CLAIRVUE
NEUCHATEL
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Jura-Sud : le vice-chancelier Ory refuse son congé payé par Berne

(PAGE 17)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

DÉGEL SUR LE FRONT SOCIAL OUTRE-JURA

PARIS (AP). — Après les déclarations de M. Giscard d'Estaing au Conseil des ministres de mercredi, et celles de MM. Chirac et Lelong à l'Assemblée nationale, à l'occasion du vote du budget des PTT une nette atmosphère de détente a succédé à la tension croissante de ces derniers jours sur le front social en France.

Jeudi matin, on faisait état d'une baisse de pourcentage des grévistes dans les PTT où le taux est tombé de 32 à 29 %. Cette amélioration a été sensible dans toute la France, surtout dans les postes où les signes de reprise se sont multipliés. En revanche, les centres de tri demeurent de forts îlots de grève avec un taux de 90 % à Paris, contre 92 % la veille, et de 63 %, contre 73 % mercredi, en province. Ce dégel a gagné la Bretagne, la Haute-Savoie, les Hautes-Alpes, etc...

De nombreuses assemblées générales de postiers-grévistes se sont tenues dans la journée dans tout le pays pour faire le point, après le vote du budget des PTT. On n'attendait pas cependant de décisions spectaculaires dans l'immédiat. Les responsables syndicaux ont déclaré qu'il faudra probablement attendre plusieurs jours pour juger de l'évolution du conflit.

La C.G.T. estime que les données demeurent inchangées, même après le vote du budget par l'Assemblée nationale. Aucun élément nouveau apte à engager les grévistes à modifier leur attitude n'est apparu, ajoute-t-elle. « Même dans le cas où les postiers reprendraient le travail, cela ne signifierait pas qu'ils approuvent les décisions du gouvernement », a remarqué le secrétaire général de la fédération C.G.T. qui a conclu : « La C.G.T. souhaite vivement la fin du conflit et reste ouverte à tout contact, en vue d'une reprise des négociations ».

Pour la C.F.D.T., « la grève se poursuit et il n'y aura pas de grandes modifications dans la situation ». Force-ouvrière étudie de son côté le contenu du budget voté par l'assemblée.

Des étudiants ont manifesté jeudi devant le centre régional parisien des œuvres universitaires pour protester contre l'engagement, selon eux, d'étudiants « briseurs de grève » au tarif de 10 ou 30 f.f. l'heure, dans les centres de tri provisoires organisés par les Chambres de commerce.

A la S.N.C.F., le trafic était normal jeudi, marquant ainsi la fin des grèves tournantes de la semaine. Une seule exception, la région de Marseille où la direction a prévu un programme minimum. Une nouvelle réunion des trois fédérations de cheminots décidera, dans les jours à venir, des suites à donner à l'action.

A l'O.R.T.F. des grèves, pouvant entraîner des perturbations sont prévues pour jeudi, samedi et mardi prochains.

Quant aux éboueurs parisiens, ils ont décidé de reprendre le travail.

LE POINT DE VUE DE MANTULA

Les défaites successives de Neuchâtel Xamax F.-C., qui ont entraîné le club de la Maladière dans les basses couches du classement de la ligue A, ne manquent pas d'inquiéter les nombreux partisans des « rouge et noir ». Lav Mantula, l'entraîneur, tente de définir les causes de cette situation. En même temps, il se montre optimiste quant au proche avenir de Neuchâtel Xamax. La sortie du tunnel n'est plus loin. Lire nos pages sportives 27 et 29

(Avipress-Baillod)

PAGE 19 :

Aménagement du territoire

La loi d'aménagement du territoire, qui fait l'objet d'un référendum, est condamnée par trop d'incertitudes. Ses objectifs sont trop vastes et ses conséquences trop lointaines et complexes.

PAGES 23 ET 24 :

La Gazette du régiment

Le service auto à l'heure des économies, un nouveau mode de transport de blessés, visite à la poste de campagne : tous ces sujets et bien d'autres figurent au sommaire de la Gazette du régiment neuchâtelois.

PAGE 39 :

Mort de Frank Martin

Le célèbre compositeur suisse Frank Martin est décédé jeudi à Naarden (Pays-Bas) à l'âge de 84 ans, des suites d'une hémorragie cérébrale.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 7, 13 et 17.

INFORMATIONS SUISSES : page 19.

TOUS LES SPORTS : pages 27 et 29.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 35.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 39.

LES IDÉES ET LES FAITS

L'ONU ou le temple de Janus

L'ONU vient de se signaler une fois de plus par les contradictions de sa politique. D'une part, elle a admis à ses délibérations le chef de l'Organisation palestinienne Yasser Arafat qui fut à l'origine de tant d'actes de piraterie aérienne et de tant d'attentats terroristes non seulement contre Israël — un Etat membre — mais dans divers pays européens — dont le nôtre — par le moyen ignoble de la prise d'otages innocents. Certes, la solution de l'apartheid est injuste en principe et dans la mesure où la séparation des races, comme disait Ramuz, ne se fait pas dans la dignité de chacune d'entre elles et dans le respect de leurs inévitables, et même précieuses, différences de nature. Or, M. Vorster était en voie d'opérer une évolution pacifique en accordant une autonomie politique progressive aux peuplades noires.

Il eût été dans le rôle d'une organisation internationale qui se dit pacifique d'encourager et de précipiter ces efforts dans l'ordre et la tranquillité au lieu de continuer à créer une nouvelle situation explosive en Afrique où tant de pays ont connu des massacres tribaux, des coups d'Etat, des famines aussi, après une indépendance hâtivement et mal préparée, et où l'exode des Blancs, colonisateurs, mais également civilisateurs, on l'oublie trop souvent, s'est produite dans des conditions lamentables à telle enseigne qu'un néocolonialisme, infiniment plus néfaste, parce que dominé soit par la finance internationale, soit par le communisme, tend à se substituer à leur présence.

Encore si les anciens Boers avaient un pays européen où se réfugier ! Mais ce n'est pas le cas, comme ce fut celui des peids-noirs d'Algérie ou des Portugais d'Angola et du Mozambique qui ont d'ailleurs été très mal accueillis (ou qui risquent de l'être, pour les seconds) dans leur patrie d'origine.

Tout autre est l'appui adressé à Arafat. Devant cette tribune de paix que devrait être l'ONU, le chef de l'O.L.P. n'a pas craint de dire qu'une cinquième guerre israélo-arabe était inévitable ; mais il a aggravé ses dires en déclarant qu'il fallait créer un Etat palestinien laïc où les juifs ne seraient qu'une minorité dirigée par les Arabes. Si ce n'est pas là prêcher la destruction d'Israël et refuser au peuple hébreu, à la fois entité religieuse et politique, de résider en tant qu'Etat dans la Terre promise par Dieu à ses ancêtres, on se demande ce que de tels propos signifient. Feignant en outre de réprouver le terrorisme, Arafat se voyait désavoué quelques jours après par les fedayins qui s'emparaient, à Beit-Shean, en territoire israélien, d'un immeuble, où l'on déplora des morts juives.

Il n'est jusqu'à l'UNESCO qui ne s'aligne sur la duplicité de l'ONU. Nous venons de recevoir une circulaire protestant contre le fait que le dit organisme, rayant de la carte Israël, ne l'inclut dans aucune région où s'exerce son activité. L'ont signée des écrivains humanistes comme Raymond Aron, Jacques Ellul, Pierre Emmanuel, Eugène Ionesco, Denis de Rougemont, mais aussi Simone de Beauvoir et J.-P. Sartre avec lesquels, pour une fois, nous serons d'accord. Pour l'UNESCO, organisation culturelle, l'apport d'Israël à la civilsation n'existe pas !

Il y a beau temps que l'ONU, contrairement à sa Charte, est incapable de faire respecter le droit international. On se console en se disant que c'est une tribune où toutes les nations sont à même de faire valoir leur point de vue. Pour nous ce n'est que verbiage. Mais si l'on tombe dans cette illusion, il conviendrait à tout le moins d'éviter l'arbitraire des exclusions.

René BRAICHET

Baisse dans le mouvement hôtelier en Suisse de janvier à septembre

BERNE (ATS). — Du 1er janvier au 30 septembre 1974, on a noté dans l'hôtellerie de notre pays 27,84 millions de nuitées, c'est-à-dire environ un million et demi ou 5 % de moins que pendant les neuf premiers mois de 1973. Le nombre des nuitées des hôtes suisses (11,14 millions) s'est accru de 1 %, mais celui des visiteurs étrangers (16,70 millions) a diminué de 9 %, a fait savoir le Bureau fédéral de statistique.

La diminution de la clientèle étrangère a sans doute pour cause principale les variations des cours de change, auxquelles le tourisme a vivement réagi. En fait, la réduction de la demande est particulièrement accusée pour les pays dont la monnaie a perdu notablement de sa valeur par rapport au franc suisse, tels la Grande-Bretagne (— 36,5 %), les Etats-Unis (— 17,5 %), l'Italie et la France (— 16 %). L'influence défavorable des parités monétaires a encore été aggravée par le renchérissement des services touristiques consécutif à l'inflation et à l'évolution des frais. Comme autres secteurs nuisibles dont l'effet risque de s'intensifier, on peut citer le ralentissement, voire l'arrêt de la croissance économique, le développement incertain des revenus, la tendance à consommer moins, les taux croissants de l'inflation et du chômage, en d'autres termes, la situation économique actuelle des pays étrangers qui procurent habituellement de nombreux clients à l'hôtellerie suisse.

Parmi les pays dont l'apport touristique a perdu de son ampleur au cours de la période considérée, il y a également le Japon, le Canada, la Belgique (entre — 12 et — 9 %), le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède (entre — 4 et — 2). Au regard des neuf premiers mois de 1973, on constate en revanche une augmentation de la demande de l'Autriche, de l'Amérique latine (+ 4 % dans chaque cas), de l'Europe de l'Est et du Sud-Est (+ 9), de l'Australie (+ 11,5 %) et d'Israël (+ 18 %).

(Lire la suite en page 19)

SAVONE, HAUT LIEU DU TERRORISME ITALIEN

SAVONE (AFP). — Treize blessés, dont deux grièvement atteints et quatre hospitalisés en état de choc, des millions de lires de dégâts, des barrages de police à toutes les sorties de la ville, de longues files de voitures paralysées dans les artères centrales et des petits pelotons de policiers contrôlant tous les édifices publics et les écoles : Savone, quelques heures après le cinquième attentat à la bombe depuis le 9 novembre, est sur le pied de guerre.

Désormais, les habitants ont peur. Pour la seconde fois une bombe a éclaté dans un immeuble frappant au hasard et sans motif précis. En onze jours, personne n'a encore revendiqué la paternité de ces attentats. Le comité antifasciste de Savone s'est réuni mercredi soir, mais cela n'a rassuré personne. Le chef de la brigade antiterroriste, M. Berbardo, quant à lui, ne voit qu'une explication : « Savone sert en ce moment de « banc d'essai » pour des actions terroristes destinées à s'étendre par la suite ».

Les policiers, qui en sont réduits aux hypothèses, s'efforcent de rechercher un lien entre les cinq attentats. Le premier contre l'administration provinciale, le deuxième près d'une école, le troisième sur la voie ferrée, le quatrième aux abords de la préfecture et le dernier dans un immeuble privé.

Ce dernier a été le plus dévastateur, et, encore, une catastrophe plus importante a été évitée. En effet, en raison du mauvais temps, il y avait peu de passage près de l'immeuble au moment de l'explosion. La bombe, composée d'une forte charge de dynamite, avait été déposée dans la cage d'escalier. Les contrôles policiers, doublés depuis le matin même, sont restés sans effet jusqu'à maintenant. Aucune piste, aucun mobile. Les habitants de Savone craignent avec angoisse une prochaine explosion.

Et à Rome, on manifeste contre la hausse importante du prix de l'électricité

(Téléphoto AP)

Les retombées de l'affaire Durkovic : Air-Glaciers en procès avec le F.-C. Sion

De notre correspondant :

Depuis que le Tribunal fédéral a définitivement tranché l'affaire Durkovic sur le plan pénal, on croit aisément dans le public que le dossier est classé et que tout est liquidé. Il n'en est rien. Tout le côté civil du drame, les indemnités, les factures, les assurances reste en suspens. L'affaire devient même angoissante pour la famille qui n'a toujours pas touché un seul centime.

On se souvient comment le 20 juin 1972 devant un dancing de Sion le célèbre international de football Vladimir Durkovic était abattu d'une balle de revolver tiré par un gendarme en congé. L'ancien policier Bernard Carruzzo écopa de neuf ans de prison et purge actuellement sa peine dans les prisons valaisannes.

Hier à Sion, on terminait l'instruction sur le plan civil. Mme Durkovic avait quitté Belgrade en avion avec deux avocats yougoslaves et avait gagné la capitale valaisanne. Le juge-instructeur, M. Christian Jacquod, entendit plusieurs témoins, dont les footballeurs Quentin et Blazevic, l'ancien président du F.-C. Sion M. Vouillamoz, Mme Durkovic bien sûr, et plus spécialement l'avocat de la partie civile Me Bernard Ambord. Aujourd'hui le dossier est clos au chapitre de l'instruction. Il sera remis au tribunal cantonal qui fixera la date du procès.

— C'est impensable. Je n'ai pas encore touché un seul centime. Je vis à Belgrade sans travail depuis le lendemain du drame, nous a dit Mme Durkovic. J'attends toujours mais en vain. Je suis à la charge des miens.

On devait apprendre en cours d'instruction que même les factures d'hôpital étaient toujours impayées. L'hôpital envoie sans cesse des rappels à la famille et à l'avocat mais en vain. Cette facture se monte à près de 7000 francs. Mieux encore : un procès a éclaté entre la compagnie Air-Glaciers et le F.-C. Sion. En effet, lors du drame, le F.-C. Sion s'était occupé de faire transporter à Belgrade par avion le corps du footballeur. Cette facture de plus de 12.000 fr., est toujours impayée. Ce sont même des amis valaisans de Mme Durkovic qui durent payer le cercueil de Durkovic pour éviter qu'un scandale n'éclate.

Manuel FRANCE

(Lire la suite en page 19)

Mme Durkovic, au centre, ayant près d'elle sa sœur. A gauche, M. Vouillamoz. (Téléphoto AP)

Hôtel-Restaurant CITY, Neuchâtel
Vendredi 22 novembre 1974
dès 19 heures
pour déguster le beaujolais nouveau
Importateur Ph. Berthoud
Corcelles
UNE « SOIRÉE FROMAGES »
à discrétion pour Fr. 12.—

Bientôt Noël !

Près de cinq semaines nous séparent encore de Noël. Mais déjà une rumeur insolite se répand parmi les foules. Déjà les projets, les préparatifs et même certains achats pour les fêtes de fin d'année sont évoqués ou réalisés. Dans des capitales étrangères, des vitrines ou des rues entières sont depuis plusieurs semaines décorées d'arbres de Noël et brillamment illuminées.

Déflorer ce merveilleux événement, Noël, si longtemps à l'avance, revient à lui enlever une bonne part de son charme toujours un peu irréel, surnaturel. Les nostalgiques d'une époque où le rêve et l'espérance résistaient mieux que de nos jours à l'assaut de la déshumanisation généralisée le déploreront.

Mais il y a aussi le côté pratique que, dans la bousculade et l'agitation actuelles on ne peut complètement perdre de vue. Songer aux cadeaux à faire, en dresser la liste et les acquérir à minuit moins cinq, c'est-à-dire la veille ou l'avant-veille de Noël seulement, voilà qui ne serait quand même pas très raisonnable. C'est d'autant plus à déconseiller que le personnel dans les magasins est alors surmené. Il est moins réceptif aux desiderata très particuliers de chaque client et l'éventail des articles disponibles est forcément plus limité.

Pour bénéficier des meilleures conditions de prix, de qualité et de diversité, on ne saurait donc trop recommander à chacun d'éviter la ruée de l'avant-dernière semaine de décembre. Il n'est pas exclu d'ailleurs que, cette année, l'assortiment des articles et objets destinés à servir de cadeaux de tous genres soit plus restreint que dans le passé, par suite d'un certain tassement des affaires, imputable à la conjoncture économique. Raison de plus pour s'y prendre de bonne heure.

Mais... Mais combien de pères et de mères de familles attendent le salaire de novembre ou de décembre avant de pouvoir établir un « budget cadeaux », si modeste soit-il ! Il y a des régions où cela se trouve facilité grâce à l'acquisition à crédit, moyennant paiement d'une somme modique à titre d'acompte, deux ou trois semaines avant Noël. L'objet est retiré à la veille de la fête contre versement de la différence. Les servitudes inhérentes à l'approvisionnement et à la vente en sont bien atténuées. L'acheteur n'est pas le dernier à en bénéficier. Tout ce qui est de nature à calmer l'excessive fièvre des derniers jours n'est-il pas bienvenu ?

R.A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures.

En relation avec la prochaine présentation du film « L'exorciste », une conférence d'information intitulée :

L'occultisme, une puissance redoutable

sera donnée par le docteur Philippe Gold et le pasteur J.-C. Chabloz, de Genève, à 20 heures, à la chapelle de la Rochette. Bienvenu à chacun !

Alliance évangélique

CE SOIR, 20 h 30
Salle de la Cité
Clos-Brochet 10

Dans le cadre de son exposition d'architecture

DANIEL GRATALOUP
parle de son œuvre

Conférence et discussion

ENTRÉE LIBRE

Masserey
RIDEAUX

Une démonstratrice de la maison FISBA, le prêt-à-poser, est encore quelques jours à votre disposition.
Profitez-en !

Collège de la Promenade

Exposition : le livre français pour la jeunesse

Du 19 au 24 novembre, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 21 h (dimanche 13 h 30 - 18 h)

Auberge du Vieux-Bois, Chaumont,
Tél. 33 24 51
Ce soir souper tripes

THEÂTRE
Ce soir et demain, à 20 h 30,
LES BRANQUIGNOLS
Location : Agence Strübin, librairie Reymond, et au théâtre dès 19 h 30

Hôtel de l'Etoile Colombier
à 20 heures
MATCH aux CARTES
Atout imposé.

Un rendez-vous à ne pas manquer si vous êtes membre de « NEUCHATEL-CENTRE » : MARDI PROCHAIN, 26 NOVEMBRE, 20 h 30, AU RESTAURANT BEAU-RIVAGE, importante

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.

Des questions vitales pour vos entreprises en ville de Neuchâtel figureront à l'ordre du jour.

Loi fédérale sur l'aménagement du territoire

Signez le référendum

Des listes sont déposées à la réception de la FAN

LOTO

Société Nautique Neuchâtel
Vendredi 22 novembre 1974, dès 20 h, *Cercle Libéral.*
Superbes quines !
Jambons, radios, enregistreurs, whisky, vins, etc.

L'occultisme, puissance redoutable

Dimanche, 20 h, à Neuchâtel, par le *Dr GOLD-AUBERT* et le pasteur *CHABLOZ*, de Genève, *à la Chapelle de la Rochette, av. de la Gare 18.*
Venez assez tôt - ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

Restaurant des Halles
place des Halles
Tél. (038) 24 31 41
1er étage, midi et soir
COMPLET
Brasserie - Pizzeria - Tea-room
FERMÉS
à partir de 15 heures.

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT en décembre 1974

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 26.—
* jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 50.—
* jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 96.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :

Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Sociedad suiza de Estudios Hispànicos
Aula de l'université, *vendredi 22, dès 16 h et samedi 23, dès 8 h 30,* colloque sur
« El mundo es ancho y ajeno de Ciro Alegria y la situacion del indio en el Perù »
Conférences, discussions, table ronde.

Ce soir :
GRAND MATCH AU LOTO
du F.-C. Saint-Blaise, dès 20 h à l'auditoire du **collège de Vigner (Saint-Blaise)**
40 jambons, 20 paniers garnis

Ce soir à 20 h
LA ROTONDE
Neuchâtel-Basket organise son
MATCH au LOTO
Abonnements - 1er tour gratuit
22 JAMBONS
Cartons de vin - Filets garnis
Lapins, etc. Pas de quines en dessous de 10 fr.
Contrôle tableau électronique

Naissances

Monsieur et Madame Raymond HIRS-CALAME ont la joie d'annoncer la naissance de

Martial

20 novembre 1974

Maternité Saint-Imier — Les Emibois

Prim'enfance
Tous les articles pour futures mamans, bébés et petits enfants
CAP 2000 PESEUX, tél. 31 25 46

Beau choix en literie d'enfants
AU CYGNE
C. Matthey, avenue de la Gare 1
Neuchâtel - Tél. (038) 25 26 46

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 21 novembre 1974. Température : moyenne : 6,0 ; min. : 4,9 ; max. : 7,9. Baromètre : moyenne : 721,8. Eau tombée : 1,4. Vent dominant : direction : sud-ouest ; force : faible. Etat du ciel : soir et matin couvert, après-midi nuageux à très nuageux. Pluie de 5 h à 7 h.

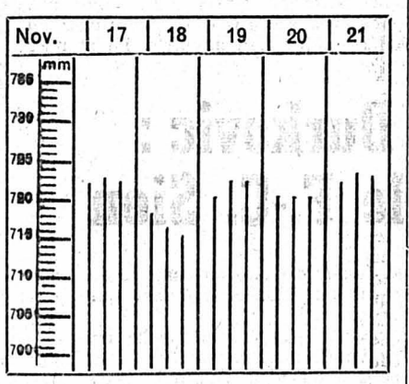

Température de l'eau 8 ½°, 21 novembre 1974

Niveau du lac du 21 novembre 1974 : 429,17

Toute la Suisse : en général ensoleillé. Quelques passages nuageux temporaires. Sur le plateau, bancs de brouillard matinaux. Température — 2 à + 3 la nuit, 8 à 12 l'après-midi. Limite de zéro degré vers 1800 m. Faible vent d'ouest en montagne.

Evolution : samedi en général ensoleillé, par moment nuageux dans le nord. Dimanche détérioration d'abord dans le sud, puis dans l'ouest. Dans l'est, encore en partie ensoleillé sous l'influence du fœhn. Le matin bancs de brouillard en plaine. Température sans changement.

VIGNOBLE

CORNAUX

Tamponnements

Hier vers 6 h 40, Mme P. J., du Landeron, circulait sur la RN 5 en direction de Neuchâtel. Arrivée à la hauteur de l'hôtel du Soleil, à Cornaux, sa voiture a violemment heurté celle conduite par M. A. I., du Landeron. Sous l'effet du choc, cette dernière à été poussée contre l'arrière de l'auto conduite par Mme I. B., du Landeron qui s'était arrêtée devant un passage pour piétons. Dégâts importants.

COMMUNIQUÉ

16me heure musicale de Cortaillod

Pour ce deuxième concert de la saison, nous vous convions à un récital de flûte et orgue. Un programme varié qui plaira à chacun. Les interprètes sont connus de nos auditeurs et du public en général. Ils sont tous les deux des Montagnes neuchâteloises. Mady Begert, organiste de La Chaux-de-Fonds, a déjà eu le plaisir de jouer à Cortaillod. Elle donne de nombreux récitals. Quant au flûtiste, Jean-Philippe Schaer, il vient du Locle. C'est un jeune virtuose déjà fort connu. Souhaitons plein succès à cette 16me heure musicale et gageons qu'un public nombreux se déplacera à Cortaillod.

Concerts de la Collégiale

Dimanche a lieu le dernier concert de la série d'automne. Le maître Léon Zighera, retenu par la maladie, ne pourra malheureusement pas y participer comme prévu. Il sera remplacé par Roger Reversy, hautbois solo de l'O.S.R. Nous sommes heureux d'avoir pu nous assurer la collaboration de cet éminent artiste qui interprétera une Sonate de Händel et un Choral de J.-S. Bach. A l'orgue, Samuel Ducommun jouera Toccata et fugue en ré dorien de J.-S. Bach, deux pièces de Louis Vierne, Hymne au soleil et Sicilienne ainsi qu'une Toccata de sa composition dont les notes du thème sont une transposition des lettres du nom de Marcel Dupré.

Maurice Métral à Neuchâtel

Le célèbre écrivain valaisan Maurice Métral signera son dernier roman « Le Refuge de la Tendresse » à la librairie Reymond samedi après-midi 30 novembre. Nombreux seront ses lecteurs qui profiteront de cette occasion.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 17 novembre. Perret, David-Robert, fils de Roger-René, opérateur-géomètre, cortaillod et d'Henriette-Anne-Marie, née Balmer. 19. Devenoges, Nathalie-Marcelle, fille de Marcel-Roger, électricien, Chez-le-Bart, et de Jacqueline-Gisèle-Paule, née Fourneaux.

DÉCÈS. — 20. novembre. Zibung née Arnal, Marthe-Marie-Agnès, née en 1893, ménagère, La Chaux-de-Fonds, épouse de Zibung, Edouard-Rémi.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Paul MULLER

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées, lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui y ont participé par leur présence, leurs dons, leur envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, novembre 1974.

La famille de

Monsieur Samuel MATHEZ

tient à dire de tout cœur, à toutes les personnes qui l'ont entourée, combien leur témoignage d'affection et de sympathie lui a été bienfaisant en ces jours d'épreuve.
Elle leur exprime sa très profonde reconnaissance.

Neuchâtel, novembre 1974

Madame Pierre BEUCHAT

et sa famille, sensibles à toute la sympathie qui leur a été témoignée lors de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, ont pris part à leur peine.

Colombier, novembre 1974.

Vient de paraître :
Neuchâtel de A à Z
petit alphabet régional, fantaisiste et incomplet.
Texte et illustration d'Alex Billeter.
Edition ADEN. Fr. 9.—.

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression

Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.

Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Maman chérie, si tes yeux sont clos,
ton âme veille sur nous, ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Bettinelli-Zibung et leurs filles Chantal et Nancy, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Albert Overney-Bettinelli et leur fille Antoinette, à Travers ;
Monsieur et Madame Bernard Overney-Fernandes, à Travers ;
Monsieur et Madame Mario Bettinelli-Mayor, et leurs enfants Patrice, Marc-André et Nicole, à Gorgier ;
Monsieur et Madame Noël Bettinelli-Deillon et leurs enfants Michel, Philippe et Catherine, à Cortaillod ;
Les familles Belli, Bettinelli, parentes, alliées et amies en Suisse, en Italie et en France,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Baptiste BETTINELLI

née Angela BELLI

leur bien chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 72me année, munie des sacrements de l'Eglise, après une longue maladie supportée vaillamment .

Travers, le 21 novembre 1974.
(rue Miéville).

Les obsèques auront lieu à Travers le lundi 25 novembre 1974.

Messe de sépulture à l'église Saint-Joseph, à 13 h 30, suivie de l'ensevelissement à 14 h 15.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

R.I.P.

Au lieu d'envoyer des fleurs, veuillez plutôt penser à l'Association neuchâteloise du Diabète, La Chaux-de-Fonds, CCP 23-5111

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

---

L'entreprise **LAVOYER & BETTINELLI S.A., Corcelles,** a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Baptiste BETTINELLI

mère de son cher directeur, Monsieur Jean-Pierre Bettinelli.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Edmond Grivaz-Wehrlé et leurs enfants Laurent et Mireille, à Zurich ;
Madame Isabelle Balderer, à Bevaix ;
Mademoiselle Lille Eppner, à Berne ;
Madame veuve E. Lindegger et famille, à Genève,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Lydie GRIVAZ-BALDERER

leur très chère maman, grand-maman, fille, nièce, parente et amie, enlevée à leur affection, à l'âge de 62 ans, après une courte maladie.

Boudry, le 20 novembre 1974.

Venez à moi, vous tous qui être fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.
Matt. 11 : 28.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le samedi 23 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

†

Que ta volonté soit faite.

Monsieur Edouard Vogel-Uebelhart ;
Madame et Monsieur Bernard Jeanneret-Uebelhart et leurs enfants Chantal et Fabienne ;
Les familles Uebelhart, Offner, Schmutz et Jungo ;
Les familles Cornu, Bourquin, Vogel et Giudici, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Edouard Vogel

née Nathalie UEBELHART

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 71me année, après une longue maladie supportée avec courage, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Cormondrèche, le 21 novembre 1974.
(Grand-Rue 18)

Voici, Dieu est ma délivrance. Je serai plein de confiance, et je ne craindrai rien, car l'Eternel est ma force et le sujet de mes louanges.
Esaïe 12 : 2.

L'ensevelissement aura lieu à Cormondrèche, samedi 23 novembre à 14 heures.

Messe de sépulture en l'église catholique de Peseux à 13 heures.

Domicile mortuaire : Pavillon du cimetière de Beauregard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le **Comité administratif de l'hospice de la Côte, à Corcelles,** a le profond chagrin de faire part du décès de

Sœur

Marguerite RACHETER

directrice de notre maison de 1944 à 1964. Sœur Marguerite s'est dévouée sans compter ni son temps ni sa peine à notre hospice pendant plus de 35 ans. Elle a toujours entouré nos malades de toute son affection et de tous ses soins. Nous lui garderons un souvenir ému et très reconnaissant.

Corcelles, le 21 novembre 1974.

Eternel ! j'élève à toi mon âme.
Ps. 25.

Mademoiselle Isabelle Junod, à Küsnacht ;
Monsieur Marc Junod, à Genève ;
Monsieur et Madame J.-L. Junod-Vidoudet et leur fils Thierry, à Genève ;
Madame L. Schori-Junod, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Hubert Muller-Schori, au Luxembourg,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Gustave JUNOD

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 68me année.

2035 Corcelles, le 19 novembre 1974.
(Avenue Soguel 3).

L'incinération a eu lieu le 21 novembre, dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

---

†

Les familles Cantin, Majeux, Clément parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis CANTIN

pêcheur

leur cher beau-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami que Dieu a repris à Lui, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa 78me année, après une douloureuse maladie.

Neuchâtel, le 21 novembre 1974.
(Seyon 28)

L'incinération aura lieu samedi 23 novembre.

Service religieux à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R.I.P.

Il n'a pas été envoyé de lettre de faire part cet avis en tenant lieu

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Affaire des Cadolles : le Dr Rochani conteste

« Monsieur le rédacteur en Chef,

C'est avec beaucoup d'étonnement que j'ai pris connaissance de l'article de mon collègue aîné, le Dr J.P. Secrétan, paru dans la « Feuille d'Avis » du 21 novembre et qui analyse la situation avec sérénité, dit-il, mais qui, à mon avis, manque d'objectivité.

Respectant les vœux de la Société Neuchâteloise de Médecine ainsi que du Conseil communal, je n'entrerai pas dans la polémique en relevant les détails de cette lettre qui m'accuse de toutes sortes d'abus et même d'inconscience. Je me bornerai à déclarer énergiquement que le contenu de ce message est sans fondement et très loin de la réalité.

Vous remerciant de bien vouloir publier ces quelques lignes, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en Chef, à l'expression de mes sentiments distingués.

Dr N. Rochani »

L'opinion d'une infirmière

« Monsieur le rédacteur en chef,

Je me décide à vous écrire au sujet de l'« affaire » des Cadolles, au nom de Madame Tout-le-Monde ; j'ose espérer que vous accepterez de publier ces quelques lignes.

Voici : à lire, dans les journaux, les gros titres, les grandes lettres, les rapports des conseils de ceci, conseils de celà, mini, maxi, conseils, etc., on commence à s'inquiéter : « Je dois me faire opérer ; irais-je ou n'irais-je pas à l'hôpital ? »

C'est qu'aussi, à chaque fois qu'on « étrille », qu'on « fustige » (où est la place de Grève ?), on oublie de dire que les deux patients qui durent subir une intervention mineure lors du fameux matin sans magicien, sont guéris et depuis longtemps sortis de l'hôpital. Et l'on oublie de dire que, depuis ce jour, des dizaines de malades ont été opérés. Alors parler de mettre en danger la vie des malades... sans blague !... Et puis, en définitive, puisque M. Rochani estime qu'il y a trop d'assistants, pourquoi ce remue-ménage parce qu'il a dû opérer seul ; seul ? enfin avec l'instrumentiste, l'anesthésiste, l'infirmier, enfin tout le personnel en mouvement pour une opération... A part ça, il était seul ! Ah ! et puis le malade, bien sûr...

Quant à la liberté d'expression, il semble qu'elle ne soit pas tout à fait la même pour tout le monde : d'un côté, il y a ceux qu'on soutient, de l'autre ceux à qui l'on dit : « taisez-vous, allez vous asseoir ». Ces mots du poète : « Selon que vous serez puissant ou misérable... » Vous aimez ? Pas moi, j'ai envie de mordre !

De toute façon, s'il vous était permis de jeter un coup d'œil sur le bloc opératoire le jour où s'annonce une urgence, ou au moment où l'on se prépare à opérer, vous seriez rassuré et aussi impressionné : chacun est à son poste, et personne ne le quittera avant que le malade ne soit installé dans son lit, et confié à la surveillance attentive des infirmières qui, à la moindre alerte, seront... assistées par les assistants qui assureront leur assistance... Ben voyons, parlons-en, des assistants, on pourrait les oublier.

Tout ceci, Monsieur le rédacteur en chef, pour tenter de dissiper l'inquiétude de ceux et celles qui devront aujourd'hui ou demain peut-être, être hospitalisés. Inquiétude qu'il est ridicule et hors de propos d'entretenir.

En espérant que vous aurez la patience de me lire jusqu'au bout, je vous présente, Monsieur le rédacteur en chef, mes compliments distingués.

Françoise Dellenbach
Infirmière
Neuchâtel »

Skieurs, attention !

Si, d'après les renseignements communiqués par l'Office neuchâtelois du tourisme, les pistes sont bonnes et les installations de remontée mécanique fonctionnent à Tête-de-Ran et à La Vue-des-Alpes où l'on compte respectivement entre 40 et 60 cm et entre 30 et 40 cm de neige dure, la situation est loin d'être aussi souriante sur les autres pistes du Jura neuchâtelois !

Les skieurs feront donc bien de prendre garde pour éviter des accidents. A La Corbatière, en effet, il y a 10 à 40 centimètres de neige mouillée, mais les pistes sont praticables. Au Pâquier, la couche de neige mouillée atteint 10 à 20 centimètres, mais les pistes sont défavorables. A La chaux-de-Fonds, la neige mouillée atteint une hauteur de 10 à 40 centimètres et les pistes sont praticables, tout comme au Locle où cependant il n'y a que 20 cm de neige.

Dans toutes ces « stations » pourtant, les installations de remontée mécaniques ne sont pas en service. Quant à La Robella, les 10 à 30 cm de neige fraîche ne permettent pas une pratique favorable du ski et il faudra se renseigner pour savoir si les installations fonctionneront en cette fin de semaine.

Inauguration de la Maison des Halles restaurée et transformée

Un avenir pour notre passé : Neuchâtel, ville chef-lieu chargée d'histoire, centre culturel d'une région de 80.000 habitants, s'est attelée à la sauvegarde de ses plus beaux édifices. La tâche est lourde, mais nécessaire, si l'on veut ici conserver les témoins architecturaux les plus intéressants et assurer leur avenir.

Après l'hôtel de ville, dont la restauration extérieure fut menée à bien voici quelques années, ce fut au tour de l'admirable hôtel DuPeyrou qui a retrouvé des fondations saines, des façades débarrassées des contrevents et de la poussière et un grand salon d'apparat restauré.

Tout récemment, la Maison des Halles, ce chef-d'œuvre du XVIe siècle aux deux façades irremplaçables, a subi également une restauration en même temps qu'une transformation intérieure totale.

Rappelons que c'est Laurent Perroud, bourgeois du Landeron, qui conçut les plans de cet édifice qui fut construit en 1575 et qui est la propriété de la ville depuis 1851. Il abrita successivement la halle aux blés et le marché de draps, la Société du jardin, le Cercle libéral, une cuisine populaire et, depuis 1936, l'école hôtelière des Halles qui conduisit à la réputation de haut lieu gastronomique que l'on sait et qui se ternit malheureusement il y a quatre ans après que le maître queux Armand Montandon se fut retiré dans son pavillon des Falaises.

Le Conseil général vota un crédit de 2.175.000 fr. en décembre 1972 et une somme de 350.000 fr. prise sur les crédits de construction y fut ajoutée pour ces travaux délicats qui se sont déroulés sous la vigilante surveillance du service communal des bâtiments et des experts fédéraux et cantonaux.

Aujourd'hui, deux restaurants, au premier étage celui où se cultive de nouveau, dit-on, la gastronomie, au rez-de-chaussée le restaurant de ville-brasserie-pizzeria, tous deux dirigés par Mlle Elisabeth Zurkirchen pour le compte du tenancier-gérant M. A.-P. Bolli. Ils se sont promis de redorer ce prestigieux blason dont la réputation gastronomique, il faut le relever, s'étendait dans toute la Suisse et même au-delà.

C'est donc tout à la fois la remarquable restauration-transformation d'un édifice dont Neuchâtel est fier, et le début d'un renouveau gastronomique qui seront fêtés aujourd'hui lors de l'inauguration officielle à laquelle participeront les invités du Conseil communal.

G. Mt

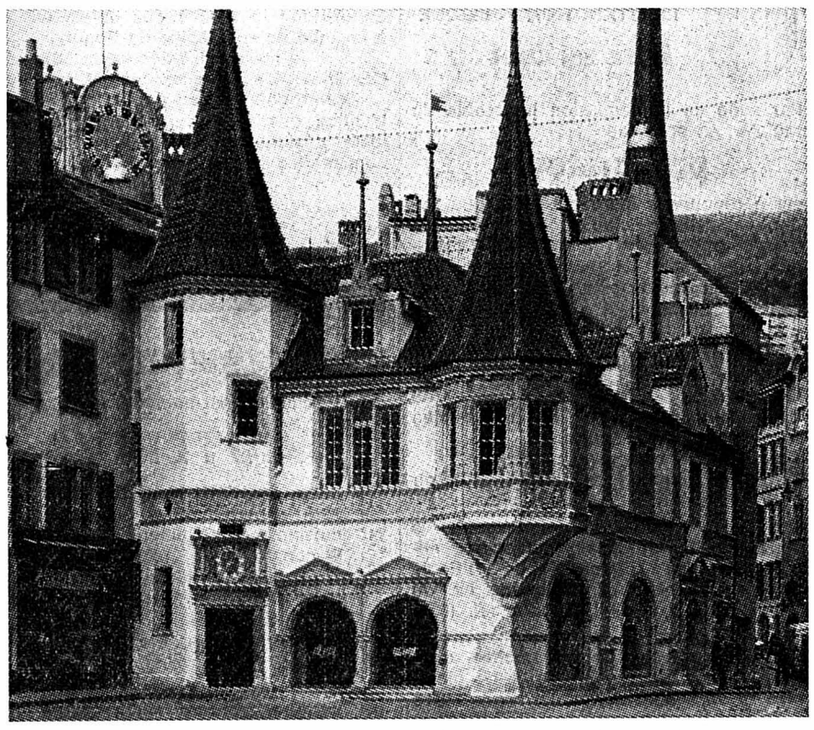

Restauré et transformé, voici l'un des plus beaux bijoux architectural du chef-lieu

Sur le bureau du Conseil d'Etat
Interruption de la grossesse

« Un député de notre parlement, Maurice Favre, a été l'instigateur d'une modification de la loi fédérale sur les avortements, demandant plus précisément sa décriminalisation ; les Chambres fédérales en discuteront en décembre. Un débat identique aura lieu ces prochains jours à la Chambre et au Sénat, en France.

» Alors que la loi suisse était jusqu'ici moins restrictive que la loi française à ce sujet, il semble qu'à l'avenir, et selon des prévisions hélas vraisemblables, loin de se libéraliser, elle deviendra plus limitative que la loi française. Notre conseiller fédéral chargé des départements de justice et police, — association insolite que ces deux départements groupés sous la même tutelle — a des convictions religieuses si essentielles qu'il refuse de présenter lui-même le projet admis par le Conseil fédéral, celui même qu'il a en quelque sorte imposé à ses collègues, et qui est le plus réactionnaire. Cette attitude d'un membre de l'exécutif nous paraît inadmissible et même incompatible avec son mandat de conseiller fédéral.

» L'agence Reuter nous apprend que le projet de loi sur l'interruption de grossesse, en France, mis au point par un conseil restreint réuni à l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, va être transmis au Conseil d'Etat, puis soumis pour approbation définitive au Conseil des ministres du 13 novembre. D'ores et déjà, il est acquis que l'on a opté pour le projet le plus libéral, et qu'il autoriserait l'interruption de grossesse pendant les douze premières semaines, dès lors que la femme invoquera l'état de détresse morale, financière ou sociale.

» Le 10 juillet 1973, la Confédération soumettait pour consultation aux cantons, deux projets de loi visant à réglementer l'interruption non punissable de la grossesse, et un projet visant à modifier les articles 118 et ss, du code pénal suisse. Le Conseil d'Etat de Neuchâtel répondait de la manière suivante : « L'article 120 du Code pénal suisse est appliqué de manière très libérale dans notre canton. Les avis conformes sont délivrés par l'expert désigné dans chaque cas par le médecin cantonal. Les justes motifs pris en considération sont non seulement médicaux, mais encore psychiques et sociaux ».

» Personnellement, nous ne sommes pas toujours d'accord avec les décisions du médecin cantonal, et nous l'avons écrit. Il n'est pas certain d'ailleurs que son droit d'intervention en ce domaine soit absolument légal du point de vue de la législation fédérale... Mais nous ne saurions tolérer que des mesures plus restrictives que celles évoquées par le Conseil d'Etat soient prochainement prises à Berne, et la grande majorité des citoyens de ce canton ne le tolèrerait pas non plus.

» Notre question : « Que pense le Conseil d'Etat des trois propositions soumises aux Chambres aux députés, et que fera-t-il au cas où la proposition la plus réactionnaire serait adoptée ? ». « Verrons-nous des Neuchâteloises, à cause de nos lois restrictives, aller se faire avorter à Morteau ou à Pontarlier ? »

(Question de M. Jean-Pierre Dubois).

Prestations complémentaires AVS / AI : nouveaux droits

La venue du Nouvel-An, on le sait, se traduira par une amélioration sensible du sort des personnes âgées, puisque les rentes AVS-AI augmenteront, à partir du 1er janvier, de 22 à 27 %. Autre amélioration : à partir de la même date, pour avoir droit à une prestation complémentaire, il faudra justifier un revenu annuel inférieur à 7800 fr., pour une personne seule et à 11.700 fr. pour un couple. Mais la loi prévoit un certain nombre de déductions sur le revenu pour le calcul de la prestation complémentaire (voir la « FAN » des 15 et 21 novembre).

Les modifications qui seront apportées dès le 1er janvier se feront directement par la Caisse cantonale de compensation. Tous les bénéficiaires de prestations complémentaires recevront donc, au début de l'année, une nouvelle décision fixant leurs nouveaux droits.

Nous avons déjà publié dans ces colonnes des exemples de ces calculs, mais des lignes s'étant inversées, ce qui pouvait prêter à confusion, nous avons demandé à la Caisse cantonale de compensation de nous fournir deux autres exemples de calcul des prestations complémentaires (pour une personne seule et pour un couple) qui témoignent des efforts déployés par les pouvoirs publics en faveur des aînés.

EXEMPLE POUR UNE PERSONNE SEULE :

Il s'agit d'une personne seule dont la situation est la suivante :
— rente mensuelle AVS 600.— ; activité salariée 250.— par mois ;
— cette personne paie 600 fr par mois pour sa chambre et sa pension ; sa prime d'assurance-maladie est de 60.— par mois.

Calcul de la prestation complémentaire

— limite de revenu (personne seule)				7.800.—
— rente AVS : 12 x 600.—			7.200.—	
— salaire : 12 x 250.—		3.000.—		
./. déduction forfaitaire		1.000.—		
	solde	2.000.—		
dont 2/3			1.333.—	
			8.533.—	
— ./. déduction assurance-maladie 12 x 60.—		720.—		
— ./. déduction sur loyer = 1/5 du prix de la pension 120.— x 12	1.440.—			
./. montant laissé à sa charge	780.—			
	660.—	660.—		
		1.380.—	1.380.—	
— revenu déterminant			7.153.—	7.153.—
— montant annuel de la PC				647.—
— montant mensuel de la PC				54.—

Les ressources mensuelles de cet assuré sont donc les suivantes :

— rente AVS	600.—
— salaire	250.—
— PC	54.—
total	904.— *

et non pas 650.— montant de la limite de revenu.

* ce montant comprend la prime d'assurance-maladie qui doit être payée directement par l'intéressé.

EXEMPLE POUR UN COUPLE :

— Il s'agit d'un couple qui bénéficie d'une rente AVS de 1.000.— par mois, d'une pension de l'ancien employeur de 300.— par mois et qui a un loyer de 400.— par mois.

Calcul de la prestation complémentaire

— limite de revenu (couple)				11.700.—
— rente AVS : 12 x 1000.—			12.000.—	
— pension de l'employeur 12 x 300.—		3.600.—		
./. déduction forfaitaire		1.500.—		
	solde	2.100.—		
dont 2/3			1.400.—	
— total des revenus			13.400.—	
./. déduction sur loyer 12 x 400.—		4.800.—		
montant laissé à leur charge		1.200.—		
	solde	3.600.—		
— subvention maximum			3.000.—	
— revenu déterminant			10.400.—	10.400.—
— montant annuel de la PC				1.300.—
— montant mensuel de la PC				109.—

Les ressources mensuelles de ce couple s'établissent comme suit :

— rente AVS	1.000.—
— retraite	300.—
— PC	109.—
total	1.409.— *

et non pas 975.— montant de la limite de revenu.

* en plus de ces montants, la Caisse verse directement à la Société de secours mutuels la prime d'assurance des deux conjoints par 196.— par mois.

Marionnettes bulgares au Théâtre

L'art des marionnettes est encore très vivant et très populaire en Bulgarie. Le Théâtre central de Sofia, sous l'égide du Service culturel Migros, en a présenté un échantillon très séduisant : « Le pêcheur et le poisson d'or ». Le texte de Pouchkine est traduit en français pour l'occasion. Les décors sont d'une brillante tradition, le chœur est endiablé et sardonique.

La fable est claire : le vieux pêcheur, par sa générosité, a mérité la bienveillance du poisson d'or qui lui fait obtenir pour sa femme acariâtre tout ce qu'elle peut désirer. Mais l'insatiable vieille veut toujours davantage, après une maison, elle désire un château, puis un royaume. Quand enfin elle demande le poisson d'or lui-même, celui-ci se fâche et la renvoie à sa hutte misérable. Le pêcheur est resté inchangé durant toute la fable, sage et simple, satisfait de ce que chaque jour lui apporte.

L'argument est charmant ; exposé avec des images brillantes d'invention et de poésie, il devient assez maigre. Cette disproportion entre des moyens admirables, chatoyants, et un canevas dramatique simpliste choque tout d'abord. Mais on se laisse prendre ensuite aux charmes des marionnettes, à la verve des personnages secondaires, à un certain humour bon enfant empreint de tendresse.

Un théâtre à regarder avec un cœur tout neuf, un théâtre où le merveilleux prend plus de place que l'argument. Une jolie soirée qui n'a pas eu le public qu'elle méritait. C. G.

Concert de la fanfare du régiment neuchâtelois

● *IL est de tradition qu'à la fin de chaque cours de répétition, la fanfare du rgt. inf. 8 termine la série de ses concerts par une audition offerte au public neuchâtelois. Cette formation de 35 musiciens et 6 tambours, sous la direction du sgtm Schaer, présentera son concert aujourd'hui à la salle de musique du Temple du bas.*

La réorganisation des fanfares militaires permit une meilleure distribution de l'instrumentation en faisant une plus grande place aux saxophones clarinettes et flûtes. Le programme sera très varié puisque les marches et airs modernes alterneront avec les solos et trios de divers instruments et même d'un cor des alpes.

Il est à souhaiter que la mise à disposition de cette fanfare d'une salle de musique plus vaste incite les mélomanes à prêter une oreille attentive à cette excellente formation.

Neuchâtel de A à Z

● *L'ASSOCIATION pour le développement de Neuchâtel vient d'éditer un petit ouvrage consacré au Pays de Neuchâtel, composé et illustré par les dessins de son directeur, M. Alex Billeter. Ce fascicule sans prétention, comme on peut le lire en introduction, est un petit ABC incomplet composé au hasard de promenades désordonnées et de rêveries aimables au travers et aux alentours d'une cité qui s'est assise, il y a bien des siècles déjà, au pied des forêts de Chaumont, entre les vignes de Saint-Blaise et celles d'Auvernier, au bord d'un lac aux mille visages, face au grand horizon que ferme tout là-bas le long cortège des Alpes.*

Femme renversée sur un passage de sécurité

● **HIER vers 7 h 10, M. A. S. de Neuchâtel, circulait rue des Poudrières en direction du centre ville au volant de son auto. Arrivé à la hauteur du garage du Phare, sa voiture a renversé Mme Thérèse Moret, 45 ans, de Neuchâtel, qui traversait la chaussée du nord au sud sur un passage de sécurité. Blessée, Mme Moret a été transportée à l'hôpital des Cadolles. Le permis de M. S. a été saisi.**

Cédez-le-passage non respecté

● AU volant d'une auto, M. H. O., de Corcelles, circulait rue des Beaux-Arts en direction ouest, hier vers 12 h 10. Arrivé à l'intersection avec la rue Pourtalès, il n'a pas respecté le « cédez-le-passage » et sa voiture est entrée en collision avec l'auto de M. M. E., de Neuchâtel, qui circulait rue Pourtalès en direction sud. Dégâts.

Blessé par une ambulance

● **VERS 11 h 40, hier, un agent circulait rue du 1er-Mars, au volant d'une ambulance de la police de la ville. Il avait enclenché le feu bleu pour une course urgente. Arrivé au carrefour 1er-Mars - Pourtalès, son véhicule entra en collision avec l'auto conduite par M. Philippe Hörisberger, 51 ans, de Neuchâtel, qui débouchait de la rue Pourtalès, à la phase verte de la signalisation. Blessé M. Hörisberger a été transporté à l'hôpital Pourtalès.**

Piéton renversé

● **HIER vers 7 h, au volant d'une auto, M. R. F., de Boudry, montait la rue des Battieux. Arrivé à la hauteur de la boucherie Feuz, sa voiture a heurté un piéton, M. Jean-Claude Bise, 25 ans, de Neuchâtel, qui traversait la chaussée d'ouest en est. Blessé, M. Bise a été transporté à l'hôpital des Cadolles.**

La Fondation Dr Paul Humbert prend congé du Dr Jean Houriet, président

● HIER s'est tenue au Palais Du Peyrou l'assemblée générale de la Fondation Dr. Paul Humbert. A cette occasion, le Dr Hean-H. Houriet, qui avait rempli le rôle de président pendant 20 ans, a démissionné. Il a été remplacé par M. Philippe Mayor, que la ligue cantonale contre la tuberculose avait nommé au cours de sa dernière séance. Ainsi, sous la conduite du nouveau président, le rapport d'activité pour l'exercice 1973 a été examiné.

Il mentionne que huit malades ont bénéficié des prestations de la fondation, dont le montant global est de 11.075 francs.

Quant aux comptes, tenus par M. André Rochat, ils font ressortir un excédent de recettes de 5433 fr. 65. Ils ont été approuvés par les vérificateurs, MM. Desponds et Pingeon. De plus, M. Pierre Gabus a été nommé médecin-conseil au sein du comité de direction. Un point a en outre été consacré à la modification des statuts dont la procédure sera prochainement entamée.

La séance a été levée sur les paroles de remerciements et d'admiration du nouveau président à l'ancien. Puis, pour marquer dignement le congé de M. Houriet, un repas a été servi.

Manœuvre imprudente et permis saisi

● AU volant d'une auto, M. G. B., de Cortaillod, quittait, mercredi vers 19 h 55, une place de stationnement place Numa-Droz, **devant le** collège latin. Au cours de cette manœuvre, son véhicule est entré en collision avec l'auto conduite par M. H. S., de Neuchâtel, qui se trouvait à l'arrêt à la signalisation lumineuse. Dégâts. M. G. B., a été soumis aux examens d'usage et son permis a été saisi.

LE LANDERON

Cyclomotoriste blessé

Hier, vers 7 h 30, Christian Ott, âgé de 18 ans, de Cerlier, circulait en cyclomoteur rue du Faubourg au Landeron. Arrivé à la hauteur du garage Bourgoin, il s'est jeté contre un camion normalement stationné sur le côté de la route. Blessé, le jeune homme a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

PLATEAU DE DIESSE

NODS

Décisions du Conseil communal

(c) Lors de sa séance du 18 novembre, le Conseil communal de Nods s'est occupé, entre autres, des affaires ci-après : en remplacement de M. Gérald Rollier qui n'est pas disponible ce jour-là, le Conseil a désigné M. Jules-Alfred Rollier comme membre du bureau de vote du 8 décembre.

Syndicat pour le plan d'aménagement du Plateau de Diesse : il a fixé la cotisation pour 1975 à 2 fr. par habitant. Etant donné les nombreuses tâches qui sont confiées à ce syndicat, le Conseil a accepté cette proposition. Réfection du virage du Cheval-Blanc : le terrain de la fouille paraissant suffisamment tassé, le Conseil a décidé de faire refaire immédiatement le pavage pour que la route soit en ordre au moment des prochaines chutes de neige.

Le Conseil a enfin pris connaissance des modifications des limites communales communiquées par le géomètre d'arrondissement et qui résultent du remaniement parcellaire. Ces modifications devront encore être acceptées en assemblée communale.

Si vous n'avez plus de pot,
vous avez de la chance !
pour les pots d'échappement
Prix et service imbattables
Plus de 250 pots en stock
PNEUS NOBS S.A.
Saars 14 - Tél. 25 23 30

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission, un poste

d'employé de bureau

à l'Office des éditions, du matériel et des fournitures scolaires est mis au concours.

Traitement : légal
Obligations : légales
Entrée en fonction : à convenir

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplôme et certificats, doivent être adressées à l'office du personnel, Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 novembre 1974.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Mise au concours

Par suite de la démission honorable du titulaire, un poste de

préparateur

est à repourvoir à l'Ecole technique supérieure cantonale, au Locle.
Ce poste comprend notamment l'entretien, la réparation et la construction d'appareils électroniques et électromécaniques destinés à l'enseignement ou à la recherche appliquée.

Titre exigé :
Certificat de fin d'apprentissage de monteur d'appareils électroniques et de télécommunication ou de mécanicien électricien ou titre équivalent.
Obligations et traitement : légaux
Entrée en fonction : 6 janvier 1975 ou date à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus directement auprès de la direction de l'Ecole technique supérieure cantonale, av. du Technicum 26, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 15 81.

Les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel jusqu'au 30 novembre 1974.

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
FACULTÉ DES LETTRES
auditoire C 47

Vendredi 22 novembre 1974, à 14 h 15, conférence de Monsieur
Jacques LEENHARDT,
de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, à Paris.

« SOCIOLOGIE DE LA LITTÉRATURE
Problèmes de méthode et analyse. A propos de LA JALOUSIE d'Alain Robbe-Grillet ».

Entrée libre — Le doyen

MISE À BAN

Avec la permission de Monsieur le président du tribunal du district de Boudry, MM. Stoppa & Caravaggi, entrepreneurs à Neuchâtel, mettent à ban leur place de parc pour voitures automobiles, aménagée sur l'article 2506 du cadastre de Peseux, au lieu dit « Aux Combes » au sud de la maison, **chemin des Carrels 9a.**

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée, de pénétrer sur cette propriété, sur laquelle il est interdit aux enfants de jouer.

Les propriétaires de chiens veilleront à ce que ceux-ci ne vaguent pas sur la dite place.

Les contrevenants seront poursuivis, conformément à la loi.

Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Neuchâtel, le 11 novembre 1974.

Par mandat de
MM. STOPPA & CARAVAGGI :
ALBERT BRAUEN
docteur en droit, notaire
NEUCHATEL

Mise à ban autorisée.
Boudry, le 12 novembre 1974.

Le président du tribunal
du district de Boudry :
Ph. Aubert.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES A BOUDRY (NEUCHÂTEL)

L'Office des faillites du district de Boudry vendra par voie d'enchères publiques
le jeudi 5 décembre 1974, de 10 h à 12 h et dès 14 h
à la Salle de spectacles de Boudry,
les biens suivants qui dépendent de la succession répudiée de Bolle Richard, quand vivait domicilié à Peseux :
Différents objets en opaline et cristal, porcelaine décorée, porcelaine anglaise, étain, bronze, cuivre, laiton ; bibelots d'art, objets de décoration, potiches et lampes de style avec abat-jour, bougeoirs et chandeliers de style, sculptures bois et pierre, coffrets marquetés, vaisselle et garnitures en porcelaine, verrerie et services en cristal, pendules ; entre autres : 1 moulin à poivre en bois, hauteur 150 cm - 1 bouquet décoratif de 5 tulipes avec pierres cristal - 1 paire de petites fontaines de jardin en pierre - 1 buste en marbre, tête de femme - 1 statue polychromée XVIe d'époque - 1 coffret laque de Chine contenant jeux en ivoire - 1 paire appliques Empire, bronze - 1 lampe porcelaine et laiton, roses décorées or, Paris, motif : 2 anges, signé Boucher - 1 paire bougeoirs Louis XIII bronze ancien - 1 paire d'appliques montées sur châssis laiton avec cristaux ciselés, fixées sur 2 socles bois, peint vert et or, style Empire, ancien - 2 colonnes, style Louis XVI, bois sculpté doré, Renaissance, montant sur bois peint, bord doré.
Exposition : la totalité des objets mis en vente sera exposée à **la Salle de spectacles de Boudry,**
le mercredi 4 décembre 1974, de 14 h à 16 h.
Conditions de vente : paiement comptant (en francs suisses).
Vente définitive au plus offrant et dernier enchérisseur.
L'Office des faillites ne donne aucune garantie quant à la juste désignation des objets. Aucune réclamation ne sera admise dès l'adjudication prononcée, conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé : Y. Bloesch

IMMEUBLES

Particulier met en vente à

HAUTERIVE

dans propriété Nouveaux-Toits sud, appartement 5 pièces + cuisine complètement équipée ● construction 1969 qualité ● terrasse 37 m2 avec plantations ● garage 32 m2 + parking ● cheminée, 2 W.-C., buanderie, cave, etc. ● agencement intérieur original.
Site très tranquille, protégé, verdure, bordure vieux village ● belle vue sur village, colline et lointain ● entrée indépendante par jardin ● écoles et bus à 200 m, accès direct gare et ville.
Entrée mai 1975 ● Fr. 260.000.— indexé du 30 novembre 1974 ● fonds propres minimum : Fr. 60.000.— ● pour documentation ou visite, **tél. (038) 33 23 17.**

URGENT
appartement
à vendre à
La Tour-de-Peilz
3 ½ pièces,
prix avantageux
Fr. 138.000.—.
Pour traiter, minimum 48.000 fr.
Tél. (021) 23 24 46.

TERRAIN

à vendre à Bevaix,
parcelle de 2945 m2,
en bloc, 121.000 fr.

Emplacement extraordinaire.

Adresser offres sous chiffres AR 3178 au bureau du journal.

A VENDRE

VILLA MITOYENNE AVEC PISCINE

dans le haut de **Saint-Blaise** très beau cadre de verdure, vue imprenable sur le lac et les Alpes, comprenant : 6 pièces, cheminée de salon, 3 salles d'eau avec W.-C., cuisine luxueusement équipée, buanderie avec lave-linge, cave-abri et garage pour 2 voitures.
Surface totale environ 210 m2.
Prix de vente : Fr. 355.000.—
(Hypothèques 80 %)

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

A vendre, à l'ouest de Neuchâtel,

IMMEUBLE

de 36 logements. Nécessaire pour traiter : Fr. 1.200.000.—

Faire offres sous chiffres JM 3191 au bureau du journal.

Beaux appartements à vendre

à Neuchâtel
(Sous-la-Coudre Sud)

Studios, 1½ pièce, 2½ pièces, 3½ pièces, 4½ pièces, pour février 1975, avec vue imprenable sur le lac

HYPOTHÈQUES A DISPOSITION

Renseignements et vente:
G. Fanti, 19, rue du Lac, 2014 Bôle, tél. 038 41 12 84

mobag entreprise générale

LIRE EN PAGE 6 LES RUBRIQUES SUIVANTES :
IMMEUBLES
A LOUER
DEMANDES A LOUER

RESIDENCE DE LA CÔTE
MORGES

Lac Léman, proximité Lausanne

A VENDRE

magnifiques appartements traversants

de 3, 4, 5 et 6 pièces.

— Immeuble grand standing
— Situation dominante et dégagée.
— Vue, soleil, verdure, tranquillité.
— Piscine intérieure et extérieure.
— Grands loggias-balcons.
— Sauna, salles pour réceptions, jeux, etc.
— Parking souterrain, fermé et chauffé.

Renseignements : **App. Carlton/Résidence de la Côte 60, 1110 Morges.**
Tél. (021) 71 71 16.

A VENDRE

dans petit immeuble, situation privilégiée, à la Coudre :

quelques

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

à partir de : Fr. 115.000.—

quelques

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

à partir de : Fr. 150.000.—

Touraine S. A.
Bourguillards 16.
2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 55 55.

A vendre à Cortaillod

Situation exceptionnelle

Vue imprenable

Prix à partir de **Fr. 300.000.—**

NOUS OFFRONS :
Prêt hypothécaire de 75 %
du coût total

VILLAS

5-6 pièces habitables. Cheminée de salon. Balcon-terrasse. Porche d'entrée avec patio. Place de parc et garage. Chaque villa bénéficie d'environ 700 m² de terrain. Sols recouverts de tapis. Machines modernes et cuisine entièrement agencée.

Visite sur rendez-vous de notre VILLA PILOTE !

Renseignements : **FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR** — **Trésor 9 - Neuchâtel Tél. (038) 24 59 59**

ANB **CONSTRUIT À FORFAIT**

VILLAS
CLÉS EN MAIN

15 types adaptables à vos besoins
conception moderne et soignée en 4-5 mois

Demandez notre documentation gratuitement et sans engagement.

ANB SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES
52, AV. CASINO 1820 MONTREUX (021) 62 49 31

Nom : Prénom :
Rue :
No postal : Lieu : FAN

Luttez contre l'inflation qui ronge toujours plus vos économies

Si vous disposez d'un capital de Fr. 38.500.—, vous pouvez déjà devenir propriétaire d'un magnifique logement de 3½ pièces, d'une surface de 80,20 m2 et balcon de 6,60 m2, en payant à peine 10 % de charges en plus d'un loyer normal pour un appartement correspondant.

Exemple :
Achat Fr. 129.000.—. Fonds propres Fr. 38.500.—. charges mensuelles Fr. 805.50 (intérêts, chauffage, conciergerie, assurances, etc) Garage en sus.

Au bout de 25 ans, l'appartement vous appartient

RÉSIDENCE CERISIERS 10, 2023 Gorgier

Visite d'un logement-pilote tous les jours sur demande, samedi compris.

Documentation détaillée :

comina mobile sa

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION
Tél. (038) 55 27 28 Bureau technique
2024 Saint-Aubin (NE)
Rue de la Gare 18

Fiduciaire
Antonietti et Böhringer
Rue du Château 13
2000 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 24 25 25

ou

Fiduciaire Bruno Muller
Temple-Neuf 4
2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 83 83

Situation splendide.
Hypothèques à disposition
Isolation phonique et acoustique soignée.

A vendre au Val-de-Ruz

bâtiments locatifs neufs

6 appartements de 4 pièces
3 appartements de 2 pièces
8 garages.
Pour tous renseignements, s'adresser à :

Fiduciaire HORDES S.A.
PIERRE DESAULES
Economiste
Fausses-Brayes 19 ✆ 038 24 18 22
NEUCHATEL

Particulier cherche à acheter à Neuchâtel, ou dans la région toute proche, un petit

immeuble locatif

bien situé.

Faire offres sous chiffres AB 3156 au bureau du journal.

IMOCOM
Terreaux 9 - NEUCHATEL
✆ 25 48 33.

A VENDRE

TRAVERS CAFÉ DU JURA

avec appartement de 5 chambres.
Bon établissement de village.
Chiffre d'affaires actuel 120.000 fr., pouvant facilement être augmenté. Reprise agencement et marchandises : 32.000 fr., long bail. Loyer du tout 800 fr.

NEUCHATEL, ruelle Vaucher

VILLA LOCATIVE

de 3 appartements spacieux de 5 chambres, avec tout confort, et 4 garages, 74.000 fr.

A louer,
dès le 1er décembre 1974, NEUCHATEL, Grand-Rue 3, 3me étage,

APPARTEMENT

de 3 chambres avec dépendances.
Loyer : Fr. 350.—
dès le 1er février 1975, NEUCHATEL, Monruz 23,

appartement meublé

de 3 chambres avec tout confort.
Loyer : Fr. 550.— charges comprises.

LE PRÊT A VIVRE TRIAL

● **Une idée nouvelle pour la construction**

● Une base modulaire aux vastes possibilités (magasins, maisons familiales, bureaux, motels, restaurants)
● Un prix très économique grâce à l'industrialisation
● Un coût de construction ferme et garanti
● Formule « do it yourself » à disposition

Documentation, projets, devis à TRIAL, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 16 34.

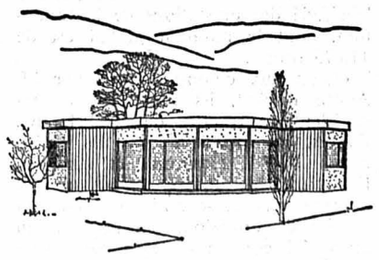

A CARREFOUR
ESSENCE SUPER 98/100 OCTANES
-.90 LE LITRE

Carrefour Brüggmoos-Bienne

4310

N'achetez pas d'installation Hi-Fi

avant d'avoir essayé

harman/kardon

Le récepteur qui s'accommode le plus vite et le plus exactement des fréquences de 20 Hz à 20 000 Hz.

hug

Hug Musique SA
vis-à-vis de la Poste, Neuchâtel
tél. 038 25 72 12

BEW

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Tectyl VALVOLINE protège votre voiture de la rouille pour longtemps.

Faite confiance au spécialiste
CARROSSERIE
P. Schoelly
Hauterive.
Tél. (038) 25 93 33.

De l'or en brique pour peu d'argent

BONJOUR!

JUS D'ORANGES 100% PUR

NOUVEL EMBALLAGE
3 mois de fraîcheur garantie hors frigo!

UNION LAITIERE VAUDOISE

Secours suisse d'hiver

Combien de familles doivent encore s'accommoder de ce qu'on appelle un minimum vital ! Ceux qui savent ce que cela signifie soutiennent le

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse.
Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

Locaux utilitaires
Constructions en tous genres, neuves et d'occasion ! démontables, transportables, prix très avantageux ! Demandez sans engagement une offre détaillée !
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13
uninorm

UN PRIX CITÉ

ELLE EST GRACIEUSE ET TRÈS PRATIQUE
CETTE ROBE CHEMISIER

pour dame, en polyester à impression mode, tailles 38 à 46, elle ne vous coûte que

69.-

cop

La Cité

CHOISI PAR armourins

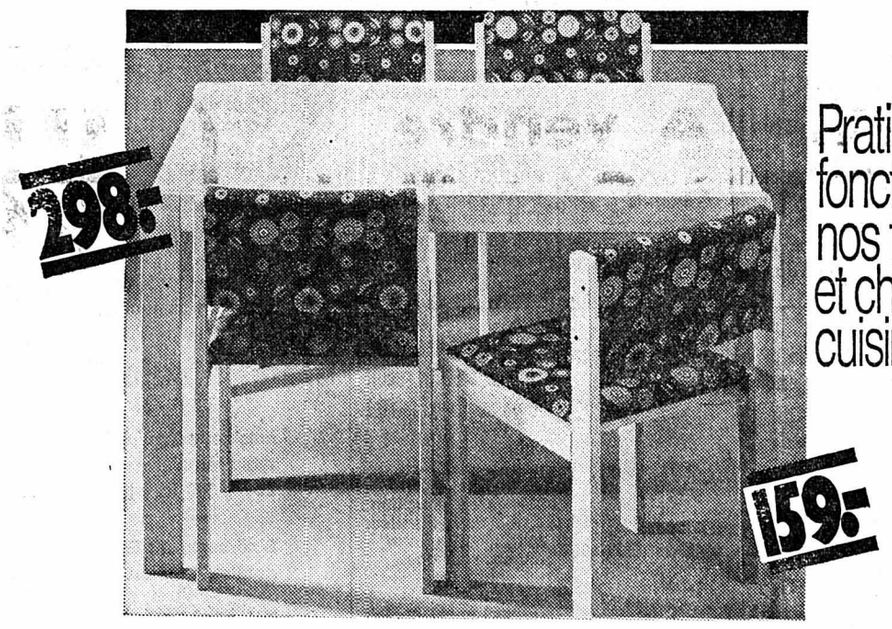

Pratiques et fonctionnelles, nos tables et chaises de cuisine!

Dans le trend, la table en hêtre clair combiné synthétique blanc, avec rallonge. Une vraie table de salle à manger pour le coin cuisine: 298.—. La chaise assortie, siège et dossier tissu: 159.—

Nouveau système pour cette table pliante.
Très pratique pour gagner de la place. Dim. normales 50×70 cm. Dépliée 70×100 cm.
Plateau synthétique, monture chromée: 169.—

Table à rallonge et 1 tiroir, plateau en résine synthétique, blanc, orme, gris, monture chromée. 60×100 cm: 179.—, 60×90 cm: 159.—

Table sur 2 pieds (pour banc d'angle), plateau en résine synthétique, monture chromée. En blanc, 70×100 cm: 179.—

Table toute simple, avec tiroir. Plateau en résine synthétique blanc ou gris, monture chromée. 60×90 cm: 119.—, 64×100 cm: 129.—, 70×110 cm: 149.—

Table ronde, plateau en résine synthétique blanche, monture chromée. Diam. 110 cm, hauteur 74 cm: 249.—

Tabouret assorti, siège 29×29 cm: 16.90

Chaise en résine synthétique grise, monture chromée. Haut. du siège 47 cm: 36.90

Chaise coquille synthétique et monture chromée. Très confortable, lavable, blanc ou orange: 49.50

Chaise avec siège et dossier rembourrés, simili cuir, monture chromée. En noir ou orange. Haut. 80 cm: 32.90

Tabouret assorti: 15.90

410

IMMEUBLES

A vendre à Fenin
APPARTEMENTS

4 pièces à partir de : Fr. 125.000.—
Garages Fr. 14.000.—

Nous vous offrons de magnifiques appartements bénéficiant d'un cadre de verdure et d'un maximum de tranquillité, ceci à moins de dix minutes du centre de Neuchâtel.

L'agencement très soigné comprend :
machine à laver la vaisselle, cuisinière électrique 4 plaques, grand frigorifique, tapis tendus dans toutes les pièces.
Financement hypothécaire 80 %.

VISITE SUR RENDEZ-VOUS

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Trésor 9, Neuchâtel - Tél. (038) 24 59 59

A VENDRE
éventuellement à louer
ravissante propriété
au bord du lac de Neuchâtel.
Terrain arborisé environ 1500 m2.
Situation tranquille, accès facile, environnement agréable.
3 chambres, 1 grande salle de séjour, 1 cuisine, salle de bains, dépendances.
Habitable toute l'année.
Pour visiter et traiter s'adresser sous chiffres 87-263 aux Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

YVERDON
Villa en construction, cuisine agencée, grand séjour, 4 chambres, bains. Chauffage au mazout. Garage. Jardin.
Fr. 320.000.—

YVERDON
Villa 6 ½ pièces, confort, salle de bains et salle de douches. Terrasse couverte. Grand garage. Jardin.
Fr. 345.000.—.

YVONAND
Villa à construire. Plans à disposition : séjour env. 43 m2, cuisine, 4 chambres, bains, confort. Grand garage.
Fr. 360.000.—.

FROIDEVILLE
(10 km de Lausanne)
Villa ayant du cachet. Cuisine agencée, grand séjour, cheminée. 6 chambres, 2 salles de bains. Confort ; 2 garages. Jardin à aménager.
Fr. 610.000.—.

SAINTE-CROIX
Belle villa dans parc boisé de 3525 m2. Cuisine agencée, 8 chambres, salle de bains et salle de douches.
Fr. 325.000.—.

DONNELOYE
(10 km d'Yverdon)
Maison de campagne. Cuisine, 4 pièces, bains. Possibilité d'agrandissement dans l'ancienne grange. Jardin.
Fr. 130.000.—.

SAINTE-CROIX
Groupe de 6 garages sur parcelle de 914 m2. Très bon accès.
Fr. 50.000.—.

SAINTE-CROIX
Bâtiment industriel de 285 m2 sur un niveau. Construction récente.
Fr. 250.000.—.

SAINTE-CROIX
Maison locative de 3 appartements avec bains. Mi-confort. 2 garages. Jardin.
Fr. 165.000.—.
Petit locatif 4 appartements avec bains. Mi-confort. Grand jardin d'environ 1500 m2.
Fr. 220.000.—.

CORCELETTES
Chalet de week-end, cuisine, 2 chambres dont une avec cheminée de salon ; W.-C. terrasse couverte.
Fr. 80.000.—.

JURA VAUDOIS
dans station touristique, HOTEL entièrement aménagé et équipé. Confort.
Fr. 850.000.—.

GRANDEVENT
Ferme mitoyenne 5 pièces, vue. Rural avec 2 poses de terrain attenant ou avec prés-bois d'environ 43.000 m2.
Fr. 300.000.—.

FERME ISOLÉE
avec 17.000 m2 de terrain. Cuisine, bains, 5 chambres. Rural + 2 annexes (atelier-dépôt).
Fr. 270.000.—.

Piguet & Cie
Service Immobilier, 1401 YVERDON.
Tél. (024) 23 12 61 - Interne 48.

CONCISE (VD)
Vente aux enchères publiques

Le vendredi 29 novembre 1974, dès 16 h 30, au café de l'Union, à Concise, les héritiers de M. Rolf BANNWART exposeront en vente aux enchères publiques, sous autorité de justice, le

BATIMENT D'HABITATION

ainsi que le

TERRAIN

dont ils sont propriétaires à Concise.

Le bâtiment, en bon état d'entretien, comprend 2 appartements de 3 pièces, sans confort, et un garage, dans le quartier de la Rive, au bas du village de Concise. Il est libre immédiatement.

Le terrain, de 1888 m², se trouve à la sortie du village de Concise, en direction de Provence, à gauche de la route cantonale.

Pour tous renseignements, et pour obtenir les conditions de mise, prière de s'adresser à l'étude des notaires Robert Mermoud et Pierre Gasser, 1422 Grandson, tél. (024) 24 11 91.

Pour visiter, s'adresser à Mme Marie-Louise Dyens, 1426 Concise, tél. (024) 73 15 71.

A vendre, à l'ouest de Neuchâtel,

TERRAIN

de 6200 m2, en zone de construction haute. Nécessaire pour traiter : Fr. 500.000.— Pas sérieux s'abstenir.

Faire offres sous chiffres IL 3190 au bureau du journal.

On cherche à acheter à Neuchâtel ou aux environs,

VILLA

si possible avec vue.

Faire offres sous chiffres GJ 3188 au bureau du journal.

CRANS-SUR-SIERRE A VENDRE
appartement et studios
à partir de Fr. 55.000.— Facilités de paiement.

SIERRE-AGENCE
3960 SIERRE
26, rte de Sion, tél. (027) 5 30 53.

A vendre parcelles de
TERRAIN avec mobilhomes
neufs, au choix, à Cheyres.

Caravanes Treyvaud, 1580 Avenches
Tél. (037) 75 14 49.

A vendre
YVERDON
Belle parcelle de 1119 m2, dans quartier de villas
Fr. 88.— le m2.

Vullierens-sur-Morges
Grande parcelle de 2648 m2., pour 2 villas. Divisible sur demande. Vue étendue.
Fr. 55.— le m2.

YVERDON
Immeuble locatif de 16 appartements dont 8 fois 2 ½ pièces et 8 fois 3 ½ pièces, confort. 2 garages.

Vente en société ou immeuble seul selon convenance.

Banque PIGUET & CIE, Service Immobilier, 1401 Yverdon.
Tél. (024) 23 12 61, Interne 48.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

A LOUER

A louer, pour le 25 novembre 1974, à la rue des Saars 83, à Neuchâtel,
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Prix de location mensuelle :
Fr. 460.—, charges comprises.
Pour visiter : M. Kunz, concierge, tél. (038) 24 41 73
et pour le 25 décembre 1974, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Prix de location mensuelle :
Fr. 544.—, charges comprises.
Pour visiter : M. Bettex, concierge, tél. (038) 24 32 73.

TRANSPLAN AG
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Telefon 031 23 57 65

Donnez joyeusement et vous récolterez la joie.

Secours suisse d'hiver

CHEVREUSE À BOUDRY

VOUS OFFRE À LOUER

2 PIÈCES ½ dès **425.—**
3 PIÈCES ½ dès **495.—**
4 PIÈCES ½ dès **635.—**
5 PIÈCES ½ dès **815.—**

GRANDES surfaces, ensoleillement maximum, grands balcons halls spacieux, cuisines superbement agencées, solarium à disposition des locataires.

de magnifiques appartements à des prix exceptionnels vu la qualité de la construction et son INSONORISATION **IDÉALE**

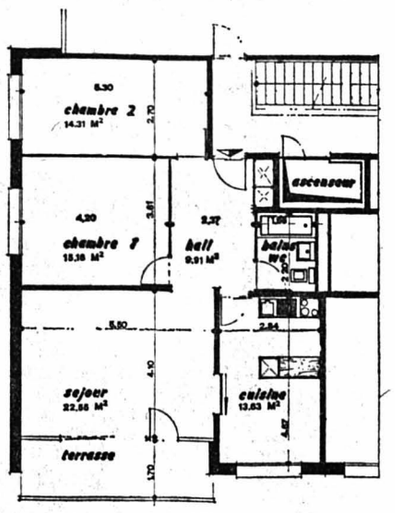

S'adresser à la
Fiduciaire Seiler & Mayor
Neuchâtel. Tél. 24 59 59

A louer, immédiatement ou pour date à convenir :

CORNAUX, rue du Vignoble,
studio non meublé, cuisine équipée, service de conciergerie ;

DOMBRESSON, allée des Peupliers,
appartement de 4 pièces, cuisine équipée à couple désirant assumer un service partiel de conciergerie ;

CORTAILLOD, rue des Draizes,
appartement de 2 pièces non meublé ;

BEVAIX, rue Monchevaux,
studios non meublés, cuisine équipée, ascenseur, service de conciergerie ;

COUVET, rue du Quarre,
appartement de 3 pièces, cuisine équipée, tout confort, service de conciergerie ;

NEUCHATEL, chemin de Trois-Portes,
emplacements dans garage collectif chauffé.

S'adresser à : Gérance des immeubles de l'Etat rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, interne 454.

En bordure de forêt, avec vue étendue, à louer à
HAUTERIVE
pour décembre ou date à convenir

splendide appartement
de 4 pièces

grand confort. Cheminée de salon et machine à laver la vaisselle. Situation très tranquille en dehors de la circulation, à proximité des transports publics.
Loyer 770 fr. par mois, plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

A louer tout de suite, à Marin, situation tranquille,

grand studio (36 m2)

cuisinette équipée, salle de bains, tapis tendus.
Loyer 345 fr., plus charges.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel.

Tél. 25 12 55.

YVERDON

A louer rue du Valentin 130-136

appartements

3 ½ pièces dès Fr. 520.— + charges, tout confort. Situation tranquille et ensoleillée. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Pour visiter :

PIGUET & CIE
Service des gérances
Plaine 18
1400 YVERDON
Tél. (024) 23 12 61.

A louer à Boudry, libre immédiatement,

STUDIO

Location mensuelle : Fr. 310.—

Fiduciaire Seiler & Mayor
Trésor 9. Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

A louer à **Colombier,** pour le 24 décembre 1974,

APPARTEMENT de 3 pièces

à quelques minutes de l'arrêt du tramway. Situation tranquille.
Loyer mensuel, charges non comprises, 486 fr.

S'adresser à

Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

A louer, pour le 25 décembre 1974, ou pour date à convenir au chemin de la Perrière 11, Neuchâtel,

appartement de 1 ½ pièce

Prix de location mensuelle :
Fr. 376.— charges comprises.
Pour visiter : G. Natter, concierge, tél. (038) 31 53 85.

TRANSPLAN AG
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Telefon 031 23 57 65

A louer à **Hauterive,** chemin de la Marnière
GARAGES
à l'année ou pour la période de l'hiver seulement.
Loyer mensuel 65 fr.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 37 91.

A louer à Neuchâtel Fausses-Brayes 11,
studio
non meublé, dès le 24 décembre 1974
Loye rmensuel, y compris charges :
Fr. 347.—.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Neuchâtel, Suchiez 1b,
STUDIO
non meublé, dès le 24 décembre 1974.
Loyer mensuel, charges comprises, 262 fr.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A LOUER CENTRE VILLE
tout de suite,
stuido mi-confort
280 fr.

S'adresser à : Etude A. et Ph. de Reynier, Coq-d'Inde 24, Neuchâtel.
Tél. 25 12 18.

Baux à loyer
en vente au bureau du journal

A louer, à Cressier (à 10 minutes de Neuchâtel dans zone de verdure), pour fin 1974, ou date à convenir, des

appartements

tout confort, cuisine agencée, lave-vaisselle, tapis, balcon, garage, antenne collective (Dôle, Bantiger, Tessin, France II), etc.

2 ½ PIÈCES :
Fr. 430.— + charges : Fr. 70.—
3 ½ PIÈCES :
Fr. 550.— + charges : Fr. 80.—
4 ½ PIÈCES :
Fr. 650.— + charges : Fr. 90.—

Pour tous renseignements ou toute visite, veuillez vous adresser à U. Schmutz, Fleurier.
Tél. 61 33 33, demander M. Bossy.

A louer tout de suite, à la rue des Draizes,
appartement meublé de 2 pièces
tout confort.
Loyer charges comprises :
Fr. 460.—
S'adresser à : Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

Immédiatement ou pour date à convenir, magnifique appartement de

4 pièces

dont un grand séjour, balcon-loggia, cuisine avec armoire frigorifique, cuisinière, lave-vaisselle. Vue splendide.
Loyer mensuel : Fr. 650.— plus charges et garage.
S'adresser à J.-F. Merlotti & Cie, Neuchâtel, tél. (038) 24 79 24.

Tout de suite ou à convenir, à louer
chambre et cuisinette
modestes, meublées en rez inférieur, chauffage et eau chaude compris.
Loyer mensuel 160 fr.
Faire offres sous chiffres FI 3187 au bureau du journal.

SAINT-AUBIN (NE)
« Le Grand Verger »

APPARTEMENTS À LOUER :
2, 3 et 4 pièces
ainsi que garages

SITUATION : dans le coteau surplombant la gare CFF, vue étendue et bon ensoleillement.

CONSTRUCTION : soignée, insonorisation parfaite, pièces de bonnes dimensions.

AMÉNAGEMENTS : cuisines modernes complètement équipées, balcons.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : dès le 1er octobre 1974.

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION : **Fiduciaire Antonietti & Böhringer**
Service des gérances
13, rue du Château, Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25.

Nous cherchons, pour entretenir 2 petits locatifs neufs de 8 logements chacun, situés à Peseux,

CONCIERGE

consciencieux, disponible dès le 24 février ou le 24 mars 1975.
Magnifique appartement de 3 ou 4 pièces à disposition.
Téléphoner au (038) 31 47 17.

A louer à Neuchâtel, centre ville,

LOCAUX COMMERCIAUX

40 à 60 m2 au gré du preneur. Conviendrait pour bureaux ou atelier.

Faire offres sous chiffres HK 3189 au bureau du journal.

A louer à dame ou jeune fille, dans maison d'ordre,

beau studio

non meublé, à 10 minutes du centre ville. Libre tout de suite.
Faire offres sous chiffres 28-900289 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel, avec numéro de téléphone, références, profession, etc.

A louer
vieille ville du Landeron
dans immeuble de style rustique transformé, avec tout le confort,

1 STUDIO Fr. 245.— + charges entièrement équipé, avec cuisinette et salle de bains (libre tout de suite) ;

1 CHAMBRE Fr. 110.— + charges indépendante, avec bains et W.-C.;

1 APPARTEMENT Fr. 415.— + charges comprenant 2 belles chambres à coucher, 1 grand séjour, 1 cuisine équipée et 1 salle de bains.
Visite et renseignements :

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

Dem. à louer

Je cherche à louer, avec possibilité d'achat,
maison familiale 5 pièces
Intermédiaire s'abstenir.

Adresser offres écrites à EH 3186 au bureau du journal.

Urgent.
appartement
de 1-2 pièces

Neuchâtel ou environs.
Tél. (052) 37 10 11.

CHAMBRES

Chambre indépendante
S'adresser à : Cretigny & Cie, faubourg du Lac 43, 2000 Neuchâtel.
Tél. 25 69 21.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer du 6 au 20 janvier à
VERBIER chalet
(7 lits), très bien situé.
Fr. 600.—.
Tél. 25 23 12, heures des repas.

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

LE LOCLE

Zenith Time confirme : 138 travailleurs licenciés

Hier toute la journée, les négociations se sont poursuivies entre les secrétaires syndicaux de la F.T.M.H. et la direction de la maison Zenith Time, dans les locaux de cette dernière. Selon les représentants syndicaux, la direction de l'entreprise a fait preuve de beaucoup de compréhension. Les tractations ont essentiellement porté sur la liste des personnes licenciées. Elles sont 138 dont 50 frontaliers français. Parmi elles, il n'y aurait pratiquement aucun membre des syndicats. L'échéance de licenciement tombera, en principe, à fin janvier 1975.

TOUTE LA NUIT

Sur des propositions de la F.T.M.H., la direction de Zenith Time va travailler toute la nuit afin de modifier quelque peu la liste des personnes congédiées afin qu'elle puisse être soumise aujourd'hui aux représentants syndicaux. La maison Mondia, de La Chaux-de-Fonds, en revanche, risque bien de fermer totalement ses portes. Toutefois, cette décision n'a pas encore été confirmée par la direction de Zenith Time.

D'autre part, la section locloise du parti socialiste a publié hier un communiqué dans lequel elle déplore que la direction de l'entreprise n'ait pas tenu au courant les syndicats de ses difficultés et n'ait pas discuté avec eux, et en temps opportun, des possibilités de reclassement des travailleurs licenciés. Elle constate aussi que, une fois de plus, ce sont les travailleurs qui sont les victimes de la conjoncture ; elle souhaite que ces difficultés soient passagères ; apporter son soutien total à l'attitude ferme de la F.T.M.H. pour la défense des intérêts des travailleurs, et enfin invite ses élus à multiplier leurs efforts pour sauvegarder les intérêts de la ville et de sa population.

E. O.-G.

Au tribunal de police

Quelques grammes de haschisch...

De notre correspondant :

Deux Zuricois, R. T. et sa femme D., âgés respectivement de 26 et de 32 ans, ont été récemment appréhendés à la douane frontière du Cerneux-Péquignot, venant de France. Le douanier a découvert qu'ils étaient en possession de quatre à cinq grammes de haschisch que le mari avait dans sa poche. Absent à l'audience, il était représenté par un mandataire qui a invoqué que les époux T. avaient reçu cette drogue en France et entendaient faire une expérience. Ceux qui l'ont fournie, dit le mandataire, courent toujours. Il demande au juge de tenir compte des nouvelles ordonnances sur les stupéfiants. Le juge condamne R. T. à 20 jours d'emprisonnement et D. T. à 7 jours. Le tribunal leur accorde un sursis de deux ans. Les frais sont à la charge des inculpés, soit au total 100 francs.

UN BIEN MAUVAIS PAYEUR

G. A., est prévenu de n'avoir pas payé sa taxe militaire pour l'année 1973, d'un montant de 89 fr. 95. Il avait déjà été condamné le 14 février 1974 pour avoir envoyé « balader » l'Office des poursuites qui lui demandait de lui indiquer les biens qui lui appartenaient, créances et paiement de 20 fr., de frais. Le tribunal lui a accordé un sursis d'un an. Il a été révoqué hier. Ainsi, par défaut, G. R. est condamné à 10 jours d'arrêts fermes auxquels s'ajoutent les 7 autres jours provenant de la révocation du sursis. Les 20 fr., de frais sont à sa charge.

Le génie de Claudel au Casino-théâtre

Après « Savez-vous planter les choux ? » de Marcel Achard, c'est une représentation d'un tout autre genre qui figurait à l'affiche du deuxième spectacle de la saison des Amis du théâtre. Mardi soir, au Casino, de nombreux bancs sont, cependant, restés vides car l'œuvre de Claudel est parfois ardue et ne s'adresse qu'à un public averti. C'est dommage car « L'annonce faite à Marie » a été interprétée, avec brio, par les artistes d'Inter-Europe spectacles. Durant plus de trois heures, ils ont su faire partager, aux spectateurs, la sensibilité et la foi profonde de Claudel.

UNE PIÈCE QUI SE VIT

« L'annonce faite à Marie », c'est la célébration d'un miracle, haussé au niveau d'une action tout simplement humaine ; c'est l'accomplissement du merveilleux, parmi des âmes semblables aux nôtres. Si Claudel a situé sa pièce au Moyen âge, c'est notamment pour rendre plus évident les rapports tranquilles et familiers de l'homme avec Dieu, à cette époque où le quotidien semble côtoyer le merveilleux, au sein du christianisme. Il est difficile d'en dire davantage car la pièce de Claudel ne se raconte pas : elle se vit.

Les six acteurs ont fait mieux que jouer leur rôle ; ils ont ajouté à leur jeu une certaine qualité d'âme qu'on voit rarement sur une scène. Deux d'entre eux méritent une mention particulière : Claude Beautheac, qui s'est parfaitement mis dans la peau du vieux, Anne Vercors et Françoise Mojeret, qui avait la lourde charge de retransmettre les accents bouleversants et pathétiques de la lépreuse Violaine. Le jeu des artistes d'Inter-Europe spectacles a été d'autant plus nuancé que la mise en scène de Rodolf Deshayes autorisait chacun à donner libre cours à son imagination. De plus, la sobriété des décors et des costumes contribuait à la mise en valeur du texte.

R. Cy

LA CHAUX-DE-FONDS

A la Galerie ADC : les « graphiques » de Georges Froidevaux, ces inconnus !

Tandis qu'au Musée des beaux-arts, les sculptures d'Hubert Queloz enchantent le regard, c'est, également, à un artiste chaux-de-fonnier, prématurément disparu, qu'a pensé le service d'information et de coordination culturelle du Jura neuchâtelois, qui a organisé, à la galerie ADC une exposition Georges Froidevaux.

Une manifestation, à vrai dire, inattendue, puisqu'elle n'est nullement consacrée aux toiles élaborées et parfaitement achevées, telles que le peintre les exposait, mais une partie de son œuvre, totalement inconnue jusqu'ici, et particulièement attachante. Il s'est, en effet, révélé que l'atelier de Georges Froidevaux, déserté depuis 1968, date de la mort de l'artiste, foisonnait de réelles merveilles qui, scrupuleusement inventoriées et sélectionnées, donneraient matière à une très bonne exposition.

Voilà qui est fait. La galerie ADC présente donc, depuis samedi dernier, quantité de dessins au crayon, à la plume, des gouaches, aquarelles, esquisses, des projets de tapisseries et de vitraux, des études passionnantes et passionnées, révélant, du même coup, la face cachée du travail de Georges Froidevaux, artiste laborieux avide de son métier et de toutes les techniques qu'il offrait.

La maturité de ces études, que le peintre ne destinait en aucun cas à des expositions, est surprenante. Lignes-force, autour desquelles, se greffent des éléments harmonieusement liés traits fermés et souples croquis d'une sobriété rayonnante, autant dans la forme que dans la couleur.

Une partie des œuvres présentes datent de la toute première heure : c'était en 1939 (la crise, souvenez-vous) et Georges Froidevaux, qui conciliait, avec persévérance son travail d'ouvrier d'usine, à plein temps, et ses activités artistiques, avait obtenu, de la ville, une bourse bien mince, juste de quoi parcourir les musées et les ateliers de Paris, durant deux mois et sans faire de folies. Le temps d'étancher, un peu, cette immense soif de voir et de savoir ! Séjour qu'il eut l'occasion de répéter, plus tard, après l'obtention de trois bourses fédérales.

Le sens aigu de la composition qu'avait Georges Froidevaux, le porta, tout naturellement, à s'intéresser à l'art du vitrail. Ceux de l'église de Boudry et de l'église du Sacré-Cœur, en ville, sont de lui. La tapisserie, aussi, le tentait. L'un des projets qu'il n'eut, malheureusement, pas le temps de mener à bien, a été réalisé ultérieurement, chez les lissiers d'Aubusson, et un autre encore par l'épouse de l'artiste. Les œuvres, que la galerie ADC propose, rappellent, intensément, la finesse du coloriste et la verve du graphiste que Georges Froidevaux n'a jamais cessé d'être, et n'a peut-être jamais autant été que dans le secret de son atelier, devant sa plus modeste étude, ou l'un de ces dessins tout simple, qui ne nous étaient pas destinés.

F. B.

Une découverte d'une partie de l'œuvre de Georges Froidevaux, totalement inconnue jusqu'ici (Avipress M. A. Robert)

Dépistage du diabète : un succès

La campagne pour le dépistage du diabète dans le canton a été un succès puisque plus de 15.000 analyses ont été exécutées en 15 jours dans les pharmacies.

Du 7 au 19 octobre, un grand nombre de personnes ont défilé dans ces établissements, porteuses d'un petit flacon. Quelque 17.000 flacons furent distribués et sur les 15.000 analyses faites, 325 cas positifs furent décelés. Toutes les personnes concernées par des résultats positifs furent invitées à consulter sans trop tarder leur médecin.

A noter que les régions semi-urbaines répondirent avec plus d'enthousiasme que les villes du canton. En effet, pour le seul Val-de-Travers, les pharmacies procédèrent à plus de 2.500 examens.

Pasteur zaïrois

A la demande du Conseil synodal, le pasteur zaïrois Simon Muludiki fera un stage pastoral de dix mois dans la paroisse Farel, à La Chaux-de-Fonds.

Le feu dans un appartement : les dégâts sont importants

De notre correspondant :

Les premiers secours de La Chaux-de-Fonds ont été alarmés, hier peu avant 14 heures. Sous les ordres du caporal Fasnacht, ils se rendirent aussitôt au Café des chasseurs, au numéro 99 de la rue du Temple-Allemand, où l'on avait signalé que de la fumée sortait des combles de l'immeuble.

Le feu fut découvert au 3me étage, dans le vestibule de l'appartement occupé par M. Salvatore Baggiano. Le locataire étant absent, il fallut forcer la porte pour pénétrer dans le logement. Le plancher, un montant de porte et une partie du plafond étaient en flammes, à proximité du chauffage à mazout. Une première attaque fut lancée au moyen d'un extincteur à poudre et d'un seau-pompe, avant que l'on installe les moyens lourds. Une dizaine d'hommes des groupes de renfort du bataillon de sapeurs-pompiers furent également alertés. Le major André Grisel, assisté du capitaine Guinand, dirigea l'intervention. Le sinistre fut rapidement circonscrit. Au grand soulagement de chacun, car le bâtiment étant ancien, on redoutait que le fe ne se propage à la toiture.

Les dégâts sont très importants puisque les combles et le 3me étage ont été fortement endommagés. Au 2me étage, on signale encore des dégâts dus aux infiltrations d'eau. Les causes probables de ce sinistre : un fourneau à mazout surchauffé. La police cantonale et la sûreté ont ouvert une enquête.

Etat civil

NAISSANCES : Kaeser Anne-Sophie, fille de Bernard, médecin-assistant, et de Danielle-Françoise, née Udry ; Beuret Virgile-Marius-Eric, fils de Jean-Louis-Aurèle, employé de banque et de Ivelyne Magnarelle, née Quinche ; Giampa Véronique-Marlène, fille de Francesco, fraiseur et de Renée-Simone, née Biétry ; Wegmüller Christophe, fils de Erwin, machiniste et de Marguerite, née Fontana ; Fischer Frank, fils de Manfred, meunier et de Maryse-Catherine, née Hirschy ; Navarro Daniel-Alvino, fils d'Alvino, ouvrier et de Salud, née Pereira ;

« Stop » quitté prématurément

M. G.Z., de La Chaux-de-Fonds a quitté prématurément, hier, vers 11 h 55, le « Stop » de la rue de la Serre et, débouchant sur la rue de la Fusion, sa voiture est entrée en collision avec l'auto conduite par M. C.T., de La Chaux-de-Fonds qui circulait rue de la Fusion en direction nord. Dégâts.

Journée d'adieux pour la remise du drapeau du bataillon d'infanterie 8

Instant solennel par excellence, la remise du drapeau à Moutier fut empreinte hier d'un brin de nostalgie au bataillon d'infanterie 8. Au cours de la cérémonie, le major Francis Py prit en effet officiellement congé de son bataillon après trois ans de commandement.

Au cours de son message de circonstance, le major Py rappela les points essentiels de ce cours de répétition, notamment l'exercice de défense combiné dans le Jura vaudois et les engagements nocturne de cette dernière semaine. Au vu du travail accompli, le commandant se déclara pleinement satisfait de la prestation de chacun. Mais si l'heure était de dresser un bilan, c'était aussi le moment des adieux. Avant de prendre congé de ses hommes, le major Py remercia tous les soldats du bataillon qui ont achevé cette année leurs obligations militaires en élite. Quant à lui, il se dit persuadé de remettre une troupe de valeur au capitaine Perrin, ancien commandant de la compagnie renseignement 8, qui reprendra l'année prochaine les destinées du bataillon d'infanterie 8.

Porte-bannière du bataillon d'infanterie 8, l'adjudant sof. sup. présente pour la dernière fois le drapeau du bataillon au major Py. (Avipress RIH)

Aux sons d'« Au drapeau » interprété par la fanfare au grand complet, l'adjudant sof. sup. J.-H. Schulé présenta pour la dernière fois le drapeau au commandant de bataillon. C'était aussi pour lui le moment de passer la main après être resté durant dix ans au sein du régiment. A noter, que le quartier-maître Denis Gauthier quitte aussi le régiment après sept ans au bataillon 8. Le major Dubois, officier supérieur adjoint du régiment assista à la cérémonie.

Remise du drapeau également pour le bataillon de fusiliers 18, commandé par le major de Rougemont, à Sonvilier, et pour le bataillon de carabiniers 2 commandé par le major Jeanneret, aux Genevez. Demain marquera la fin de ce cours de répétition pour les trois bataillons, quant au bataillon de fusiliers 19, il reste en service encore pour deux semaines.

(RIH)

Informations horlogères

Sensible augmentation des exportations horlogères par rapport à l'année passée

La Chambre suisse de l'horlogerie communique qu'en octobre 1974, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 397,6 millions de francs, contre 329,9 millions en septembre 1974 et 338,1 millions en octobre 1973. Durant le mois en question, 8,6 millions de montres et mouvements valant 353,8 millions de francs ont été livrés à l'étranger, contre 7,1 millions de pièces représentant 287,8 millions de francs en septembre 1974 et 8,4 millions de pièces d'une valeur de 303,3 millions de francs en octobre 1973.

De janvier à octobre 1974, les exportations horlogères ont atteint le total de 3020,3 millions de francs. Elles ont ainsi augmenté de 472,6 millions de francs, soit de 18,5 % par rapport au niveau de l'année précédente. Quant aux ventes à l'étranger de montres et mouvements, elles ont porté sur 70,6 millions de pièces valant 2655,3 millions de francs. Le nombre de pièces s'est ainsi accru de 8,8 % par rapport aux résultats de la même période de 1973.

Du côté de la campagne

Petits échos de chez nous et d'ailleurs

Rédacteur pendant vingt-cinq ans de l'organe officiel de la société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture « Campagnes et coteaux », M. André Perrenoud vient de prendre congé de ses lecteurs. Son remplaçant est M. Laurent Lavanchy, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Cernier et de la section agronomique de l'Ecole polytechnique fédérale.

Avec un cheptel n'atteignant que le dixième du troupeau bovin mondial, les Etats-Unis produisent le quart du tonnage de viande du monde. Un autre quart est produit par les autres pays développés. Si les pays de l'est européen n'ont pas une production proportionnellement significative, ce n'est, certes pas, parce que les terres leur font défaut. On estime qu'ils disposent de 3,2 ha de pâturages par unité de gros bétail contre 0,6 ha seulement, en Europe occidentale. Leurs potentialités d'expansion de l'élevage restent énormes.

En 1973, l'effectif total des porcs, en Suisse, était de 2.136.000 têtes (1.514.000 en 1966) appartenant à 62.419 possesseurs (90.198). Les 2/3 de la production porcine sont, actuellement encore, dans les mains paysannes avec des effectifs de 20 à 500 porcs. Seuls, les 8 à 9 % de la production sont dans des mains industrielles.

Quant aux volailles, elles ont peu augmenté, passant de3.457.000 bêtes en 1966 à 3.517.000 en 1973. Le nombre des possesseurs a, par contre diminué, 133.097 en 1966 et 85.791 en 1973. Près du quart des effectifs se trouvent dans les exploitations ayant plus de 10.000 bêtes, mais leur nombre n'est pas important. Les poulets, enfin, ont passé de 1.529.000, en 1966, à 1.986.000, en 1973.

La forte régression de l'activité des pêcheries péruviennes fut à l'origine de la hausse brutale des prix des protéines sur le marché mondial. Cela contribua beaucoup à la hausse des prix des aliments du bétail. On estime que la production mondiale de farine de poisson va augmenter fortement. Elle pourrait atteindre 4,5 millions de tonnes, assurant une progression de 25 % par rapport à l'année dernière. Les prévisions, à long terme, portent sur une nouvelle progression de 20 %, en 1975, ce qui permettrait d'atteindre 5 millions de tonnes de farine de poisson.

Les agriculteurs et les propriétaires de jardins auront la possibilité de faire analyser leurs terres dans les nouveaux laboratoires de la station fédérale de recherches agronomiques de Changins. Les responsables du service de renseignement de la section sols vont vouer leurs soins, à l'avenir, à l'organisation de campagnes d'analyses de terres, dans le cadre des services cantonaux ou des organisations professionnelles.

Testées, depuis 1973, dans des cultures pilotes, deux variétés de colza sans acide érucique — l'une française, l'autre allemande — vont connaître, dès cette année, une intensification dans leur diffusion, auprès des producteurs de colza de Suisse. Si l'approvisionnement en semences se poursuit normalement, la conversion sera totale pour les semis de 1975.

A plus d'une reprise, des agriculteurs de bonne volonté ont suggéré que la culture du soja soit introduite dans notre pays, au Tessin notamment. Le soja est une légumineuse des régions tropicales qui a besoin de plus de chaleur que le blé pour germer et fleurir. Le résultat économique de cette culture serait faible.

J. de la H.

VAL-DE-RUZ

Précisions de la Société faîtière

A la suite de divers articles parus dans la presse ces dernières semaines concernant l'utilisation de la place de tirs des Pradières, la Société faîtière tient à préciser ce qui suit :

— au cours de ces 8 dernières années, la Confédération a respecté l'accord passé en 1966 avec la Faîtière ;

— en date du 30 octobre 1974, la Faîtière a eu confirmation par l'Etat que le département militaire fédéral respectera la promesse faite en 1966 de ne pas effectuer des tirs sur les domaines Gurtner et Vuille ;

— la Faîtière étant partisane d'une défense nationale, elle tient à continuer à entretenir de bonnes relations entre les autorités fédérales et cantonales dans un esprit de conciliation tout en restant vigilante et ferme sur l'application des modalités d'utilisation de la place des Pradières et des domaines Gurtner et Vuille.

SAVAGNIER

Le Chœur manque de « voix »

(sp) Le chœur mixte paroissial a repris son activité sous la direction de M. André Evard. Mais les chanteurs manquent dans les registres masculins. Les amateurs de musique des trois foyers y sont les bienvenus !

CASSETTES
éditions aux prix spéciaux de 1974
Bach, Mozart,
R. Strauss, Haydn etc.
Prospectus détaillé chez
le marchand spécialisé ou chez
Polydor SA, 8952 Schlieren
Bahnhofstrasse 6
Tél. 01/98 52 00
Dépt. 68

FAN-L'EXPRESS
Bureau des Montagnes
M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
Avenue Léopold-Robert 75
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 22 47 54
Case postale 473
Télex : 3 52 82
Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, Gold, (16 ans).
Eden : 20 h 30, Les Violons du bal, (16 ans, prolongations) ; 23 h 15, Raffinements érotiques pour couples avertis, (20 ans).
Plaza : 20 h 30, Le Financier, (16 ans).
Scala : 21 h, L'Exorciste, (18 ans, prolongations).
ABC : 20 h 30, Les Visiteurs, (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'Or : 21 h à 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Guye, 13, bis av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 111.
MANIFESTATION. — **Salle de Musique :** 20 h 15, l'orchestre de chambre de Cologne, direction Helmut Muller-Bruhl.

Le Locle

CINÉMAS :
Casino : 20 h 30, Les trois mousquetaires (12 ans).
Luxe : 20 h 30, Les doigts de la mort (16 ans). 23 h 15 : Perversité sexuelle des jeunes filles (20 ans).
EXPOSITIONS :
Musée des beaux-arts : Marianne Du Bois, peintre.
Château des monts : le musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Pharmacie de service : Mariotti, 38, Grand-Rue ; dès 21 h., tél. 117.
Parmanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale : Votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
DANSE : **Les Geneveys-sur-Coffrane :** Le Grenier, de 20 h à 2 h.

Bon nombre de femmes sont peu favorables à la pilule ou ne la supportent pas. C'est donc à l'homme de prendre ses dispositions.

Avec les préservatifs Prophyltex, hommes et femmes sont tout à fait à l'aise: une sécurité maximum, une hygiène totale, une sensation naturelle.

Prophyltex – maintenant en Suisse – exclusivement en pharmacies.

Bon pour un échantillon gratuit à envoyer à Jamoderm, 1000 Lausanne 4. Toute discrétion garantie.
Nom et adresse:

PROPHYLTEX

OFFRES D'EMPLOIS

Pour compléter l'équipe attachée à notre service ordinateur, nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir, une

PERFORATRICE-OPÉRATRICE

Notre offre s'adresse aussi bien à des candidates possédant déjà la formation requise, et désireuses de la mettre en pratique puis de l'étendre encore, qu'à celles qui souhaitent se lancer dans une profession à laquelle nous sommes prêts à les initier.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec

PRASA Pierre Rieben Actuaire S. A.

Experts en matière d'assurance et de prévoyance sociale, Chasselas 1, 2034 PESEUX.

Téléphone (038) 31 51 51, interne 24.

ENICAR

Swiss precision time all round the world

Monsieur,

VOUS êtes le jeune collaborateur que nous cherchons. Vous avez terminé votre apprentissage d'employé de bureau et avez quelques années de pratique. Vous êtes intéressé à travailler dans notre département ACHAT DE CADRANS en tant que collaborateur direct de notre chef. Vous parlez et écrivez le français et l'allemand.

NOUS sommes une entreprise dynamique et en pleine expansion. Nous vous offrons une situation intéressante, bien rétribuée avec tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Nous attendons vos offres de service ou votre téléphone à l'adresse suivante :
ENICAR S.A. Service du personnel INTERNE 283,

ENICAR SA MANUFACTURE D'HORLOGERIE 2543 LENGNAU TEL. 065 80041

ENICAR

Securitas

engage

des gardes professionnels

pour Neuchâtel :

— travail de nuit

— formation assurée par nos soins

— situation stable et bien rémunérée

— 13me salaire.

Ecrire ou téléphoner à Sécuritas S.A., rue de Prébarreau 8, 2004 Neuchâtel, tél. (038) 24 45 25.

Securitas

Entreprise de peinture Petermann, 2017 Boudry, cherche des

peintres en bâtiment

Entrée immédiate.
Tél. (038) 42 12 87, de 11 h 30 à 13 h 30.

HOTEL STERNEN, GAMPELEN.

Nous cherchons pour entrée immédiate jeune

serveuse

Bons gains, nourrie et logée.

Faire offres à Famille Schwander 3236 Gampelen. Tél. (032) 83 16 22.

Restaurant cherche

cuisinière ou dame

sachant bien cuire, ayant de l'initiative, désirant assumer la responsabilité d'un restaurant.

Faire offres sous chiffres 22-14.907-400 à Publicitas, 1401 Yverdon.

Bureau de la ville cherche une

secrétaire

connaissant si possible aussi la comptabilité. Entrée immédiate ou à convenir.
Ecrire sous chiffres à AD 3182 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

concierge

pour immeuble neuf de 24 logements, à Gorgier.
Appartement tout confort à disposition.

Faire offres à COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 27 27.

Serveuse

Jeune serveuse est cherchée pour entrée immédiate. Logée ou non. Gain intéressant.
Café-restaurant de « L'Union », Saint-Prex. Tél. (061) 76 10 70.

Nous cherchons pour entrée immédiate, pour notre boulangerie-pâtisserie bien achalandée, une

vendeuse

sympathique. Le magasin est fermé chaque mercredi après-midi et le dimanche toute la journée.
Prière de faire offres à : E. et F. Dähler, 3, route du Büttenberg, 2504 Bienne. Tél. (032) 41 59 72.

LE GRENIER

Les Geneveys-sur-Coffrane cherche

1 chef de cuisine
1 sommelier (ère)

Tél. (038) 57 13 55.

EXPOSITION SALONS

(700 salons en stock livrables pour les fêtes !)

modernes, classiques, rustiques, stylisés, par éléments, etc.

Venez choisir dans le plus grand centre de l'ameublement du canton de Neuchâtel

... et profitez de nos prix super-avantageux!

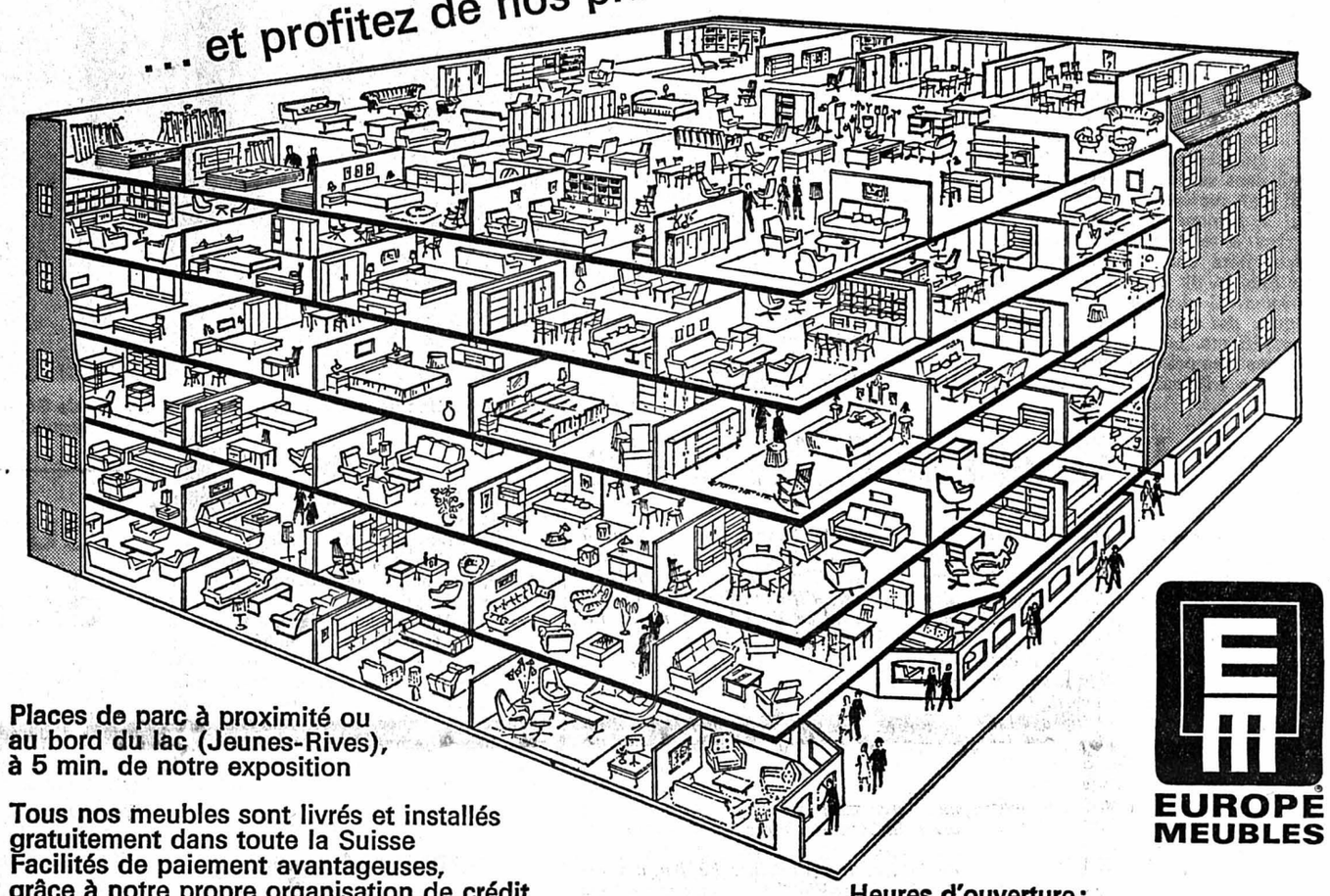

Places de parc à proximité ou au bord du lac (Jeunes-Rives), à 5 min. de notre exposition

Tous nos meubles sont livrés et installés gratuitement dans toute la Suisse
Facilités de paiement avantageuses, grâce à notre propre organisation de crédit
Reprise de vos anciens meubles aux meilleures conditions

EUROPE MEUBLES

Heures d'ouverture : de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30 samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.

meubles meyer neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Café-bar cherche

sommelière

pour le 2 décembre. Congé samedi et dimanche.

Tél. 25 08 98.

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, un jeune

ÉLECTRICIEN ou ÉLECTRICIEN-MÉCANICIEN

avec quelques années de pratique.

Nous offrons :

Bon salaire, place stable à responsabilité avec possibilités d'avancement, travail d'équipe dans une ambiance agréable.

Veuillez prendre contact avec le chef des Services techniques (ME) de Chocolats Camille Bloch S.A., 2608 Courtelary. Tél. No (039) 44 17 17, interne No 92.

Camille Bloch Schokolade mundet allen gut!
Camille Bloch chocolats pour la bonne bouche!
Camille Bloch chocolate a magic mouthful!
Camille Bloch cioccolata delizia la bocca!

Technicum cantonal - Saint-Imier
ECOLE D'ÉLECTRICITÉ

Par suite du développement de la section d'électricité, un nouveau poste de

maître d'atelier de radio-électricité

est mis au concours.

Profil désiré : Maîtrise de radio-électricien diplômé. Pratique variée de la radio-technique et de la télévision dans l'industrie ou l'artisanat. Aptitude à dispenser un enseignement pratique et théorique au niveau des connaissances professionnelles du praticien.

Charges : Le titulaire devra s'occuper de l'enseignement pratique de la radio-technique et de la télévision aux apprentis radio-électriciens de 4me année. Il se chargera en outre de l'enseignement théorique de la télévision à ces mêmes élèves.

Entrée en fonction : 1er avril 1975 ou date à convenir.

Le cahier des charges peut être demandé au secrétariat du Technicum cantonal, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 35 01.

Adresser les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie et de copies de certificats, jusqu'au 30 novembre 1974, à la Direction du Technicum cantonal, B.-Savoye 26, 2610 Saint-Imier.

Le directeur : M. P.-E. Muller.

L'HOPITAL DE ZONE DE PAYERNE

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

secrétaire de direction

Travail varié, indépendante, avec responsabilités.

Adresser offres détaillées, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à la Direction de l'hôpital de zone de Payerne, avenue de la Colline, 1530 Payerne.

LA NEUCHÂTELOISE NEUCHÂTEL SUISSE

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Nous désirons engager pour notre section Accidents-Responsabilité civile, un

collaborateur qualifié
(Sachbearbeiter)

maîtrisant parfaitement la langue allemande. Des connaissances d'assurance sont souhaitées mais pas indispensables.

Nous offrons un emploi stable, comportant des responsabilités dans l'exécution indépendante de travaux variés : surveillance du portefeuille, liquidation de la correspondance avec nos agences, rédaction de conditions particulières, etc.

Entrée en fonction au début de l'année prochaine ou à convenir.

Nous offrons des prestations sociales et d'engagement de premier ordre.

Les offres de service seront traitées confidentiellement par M. Rod, chef du personnel de

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales 16, rue du Bassin, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71, interne 208.

MIGROS toujours plus appréciée

...pour les cadeaux aussi

mio lectric
Perceuse-frappeuse à 4 vitesses
Avec poignée tournante VARIO. 400 watts, mandrin à couronne dentée 13 mm, commutation électrique et mécanique de la vitesse, 1200/2300/1000/1850 t/min. à vide. Disjoncteur. Entièrement isolée. Approuvée par l'ASE.

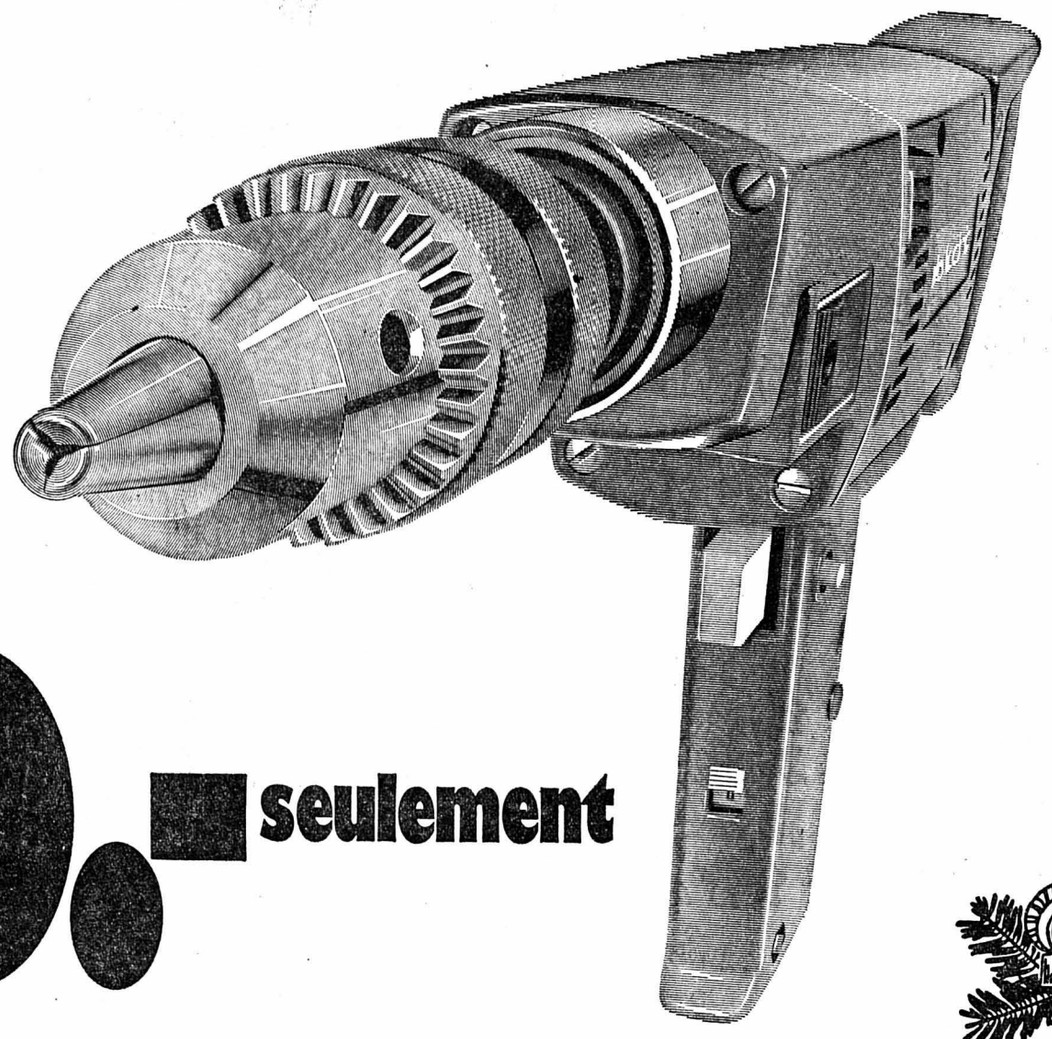

250.– seulement

mio lectric
Perceuse-frappeuse à 2 vitesses
400 watts, mandrin à couronne dentée 10 mm, commutation mécanique de la vitesse, 1200/2300 t/min. à vide. Disjoncteur. Entièrement isolée. Approuvée par l'ASE.

210.– seulement

mio lectric
Perceuse-frappeuse à 2 vitesses
400 watts, mandrin à couronne dentée 10 mm, commutation électrique de la vitesse, 1850/2300 t/min. à vide. Disjoncteur. Entièrement isolée. Approuvée par l'ASE.

175.– seulement

Dans notre assortiment, vous trouverez aussi des accessoires pratiques à monter sur les perceuses mio lectric, à des prix étonnants: scie circulaire, scie sauteuse, montant de perceuse, appareil de superfinition et meule.

mio lectric
Perceuse-frappeuse à 4 vitesses
Avec poignée tournante VARIO. 650 watts, mandrin à couronne dentée 13 mm, commutation mécanique et électrique de la vitesse, 900/2500/750/2100 t/min. à vide. Disjoncteur. Entièrement isolée. Approuvée par l'ASE.

330.– seulement

mio lectric
Perceuse à 2 vitesses
350 watts, mandrin à couronne dentée 10 mm, commutation électrique de la vitesse, 2200/2800 t/min. à vide. Disjoncteur. Entièrement isolée. Approuvée par l'ASE.

110.– seulement

MIGROS

Do it yourself

Avenue des Portes-Rouges

BLUNADVERTISING

c'est la fête à Romanel.

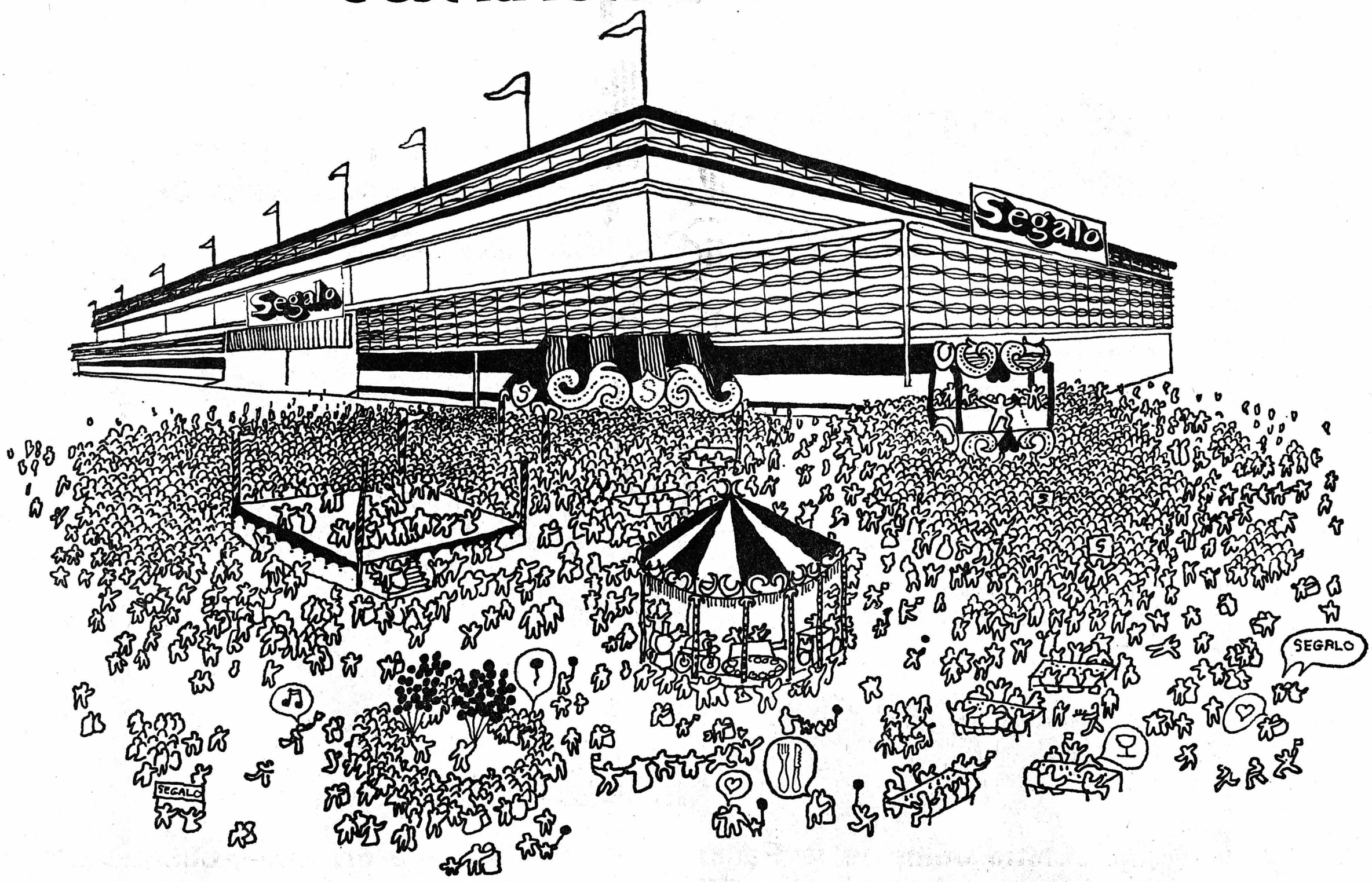

SEGALO
le géant romand du meuble, vous attend.

Demain samedi inauguration de la plus grande exposition romande de meubles.

Segalo

ROMANEL – LAUSANNE

Le programme complet des réjouissances.

Demain samedi

A tous les étages du Centre Romand du Meuble, des personnalités et artistes de talent seront là pour vous accueillir et pour vous divertir. Vous rencontrerez la sympathique **Colette Jean** de la Radio romande (vous la connaissez tous) et **Gil Aubert**, l'animateur qui s'y entend pour mettre de l'ambiance (attention: beaucoup de cadeaux avec les jeux de Gil Aubert!)... et aussi: **Alain Boullard**, homme-orchestre... **Jep Canel**, vedette de l'harmonica... le prestidigitateur **Jean Garance**...

Avis aux juniors: distribution de ballons, de petits drapeaux, d'auto-collants, de promenades à poney... Grand concours pour enfants, doté de livrets d'épargne de Fr. 1000.– à Fr. 100.–, des disques, des crayons de couleur...

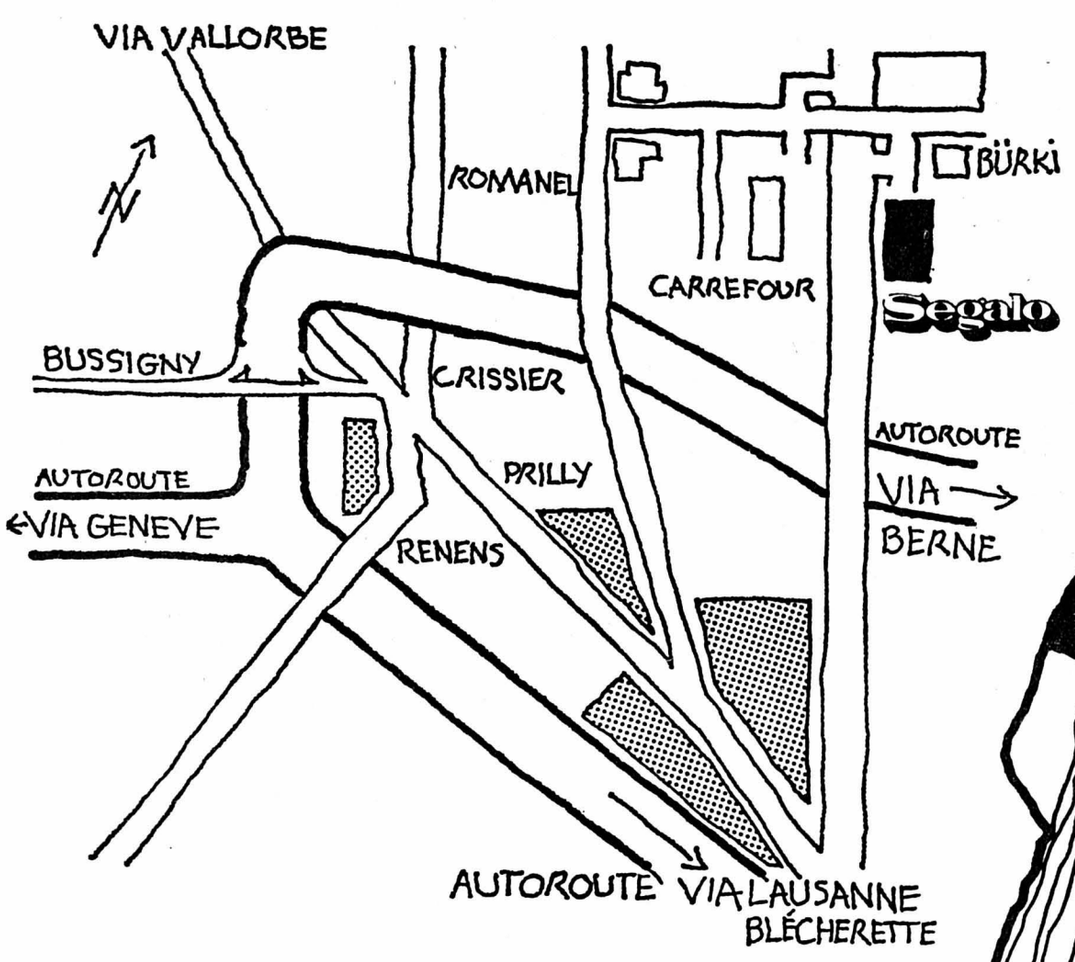

Demain, le Centre Romand du Meuble restera ouvert pour vous de 9 h. à 22 h. sans interruption.

Grande Tombola d'Inauguration

frs. 100.000.-

de prix offerts par le Géant Romand du Meuble à partager entre les gagnants, tirage et remise des prix le 4.1.75, Romanel

1er Prix: 1 FORD CAPRI II 1600 GT
3 pendules d'art, 3 vélomoteurs CILO, 1 paire de skis ROSSIGNOL, 1 vélo CILO, 150 montres suisses Paul BUHRE, 200 cartons de 6 bouteilles de vin.

Attention!

Tous les jours jusqu'au 31 déc., tirage au sort d'un **bon d'achat d'une valeur de Fr. 1000.–.** Demandez le bon de participation à une hôtesse Segalo.

BUNADVERTISING

Le point rouge de Zodiac, le couple Astrographic

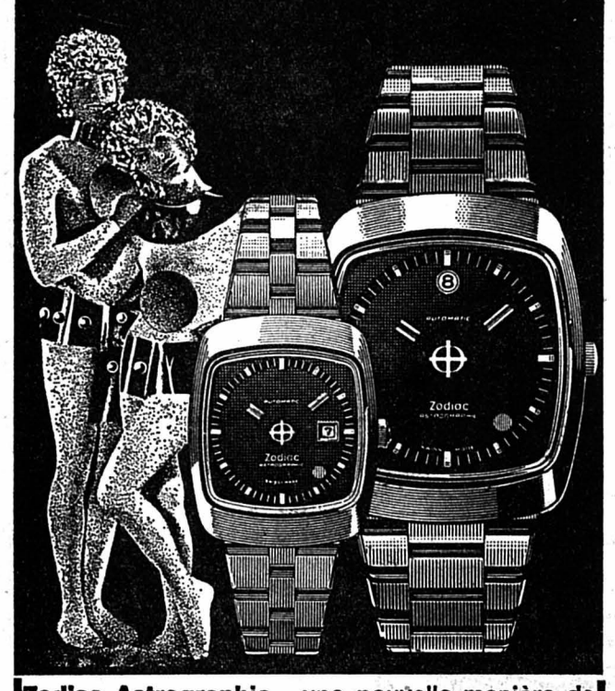

Zodiac Astrographic... une nouvelle manière de marquer l'heure. Plus gaie, plus plaisante et plus sûre. A la limite de la fiction, une vraie montre de précision (36000 alternances/heure en version homme). Automatique, calendrier.
Pour elle et pour lui: **Astrographic de Zodiac**

En vente à Neuchâtel :

A. Charlet, sous le Théâtre

Daniel Marthe, Grand-Rue 3-9, Seyon 18

Zodiac

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Black & Decker
Croqueuse de prix

mandrin de 10 mm, moteur 370 W

La perceuse-frappeuse la plus avantageuse avec dispositif de frappe incorporé et changement de vitesses mécanique. Avec un moteur puissant qui arrive au bout du béton le plus dur.

DNJ 74

Adaptable à tous les accessoires Black & Decker!

Offert en valisette pratique!

seulement **159.-**

12 Monate totale Garantie mois totale

H. BAILLOD S.A.
Bassin 4 - **Neuchâtel**
Tél. 25 43 21

HAEFLIGER & KAESER S.A.
ch. des Mulets 3, **Neuchâtel**
Tél. 21 11 21

PHILIPPE ROY
Grand-Rue 16, **Couvet**
Tél. 63 12 06

RENÉ-L. KUMMER
Temple 28, **Saint-Aubin**
Tél. 55 15 85

QUINCAILLERIE DE LA COTE
rue de Neuchâtel 12, **Peseux**
Tél. 31 12 43.

SPORTIFS DE TOUS AGES...

pour la balade comme pour la compétition, roulez CILO, la bicyclette qui vole de victoires en victoires!

G. Bischoff 3 fois vainqueur au Grand Prix des Nations (amateurs) 1971, 1972 et 1973

Très grand choix de bicyclettes sport: 3-5-10 vitesses, **et course:** 5 modèles dès Fr. 460.–

La garantie de la marque
Les services du spécialiste

NEUCHATEL : **R. Schenk, rue des Chavannes 7 et 15.**
SAINT-BLAISE : **J. Jaber, Grand-Rue 21.**
COLOMBIER : **R. Mayor, rue du Château 11 et 18.**
BUTTES : **P. Graber, tél. 61 13 93.**
LA NEUVEVILLE : **E. Fischer, rue du Collège 20.**

Cilo

Arrivage - Stop - Belles vestes agneau véritable - Stop - Cuir craquelé

STOCK USA
1er étage
Saars 44
Neuchâtel
Tél. 25 57 50

J'ai envie de...

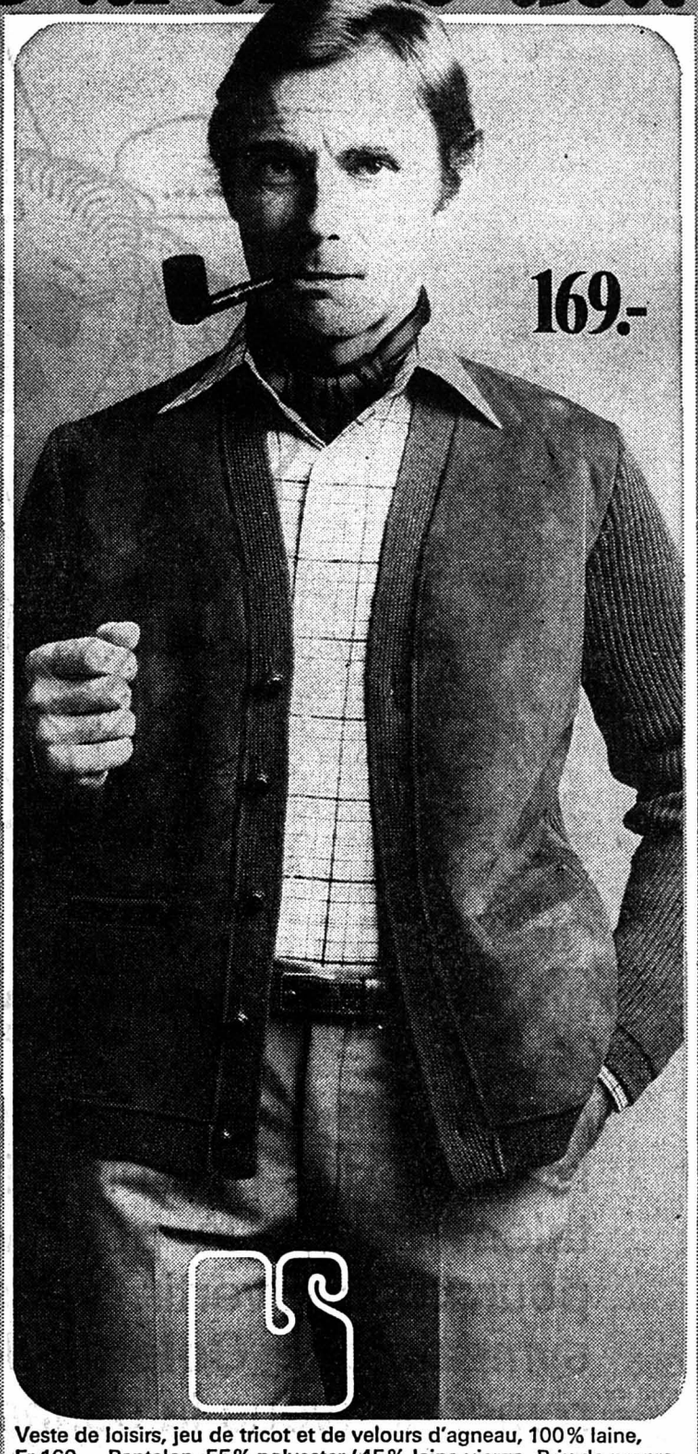

Veste de loisirs, jeu de tricot et de velours d'agneau, 100% laine, Fr.169.–. Pantalon, 55% polyester/45% laine vierge. Prix de propre fabrication: Fr.79.–.

SCHILD

Neuchâtel, 9, Saint-Honoré
Le samedi, ouverture NON STOP de 8 h 00 à 17 h 00

Cette année il y a encore plus de skis Rossignol... Pour chaque skieur. Et pour chaque budget.

La preuve: Voici un choix parmi nos modèles de haute gamme à des prix extrêmement compétitifs. Pour celui qui cherche le meilleur rapport qualité-prix.

NOUVEAU: Rossignol FOAM 911
Ski tout plastique, à noyau polyuréthane expansé et carres supérieures métalliques. Facile et malgré tout accrocheur, c'est le ski toutes neiges par excellence. Pour les bons et moyens skieurs. F 398.–

NOUVEAU: Rossignol SMASH
Ski tout plastique, à noyau polyuréthane expansé et carres supérieures en kaprolan (caoutchouc dur). Il est très accrocheur sur la glace, passe facilement dans les bosses et amortit les vibrations. C'est le ski de piste idéal pour les bons et très bons skieurs. F 450.–

Rossignol LTD
Ski tout plastique à trois alvéoles entourées de fibre de verre epoxy. Construction monobloc. Extrêmement précis et accrocheur, il peut être utilisé en slalom et slalom géant. Il reste néanmoins facile dans les mauvaises neiges et en particulier en profonde. Pour les bons et très bons skieurs désirant faire un peu de compétition. F 498.–

Coupe du monde messieurs: Vainqueur du classement général 73/74, slalom géant et de la descente.

Si vous voulez en savoir plus sur la nouvelle collection Rossignol, demandez le nouveau catalogue couleur «Ski Fascination 1974/75» à l'aide du coupon ci-dessous.

ROSSIGNOL

Veuillez envoyer «Ski Fascination 1974/75» à FAN 7

Nom: _____

Rue: _____

NP/Lieu: _____

à retourner à Haldemann + Rossignol Skis SA, 6370 Stans

weibel + wey asg/bsr

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle.
Grande place de parc.

Incertitude monétaire et inflation incontrôlable sont monnaie courante
Investissez dans une valeur refuge incontestée

LE DIAMANT

(Voir «La Suisse» du 2. 10. 74, article sur le placement, p. 35)

Contactez-nous, nous sommes à votre entière disposition pour vous conseiller.

Nom: _____

Adresse: _____

Tel: _____

DIM PROMOTION S.A.
70, route de Florissant 1206 Genève Tel: (022) 47 94 00
DIAMOND INVESTORS AND MANUFACTURERS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Bataille d'experts au sujet de l'incendie de la ferme de la Sauge, sur Les Bayards

De notre correspondant régional :

Composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier en l'hôtel de district à Môtiers. Une seule affaire était inscrite au rôle, mais elle était d'importance, puisqu'il s'agissait de l'incendie de la grande ferme de La Sauge, près des Bayards, incendie qui fit un mort.

RELATION DES FAITS

C'était le 14 juin de l'année passée. Peu avant midi arrivait à la ferme de La Sauge un camion-citerne de La Chaux-de-Fonds piloté par R.W., employé comme chauffeur professionnel dans une entreprise de la métropole de l'horlogerie. Ce camion-citerne comprenait trois compartiments, deux réservés au mazout et l'autre à l'essence. Le transvasage du contenu du camion se faisait par une seule pompe pour les deux sortes de carburants. Avant d'arriver à La Sauge, R.W. et son aide-chauffeur avaient déchargé de l'essence. A peine arrivé devant la grande ferme au-dessus des Bayards, l'aide-chauffeur raccorda le camion à la citerne de la ferme avec un tuyau mobile. Puis, le chauffeur prit les mesures nécessaires pour faire le transvasage. Il avait à côté de lui le fermier, l'œil fixé sur le compteur de distribution.

L'EXPLOSION

Dix à vingt litres de mazout avaient-ils été transvasés qu'une violente explosion se produisit où se trouvait la citerne de la ferme, c'est-à-dire dans le garage. L'aide-chauffeur fut alors entouré de flammes. Il parvint cependant à sortir du brasier à quatre pattes et le chauffeur lui porta secours. Malheureusement, transporté à l'hôpital, il devait décéder un peu plus tard. En même temps, le feu se propagea avec une rapidité inouïe et en quelques minutes, tout l'immeuble ne forma plus qu'un immense brasier. La ferme fut entièrement anéantie et les dommages matériels s'élevèrent à plusieurs centaines de milliers de francs.

DIVERGENCES

Le premier agent de la police cantonale arrivé sur les lieux fut l'appointé Furer, des Verrières. Alors que le camion avait été éloigné du sinistre, il fit un prélèvement de mazout dans le tuyau de raccordement. Puis un second prélèvement fut encore fait dans la pompe du véhicule. Dans le tuyau, le mazout recueilli contenait 1 % d'essence et dans la pompe 2,5 % du même carburant. De l'aveu même du chauffeur, son camarade ne fumait pas au moment de l'explosion. Au compteur du camion, il fut relevé que 176 l de mazout avaient été transvasés, soit dans la citerne de la ferme, soit sur le sol quand le camion allait s'éloigner. Le chauffeur R.W. avait eu une formation de deux mois pour conduire ce camion aux hydrocarbures mixtes. Lui-même estimait que ce laps de temps était suffisant.

Deux experts, l'un désigné par le juge d'instruction qui mena l'enquête et l'autre cité par la défense, furent entendus. Au début, ils se contredirent sur plusieurs points techniques après quoi, leurs points de vue se rapprochèrent sensiblement. Des témoins ont aussi été entendus, mais comme l'affaire est fort complexe, le tribunal a décidé de demander un rapport écrit à l'un des experts, de façon à voir un peu plus clair dans tous les problèmes techniques posés au cours des débats.

R.W. était prévenu d'homicide par négligence, d'incendie par négligence et d'explosion, et le procureur général a requis contre lui une peine de trois mois d'emprisonnement. Son défenseur n'a pas contesté la présence d'essence dans le mazout mais cherchera à établir qu'elle n'est pas due à la responsabilité de son client. Quant au fermier et à sa mère propriétaire de la ferme de La Sauge, ils se sont portés plaignants. Les débats seront repris à une date non encore fixée.

Le nouveau central téléphonique de Fleurier sera-t-il construit à la date prévue ?

De notre correspondant :

Il y a un peu plus de deux ans, la direction des PTT à Neuchâtel, achetait le bâtiment de l'ancienne église catholique et le presbytère, rue du Pont, à Fleurier.

Par la suite, ces deux bâtiments ont été démolis. Sur le terrain, les PTT ont projeté de construire un nouveau central téléphonique qui permettrait d'obtenir des communications directes avec l'étranger et de restructurer le réseau des télécommunications, au Val-de-Travers.

D'autre part, ce central aurait une réserve suffisante pour le raccordement de nombreux nouveaux abonnés au téléphone, dans notre région. Or, en raison de la situation actuelle des PTT, on peut se demander si le central de Fleurier, qui sera construit, selon les bâtiments types de l'administration des PTT ne risque pas d'être remis en cause. Renseignements pris à la direction des télécommunications à Neuchâtel, il ne semble pas que ce soit le cas, pour le moment, et le central de Fleurier pourrait voir le jour, soit en 1977 ou en 1978, comme cela était prévu initialement.

Messe de sépulture

(c) Hier, en début de soirée, a été célébrée à l'église catholique de Fleurier, une messe de sépulture pour Ivan Mercantelli, âgé de trois ans, qui s'était accidentellement, noyé, en tombant dans la rivière « Le Fleurier », mardi passé. Le corps de l'enfant sera inhumé, en Italie, dans la région de Bologne.

En souvenir d'un pasteur

(c) Le pasteur Marc Dupasquier, originaire de Neuchâtel et de Fleurier, fut le premier président du Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique. Un ouvrage que l'Institut neuchâtelois consacre au penseur, à l'homme de foi, au chef de l'Eglise mais aussi au musicien et au psychologue que fut ce conducteur spirituel, va paraître prochainement.

Beau bénéfice

(c) La vente, organisée par la paroisse réformée, au début d'octobre, a laissé un bénéfice de 7000 francs environ, ceci grâce à toutes les personnes qui, par leur travail, leurs dons et leurs achats ont permis d'atteindre de beaux résultats.

ST-SULPICE

Culte au collège

(sp) En raison de la crise énergétique, le conseil communal de Saint-Sulpice a demandé que les cultes soient célébrés, pendant l'hiver, non plus au temple mais au collège, pour réduire les frais de chauffage. Le collège des Anciens a accepté cette proposition et, dès le mois prochain, les services religieux auront donc lieu à l'école.

Bénéfice pour les missions

(sp) Organisée à la fin du mois passé, la vente de paroisse, suivie d'un souper tripes, a laissé un bénéfice de quelque 1700 fr., somme destinée aux missions et à d'autres œuvres d'entraide que la paroisse réformée doit soutenir.

TRAVERS

Désignation d'un nouveau pasteur

(sp) Le collège des Anciens, de Travers, se préoccupe, dès maintenant, de la désignation d'un nouveau pasteur pour succéder à M. Jacques-Louis Roulet, qui, au printemps, sera mis au bénéfice de la retraite.

Les paroissiens pourront présenter des candidats jusqu'au 10 décembre prochain à M. Paul Delachaux, vice-président du collège des Anciens qui siégera ce jour-là, avec le Conseil synodal. Puis à mi-décembre, se tiendra une assemblée de paroisse et l'élection du nouveau pasteur interviendra dans le courant du premier trimestre de l'an prochain.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Jeremia Johnson (16 ans).
23 h 15, La perversité sexuelle dans les internats de jeunes filles (20 ans).
Fleurier, salle Fleurisia : 20 h 15, Revue « Et que ça tourne » avec Irène Vidy.
Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visitante : tél. 61 38 48.
Bureau de renseignements : Les Verrières, Banque cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers : Fleurier 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 32.

AVIS DIVERS

R. MONNIER Travers 63 14 24 Couvet 63 19 22 Fleurier 61 28 08
INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours ?

Ps 121 :1.

Monsieur et Madame Marcel Schneider-Pellaton, leurs enfants et petits-enfants, à La Brévine et La Châtagne ;
Monsieur et Madame Albert Wagnières-Pellaton et Sylvain, à Ruyères (VD) ;
Monsieur et Madame Robert Pellaton-Perret et leurs enfants, à Travers ;
Monsieur et Madame Michel Pellaton-Bachmann et leurs enfants, à Travers ;
Monsieur et Madame Hermann Matthey-Pellaton et famille, à La Brévine ;
Madame Willy Stauffer-Tschantz et famille, à La Brévine et aux Ponts-de-Martel,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Alfred PELLATON

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, dans sa 76me année, après une courte maladie.

2125 La Brévine, le 20 novembre 1974.

C'est dans le calme et la confiance que réside votre force.

Esaïe 30 : 15.

L'ensevelissement aura lieu à La Brévine, le samedi 23 novembre 1974.

Culte au temple à 14 heures.

Domicile mortuaire et de la famille : Monsieur et Madame Marcel Schneider, La Brévine.

On est prié de ne pas faire de visites

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Maman chérie, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous, ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur et Madame Jean-Pierre Bettinelli-Zibung et leurs filles Chantal et Nancy, à La Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Albert Overney-Bettinelli et leur fille Antoinette, à Travers ;
Monsieur et Madame Bernard Overney-Fernandes, à Travers ;
Monsieur et Madame Mario Bettinelli-Mayor, et leurs enfants Patrice, Marc-André et Nicole, à Gorgier ;
Monsieur et Madame Noël Bettinelli-Deillon et leurs enfants Michel, Philippe et Catherine, à Cortaillod ;
Les familles Belli, Bettinelli, parentes, alliées et amies en Suisse, en Italie et en France,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Baptiste BETTINELLI

née Angela BELLI

leur bien chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 72me année, munie des sacrements de l'Eglise, après une longue maladie supportée vaillamment.

Travers, le 21 novembre 1974.
(rue Miéville).

R.I.P.

Les obsèques auront lieu à Travers le lundi 25 novembre 1974.

Messe de sépulture à l'église Saint-Joseph, à 13 h 30, suivie de l'ensevelissement à 14 h 15.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Au lieu d'envoyer des fleurs, veuillez plutôt penser à l'Association neuchâteloise du Diabète, La Chaux-de-Fonds, CCP 23-5111

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

VAUD - VAUD - VAUD

La foire de la Saint-Martin à Payerne

Mais où sont les foires d'antan ?...

De notre correspondant :

La foire de la Saint-Martin — que l'on appelait, jadis, la foire aux domestiques — est toujours la plus importante de l'année. Elle s'est déroulée, jeudi, par un temps maussade et a vu accourir de nombreux visiteurs, les travaux des champs étant momentanément suspendus.

On était venu de toute la Broye vaudoise et fribourgeoise. La coutume veut que ce jour-là, les employés (ou les fils de paysans) de la ferme aient congé. Aussi, durant toute la journée, une grande animation a-t-elle régné dans les rues de la vieille cité broyarde.

Mais où sont les foires d'antan ? Autrefois, les douze foires mensuelles de Payerne étaient l'occasion d'un commerce très développé, où les gros écus de cinq francs s'échangeaient au comptant contre du bétail. A la foire de décembre 1864, il y avait 500 bovins et 710 à celle de mai 1899. On payait, alors, un cheval de 400 à 700 fr., une vache de 300 à 700 fr., un mouton de 25 à 30 fr., un porc gras 120 francs. Aux douze foires de 1917, 15.926 bovins avaient été amenés. Ce chiffre est descendu à 11.000, en 1918, 7493 en 1919, à 3803 en 1922, pour remonter à 4900 en 1928. Aujourd'hui — et depuis plusieurs années déjà — on ne trouve plus aucune tête de gros bétail sur le champ de foire de Payerne.

DISPARITION DES FOIRES

Depuis la deuxième guerre mondiale, les foires n'ont cessé de s'amenuiser et d'aucuns en prédisent même leur complète disparition dans un avenir plus ou moins proche. Ce qui reste encore à prouver ! Il y a de nombreuses raisons à cette transformation des mœurs commerciales. Grâce à l'automobile, les marchands de bétail se rendent, maintenant, à la ferme pour y faire leurs achats. Ensuite, les mesures dirigistes de l'économie de guerre ont bouleversé des habitudes séculaires. Il y a à peine quarante ans, le jour de la foire de la Saint-Matin, les rues de Payerne étaient noires de monde jusqu'au soir et les commerçants ne trouvaient guère le temps de prendre leur repas de midi, tant l'affluence était grande. Aujourd'hui le jour de foire est à peine différent des autres jours de l'année. Autre temps, autres mœurs...

La foire de cette année a, tout de même, été assez animée. Place du marché et rue du Temple, les marchands forains étaient nombreux et très enrourés d'une clientèle à la recherche d'une bonne occasion. Le marché aux fruits et légumes, lapins et volaille, était un marché restreint d'hiver. Les œufs du pays, en hausse, se vendaient de 4 fr. 20 à 4 fr. 50 la douzaine. Place du Général-Guisan, il y avait abondance de machines agricoles et les visiteurs furent nombreux.

Place de la Concorde, le marché du petit bétail n'était pas très abondant. On n'a dénombré que 147 porcs, dont les prix étaient en hausse. Les jeunes sujets, de neuf à dix semaines, coûtaient de 115 à 125 fr., la pièce. Les jeunes porcs de trois mois se payaient de 120 à 140 fr. la pièce, et ceux de quatre mois, de 145 à 160 francs. Le porc fras était côté de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 le kg., poids vif, suivant la qualité.

Bien connu dans toute la région du Nord-vaudois, M. Ernest Favre a exercé pendant 40 ans le métier de maréchal ferrant du village, en même temps qu'il assumait l'exploitation du domaine familial avec ses enfants. Puis l'âge venant, il a remis la forge à un de ses fils et le domaine à un autre, sans pour cela se désintéresser de l'un ou de l'autre de ses anciens métier. Actuellement la forge, comme partout ailleurs, ne fonctionne plus guère, mais l 'agriculture manque de bras et M. Favre aide toujours son fils agriculteur.

YVERDON

Qui a vu cet accident ?

(c) Hier, vers 17 h 50, devant l'immeuble No 128 de la rue du Valentin à Yverdon, une personne a été renversée par une auto circulant en direction de Lausanne, la victime, Mme Yvonne Pahud, 72 ans, domiciliée à Yverdon, a été transportée à l'hôpital d'Yverdon puis transférée à Lausanne, vu la gravité de ses blessures. Elle souffre notamment d'une fracture du crâne. Les témoins de cet accident sont priés de s'annoncer au poste de police, tél. 024 21 25 17.

Les 20 ans de l'Université populaire

(c) A l'occasion du 20me anniversaire de sa fondation, l'Université populaire d'Yverdon, présidée par J.-P. Cavin, avait organisé, mercredi soir un repas pour marquer cette étape de son développement. Plusieurs personnalités retracèrent le travail accompli par cet organisme. Jusqu'en 1974, le comité a reçu 4234 auditeurs et auditrices. Tous les domaines ou presque ont été abordés durant ces vingt ans à l'Université populaire, qu'il s'agisse de la biologie, de la philosophie, de la musique, de l'histoire, de la psychologie, etc...

Des volcans comme si vous y étiez

(c) Pour sa deuxième conférence de la saison, le département culturel de Migros, a présenté au casino d'Yverdon, la passionnante histoire des volcans d'Europe. Les conférenciers étaient M. et Mme Krafft, vulcanologues. Un film d'excellente qualité fut présenté qui ne se contentait pas de montrer des volcans en éruption, mais aussi de nombreux volcans vieux de plusieurs millions d'années dans différentes parties de la planète.

Carnet de deuil

(c) Mercredi est décédé à Yverdon, à l'âge de 83 ans, M. Henri Cornaz-Jeanneret. Né à Vevey, il avait repris une petite imprimerie à Yverdon en 1919. Il en fut la cheville ouvrière jusqu'à l'âge de sa retraite, en 1959. Il était resté président du Conseil d'administration. Il avait une activité particulièrement marquée à la Croix-Bleue d'Yverdon et sur le plan cantonal également, où il fit partie du comité durant de nombreuses années. Il était père de trois enfants. Son fils Henri est actuellement directeur de l'imprimerie. Chrétien convaincu, il ne cacha jamais son drapeau.

GRANGES-MARNAND

Ouvrier blessé

(c) Mercredi, vers 14 h 15, M. Jean-Pierre Gilliand, 37 ans, ancien agent de police, actuellement employé à l'entreprise Desmeules frères, à Granges-Marnand, est tombé d'un élévateur et a été assez sérieusement blessé par l'engin, au cours de sa chute. Souffrant d'une fracture de la jambe droite et d'une déchirure du talon, il a été transporté à l'hôpital de zone, à Payerne.

CHAVANNES-LE-CHÊNE

Doyen fêté... à l'hôpital

(c) M. Ernest Michoud, de Chavannes-le-Chêne, a fêté hier ses 90 ans. Il fut buraliste postal pendant 27 ans et secrétaire communal durant 36 ans. Il est père de sept enfants. Il a fête malheureusement son anniversaire à l'hôpital d'Yverdon, à la suite d'une fracture à la jambe.

Succès du 26me Comptoir

(c) Le 26me Comptoir de Payerne connaît un grand succès et, durant les premiers jours de la semaine, des milliers de visiteurs ont pris le chemin de la halle 5 de l'aérodrome. Les exposants font des affaires et les pintes sont pleines « à craquer ». Chaque soir, une fanfare de la région donne un concert. Les visiteurs n'oublient pas de s'arrêter au stand du « journal de Payerne », où ils peuvent suivre sur le téléscripteur, minute par minute, les toutes dernières nouvelles transmises par l'Agence télégraphique suisse, à Berne. Pour les trois derniers jours, on s'attend à ce que l'affluence des visiteurs redouble. On vient de partout, de Lausanne, Neuchâtel, Yverdon ou Fribourg pour visiter le comptoir de Payerne, qui est, selon l'avis de beaucoup de gens du dehors, un modèle du genre.

Assemblée cantonale

(c) Mercredi, à Payerne, s'est déroulée l'assemblée cantonale des secrétaires de commissions d'apprentissage, sous la présidence de M. Corbaz, chef du service de la formation professionnelle.

Informations suisses

Problèmes financiers pour les CFF : des révisions tarifaires à l'étude

Avec un déficit de 166 millions de francs à leur budget, les CFF font grise mine. Ils ne disposent d'aucune réserve et, paradoxe, leurs prestations ont atteint, dans de nombreux secteurs, un plafond qui ne pourra être dépassé que par de nouveaux investissements. Et qui parle d'investissements supplémentaires dit accroissement des frais d'intérêts et des amortissements. Le président de la direction générale des CFF en est conscient et il l'a expliqué hier à Berne lors d'une conférence de presse :

— ... Dans la situation économique présente, de telles dépenses ne pourront pas être compensées, à court terme, par des recettes correspondantes.

Le réseau commençait à prendre de l'âge. Il a fallu le moderniser, l'agrandir, lui donner du souffle et des jambes. De 1946 à 1973, quelque huit milliards de fr. ont été ainsi consacrés au remplacement et à la modernisation des installations. Même si la productivité du personnel s'est améliorée, le chemin de fer exige une nombreuse main-d'œuvre qui « assure » en traitements près des deux tiers des dépenses totales. Les produits n'ont pas compensé l'explosion des coûts et les déficits se sont accumulés : 54 millions de fr. en 1971, 18 en 1972 puis 100 millions l'année dernière. Ce cap, on le sait, sera sans doute dépassé cette année. Que faire ?

L'an prochain, a poursuivi M. Roger Desponds, les capitaux de tiers nécessaires pour les investissements seront de 600 millions de francs. La confédération devrait mettre cette somme à la disposition des CFF mais elle aussi, elle fait le fond de ses poches et pleure misère. Parallèlement, la Confédération sait que la moindre compression du budget de construction provoquerait un retard qui ne pourrait être rattrapé ni sur le plan financier, ni sur le plan technique. Le Conseil fédéral veut disposer d'un moyen de transport à grande capacité et ne dépendant pas des sources d'énergie liquides, ceci dans l'éventualité d'une pénurie et ou d'un fort renchérissement du pétrole. Les CFF ont donc été autorisés à porter à 992 millions de fr. le budget du compte de construction, budget qui devra encore être approuvé par le Parlement.

Mais la Confédération n'a pu assurer les CFF qu'elle fournirait les 600 millions de fr., que réclament les investissements. Tout dépend, ou presque, de la votation populaire de décembre et de l'issue du référendum lancé contre l'augmentation des droits de douane sur les carburants liquides et les huiles de chauffage.

DES CHOSES A REVOIR

Le problème de l'augmentation du capital propre des CFF doit être résolu d'urgence. Le capital de dotation que la Confédération a mis à la disposition de l'entreprise, comparable au capital-actions des entreprises privées, en est resté aux 800 millions de fr. de 1965. Dans l'intervalle, il a fallu faire appel à des fonds de tiers dans une mesure croissante. Le rapport entre le capital propre et les fonds de tiers est actuellement de 1 à 7. Pour les CFF il en résulte une progression des frais d'intérêt de l'argent. L'an prochain, près de 280 millions de fr. seront versés à ce titre, ce qui équivaut à 9 % des charges totales. Pour M. Desponds, il est indispensable d'améliorer la proportion capital propre — fonds de tiers et de la faire passer au rapport de 1 à 2, afin que le programme d'investissement, qui doit absolument être entrepris pour faire face à la demande future, constitue une charge vraiment tolérable pour l'entreprise.

En principe, les charges financières des CFF sont supportables dans la mesure où le principe de l'autonomie financière est respecté. Ce principe ne saurait toutefois être appliqué sans restriction ni nuances dans une entreprise de transports publics appelée à servir le pays, à fournir des prestations en faveur de l'économie générale et à maintenir en état une puissante réserve de transport énergétiquement indépendante.

Par conséquent, une interprétation de la notion d'autonomie financière au sens large du terme suppose également :

— l'indemnisation des prestations en faveur de l'économie générale ;

— la suspension provisoire de la rémunération du capital de dotation, comparable à la suppression du versement de dividendes d'une société par actions.

Les Chambres fédérales auront à s'occuper sous peu d'une modification du rapport capital propre — fonds de tiers, dans le cadre d'un projet sur le financement des travaux CFF.

MUSIQUE D'AVENIR

En attendant, comment absorber l'alourdissement des coûts de production sinon en adaptant constamment les tarifs ? M. Samuel Berthoud, directeur du service commercial voyageurs, a parlé des perspectives de développement de la structure tarifaire : création d'un système tarifaire propre au trafic à courtes distances, refonte de la conception du rabais d'aller et retour, nouvelles formules d'abonnements à prix forfaitaires, perfectionnement des abonnements pour courses journalières et, enfin, rationalisation dans l'émission et le contrôle des titres de transport. Nous y reviendrons.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ✆ 63 23 42
FLEURIER ✆ 61 11 47
non-réponse ✆ 61 15 47

Au printemps nous moderniserons notre magasin, il nous faut de la place.

PROFITEZ

BAISSE de prix chez

J. KURTH SA

NEUCHATEL

Rue du Seyon 3 – Place du Marché 1

On revient toujours aux valeurs sûres.

Aujourd'hui, et de plus en plus, le besoin se fait sentir de choses sur lesquelles on puisse compter. L'Opel Kadett, très fiable, en fait partie. Car nous l'avons construite pour qu'elle soit avantageuse à l'achat comme à la conduite. Sa modeste consommation d'essence et son entretien très simple y contribuent pour beaucoup. Mais ce n'est pas seulement sur la route que l'Opel Kadett démontre ses valeurs sûres, c'est aussi lorsque vous la revendez. Car ce qui dure longtemps ne se dévalorise pas.

L'Opel Kadett et ses valeurs sûres.
Puissants moteurs de 1,2 ltr. développant 52 ou 60 ch (DIN), essieu avant à double levier transversal assurant une tenue de route exceptionnelle. 5 personnes y prennent place confortablement. Coffre immense. La vitre arrière chauffante complète un équipement de série déjà fort riche. Les modèles 60 ch (DIN) possèdent en plus des servo-freins avec disques à l'avant, des pneus ceinturés en acier et des stabilisateurs à l'avant et à l'arrière. Sur demande, la Kadett est également livrable avec la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports.

Opel Kadett dès Fr. 9775.–*
(*Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.). Euroservice GM: plus de 6000 stations de service en Europe.

McCann-Erickson KAN 801/78 8e

Opel Kadett. Vous en avez plus pour votre argent.

Opel – la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 21414, **Avenches** J.-P. Divorne 751263, **Begnins** Garage du Jura 661458, **Bienne** Auto-Besch 415566, Merz & Amez-Droz S.A. 234211, **Bulle** Garage Majestic 284184, **Château-d'Œx** Garage du Pont 461773, **La Chaux-de-Fonds** Garage Guttmann S.A. 234681, **Delémont** Garage des Eaux-Vives 223533, **Fribourg** Garage de Pérolles 223888, **Genève** Garage des Délices S.A. 425350, Extension Autos S.A. 321135, **Lausanne** Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 253131, **Le Locle** Garage du Rallye 313333, **Martigny** Garage J.-J. Casanova 229101, **Montreux** Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 612246, **Moudon** Roulin Frères S.A. 952672, **Neuchâtel-Hauterive** Garage du Roc 331144, **La Neuveville** Garage Belcar 512559, **Porrentruy** Garage des Ponts 661206, **Rolle** Garage Wurlod 751725, **Sion** Garage de l'Ouest 281141, **Saint-Imier** Garage R. Gerster 413644, **Tramelan** Garage Alouette 975040, **Les Verrières** Garage Carrosserie Franco-Suisse 661355, **Yverdon** Garage Bouby-Rolls S.A. 215460; **et nos distributeurs locaux à: Attalens** 564110, **Belfaux** 451236, **Bercher** 818242, **Bevaix** 461396, **Bex** 523838, **Boveresse** 613223, **Bremblens** 711969, **Buchillon** 763075, **Bussigny** 891166, **Charmey** 71152, **Cheseaux** 911229, **Chexbres** 561156, **Chippis** 51299, **Colombier** 413570, **Cossonay** 871596, **Court** 929150, **Le Crêt** 85429, **Dombresson** 532840, **Echallens** 811595, **Epalinges** 325366, **Estavayer-le-Lac** 631008, **Fahy** 766320, **Fully** 533523, **Genève** 9, rte des Jeunes 425046; 24, rue du Prieuré 320826; 33b, avenue de Miremont 460817; 24, rue Louis Favre 330270; 20, avenue Henri-Dunant 334800; 12-14, rue Jean-Jaquet 326330; 29, rue des Délices 447455, **Glovelier** 567129, **Lausanne** 21, place du Tunnel 237217; 1 avenue de la Harpe 265237, **Mamand** 641057, **Mézières** 931245, **Moillesulaz** 480200, **Morges** 712648, **Nods** 512617, **Le Noirmont** 531187, **Onex** 926224, **Orbe** 413177, **Payerne** 612980, **Petit-Lancy** 923732, **Le Pont** 851250, **Prilly** 246263, **Pully** 289494, **Rarogne** 51666, **Renens** 340194, **La Rippe** 671255, **Romont** 522287, **La Sagne** 315168, **Soyhières** 321126, **Sainte-Croix** 612676, **Saint-Maurice** 366390, **Vallorbe** 831488, **Versoix** 551694, **Vevey** 518860, **Veyras s/Sierre** 52616, **Villeneuve** 601051.

SKIS de fond de promenade et ALPIN

RENÉ Schenk SPORT

Chavannes 7 et 15 - Neuchâtel
Tél. 25 44 52

Authier • Attenhofer • Dynastar
Rossignol • Kästle • Dynamic
Kneissl • Blizzard • Streule
Fritzmeier - Yamaha
Spalding - Fischer

Fixations de sécurité
Salomon - Gertsch - Allmat
Nevada - Marker - Tyrolia
Geze

Bâtons de ski

CHAUSSURES
Lange • Head • Helerling
Raichle • Nordica • Kastinger
San Marco - Dolomite

Gants • Bonnets • Chaussons
Farts, etc.

Tout pour le hockey
On réserve pour les fêtes

Les radiateurs électriques

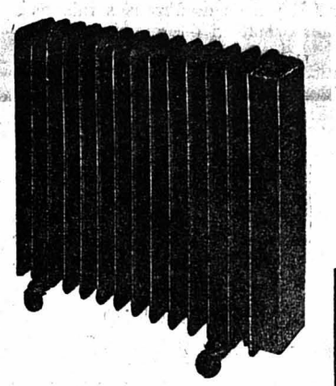

à circuit d'huile avec thermostat offrent une solution économique et dégagent une chaleur douce et agréable.

1200 W Fr. 225.—
1500 W Fr. 265.—
2000 W Fr. 298.—

Perrot & cie.

Place-d'Armes 1
Neuchâtel
Tél. 25 18 36

Courtils 1
Cortaillod
Tél. 42 10 86

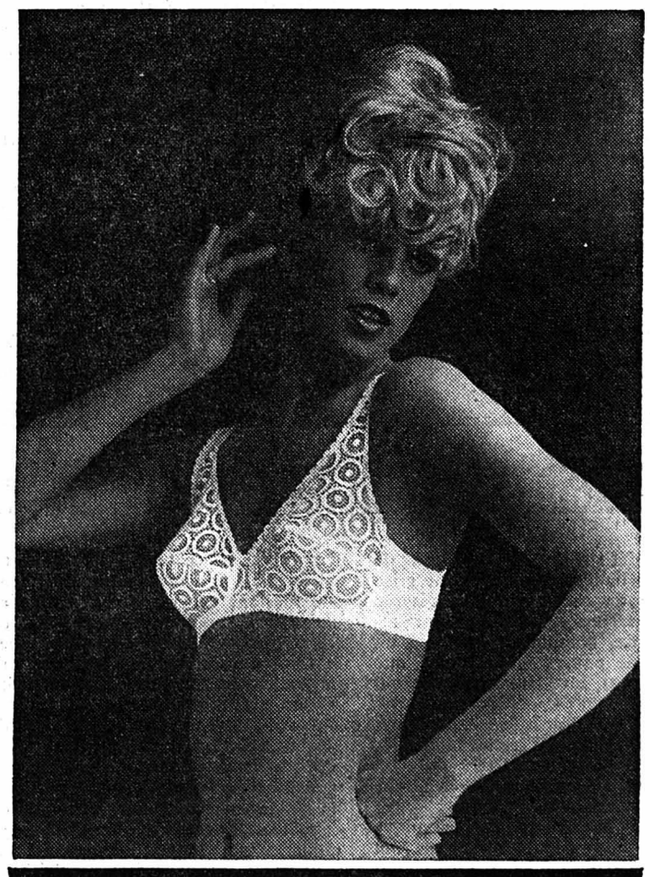

Chantelle
PARIS

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHATEL

prêt comptant

Pour quelle raison dépenser plus ailleurs?
Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compte par vous-même!
Envoyer le coupon ci-contre.
Discrétion assurée.

Banque Populaire Suisse
à deux pas de chez vous

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs. 42

Nom, Prénom

Rue

NAP et localité

Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16

ÉRO-TISME

Livres français, films, magazines, photos, gadgets. Tout pour l'hygiène moderne. Toutes les dernières nouveautés. Documentation discrète, sans engagement, contre Fr. 1.– en timbres.
POUR ADULTES SEULEMENT

P. O. Box 619 - 8034 Zurich

DIZERENS-DUPUIS NEUCHÂTEL S.A.
Maillefer 34-36 - ∅ 25 49 64
toutes clôtures — grillages, palissades — fer, bois béton

TV COULEUR

médiator

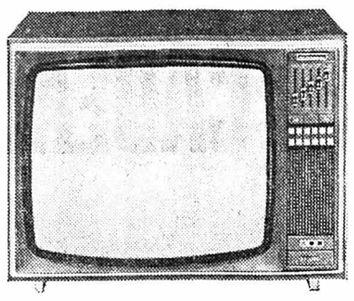

QUALITÉ PRIX

SERVICE APRÈS-VENTE

CHEZ LE SPÉCIALISTE

telemo

SAINT-BLAISE
Ruelle du lac
33 55 22

MEMBRE UNITEL

Profitez également de notre avantageux système de location

GRAND CHOIX DE TABLES TV

UNE OFFRE GERLE

CHEMISIER ACRYL POUR DAME
longues manches, uni, avec broderie
Tailles 36 à 44

27.-

PANTALON POUR DAME
courtelle uni, coloris mode
Tailles 36 à 44

29.-

coo-ol

La Gerle

ruelle Dublé 3

AF

Cuisinières
électriques-gaz
20 modèles au choix.
A partir de Fr.
390.—

Frigos + congélateurs de 50 à 620 l.
A partir de Fr.
328.—

J'y gagne alors j'y vais.

Grandes facilités de paiement, livraisons assurées par nos soins.

Naturellement

Discount du Vignoble

Fornachon & Cie, Bevaix.
Tél. (038) 46 18 77.

A vendre

1 horloge comtoise

1 pendulette d'officier.

Tél. (039) 41 29 64.

Savez-vous que vous pourriez utiliser votre nouvelle

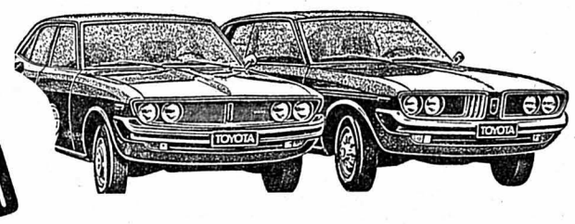

TOYOTA 2000/2300

pendant 18 mois ou 35.000 km sans qu'elle vous coûte Fr. 1.- d'entretien

PROFITEZ maintenant de l'affaire EXCEPTIONNELLE

Votre agence TOYOTA

du GARAGE DU 1er MARS S.A.

NEUCHÂTEL - TÉL. 24 44 24

Distributeurs locaux: GARAGE G. MASSON, 2108 COUVET-Tél. (038) 63 18 28
GARAGE SPORTING H. SCHULTHESS, 2035 CORCELLES-Tél. (038) 31 60 60

DIFA S.A.

PLACE DU PORT

SAINT-AUBIN (NE)

Tél. (038) 55 23 16

P

* Nous devons vous le dire !

- DIFA N'A PAS DE VITRINES
- DIFA N'A PAS D'EXPOSITION LUXUEUSE
- DIFA VEND DIRECTEMENT DANS LE DÉPÔT
- DIFA PEU DE FRAIS GÉNÉRAUX
- DIFA PRIX IMBATTABLES

* SALON ANGLAIS
CANAPÉ-LIT ou FIXE

- DIFA SÉLECTIONNE POUR VOUS LES MEILLEURES FABRICATIONS D'EUROPE

LES PLUS BEAUX MODÈLES

* SALON
GRAND STANDING
RECOUVERT
CUIR OU VELOURS

* SALON
TRADITION
AVEC APPUIS-TÊTE

- ACHETER CHEZ DIFA S.A.
- C'EST RÉALISER UNE PREMIÈRE ÉCONOMIE
- NOUS COMBATTONS LES SUPERBÉNÉFICES
- NOUS LUTTONS CONTRE L'INFLATION

DIFA S.A., LE VÉRITABLE DISCOUNT DU MEUBLE, ÉCRASE LES PRIX

TOUS LES MEUBLES SONT GARANTIS • NOUS LIVRONS DANS TOUTE LA SUISSE • FACILITÉS DE PAIEMENT

« Meubles rustiques espagnols »

«Va et découvre la santé et la beauté»

Tel est le thème du

grand concours

organisé cette année par la parfumerie Armand.

En passant devant la vitrine de la parfumerie Armand, vous remarquerez une sphère transparente dans laquelle se trouve un certain nombre de produits. Votre tâche consiste à déterminer :

a) le nombre d'articles contenu dans la sphère ;
b) le poids de celle-ci (sphère et contenu) (question subsidiaire).

Un bulletin vous permettant de participer à notre concours vous sera remis sans engagement à notre rayon parfumerie.

1er prix : Un séjour de 2 semaines de cure santé-beauté pour 1 personne (ou une semaine pour 2 personnes) au centre sauna-fitness Les Arcades, à Verbier.

2me prix : Un séjour de 10 jours de cure santé-beauté pour 1 personne à l'institut Diablerets-Santé (ou 5 jours pour 2 personnes).

3me prix : Un séjour de 5 jours de cure santé-beauté pour 1 personne à l'institut Diablerets-Santé.

Ainsi que de nombreux autres prix tels que Beauty Bar, produits de beauté, parfums et eaux de toilette.

Prenez connaissance de la documentation concernant les prix, dans nos vitrines et à l'intérieur de notre pharmacie-parfumerie.

Pharmacie Parfumerie ARMAND
Rue de l'Hôpital 2 Tél. 25 57 22

création, ASSA, f. kessi publicité

UN CADEAU APPRÉCIÉ

Ravissante chemise de nuit pour dame

en jersey coton imprimé, très agréable au porter, encolure ronde, manches longues

19.90

cop la Cité

Articles en étain
Grand choix à la nouvelle Boutique
B.-C. Rubi
Félix-Bovet 32
2015 AREUSE
Tél. (038) 42 24 69
POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

A midi trente
L'HEURE EXACTE

A toute heure
LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

meubles perrenoud S.A.

NEUCHÂTEL
rue de la Treille 1

se font un plaisir d'annoncer que dès novembre 1974 la gérance du magasin sera assumée par

MONSIEUR HENRI PIAGET

Par ses nombreuses années d'expérience,
il sera à même de vous conseiller
et de vous aider à résoudre tous vos problèmes d'ameublement.

boucherie - charcuterie **margot**
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Grande vente spéciale DE VEAU

Cou roulé, proitrine roulée, poitrine farcie, ragoût.

La chasse arrive à sa fin, profitez de nos derniers civets.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

M. André Ory obtient trois mois de congé pour se mettre à disposition de Force démocratique

A la demande de M. Ory lui-même et en accord avec la délégation du Conseil exécutif chargée des affaires jurassiennes, le gouvernement bernois a décidé d'accorder au vice-chancelier Ory un congé payé du 1er décembre 1974 au 16 mars 1975. C'est ce qu'annonce jeudi l'Office d'information et de documentation.

Pendant cette période, Mlle Jacqueline Etter, collaboratrice scientifique de la chancellerie d'Etat, remplacera M. Ory dans sa tâche de secrétaire de la délégation chargée des affaires jurassiennes.

On sait que M. André Ory est secrétaire général de « Force démocratique ». De son côté, M. André Ory refuse d'être payé par le canton pendant la durée du congé de trois mois qui vient de lui être accordé par le Conseil exécutif. En effet, dans une déclaration à l'ATS, faite hier en fin d'après-midi, M. Ory a précisé qu'il avait sollicité un congé non payé, pour se mettre au service de « Force démocratique », et qu'il allait effectivement refuser d'être payé par le canton.

« C'est stupéfiant, c'est révoltant, c'est inimaginable, cette fois ça dépasse tout ce qu'on aura vu » : telles sont quelques-unes des exclamations que l'on a entendues hier dans le Jura, à l'annonce que le vice-chancelier d'Etat Ory allait désormais disposer d'un congé payé, accordé par le gouvernement, afin qu'il puisse se mettre entièrement à disposition du mouvement pro-bernois « Force démocratique », dont il est depuis peu le secrétaire central.

LA NOUVELLE SURPREND

Et il est vrai que la nouvelle a de quoi surprendre, même si l'on tient compte de la préparation psychologique que constituait la réponse donnée le 6 novembre dernier par le conseiller d'Etat Bauder à un député jurassien, concernant les activités « doubles » de M. Ory : « C'est à sa demande, avait alors déclaré M. Bauder, que M. Ory a été autorisé à accepter le poste de secrétaire central de « Force démocratique ». Il n'a pas été déchargé pour autant de sa tâche de secrétaire de la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes. Etant donné sa capacité de travail et sa connaissance des dossiers, M. Ory est en mesure de faire face à toutes ses obligations. Le canton ne subit aucun préjudice matériel. Aussi le Conseil exécutif ne pense-t-il pas devoir s'opposer à ce que M. Ory s'engage, à titre personnel et en tant que citoyen, dans l'arène politique jurassienne, au service des populations dont il est proche et aussi, l'un n'empêche pas l'autre, au service du peuple bernois tout entier. »

MENER DE PAIR DEUX ACTIVITÉS

On voyait donc venir. Mais la situation a tout de même évolué depuis le début du mois puisque, apparemment le vice-chancelier d'Etat n'est plus en mesure de mener de pair ses deux activités. En outre, le Conseil d'Etat ne se soucie plus de savoir si le canton subira un préjudice financier, puisqu'il propose de mettre son vice-chancelier en congé payé. Que celui-ci n'accepte pas cette proposition par trop sujette à critique ne change rien à la « générosité » gouvernementale. Le fait est que l'Etat de Berne est prêt à rétribuer avec les deniers de tous les contribuables, donc aussi avec ceux des Jurassiens, l'homme qui dirigera le combat en faveur de l'éclatement du Jura ! Il faut savoir aussi que ce dernier n'habite même pas le Jura et que, de ce fait, il ne participera pas lui-même au plébiscite qu'il est chargé de préparer.

INGÉRENCE GOUVERNEMENTALE

Autre aspect du problème : l'ingérence du gouvernement bernois dans le processus d'autodétermination du peuple jurassien, ce que le mouvement autonomiste ainsi qu'une partie de la presse suisse et étrangère ont d'ores et déjà qualifié de « faute politique aux conséquences incalculables ». Commentant son intervention auprès du Conseil fédéral dans le but de faire cesser les ingérences bernoises dans le futur plébiscite, le R.J. déclarait la semaine dernière que cette seconde consultation n'est plus faite pour permettre aux districts majorisés, soit de rester ce qu'ils étaient, soit de sauver l'unité jurassienne, mais qu'elle est devenue une opération revanche. Il s'agit maintenant d'arracher aux Jurassiens une partie de leur territoire. Menaces, pressions, promesses, tout est mis en œuvre pour parvenir à cette fin. Dans ces conditions, ajoutait le R.J., on voit ce que deviendra l'autodétermination du Jura : une sinistre comédie, rien de plus.

PREUVE INDÉNIABLE

Et en fait, il apparaît de plus en plus, et l'information publiée hier à Berne en est une nouvelle et indéniable preuve, que le pouvoir bernois, qui est en fait l'auteur et l'exécuteur de toute la procédure plébiscitaire, est ainsi juge et partie. Dès lors, s'agit-il encore d'autodisposition ? C'est ici que les avis divergeront. Pour le R.J. en tout cas, le droit de libre disposition est annihilé par des modalités inadmissibles d'une part, mais aussi par l'attitude interventionniste et agressive des politiciens bernois. On sait d'ailleurs que c'est surtout sur cet aspect du problème jurassien qu'avait porté la discussion, l'autre semaine, entre les porte-parole du R.J. et les délégués du Conseil fédéral pour les affaires jurassiennes. Le mouvement autonomiste lancera-t-il, après la « bombe » d'hier, un nouvel appel à la Confédération ? Eh bien, le hasard fait parfois bien les choses : hier justement sont parties de Delémont pour Berne les 24.656 signatures recueillies il y a quelques mois par le R.J. à l'appui d'une pétition demandant l'intervention de la Confédération dans la question jurassienne et l'ouverture de négociations avec les porte-parole du peuple jurassien. Cette pétition ne pouvait mieux tomber, car il apparaît de plus en plus que, si l'autorité fédérale n'intervient pas, l'affrontement entre Jurassiens d'une part, mais aussi entre le Jura et Berne, ne tardera pas à « flamber » de plus belle.

BÉVI

L'impérialisme est-il à Delémont ou à Berne s'interroge la 3me Force ?

Dans un communiqué diffusé hier soir, le Mouvement pour l'unité du Jura (M.U.J. - 3me Force), à la suite du congé spécial accordé au vice-chancelier du canton de Berne, M. André Ory, de Bienne, indique que, « répondant récemment à une demande d'entretien sollicitée par le M.U.J., la délégation du Conseil exécutif bernois pour les affaires jurassiennes écrivait : « L'annonce de cet entretien, au moment où commence la deuxième campagne plébiscitaire, ne manquerait pas de susciter des réactions négatives, notamment dans les milieux qui estiment que l'avenir du Jura-Sud est avant tout l'affaire des Jurassiens du sud. La rencontre envisagée, si discrète soit-elle, ouvrirait la porte à trop d'interprétations, à trop de spéculations aussi pour que nous puissions en accepter le risque ».

« Cette fin de non-recevoir, poursuit la 3me Force, est d'autant moins admissible que, dans les faits, le gouvernement se contredit en mettant en congé son vice-chancelier, secrétaire de « Force démocratique ». M. André Ory n'est pas un ressortissant du Jura-Sud et n'y est pas domicilié. C'est un haut fonctionnaire cantonal au service de tout le canton. Il est payé par tous les contribuables. Ce scandale prouve que « Force démocratique » est devenue l'instrument d'action et de propagande d'un gouvernement qui, il y a peu, pouvait se prévaloir, face à l'opinion suisse, d'avoir offert aux seuls habitants du Jura le droit à l'autodétermination. N'est-il pas temps pour tous les responsables politiques suisses, pour la presse, de dénoncer cette attitude du gouvernement bernois ? L'impérialisme est-il à Delémont ou à Berne ? », conclut la déclaration.

La « Troisième force » prend position face aux migrations

(c) La « Troisième force » a fait savoir hier, dans un communiqué que le report à une date ultérieure du vote d'autodétermination dans les districts du Jura-Sud étant de nature à permettre une intensification des migrations vers certaines communes du sud, elle lançait un appel à chaque citoyen pour qu'il conserve un comportement civique honnête. « Car il n'est pas honnête, affirme le M.U.J., dans une procédure plébiscitaire comme celle que connaît actuellement le Jura, de prétendre voter tour à tour dans le nord et dans le sud, et de modifier ainsi la volonté des populations les plus directement intéressées.

M. R. Schaffter: une déclaration de guerre

« C'est une véritable déclaration de guerre, nous a affirmé hier soir M. Roger Schaffter, vice-président du R.J. C'est un scandale qui vide le scrutin d'autodétermination de son véritable contenu et en fait une caricature de plébiscite. La consultation du 16 mars en devient absolument nulle. L'Etat de Berne ne peut accorder au Jura le droit à l'autodisposition, puis peser de tout son poids pour orienter le vote.

Il est évident que le Conseil d'Etat bernois, qui doit rencontrer demain le Conseil fédéral, a voulu délibérément mettre ce dernier devant le fait accompli. Quand M. Bauder dit que cette mesure a été prise pour supprimer toute équivoque, a ajouté M. Schaffter, il n'entend pas par-là qu'il s'agit d'éviter une collusion entre les autorités bernoises et les pro-bernois du Jura-Sud. Il fait bel et bien comprendre que le gouvernement, faute d'avoir pu récupérer le district de Porrentruy grâce à certaines dispositions de l'additif constitutionnel (qui n'ont pas joué comme prévu par Berne), utilisera maintenant à fond ces mêmes dispositions pour s'adjoindre les districts du sud. Dans ces conditions, il devient inimaginable qu'on appelle « vote d'autodisposition » une caricature de consultation comme celle qui se prépare ».

D'autre part, le R.J. a diffusé hier soir un communiqué intitulé « nouvelle et grave immixtion bernoise ». Après avoir déclaré que la pétition déposée hier à la chancellerie de la Confédération se justifie plus que jamais, le R.J. écrit : « que le congé du vice-chancelier Ory soit payé ou non par les contribuables, y compris par ceux qui se réclament de l'unité jurassienne, ajoute à la gravité de cette nouvelle immixtion gouvernementale. Cette dernière risque d'ôter toute valeur de preuve aux futurs consultations plébiscitaires. Faute d'une intervention immédiate de la Confédération pour faire cesser ces manœuvres contraires aux principes fondamentaux de l'autodisposition et que le Rassemblement jurassien considère comme une déclaration de guerre, la question jurassienne risque de flamber à nouveau. La solution qui sortirait d'un vote téléguidé par Berne se révélera incapable d'assurer la paix dans le Jura, aussi bien que dans le canton de Berne et dans la Confédération, conclut le R.J.

Trêve pour le groupement féminin de Force démocratique

Le groupement féminin de « Force Démocratique » a tenu une assemblée des délégués mercredi soir à Tavannes. Cette assemblée, précise un communiqué adressé à l'ATS, unissait 89 responsables des localités des trois districts du sud. A l'uninimité, dit le communiqué, elles ont approuvé les quatre semaines de trêves proposées durant la période de Noël.

(Cette trêve avait été proposée par « Force démocratique » dans un communiqué publié lundi, après la validation par le Grand conseil des nouvelles initiatives.)

DELÉMONT

Un chauffard de 17 ans...

(c) La police cantonale a identifié le responsable de l'accident survenu à Courcelon, dans la nuit de samedi à dimanche 16 et 17 novembre. On se rappelle qu'à cette occasion un automobiliste avait quitté la route et causé des dommages assez importants sur terrain privé. Il s'agit dans ce cas d'un jeune homme habitant Delémont, âgé de 17 ans, donc n'étant pas en possession d'un permis de conduire. Il circulait en outre avec une automobile démunie de plaques de contrôle et sans assurance.

GLOVELIER

Suppression du poste de police

(c) Le chef de district de la police cantonale à Delémont a informé hier les habitants des villages de Boécourt, Glovelier et Saulcy, et la population en général, que dorénavant le poste de police cantonale à Glovelier sera supprimé. Le service de police de cette région sera désormais assuré par les agents du poste de Bassecourt. Les bureaux de ce dernier poste ont été transférés depuis quelque temps déjà à la rue de la Croix No 40, tél. (066) 56 71 26.

Première mondiale dans le Jura pour le Théâtre populaire romand

Animation culturelle insolite dans le Jura : le théâtre populaire romand (TPR) a installé depuis quelques jours ses tréteaux à Delémont, où il présentera le spectacle de sa prochaine tournée en Suisse romande. A l'affiche, une œuvre d'un jeune auteur allemand, Franz Xaver Kroetz, « Marie Madeleine », traduite et mise en scène par Gaston Jung. La première représentation, qui sera donnée vendredi soir à Delémont, constitue la première mondiale en version française de l'œuvre du jeune dramaturge allemand.

Au-delà de la simple mise en scène du travail de la troupe, le TPR est entré dans le jeu du « Groupe d'animation culturelle de Delémont », qui lui a proposé d'engager pendant quelques jours une véritable animation sous forme de rencontres avec le public qui a pu suivre le montage du décor, les répétitions, le travail du metteur en scène et de la troupe. Le public a ainsi vécu l'ambiance de préparation du spectacle et pu échanger propos et idées avec les comédiens, les animateurs de la troupe et le metteur en scène. Le « Groupe d'animation culturelle de Delémont » avait mis sur pied, à cette occasion, un programme qui a permis à plusieurs centaines d'écoliers et d'étudiants de se familiariser avec le travail d'une troupe de comédiens.

BIENNE - BIENNE

Centenaire du Conseil de ville: de graves problèmes sont évoqués sur une note de Paganini

D'un correspondant :

Plusieurs centaines de Biennois ont répondu à l'appel du Conseil de ville qui fêtait hier à Bienne son centenaire au Palais des congrès. On notait la présence du conseiller d'Etat Robert Bauder, directeur de la police et des affaires militaires. La soirée était agrémentée par la Société d'orchestre de Bienne, dirigée par Jost Meier. Dans son allocution de bienvenue, le président du Conseil de ville, M. Paul Suter, a fait un bref historique du législatif biennois depuis sa création, tandis que le maire, M. Fritz Staehli, s'est penché, en son propre nom, sur le problème jurassien notamment. Avant tout, il a fait l'éloge du conseiller d'Etat Robert Bauder, qui, a-t-il dit, « préside avec une haute compétence la délégation jurassienne au sein du Conseil exécutif ». « Après le 22 juin, a-t-il poursuivi, une vague de fond s'est produite dans les districts du Jura-Sud qui, à plusieurs reprises, ont manifesté leur ferme volonté de rester rattachés au canton de Berne. Ils désirent être liés notamment avec notre ville et sa région. Ils nous ont tendu la main, nous l'avons acceptée, a précisé M. Staehli. Plusieurs groupes sont à l'œuvre pour étudier les multiples problèmes, plusieurs Biennois dont moi-même en font partie. Il s'agit de préparer l'avenir commun de Bienne et de sa région. Je pense aux intérêts bien compris de notre population, a-t-il souligné, qu'il s'agisse des Romands ou des Suisses alémaniques ».

Il s'est également penché sur les problèmes financiers de Bienne, tout en soulignant la nécessité d'un nouveau collège. Enfin, se préoccupant du Conseil de ville, il a notamment affirmé que certaines tendances du législatif de Bienne ne facilitaient pas les tâches de l'exécutif. « Je pense à l'afflux d'interventions parlementaires et de toutes sortes d'initiatives populaires, a-t-il dit' ajoutant que la bonne marche de notre démocratie n'est pas fonction de ces interventions, bien au contraire ».

Le problème jurassien a également été traité par le conseiller d'Etat Bauder. Le canton est disposé à prendre toutes les mesures adéquates pour assurer une véritable ville commune des langues et des cultures, a-t-il déclaré, ajoutant que le régime linguistique actuel, fondé sur le principe de la territorialité des langues ne sera pas remis en question. Le canton, conscient de l'affaiblissement de sa minorité francophone, apportera aux questions linguistiques une attention particulière. Dans les domaines de l'administration et de la justice, il veillera à ce que la parité des langues soit assurée à l'échelon le plus élevé. Les deux groupes linguistiques qui composent le canton continueront à jouir d'une large autonomie scolaire et culturelle, a-t-il conclu ».

Un artiste neuchâtelois expose au Palais des congrès

« C'est l'homme le plus charmant, le plus gentil et le plus honnête que je connaisse », s'exclamait un visiteur de l'exposition de peinture sise à la galerie Lydie Ray au Palais des congrès, en parlant de l'artiste Claude Mojonnet.

Ce peintre neuchâtelois expose pour la première fois à Bienne. Ses huiles et ses dessins ne sont pour autant pas inconnus dans notre ville, où Claude Mojonnet compte beaucoup d'amis et d'admirateurs. Dessinateur de grand talent, il a enseigné le dessin pendant 12 ans (dès 1945) au Technicum cantonal de Bienne, dans la section des arts appliqués, où il fut très apprécié par la plupart de ses élèves.

Après 6 ans de formation à l'école des beaux-arts de Zurich et de Bâle, l'artiste obtient en 1945 le certificat fédéral de capacité de dessinateur-lithographe. Ces études lui ouvrent plusieurs portes, notamment celle de la direction des PTT de Berne : il est officiellement invité à participer à chaque concours de timbres-poste. Il obtient en 1953 le premier prix « insigne » de la Fête nationale du 1er août. Ses expositions en Suisse romande sont déjà nombreuses et on découvre ses œuvres au Musée des beaux-arts du Locle. Entre autres, Claude Mojonnet est également très connu en Valais, région qu'il aime particulièrement. Il travaille fréquemment à Crans où il s'est installé un atelier et il organise plusieurs expositions durant la saison touristique. Les mass media sont particulièrement positives envers l'artiste neuchâtelois et la télévision lui a permis de présenter ses peintures à des milliers de spectateurs lors d'une émission de Pierre Gisling « L'art et nous ». Relevons d'ailleurs que l'exposition biennoise aura, elle aussi, les honneurs du petit écran.

Détail particulièrement touchant, bon nombre des œuvres exposées au Palais des congrès reflètent des scènes de la vieille ville de Bienne et des bords du lac. L'artiste, qui a très grand respect de son modèle, explique que le plus difficile lorsqu'il peint par exemple une ruelle de la vieille ville, c'est de la « voir » sans voitures.

Les Forces motrices bernoises vont augmenter leurs tarifs

Dans un communiqué, le conseil d'administration des F.M.B. (Forces motrices bernoises) annonce une hausse générale des tarifs de 15 % en moyenne pour la fourniture d'énergie électrique à partir du 1er avril 1975.

Durant de longues années, les F.M.B., grâce à une amélioration de l'utilisation de leurs installations de production et de distribution, n'ont pas été amenées à augmenter leurs tarifs. Ce n'est qu'à partir de 1965 qu'elles ont dû procéder par étapes à un réajustement général des tarifs de manière à permettre d'effectuer les amortissements nécessaires et de procéder à de nouveaux investissements dans les installations de production et de distribution.

Le renchérissement constant, la hausse des taux d'intérêts et la crise du pétrole qui a entraîné une augmentation du prix de l'énergie importée produite à base de « fuel », ont contraint les F.M.B. à procéder à un réajustement des tarifs.

Les F.M.B. procèdent aussi à une restructuration des tarifs unitaires pour le ménage, l'artisanat et les exploitations agricoles qui entrera en vigueur en même temps que la hausse des tarifs. Les taxes d'abonnement actuelles, basées sur le nombre et la grandeur des pièces d'habitation, des ateliers ou des étables ainsi que sur la puissance des moteurs raccordés, seront remplacées par une nouvelle taxe de base minimum qui sera la même pour tous les abonnés et dont le montant ira en croissant avec la quantité d'énergie de jour consommée. Pour les exploitations agricoles et les artisanats qui utilisent de grandes puissances et qui consomment beaucoup d'énergie de jour, la taxe d'abonnement actuelle sera remplacée par une nouvelle taxe basée sur la puissance appelée mesurée .(ATS)

Billet biennois

Fort de tabac

Le fumeur de pipe passe pour être individualiste, et le vieil ami dont je vais parler, pipard impénitent, afficherait même quelque penchant à rechercher la solitude, histoire de pouvoir fumer en paix.

L'observant un soir, devant un feu de bois, bourrant sa pipe, à petites doses répétées, l'allumant puis ne la laissant jamais s'éteindre, la reposant enfin, vide de cendre, la tête en bas, j'ai retrouvé dans ma mémoire quelques vers dont je n'ai jamais connu l'auteur, et que je lui récitai :

« Doux charme de ma solitude,
Charmante pipe, ardent fourneau,
Qui purgent d'humeur mon cerveau
Et mon esprit d'inquiétude. »

Il a repris sa bouffarde, l'a bourrée, puis allumée, l'a collée au coin des lèvres. Je l'ai alors surpris « purgeant d'humeur son cerveau ».

— Tu te rends compte, me dit-il, « ils » ont fondé hier soir un « Pipe-Club » à Bienne !... C'est triste comme une pipe cassée. Il faut vraiment ne pas aimer sa pipe pour aller la fumer en tétée commune...

Il tira quelques bouffées, lentement, et ajouté :

— Ouais !... aujourd'hui, on ne s'étonne plus de rien... Il y a même des gens qui font l'amour en collectivité !... Tu crois que ces gens-là s'aiment? Il y a des plaisirs qui supportent mal la promiscuité. Alors je vais plus loin : les gens qui se rassemblent pour fumer n'aiment pas leur pipe !...

— Tu crois ?

— Oui, bien sûr !... et je vais t'en donner la preuve. Lors d'un championnat de fumeurs de pipe, en Angleterre, le vainqueur était... non fumeur ! Avoue que c'est fort de tabac !...

GASTON

FRIBOURG

Débat au Grand conseil autour des rentes complémentaires AVS

Trois projets de modification de lois se trouvaient, au centre du débat du Grand Conseil fribourgeois, hier matin. La modification, mineure d'ailleurs, de la loi sur l'exercice des droits politiques fut adoptée, sans discussion. Les modifications de la loi sur l'organisation judiciaires, elles non plus, n'ont pas donné lieu à de grands débats. Par contre, certaines dispositions du projet de modification de la loi cantonale sur les prestations complémentaires à l'AVS-AI ont donné lieu à quelques escarmouches. C'est, surtout la déduction pour le loyer qui ne ralliait pas toutes les opinions. Sur le principe même de la déduction, il n'y avait pas de différend, par contre, l'importance de ces déductions et leur uniformisation, sur tout le territoire cantional, a donné lieu à des discussons. Et cela, notamment, à cause des charges supplémentaires que cette déduction implique pour le canton et les communes.

La loi sur les prestations complémentaires à l'AVS-AI a été modifié, d'une part, dans le sens d'une adaptation des limites de revenu, donnant droit à la rente complémentaire. D'autre part, le Conseil d'Etat pourra, à l'avenir, adapter les limites au gré de l'évolution dans le cadre des dispositions fédérales.

Quelque chose doit être fait, pour les rentiers qui touchent les prestations complémentaires, dans le domaine de la déduction pour loyer, devait déclarer Ferdinand Masset, (rad.), qui ajoutait encore que, dans ce cas, il fallait « faire fi de toute considération administrative et financière. Il faut faire quelques chose pour aider les personnes qui n'ont pas le minimum vital » et, cela, dans le canton entier. Le projet présenté par le gouvernement prévoyait que les communes « peuvent instituer une déduction pour loyer », en généralisant cette disposition pour toutes les communes, le Grand Conseil engage des dépenses supplémentaires de 400.000 fr. par an. Cette somme n'est pas prévue, au budget 1975. Elle pourra, toutefois, être versée, dès 1976. L'article, concernant la déduction pour loyer a été adopté. Le problème de la répartition des charges, ainsi créé doit encore être discuté par la commission.

Les modifications de la loi sur l'ormganisation judiciaire portent, essentiellement, sur deux problèmes. D'une part, certaines dispositions ont dû être complétées, parce que les femmes ont, maintenant, accès aux charges judiciaires, d'autre part, les compétences de certaines instances ont dû être modifiées, étant donné la dévaluation du pouvoir d'achat de la monnaie.

Le Conseil d'Etat a, également, répondu à une motion de M. André Bise qui demandait « La suppression du monopole en faveur de la mutualité scolaire pour autant que ce monopole ait un jour existé ».

Le directeur de la anté publique relevait que ce monopole n'avait jamais existé. Quant au principe de la participation des pouvoirs publics au paiement des primes, il n'y a pas de raison de le remettre en cause. Il a été admis par le Grand Conseil et se justifie, dans la mesure où l'assurance est obligatoire., Le gouvernement invitait le Grand conseil à rejeter la motion, ce que celui-ci fit.

Dans le cadre de la politique d'investissement des G.F.M., un député gruérien voit plus loin

Au cours de sa séance ordinaire, le Grand conseil a approuvé, mardi et mercredi, le projet de décret octroyant, à la compagnie des chemins de fer fribourgeois (GFM), un crédit de 11,2 millions de francs. Ce montant fait partie du programme d'investissement des « G.F.M. », de 44 millions. La manne fédérale représenterait 26,2 millions, les 6 derniers millions étant mis à la charge des « G.F.M. » eux-mêmes. Il s'agit de favoriser, par ces crédits, le maintien et l'amélioration technique des transports publics fribourgeois. De ces dépenses, les deux tiers seraient affectés à l'amélioration de la ligne ferroviaire à voie étroite, et un tiers à l'amélioration de la voie normale et du service des automobiles.

Un député gruérien, M. Marcel Chassot (soc.), voit plus loin dans cette politique d'investissement. « Puisque la possibilité existe — dit-il — de maintenir la voie étroite et de faciliter le développement d'une région, pourquoi ne pas restructurer et investir sur les années à venir, ce qui n'a pas été fait dans les années antérieures ? »

On sait que la commission chargée de l'étude, présidée par M. Philippin, ingénieur à l'Office fédéral des transports, s'était prononcée en faveur du maintien de la voie métrique. Ses arguments principaux : durabilité des investissements par rapport à ceux des services routiers, régularité de fonctionnement, utilisation d'une énergie non polluante, attrait touristique, avantages économiques et sociaux.

Certes, la modernisation de la voie étroite présente un caractère d'urgence. M. Marcel Chassot dénonce, à ce sujet, « La carence des organes responsables de l'entretien et de la modernisation de l'infrastructure. » Et de s'écrier : « on a poussé l'économie des moyens (un matériel datant des années 1900 et bon pour le vieux fer) jusqu'à risquer, voire encourir des déraillements, et mettre ainsi en danger le service d'exploitation, et même les usagers. »

A BULLE, UN COMPLEXE « POSTE-GARE »

Passant à des propositions concrètes, le député gruérien émet l'idée de provoquer un contrat entre les entreprises G.F.M. et P.T.T. « Les G.F.M. disposent, sur la place de la gare de Bulle, d'un terrain idéal pour la construction d'un immeuble qui abriterait à la fois la poste, la gare des chemins de fer et la gare routière. »

M. Chassot suggère donc l'étude d'un plan d'ensemble permettant la réalisation d'un complexe « poste-gare », moderne et fonctionnel. « Cette étude — dit-il en conclusion — confiée à des personnes compétentes en la matière, résoudrait la question du transfert ou de l'agrandissement de la poste de Bulle, et en même temps la question de la gare, bâtiment qui n'est manifestement plus adapté aux exigences du trafic actuel. »

SKIER...

...sans soucis grâce à nos conseils

Création : FAN

Un virage dans la conception de la chaussure

La chaussure. C'est indéniablement l'élément le plus important de l'équipement du skieur. «Donnez-moi des planches de tonneau et une bonne paire de chaussures, mais pas le contraire», affirmait un jour un professeur de ski. Or, la chaussure a suivi, depuis vingt ans, une évolution très rapide qui a échappé, dans une certaine mesure, aux fabricants.

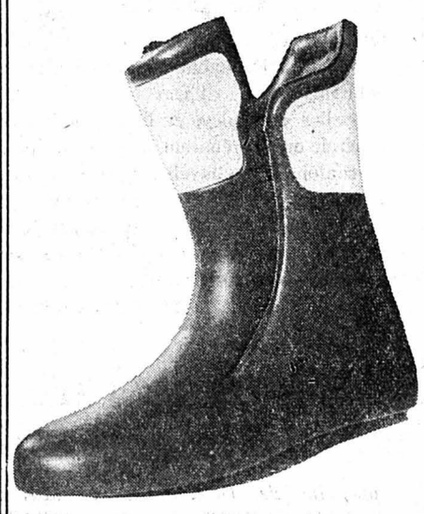

Le chausson intérieur sans couture

«Bloc de béton»

Dès le début des années 50, la traditionnelle chaussure en cuir à double laçage (combien l'ont-ils regrettée depuis?) a fait place, peu à peu, à la chaussure en plastique, ce «bloc de béton» moderne. Et pourtant! elle a largement contribué au progrès de toute une génération de skieurs. Or, il ne convient pas de la mettre au pilori, mais bien de constater qu'aujourd'hui on skie deux fois plus vite qu'il y a seulement dix ans! Et si les accidents de ski sont plus fréquents, ils le sont également en fonction du nombre croissant des adeptes du sport roi de l'hiver. Certes, l'apparition de la chaussure en plastique et des tiges de plus en plus hautes a profondément modifié, tout comme le système de fermeture (boucles), la nature des fractures. Il convenait donc d'améliorer, saison après saison, la chaussure. D'entreprendre un retour aux sources en quelque sorte sans pour autant utiliser le cuir, cette matière se faisant rare, et atteignant des prix ne pouvant entrer en ligne de compte dans le programme de fabrication, en raison du prix de vente dont une certaine ligne de conduite est à maintenir.

Languette renforcée antichoc

Certes, si l'on a appelé la chaussure à boucles «bloc de béton» en raison de son poids (2,5 kilos en moyenne), de sa rigidité, elle n'apportait pas que des inconvénients. Son poids précisément crée une force d'inertie dans les virages et permet une meilleure conduite du ski.
Venue des Etats-Unis, la coquille de plastique a été copiée par les fabricants européens. Ces mêmes fabricants qui, aujourd'hui, cherchent de nouvelles solutions à l'image du Suisse Hans Heierling de Davos.

Virage

Skieur expérimenté, cordonnier de son état Hans Heierling s'est penché, depuis plus de vingt ans, sur le problème de la chaussure, créant sa fabrique, ses modèles. Aujourd'hui, il lance sur le marché, non pas la «chaussure miracle qui ne-fait-pas-mal», mais une chaussure appelée à marquer un virage dans l'évolution, la conception.
Plus légère (la coque en plastique demeure mais a perdu de sa rigidité), elle pèse environ 40 % de moins que la traditionnelle chaussure de ces dernières années. Conçue, pensée, étudiée en collaboration avec des chirurgiens, elle est fonctionnellement différente.
Sa coque, en matière plastique coulée d'une seule pièce, est fermée par une languette dure sur laquelle est placée une fermeture considérée comme révolutionnaire. Il s'agit d'une vis de serrage munie d'un démultiplicateur. La languette crochée sur les côtés, il suffit de serrer la vis à sa convenance, le blocage du pied se faisant sur le talon au moyen de lamelles d'acier. De ce fait, les douleurs latérales et sur le cou-de-pied sont supprimées. De plus, la circulation du sang se fait librement, supprimant une des causes – la principale parfois – du froid aux pieds.
De plus, un «amortisseur», placé devant la cheville, absorbe les chocs en avant provenant, principalement, lorsque le skieur emprunte des pistes parsemées de trous. Quant à l'intérieur, il est fait d'un chausson incorporé en néoprène coulé d'une seule pièce (suppression des coutures et des plis). «Seul inconvénient, reconnait M. Heierling, la transpiration peut-être éventuellement plus grande...» Un inconvénient mineur.

La chaussure fermée

Référence

La saison 1974-75 va-t-elle marquer un tournant important dans la confection de la chaussure, suite à l'invention du fabricant davosien? «C'est un système à développer», affirme le Dr Arthur Hotz, le patron des skieurs alpins suisses. Ces skieurs qui demandent ces nouvelles chaussures pour la saison à venir. Or, à Davos, on a renversé le problème. M. Heierling en explique la raison: «En règle générale, le fabricant construit une chaussure pour le compétiteur, puis il l'adapte à la masse des skieurs anonymes. Nous avons inversé la manière de procéder: notre nouvelle chaussure a été étudiée, créée et conçue pour la base de la pyramide. Ensuite, le modèle sera adapté pour les skieurs de compétition. Si nous avons procédé de cette manière c'est sous l'influence des chirurgiens.»
Actuellement, le «Snowbird» (c'est le nom du modèle) a été «testé» par plus de cinq cents personnes, allant du skieur moyen au skieur de haute compétition à l'exemple de Walter Westi, en passant par les professeurs de ski, les vendeurs spécialisés en articles de sport. «Il est très important que le vendeur qui propose un matériel en connaisse exactement les caractéristiques, non seulement après avoir étudié le prospectus, discuté avec le représentant, mais pour l'avoir essayé» relève M. Tosalli. Et M. Heierling de préciser: «Plus de trois cents rapports nous sont parvenus à la suite de ces «tests». Ils font l'objet d'un examen attentif; de leur synthèse découleront certainement des améliorations à apporter à notre chaussure. Une chaussure que nous lançons cet hiver sur le marché en quantité réduite, hélas, la fabrication se limitant, pour l'heure, aux pointures 39 à 46, tout comme le coloris dont le choix est à faire entre un bleu royal ou orange et bleu...»

Critères

De plus, à Davos, on s'est fixé pour but de rester dans la gamme de prix généralement appliquée pour une bonne paire de chaussures, c'est dire que le modèle «Snowbird» ne dépasse par les quatre cents francs (390.–).
En fait, le «Snowbird» répond aux critères généralement recherchés par le client pour une chaussure de ski: posséder une bonne assise du talon, la tige (sans être excessive) doit maintenir la cheville stable latéralement afin de diminuer les risques de foulure tout en lui assurant une liberté de mouvement suffisante, être agréable et très facile à porter, éviter les douloureuses pressions latérales et sur le cou-de-pied lors du serrage.
Une chaussure d'avenir? Sa conception semble l'indiquer.

«Publi-reportage Tosalli-Sports»

tosalli sports:

une réalité

Il porte le label INTERSPORT,
symbole de l'esprit d'équipe
qui anime les membres INTERSPORT.
110 magasins en Suisse.
Il a l'avantage décisif du service à la
clientèle, qui le distingue des
grands distributeurs impersonnels.

En chaussures de ski

Pieds froids, pieds délicats,
pieds larges, pieds étroits, trouveront
toute chaussure à leurs pieds.
Notre choix est des plus riches,
nous vous conseillons en spécialistes.
Chaussez-vous chez:

tosalli sports
Colombier - Tél. 41 23 12

cjs Club Intersport
INTERSPORT

Dites loisirs... pensez sports!
et prenez la route de Colombier

où

HEIERLING Davos l'artisan de la chaussure de ski présente sa grande collection.

CARINO	Fr. 89.— et Fr. 199.—	chaussure soignée pour enfants
COMFORT	Fr. 170.—	pour dames, légère, chaude
WING	Fr. 190.—	pour messieurs, recherchant une tige basse
PRINCESS	Fr. 220.—	dames et messieurs, intérieur agneau
TURBO JET	Fr. 280.—	dames et messieurs, bons skieurs
SNOW BIRD	Fr. 390.—	pour messieurs, la révolution dans la chaussure de ski

Toujours bien conseillés chez:

tosalli sports Colombier Tél. 41 23 12

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Discours de M. Chevallaz à la journée de conférences des employés de banque

BERNE (ATS). — Une journée de conférences s'est déroulée hier, à Berne, sous l'égide de l'Association suisse des employés de banque (ASEB). Elle était consacrée au thème « Image et Goodwill des banques, ainsi que leurs responsabilités au sein de l'économie ».

Le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz, chef du département des finances et des douanes, a présenté à cette occasion un exposé sur « La surveillance des banques dans la législation fédérale ». tout en constatant que notre système bancaire est sorti jusqu'ici indemne des turbulences monétaires internationales, notre ministre des finances a cependant relevé que la solution suisse apportée au problème de la surveillance des activités bancaires, malgré les avantages qu'elle présente, demeure à certains égards problématique. C'est en effet la banque elle-même, qui mandate sa propre institution de révision — un organisme privé — et lui verse des honoraires. Certes l'indépendance de l'organe de révision par rapport à la banque à surveiller est garantie par diverses dispositions de la loi sur les banques et des ordonnances de cette dernière. Cette indépendance n'est assurée que dans la mesure où la banque et la société fiduciaire ne sont pas financièrement liées. Dans la pratique, a admis M. Chevallaz, les prescriptions, devenues plus strictes, ne sont pas encore complètement appliquées, bien qu'elles soient en vigueur depuis le 1er juillet 1972 déjà. On peut enfin se demander s'il ne convient pas de fixer des exigences encore plus strictes pour assurer l'indépendance des contrôleurs, cmme c'est souvent le cas à l'étranger, même lorsque la surveillance officielle n'est pas confiée à des réviseurs privés.

Après le discours de M. Chevallaz, les employés de banque ont entendu des exposés présentés par quatre directeurs généraux de banques suisses :

MM. H. Grob (Société de banque suisse), R. Lang (Crédit suisse), A. Voeglin (Banque populaire suisse), et Ph. de Weck (Union de banques suisses).

En outre, le recteur de l'Institut d'économie bancaire de l'Université de Saint-Gall, M. L. Schuster, a pris la parole. L'après-midi, une table ronde a permis à l'auditoire de dialoguer avec les orateurs.

Echelle des coûts hospitaliers : fortes modifications

AARAU (ATS) — Dans les hôpitaux suisses en 1971, on a compté 19,5 % d'augmentation par rapport à 1950, en ce qui concerne les journées d'hospitalisation. Durant le même laps de temps, les frais des hôpitaux ont augmenté de 197 à 1800 millions de francs, c'est-à-dire de quelques 900 % ! Une enquête publiée ces jours par l'Institut suisse des hôpitaux renseigne sur les importantes modifications des coûts hospitaliers durant ces deux dernières décennies. Ce sont les frais de personnel qui ont le plus augmenté, passant de 87 millions en 1950 (44,3 % des dépenses totales) à presque 1200 millions en 1971 (66,6 %). En deuxième position se place la catégorie des besoins médicaux : ils ont passé de 14 millions de francs en 1950 (7,3 %) à 166 millions en 1971 (9,2 %). Par contre, il faut relever la nette diminution des frais de pension alimentaire, qui régressent de 21,8 % (43 millions) en 1951 à 5,8 % (105 millions) en 1971.

SUITE

Hôtellerie

De même que l'année dernière, les touristes de la République fédérale d'Allemagne ont fait inscrire 5 millions et demi de nuitées, ce qui représente approximativement le tiers de l'ensemble des nuitées d'étrangers. Viennent ensuite, à grande distance et avec un nombre de nuitées plus restreint qu'en 1973. Les Français (1,92 million), les Américains du Nord (1,78), les Belges (1,40), les Britanniques (1,09) et les Néerlandais (1,03).

L'évolution a été inégale d'une région à l'autre. Par rapport aux neufs premiers mois de l'an passé, les pertes sont nulles ou insignifiantes aux Grisons et dans les régions du plateau, tandis qu'elles varient entre 4 et 6,5 % en Suisse orientale, au Tessin, dans les Alpes vaudoises, l'Oberland bernois et le Jura, voire entre 9 et 10,5 % en Suisse centrale, en Valais et sur les bords du Léman.

La loi sur l'aménagement du territoire est condamnée par trop d'incertitudes

De notre correspondant :

La loi sur l'aménagement du territoire adoptée par les Chambres le 4 octobre dernier est l'objet d'un référendum lancé par la Ligue vaudoise et soutenu par plusieurs milieux dans les cantons romands.

Le principe même de la loi est mis en cause, car il porte atteinte à l'autonomie cantonale. Mais on voit aussi dans les dispositions votées, des atteintes intolérables au droit de propriété et l'on s'inquiète du coût des dépenses qu'entraînera l'application de la loi.

L'incertitude règne donc quant aux effets d'une loi basée sur l'article 22 quater de la constitution adopté par le peuple le 1 septembre 1969.

Cet article constitutionnel stipulait que la Confédération édictait les principes applicables aux plans d'aménagement que les cantons étaient appelés à établir en vue d'assurer une utilisation judicieuse du sol et une occupation rationnelle du territoire.

A cet effet, il était fixé, aussi, que la Confédération « encourage et coordonne les efforts des cantons et collabore avec eux ».

La constitution, comme la loi, laisse une marge réelle aux cantons pour autant qu'ils saisissent l'occasion de l'utiliser, et admettent des lignes directrices dans le domaine de l'aménagement du territoire comme il l'ont fait dans bien d'autres domaines sans que le fédéralisme perde sa substance. C'est une question de mesure de la part de la Confédération et de vitalité de la part des cantons.

ATTEINTES A LA PROPRIÉTÉ

Telles qu'elles ont été votées par les Chambres les dispositions de la loi portent cependant atteinte gravement à la propriété foncière, l'obligation de s'acquitter le cas échéant d'une taxe d'équipement pourrait contraindre des petits propriétaires à s'endetter ou même vendre leur terrain pour s'acquitter des taxes imposées au titre de la loi sur l'aménagement du territoire.

On voit là, non sans raison, un mécanisme néfaste pour la sauvegarde des droits de la propriété privée (art. 45).

Le droit d'expropriation (art. 43) pourra être appliqué à un propriétaire qui ne construit pas sur son terrain à l'expiration d'un délai raisonnable qui lui aura été imparti, bien qu'il ne puisse invoquer de justes motifs.

Ces dispositions contraignantes sont effectivement de nature à léser les propriétaires de biens-fonds et l'on peut considérer que la loi ne résout pas, dans son état actuel, le problème qu'elle pose.

C'est d'ailleurs là que se trouve la charnière principale du système mis sur pied. L'adjoint du délégué à l'aménagement du territoire l'exprimait ainsi : « Nous ne pourrons exécuter le mandat contenu dans la constitution, consistant à assurer une utlisation judicieuse du sol que si l'obligation d'indemniser est limitée à l'essentiel, aux cas relativement rares où l'atteinte apparaît comme particulièrement grave en soi, ou dans lesquels certains propriétaires sont lésés gravement et d'une manière disproportionnée par rapport à d'autres places dans une situation analogue ». Un retour aux sources n'est pas inutile !

AYEZ CONFIANCE !

Pour sa part, la Chambre vaudoise d'agriculture s'élève contre les dispositions de la loi permettant d'imposer au propriétaire l'équipement de son fonds, contre l'imposition d'un remembrement et d'un droit d'expropriation, le bloquage de la construction.

Certes, l'adhésion des propriétaires est une des exigences fondamentales de la loi sur l'aménagement du territoire. A ce propos, le professeur J.-P. Vouga, déclarait qu'il faut éveiller la notion que la propriété comporte des devoirs envers la société et que le propriétaire n'est, en fait, que le dépositaire d'un élément du patrimoine. Aucune sauvegarde de la nature, du paysage ou des monuments historiques n'est assurée sans cette adhésion ». C'est clair !

Evidemment donc, aux termes de la loi, l'autorité qu'elle soit fédérale ou cantonale devient juge pour classer les biens-fonds sans que leur propriétaire ait droit au chapitre.

Une autre adhésion essentielle est celle de l'économie. L'industrie et les entreprises de service ont toujours prétendu, en effet, qu'elles décidaient seules de leur implantation. Aucun aménagement du territoire n'est possible, sans la maîtrise de ce facteur, a relevé également M. J.P. Vouga, délégué adjoint à l'aménagement du territoire. Enfin, il faut l'adhésion des collectivités locales. L'aménagement n'est pas viable, s'il n'y a pas adhésion à un idéal collectif reconnaît aussi M. J.P. Vouga qui peut certes constater, qu'à ses yeux, l'avenir de l'aménagement du territoire paraît incertain. A d'autres aussi.

La loi fait donc peser de redoutables menaces sur le mode de vie de nos régions. Cette adhésion que réclame généreusement M. J.P. Vouga, c'est un peu un chèque en blanc que lon remet à des autorités qui pourront à leur guise se servir de dispositions vagues.

Le chef du département de justice et police, M. Furgler déclarait, l'an dernier, qu'il était des plus hasardeux d'énoncer tout pronostic sur le coût des indemnités pour les expropriations formelles et matérielles notamment. Là encore, règne une incertitude des plus fâcheuses.

Enfin, pour les auteurs du référendum de la Ligue vaudoise, l'atteinte à l'autonomie cantonale est l'un des grands griefs que l'on peut faire à la loi. On doit effectivement s'attendre, comme le prescrit la constitution, à des directives fédérales sur la bonne manière d'aménager le territoire. Les directives publiée par l'institut O.R.L. de l'Ecole polytechnique de Zurich, comme la conception d'aménagement CK 73, ne sont pourtant, en principe, que des bases de discussion que les cantons ont le loisir de discuter et de transformer.

Mais de très nombreux articles de la loi prévoient l'intervention de la Confédération et l'on peut craindre que sa tutelle devienne un jour effectivement contraignante. Nous n'avons aucune garantie qu'il n'en sera pas un jour ainsi, au gré des hommes cherchant un renforcement du pouvoir central.

D'ailleurs, lors du débat au Conseil national, les parlementaires qui désiraient faire reconnaître la liberté d'appréciation des cantons et des communes ont déjà été majorisés. Il est particulièrement grave, remarque-t-on aussi que la loi n'énumère pas encore les principes qui seront imposés aux cantons et se contente de donner à la Confédération le pouvoir de les édicter ultérieurement.

QUI TROP EMBRASSE MAL ÉTREINT

En conclusion de cet aperçu des reproches faits à la loi, constatons que la transformation radicale de la société qu'elle porte ne geme fait penser à cet adage « Qui trop embrasse mal étreint ». Ses objectifs sont de toute façon trop vastes et entraînent des conséquences trop lointaines et complexes pour que l'on puisse les adopter sans autres alors qu'ils dépendent par trop de modalités d'application incertaines. C'est trop demander au souverain que de faire confiance aveuglément aux autorités alors que les dispositions actuelles recèlent en germe de lourdes menaces à l'égard de droits reconnus du citoyen et des collectivités.

D'ailleurs, M. Carlos Grosjean, conseiller aux Etats, s'est élevé également contre les incertitudes de la loi lors du dernier débat à la Chambre haute. Constatant que nul ne peut chiffrer maintenant les répercussions financières et le coût de la loi, il estime, en conséquence, qu'elle constitue une mauvaise politique. J.P.G.

Le Conseil fédéral répond à des interventions parlementaires

De notre correspondant :

Dans sa séance de mercredi le Conseil fédéral a pris des mesures de protection du franc suisse après avoir entendu des exposés de la situation par la direction de la Banque nationale. Pour le reste il a répondu à plusieurs interventions parlementaires.

Au chapitre des nominations il a désigné notamment M. E. Diez, ambassadeur, chef de la direction du droit international public, à la tête de la commission internationale pour la protection du Rhin (pour les années 1975-1977).

CONDUCTEURS DE CHARS

Un message sera soumis aux Chambres fédérales pour l'approbation des actes signés au 17me congrès postal universel de Lausanne (fixation des taxes postales pour le service international). Une petite question Auer (rad. BL) constatait, pince-sans rire, « qu'il n'est guère fréquent que des chars blindés soient utilisés dans la vie civile pour des transports ou à d'autre fin ». Il en déduisait qu'un entraînement préalable serait particulièrement justifié pour les conducteurs de chars à l'armée.

Le Conseil fédéral répond qu'à la différence des automobilistes il n'est pas nécessaire de convoquer les pilotes de chars à un cours préparatoire étant donné qu'il ont été instruits suffisament durant l'école de recrues. D'ailleurs, la prise en charge d'un char nécessite pratiquement la mobilisation de toute une compagnie et ne peut donc être anticipée de quelques jours pour un cours préparatoire.

A propos des accidents de tracteurs, Mme Shlfeld (soc. SG) a demandé que l'on applique des mesures de sécurité et des limites légales à la conduite des tracteurs par les enfants.

Le Conseil fédéral répond que des installations protectrices (cabines, arceaux de sécurité, cadres) seront rendues obligatoires dès que la question aura été étudiée à fond. En ce qui concerne la conduite par les enfants, la loi sur la circulation automobile n'est pas applicable sur les terrains privés. A ce propos il faut constater que dans la plupart des cas où des enfants ont été victimes d'accidents de tracteur, il s'agissait de passagers, et non de conducteurs.

DÉPOTS D'ÉPARGNE : 31 MILLIARDS

A la suite d'une question de M. Ziegler (Soleure), le Conseil fédéral a donné son point de vue sur la garantie à accorder aux dépôts d'épargne en cas de faillite (portée de 5000 à 10.000 fr., selon la loi du 11 mars 1971).

Lors de l'entrée en vigueur de la loi de 1971, 7,2 millions de livrets d'épargne sur un total de 9,4 millions présentaient des dépôts de 5000 fr., au plus, 1,1 million avaient des dépôts de 5000 à 10.000 francs et 1,1 million de livrets avaient des dépôts supérieurs à 10.000 francs.

En 1973, on comptait 10,2 millions de livrets d'épargne dont 7,5 millions avaient des dépôts de 5000 fr., au plus, 1,2 million des dépôts de 5 à 10.000 fr., et 1,5 million des dépôts supérieurs à 10.000 francs.

Si l'on considère le montant des avoirs, sur un volume total de 23,2 milliards de fonds d'épargne, déposé en 1971, 15,9 % milliards étaient privilégiés. En 1973, sur un total déposé de 30,9 milliards, 19 milliards étaient privilégiés, soit encore 61 %.

En répartissant ses avoirs entre plusieurs établissements, l'épargnant peut aujourd'hui placer ses fonds de manière qu'ils ne dépassent pas les montants jouissant du privilège en cas de faillite ou de la garantie de l'Etat.

CONSTRUCTIONS : UNIFORMISATION ?

Une petite question Albrecht (chr. soc. NW) demandait une nouvelle fois que l'on édicte par une loi fédérale des prescriptions uniformes en matière de constructions.

Le Conseil fédéral répond qu'il est d'avis que, sans modifier l'ordre juridique actuel et en s'appuyant sur les textes législatifs, il est possible d'harmoniser ou d'unifier de façon judicieuse certaines parties des législations cantonales en matière de constructions. Dans ce contexte la conférence des directeurs cantonaux de travaux publics pourraient fournir une contribution précieuse sur le plan des échanges d'expériences, de la coordination et de l'exécution.

La future loi sur la protection de l'environnement en cours d'élaboration devra quant à elle établir, pour certains aspects de la construction, des directives ou des prescriptions (isolation thermique et acoustique, protection contre les nuisances).

Un reportage télévisé de l'ascension de l'Eiger est prévu pour l'été prochain par la TV Suisse allemande. A ce propos, le Conseil fédéral précise que les sociétés productrices (SSR et BBC) n'ont pas l'intention de rechercher le sensationnel à cette occasion. Il s'agira plutôt de démontrer la somme d'expérience et de préparatifs nécessaires pour l'alpinisme acrobatique. Les vues devront mettre en évidence les difficultés extrêmes de la paroi nord de l'Eiger et dissuader au besoin ceux qui seraient tentés par les ascensions périlleuses sans disposer d'une préparation suffisante. La SSR a donné l'assurance que si elle y participe l'émission en question ne dégénérera pas en « show ». J.-P. G.

Surtaxe douanière : l'ACS contre le référendum

BERNE (ATS). — L'Automobile club de Suisse (ACS) a décidé de s'opposer à tout référendum contre l'augmentation de 10 c. de la surtaxe sur les carburants, relève-t-on dans un communiqué publié jeudi par l'ACS, il ressort de l'entretien que les représentants de l'ACS ont eu avec le conseiller fédéral Chevallaz que le Conseil fédéral ne proposera aucune nouvelle réduction du programme de construction des routes nationales, même si la votation du 8 décembre donnait un résultat négatif, et que le Conseil fédéral est conscient que le montant de la surtaxe devra être réduit en cas de diminution importante de la consommation, notamment à nos frontières, les étrangers n'ayant plus intérêt à s'approvisionner chez nous.

Le conseil central de l'ACS confirme sa politique en faveur d'une réalisation rapide du réseau des routes nationales, pour des motifs de sécurité du trafic et de protection de l'environnement. Cela implique que le financement en soit assuré. Il s'oppose donc à toute tentative de modification de la destination actuelle des droits de douane sur les carburants.

VAUD

Le conseiller fédéral Chevallaz : « Le temps des caisses vides »

LAUSANNE (ATS). — Parlant du « temps des caisses vides », mercredi soir à Lausanne, sous les auspices de plusieurs organisations économiques et sociales, M. Georges-André Chevallaz, conseiller fédéral, a déclaré qu'il n'aurait jamais cru que le sol allait se dérober aussi rapidement sous ses pas : « Nous sommes depuis un an dans un autre monde ».

La crise du pétrole n'est pas la détermination exclusive des détériorations et des incertitudes actuelles. Elle joue un rôle de révélateur en démontrant la précarité des économies industrielles, l'état de dépendance de la société de consommation et les limites d'une croissance qu'on s'était habitué à croire continue. Déjà se profilent, à l'arrière plan du paysage inflationniste, l'ombre croissante des récessions, leur cortège déjà chiffrable de chômeurs et leurs tensions sociales.

Le déficit des finances publiques, a poursuivi le chef du département fédéral des finances, met le peuple suisse à l'épreuve : acceptera-t-il quelques sacrifices ou contraindra-t-il la Confédération à restreindre dramatiquement son train de vie ?

M. Chevallaz a rappelé que le Conseil fédéral préparait une révision fondamentale du système fiscal. Mais cette réforme ne pourra pas entrer en vigueur avant 1977-1978. C'est pourquoi le gouvernement a fait adopter par le parlement un premier train de ressources nouvelles portant, pour l'essentiel, sur une majoration d'un tiers de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Le peuple et les cantons auront à ratifier ce dispositif le 8 décembre.

Mais, comme cela ne suffira pas à équilibrer le budget, le Conseil fédéral a introduit, avec effet immédiat, une hausse des taxes sur les carburants et les huiles de chauffage. Le référendum, qui aboutira vraisemblablement, entraînera une votation populaire en juin prochain.

Que se passerait-il si le peuple et les cantons repoussaient, le 8 décembre, puis en juin 1975, les deux trains de mesures d'urgence ? M. Chevallaz répond que l'exécution du budget devrait être suspendue et le parlement saisi de nouvelles propositions à bref délai, comprenant peut-être de nouvelles recettes, mais en tout cas des compressions de dépenses touchant plusieurs secteurs. Le budget de modération deviendrait un budget de déflation accentuant les tendances à la récession.

«Dies Academicus» de l'Université: retraite du professeur Jéquier

De notre correspondant :

A l'occasion du « Dies Academicus » de l'Universtié de Lausanne, le recteur, le professeur Dominique Rivier, a procédé à l'appellation de trois doctorat « Honoris causa » à MM. Alberto Soggin, professeur à la faculté de théologie de l'Eglise vaudoise à Rome, Martin. G. Larrabée, professeur de biochimie à l'Université John Hopkins à Baltimore, et Philippe Sandblom, chirurgien de réputation mondiale, ancien professeur et ancien recteur de l'Université de Lund qui, depuis qu'il est retraité, s'est fixé en Suisse et a fait bénéficier la faculté de médecine de l'Université de Lausanne, de sa grande expérience.

De plus, l'université a pris congé de trois professeur atteints par la limite d'âge dont le professeur Michel Jéquier, originaire de Neuchâtel, qui est né à Champagne (Vaud) en 1909. Son père, Gustave Jéquier, était égyptologue et professeur à l'Université de Neuchâtel. Après quelques semestres à Neuchâtel et à Berne, le professeur Michel Jéquier a terminé ses études de médecine à Lausanne en 1933, puis a accompli divers stages au National Hospital à Londres, à l'Institut d'anatomie pathologique de Bâle à la clinique Mont-Repos et aux Mont-Pèlerin et à l'Institut d'hygiène de Zurich. Assistant de la clinique médicale de Lausanne en 1936, chef de clinique au deuxième service universitaire de médecine en 1939, le professeur Jéquier est nommé privat-docent à la faculté de médecine en 1945. Il devient en 1954 le premier médecin-chef de la division de neurologie de la clinique médicale au pavillon Bourget. Chargé de cours en 1957, il est nommé professeur extraordinaire en 1962 lorsque la chaire de neurologie est créée et que la division de neurologie acquiert son autonomie.

Sept ans plus tard, en 1969, la division est transférée à l'hôpital de Beaumont et transformée en un service universitaire. La même année, le professeur Michel Jéquier est promu professeur ordinaire.

Cet éminent médecin a été également appelé à enseigner à l'étranger, notamment à l'Université de Harward en 1960 et en 1970. Membre de nombreuses sociétés savantes suisses et étrangères, il a présidé la Société suisse de neurologie de 1971 à 1973. Il est membre d'honneur de la Société française de neurologie ainsi que de l'American neurological association. Il a été rédacteur de la revue médicale de la Suisse romande de 1953 à 1970. Il a publié plus de 100 travaux scientifiques consacrés à la neurologie clinique, à la neuropathlologie. Il est également l'auteur de remarquables travaux d'héraldique et d'histoire, violon d'Ingres auquel il consacrera partiellement sa retraite.

VALAIS

SUITE Affaire Durkovic

Bernard Carruzzo contre lequel les avocats se sont tournés est insolvable. « Il n'a pas un sou » s'était écrié à l'époque son avocat. Comme il est majeur, ce n'est pas à sa famille de supporter les conséquences financières de la tragédie. Comme il ne sera pas possible d'obtenir quoi que ce soit de Carruzzo les avocats tenteront sans doute de se tourner du côté de l'Etat dont le meurtrier était le fonctionnaire.

Comme Carruzzo n'a pas agi en service commandé, dans l'exercice de ses fonctions, en uniforme, mais un soir d'ivresse et de folle escapade, la partie civile est intervenue auprès de l'Etat du Valais mais sans succès pour l'instant.

UN PALMARÈS

Comme Durkovic était dans la force de l'âge lors du drame (34 ans), qu'il était l'un des meilleurs footballeurs sur le plan européen, marié, père d'une fillette, les indemnités seront lourdes. Quentin, Blazevic et bien d'autres furent appelés cette semaine à Sion comme témoins pour témoigner de la perte subie. On souligna à cette occasion que le défunt aurait fait une carrière éblouissante comme entraîneur. On rappela ses performances au sein de l'Etoile-Belgrade, comment il disputa 400 matches à l'échelon national, joua 50 fois lors de rencontres internationales, fut médaille d'or au Jeux olympiques, fit les beaux jours de l'équipe de Saint-Etienne avant de venir à Sion.

On estimait hier dans les couloirs du tribunal à 800.000 fr. la somme des indemités dues pour perte de soutien pour sa femme, perte de soutien pour sa fille jusqu'à l'âge de vingt ans (la petite Maria a 3 ans et demi actuellement), tort moral et frais divers.

Manuel FRANCE

Liqueur à base de Cognac et Orange 42° Norand MARTIGNY

Un lac vidé à Montorge

(c) A Montorge, au-dessus de Sion, l'opération de curage du lac est entré dans sa phase décisive. Des centaines de milliers de m3 d'eau ont été pompés durant des jours et des nuits et déversés dans des canaux voisins dans le but d'assécher complètement le lac. Comme des tonnes de poissons se trouvaient dans les parages il fallut tenter de les récupérer pendant qu'il restait encore un peu d'eau. On procéda ainsi à une pêche électrique assez spectaculaire. Les poissons furent déposés dans des viviers pour être déversés ensuite dans un étang du côté d'Aproz.

C'est à 400.000 fr. environ que sont devisé les travaux de Montorge, travaux qui seront payés à raison de 30 % par le canton et à raison de 50 % par la Confédération.

Le lac va être vidé complètement cette semaine.

« Hit parade » de la Radio romande

Résultats de l'enquête No 47, avec, en caractère gras, le nouveau venu :

1. Le téléphone pleure (Claude François) ; 2. Senorita (Christophe) ; 3. I'm leaving it all up to you (Donny et Mary Osmonds) ; 4. Kung Fu fighting (Carl Douglas) ; 5. Nabucco (Waldo de los Rios) ; 6. Sur le chemin de la vie (Gérard Lenorman) ; 7. Tant que je vivrai (Frédéric François) ; 8. Ne fais pas tanguer le bateau (Sheila) ; 9. Baby boy (C. Jérôme) ; 10. Liberty liberty (Les Enfants de Dieu) ; 11. Histoire vécue (Yves Jouffroy) ; 12. Pussy cat c'est la vie (Anarchic system) ; 13. Amoureux de ma femme (Richard Anthony) ; 14. Johnny Rider (Johnny Hallyday) ; 15. J'ai rêvé New-York (Yves Simon) ; 16. Like a locomotion (Left Side) ; **17. Difficile de choisir (Noam) ;** 18. Le premier pas (C.M. Schönberg) ; 19. Les secondes (Daniel Guichard) ; 20. Soleado (Daniel Sentacruz - A. More).

SUISSE ALÉMANIQUE

Reishauer licencie

ZURICH (ATS). — La fabrique de machines-outils Reishauer SA, Zurich, qui occupe quelque 600 personnes « se voit dans l'obligation, étant donné les prévisions conjoncturelles dans le secteur de l'industrie, de revoir les méthodes de travail, le programme d'organisation et de développement de l'entreprise ». Différents postes du secteur administratif seront touchés par ces mesures. Selon des milieux proches de l'entreprise, la diminution de l'effectif du personnel « se situerait à 8 % environ ».

Licenciements chez Oederlin à Baden

ZURICH (ATS). — L'entreprise Oederlin SA et Cie, Baden, fonderie et fabrique d'armatures, se voit dans l'obligation de réduire sa production en raison de la diminution des commandes dans le marché de la construction. Cinquante personnes seront touchées, d'ici la fin de cette année, par ces mesures. Le personnel licencié devrait, selon un communiqué « pouvoir être replacé dans des entreprises de la région ».

Des chats atteints par la rage

ZURICH (ATS). — L'office vétérinaire du canton de Zurich annonce avoir découvert des chats atteints de la rage dans les localités de Truttikon et Staefa. L'office a déclaré les deux localités zones sinistrées.

Abus et gaspillage des médicaments

LAUSANNE (ATS). — La consommation pharmaceutique a pris un rythme effrayant, en raison d'une part de la multiplication de fausses innovations dans l'industrie, et d'autre part de la démission des médecins et des malades devant leurs responsabilités. Cet abus des médicaments est en outre une forme de gaspillage : il y a sur le marché suisse 15.000 produits pharmaceutiques (qui se présentent sous 50.000 emballages différents), alors qu'on n'en trouve que 3000 en France et en Grande-Bretagne. C'est ce que relève un document remis à la presse par le parti socialiste vaudois.

Il dénonce la légèreté avec laquelle sont dressées les listes de spécialités pharmaceutiques destinées à la vente libre avec publicité. La consommation d'analgésiques à base de phénacétine dépasse 45 tonnes par an en Suisse, ce qui n'est pas loin d'être un record mondial. Ce produit, qui est même utilisé par des ouvrières de fabriques parce qu'il augmente le rythme de travail, entraîne une dépendance aussi forte que celle de drogues mineures et peut provoquer une maladie rénale mortelle. L'abus des tranquillisants et des stimulants prend aussi des proportions inquiétantes. Le dopage aux amphétamines présente un risque de toxicomanie. Il peut avoir des conséquences graves chez les conducteurs de véhicules, qui s'endorment au volant.

Quant au gaspillage pharmaceutique, un médecin vaudois le voit dans les milliers de médicaments mis sur le marché, alors qu'un médecin généraliste peut se contenter d'une centaine et un spécialiste d'une trentaine. L'écoulement des produits entraîne une propagande coûteuse des fabricants auprès des médecins. Cette promotion commerciale peut atteindre 20 % du budget d'une entreprise. Certaines « nouveautés » ne sont que des copies ou des mélanges de produits connus.

Il faut ajouter, sur le plan diététique, la multiplicité des produits pour nourrissons, qui tendent à supplanter l'alimentation maternelle, qui est sûre, saine et économique, par une alimentation artificielle, inutile et coûteuse.

Sports FAN Sports L'EXPRESS

ACNF 1974-1975

TERMARIN
LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant : La Gaine Viso
Tél. (038) 33 22 12
2072 SAINT-BLAISE

Sport SERVICE
Vend qui veut — Répare qui peut
Promenade-Noire 10
Neuchâtel Tél. 24 57 87

Bière Muller

POUR MONSIEUR
Le beau vêtement de peau
s'achète chez le spécialiste
JUTZELER
Hôpital 3 NEUCHATEL

MINI-CARGO
Petits transports
SUISSE ET ÉTRANGER
Fernand Pauchard - Bevaix
Tél. (038) 46 18 81

Entreprise de nettoyages
Molliet - E. Matile
Tél. 46 15 80
Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

2 CV 156
2CV 5,4L*
Venez l'essayer chez:
Garages Henri Favre S.A
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212
CITROËN 2CV

UN CHÂSSIS ALU ne rouille plus
CARROSSERIE DROZ

Votre électricien
Vuilliomenet & Cie S.A.
ELECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

Match de ligue nationale B

La Chaux-de-Fonds - Mendrisiostar 14 h Dimanche 24 novembre

Avis important aux clubs et aux arbitres

Vu l'état déplorable des terrains et le mauvais temps persistant, le comité central a décidé d'interrompre, avec effet immédiat, le championnat des 2me, 3me, 4me ligues et juniors.

Tous les matches prévus dans notre région pour les 23 et 24 novembre 1974 sont donc supprimés.

Il ne sera plus refixé de matches pour cet automne.

Les clubs sont rendus attentifs au fait que, vu le retard du championnat, des matches seront fixés à Pâques, à l'Ascension et à Pentecôte. Des matches pourront également être fixés en semaine.

Le championnat des juniors interrégionaux B. est également interrompu.

Comité central A.C.N.F.
le secrétaire: M. Tschanz
le président: J.-P. Baudois

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel No 15

AVERTISSEMENTS

PACHE Jean-Pierre, Cortaillod junior B, réclamation; STRAFELLA Jean-Marc, Comète junior B, antisportivité; SORDAZ Paris, Neuchâtel Xamax junior B, jeu dur; ROSSIER Stéphane, Geneveys-sur-Coffrane junior B, jeu dur; GAMBAU Henry, Renens Interrégional B, réclamation.

AVERTISSEMENTS + FR. 10.- D'AMENDE

RUFFIEUX Jean-Robert, Môtiers I, antisportivité; JEANNERET Edouard, Noiraigue Ia, réclamation; Schmid Edy, Bôle II, jeu dur; VERDON Philippe, Châtelard II, jeu dur; SAO FACUNDO José, Fleurier I, jeu dur.

AVERTISSEMENTS + FR. 15.- D'AMENDE

BUHLER Pierre-André, Châtelard I, jeu dur; DESJARDIN Raymond, Serrières I, réclamation; CASSOTTI Lucien, Deportivo I, jeu dur.

AVERTISSEMENT + FR. 20.- D'AMENDE

BIERRY Claude-Alain, Floria I, réclamation capitale, récidive.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

OTERO ZAPATA Emilio, Comète junior B, réclamation, récidive.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION + FR. 50.- D'AMENDE

MORA JUAN Antonio, Espagnol I, réclamation, 3me avertissement; CAPELLARI Mario, Fleurier I, réclamation, 3me avertissement.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

HEIMO Karl-Heinz, Central Interrégional B, antisportivité envers l'arbitre, match du 10 novembre 1974.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Vu l'état déplorable des terrains et le mauvais temps persistant, le Comité central de l'ACNF a décidé d'interrompre avec effet immédiat, le championnat des 2me, 3me, 4me ligues et juniors. Tous les matches, prévus dans notre région, pour les 23 et 24 novembre 1974 sont donc supprimés. Il ne sera plus refixé de matches cet automne. Les clubs sont rendus attentifs au fait que, vu le retard du championnat, des matches seront fixés à Pâques, à l'Ascension et à Pentecôte. Des matches pourront également être fixés en semaine. Le championnat des juniors interrégionaux B est également interrompu.

ACNF COMITÉ CENTRAL
Le secrétaire M. Tschanz
Le président: J.-P. Baudois

Les footballeurs neuchâtelois...

REPOS FORCÉ!

A la suite des mauvaises conditions atmosphériques persistantes, le comité de l'ACNF a pris la sage décision de suspendre immédiatement le championnat. Les footballeurs au repos forcé!... Les terrains passablement malmenés ces derniers temps se referont-ils une beauté durant la pause? Nous osons l'espérer. Au revoir donc, amis du football neuchâtelois.

Nous vous présentons pour cette dernière parution de notre page ACNF (se croisant les bras dès ce jour):

La 1re équipe du F.-C. Bôle

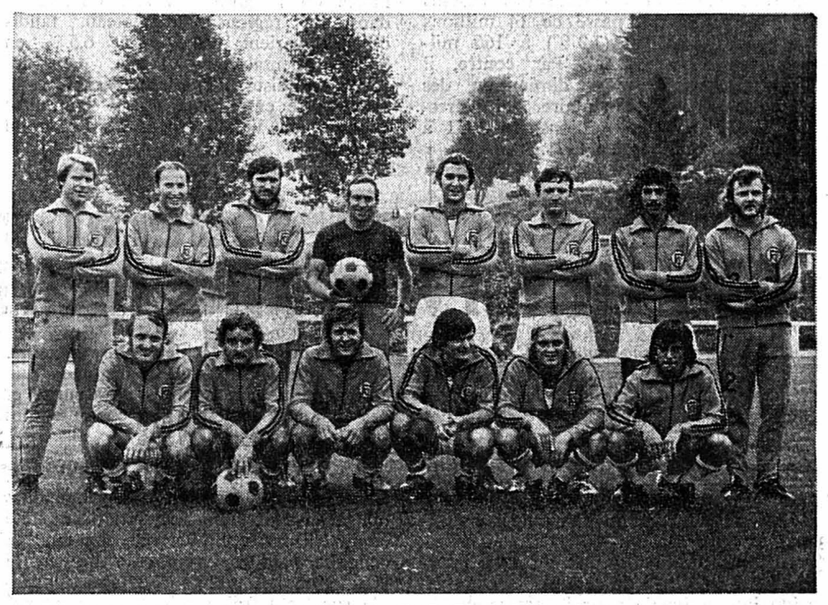

La 1re équipe du F.-C. Fontainemelon

La 1re équipe du F.-C. La Béroche

(Photo Uniphot-Schneider, Cernier)

Pour tous ceux qui aiment le football!
Un livre très attendu:
ERIC WALTER GOAL!
LE FOOTBALL, UN LANGAGE UNIVERSEL

Eminent journaliste sportif et radio-reporter, Eric Walter parle du football: le football de notre époque, celui des championnats du monde et des grandes compétitions européennes d'après-guerre.

Eric Walter nous fait pénétrer sur la cendrée, dans les vestiaires et jusqu'au cœur des stades, à l'heure des foules en délire.

★ ★ ★

Un fort beau volume sous couverture reliée en couleurs. 200 pages, 150 illustrations dont 40 pleine page.

Fr. 39.—

A découper

Je désire recevoir, franco de port:
.... ex. du livre d'Eric Walter: GOAL, Fr. 39.—

Nom :
Prénom :
Rue :
Localité :

BON à retourner à la librairie Reymond
5, rue Saint-Honoré, 2000 NEUCHATEL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ACNF

A Corcelles, le vendredi 29 novembre 1974 (Buffet de la Gare), 20 h.

RÉPARTITION SPORT-TOTO 19 H

ORDRE DU JOUR:

1. APPEL.
2. ACNF par le président J.-P. Baudois.
3. CHAMPIONNAT par le vice-président J.-P. Gruber.
4. Exposé de Georges Monney du contrôle des joueurs de L'ASF (manière de procéder dans les clubs, qualifications requalifications).
5. DIVERS.
6. CONTRE-APPEL.

Présence obligatoire, amende statutaire: Fr. 50.–

ACNF COMITÉ CENTRAL

Golf 1,1 litre dès Fr. 9990.– + frais de transport.
GARAGE HIRONDELLE Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel. Tél. 24 72 72. Fredy Sydler, Garage du Port, 2012 Auvernier. Tél. 31 22 07. J.-L. Devenoges, Garage Beau-Site, 2053 Cernier. Tél. 53 23 36. Garage Willy Brügger, 2117 la Côte-aux-Fées. Tél. 65 12 52. Garage Léon Duthé & Fils, 2114 Fleurier. Tél. 61 16 37. Fernand Stubi, Garage de la Croix, 2205 Montmollin. Tél. 31 40 66.

semaine commerciale

Les Geneveys-sur-Coffrane du 20 au 24 novembre 1974
dans l'annexe de l'Hôtel des Communes
Avec la participation des sociétés locales

Ouvert:
mercredi
jeudi 17 h - 22 h
vendredi
samedi 14 h - 22 h.
dimanche 11 h - 18 h

Exposition de meubles **A. Sigrist** Rep. par Mme J. Langel
Electricité **W. Veuve** Fontainemelon
A. Terrapon Articles en peluche et cassettes
Alimentation **Ch. Bourquin**
Skis **A. Mosset** Articles de sport Cernier
Trousseaux Verrerie **W. Martin** Bijouterie Horlogerie
Décorations florales **H. Loup** Chézard
Garage **E. Benoit** 1 Lada en exposition Fontaines
Vins et spiritueux **L. Baillod**
TV Télé-Service **L. Girardet** Radio
Exposition de Peintures **G. Diacon**
Agence «Rapid» **O. Pfenniger** Fraiseuses à neige Machines de jardin Corcelles
Boucherie Charcuterie **Ch. A. Fankhauser**

CRÉATION SCHENK
HAUTE COIFFURE TEL. 25 74 74
Schenk
NEUCHATEL
intercoiffure

LA BONNE CORRESPONDANCE C'EST
REX-ROTARY
offset de bureau, duplicateurs, duplicateurs à alcool, copieurs automatiques, thermo-copieurs, rétro-projecteurs.
Rex-rotarisez votre entreprise avec des appareils modernes, efficaces et sans problèmes.

orma
Ed. Feuz
Hauterive-Neuchâtel:
Tél. 038 331415

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Une cigarette ayant du goût et du caractère: la nouvelle LUCKY STRIKE FILTRE FLAVOR-FLO. De plus, son système de filtration «Flavor-Flo» unique en son genre, ajuste son action au fur et à mesure que vous fumez pour laisser passer intégralement le riche et plein arôme.

Fr. 1.80

L'arôme riche plein de souvenirs.

Le plan d'investissement, un moyen intéressant de se constituer un capital.

Pourquoi ne pas voir de plus près s'il répond à vos besoins.

Oui, c'est ça: nous aimerions que vous examiniez vous-même si le plan d'investissement est pour vous un moyen approprié de vous constituer un capital. Le plan d'investissement exige en effet:

Premièrement, que vous versiez chaque mois un montant déterminé (50, 100 francs ou multiple de ces montants) destiné à l'achat de parts d'un fonds de placement. Deuxièmement, que vous admettiez que seule la régularité permet d'atteindre le but d'épargne que vous vous êtes fixé. (D'où la nécessité de versements mensuels.) Troisièmement, que vous soyez disposé à conclure un plan pour une durée de 10, 15 ou 20 ans.

Ce sont là les principes essentiels du plan d'investissement. Pour en savoir davantage, nous vous proposons de faire le test suivant:

Test

Nous vous invitons à répondre aux 8 questions suivantes:

Avez-vous un revenu régulier?	Oui	Non
Pensez-vous qu'il vaut en somme la peine de mettre de l'argent de côté?	Oui	Non
Pouvez-vous par exemple, sans problème, mettre de côté 100 francs tous les mois?	Oui	Non
Croyez-vous qu'il faille agir avec méthode pour se constituer un capital?	Oui	Non
Avez-vous l'habitude de prendre vos décisions de manière réfléchie, en pesant bien le pour et le contre?	Oui	Non
Désirez-vous investir une partie de votre argent dans l'économie?	Oui	Non
La bourse vous intéresse-t-elle, même de loin?	Oui	Non
Pensez-vous qu'en matière financière il vaille la peine d'être conseillé par des spécialistes?	Oui	Non

Si vous avez répondu par oui à 6 questions, souscrire un plan d'investissement entre certainement en ligne de compte pour vous. Demandez notre brochure sur le plan d'investissement, soit en nous retournant le bon ci-contre, soit en passant à nos guichets, où notre spécialiste est à votre disposition pour un entretien.

Si vous avez répondu par non à plus de 2 questions, alors le plan d'investissement ne représente peut-être pas, dans votre cas, le meilleur moyen de bâtir une fortune. N'empêche que vous devriez quand même venir nous trouver à l'occasion. Nous pourrions examiner ensemble la forme d'épargne ou de placement la mieux adaptée à votre situation.

Nous espérons que ce test aura avivé votre intérêt pour l'épargne et les placements. Peut-être même vous a-t-il convaincu que le plan d'investissement est pour vous un excellent moyen d'atteindre les buts que vous vous êtes fixés. Pourquoi ne pas remplir tout de suite le bon ci-contre?

☐ Votre plan d'investissement m'intéresse. Veuillez m'envoyer gratuitement votre brochure «Le plan d'investissement».
☐ J'aimerais, à l'occasion, avoir un entretien avec votre conseiller pour examiner mes possibilités d'épargner et d'investir. Veuillez m'appeler, s.v.p.
☒ Faites une croix dans la case correspondante.

FAN

M./Mme/Mlle
Profession
Rue
NP Localité
Téléphone

A envoyer à: Union de Banques Suisses, Investmentplan SA, case postale 645, 8021 Zurich

Plan d'investissement
UBS
Union de Banques Suisses

Participez au loto des fêtes et gagnez de merveilleux cadeaux de fin d'année!

(sans aucune obligation d'achat)

C'est simple: vous collez sur votre carte de participant* des vignettes représentant le prix des cadeaux que vous voulez gagner. chocolats, vin, liqueurs, café, lessive, etc.

Une fois le prix d'un article rempli: vous l'emportez immédiatement!

Il vous suffit d'un peu de chance pour trouver les vignettes qui vous manquent: elles vous seront remises gratuitement, à raison d'une par visite, dans chacun des 66 discounts Point-Rouge de Suisse romande.

* si vous n'avez pas encore reçu votre carte de participant (gratuite) réclamez-la vite à votre discount Point-Rouge!

Il y a des milliers et des milliers de prix, dont des caddies à Fr. 136.– bourrés de marchandise.

Participer ne vous coûte rien: rendez donc visite à votre discount Point-Rouge, cela en vaut la peine!
(Règlement complet sur la carte de participant.)

Jumilla
vin rouge supérieur d'Espagne, le litre,

1.95

POINT-ROUGE CONTINUE SON OFFENSIVE ANTI-HAUSSE

Vu le succès remporté par notre action contre la vie chère, nous continuons notre politique de prix limés.
Vous reconnaîtrez les articles particulièrement avantageux à cette étiquette.

En plus dans tous les hypermarchés de la chaîne Point-Rouge, la **baisse générale de 5% sur tous les articles (*)** continue, même sur les produits à prix hyper-discount!
(cigarettes et tabacs exclus)*

ÇA, C'EST UN PRIX!

le litre Henniez-Santé
eau minérale alcaline naturelle
au lieu de Fr. –.50

50% –.25
seulement (+ verre)

Axion
anti-calcaire, au savon naturel, la grande boîte de 5,78 kg

15.70 (100 g Fr. –.27³)
au lieu de Fr. 24.50

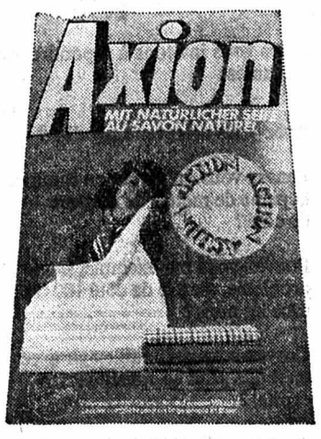

Les actions mentionnées dans cette page sont valables jusqu'au 30.11.1974 seulement.
Profitez-en avant!

POINT ROUGE

gazette DU REGIMENT NEUCHATELOIS

Réponse à notre mini-question :

Pourquoi un cordon

Dans la gazette du régiment 8 du jeudi 14 novembre, la question suivante était posée : Pourquoi un cordon ? Certains officiers dans le régiment portent sur l'épaule droite un cordon appelé aiguillettes. Il fallait répondre sur carte postale jusqu'au lundi 18 novembre. Le service de presse a été surpris : le nombre des réponses parvenues dépasse 300. Parmi cet amas de cartes il a été retenu cinq réponses originales :

Tout d'abord, un avis féminin, Mlle ou Mme Jacqueline Stucky, de Dombresson, a bien reconnu qu'il s'agissait d'un adjudant. Elle recommande au commandant du bataillon de choisir un homme beau, très « relations publiques » et mesurant 2 cm. de moins que le commandant !

Le texte le plus humoristique nous vient de M. A. Golay du Locle. Fort au courant de l'origine des aiguillettes, il nous « apprend » qu'il existait même un « formel » en cinq points pour se saisir de l'une des extrémités du cordon. Ce lecteur nous a adressé un charmant croquis sur lequel on discerne un homme en croupe qui s'est précisément luxé le poignet à vie alors qu'il officiait comme adjudant, ce qui lui valut une rente aux invalides !

M. Serge Enderli, de Neuchâtel, ne voit guère d'utilité aux aiguillettes, sinon une décoration superflue, l'équipement du soldat suisse ne devant pas ressembler à un sapin de Noël.

M. Robert Blondeau, de Bevaix, et M. W. Schild, ancien adjudant du groupe d'artillerie 5, nous ont donné les réponses les plus complètes. Assurément, les aiguillettes sont portées par l'adjudant officier, comme nous l'ont répondu la plupart de nos lecteurs. Mais peu ont trouvé que ce cordon servait aux aides de camp à écrire des messages à cheval. L'adjudant passait le coude dans les aiguillettes, comme le montre notre photo et s'en servait de support pour écrire.

Un grand merci à tous nos correspondants qui ont témoigné, par leur réponse, de l'intérêt qu'ils ont porté à notre gazette.

Le premier-lieutenant Roulet, nouvel adjudant de l'état-major du régiment, et qui a remplacé le capitaine Wyss, a bien voulu poser pour la photo de notre « concours ».

LE SERVICE AUTO À L'HEURE DES ÉCONOMIES

Arme spécifique par excellence. l'infanterie n'échappe pas pour autant à la spécialisation qui s'étend toujours davantage dans l'armée. Parallèlement à cette tendance, l'importance des différents services augmente de manière équivalente.

Le service des transports a également suivi cette évolution dans le régiment d'infanterie 8. Mais, si d'année en année, son rôle devenait de plus en plus prépondérant, en 1974, le major Jean-Pierre Baumer, officier auto du régiment, avait à faire face à de nouveaux problèmes consécutifs à la crise énergétique. C'est ainsi que le parc de véhicules du régiment a été réduit d'environ 20 pour cent (il était de 316 en 1973), et que la dotation en carburant a été réduite de 20 pour cent, pour s'élever à moins de 100.000 litres. Il faut d'ores et déjà annoncer, que l'année prochaine le contingentement subsistera.

Ces mesures se sont révélées réellement efficaces, puisque en 1974, les véhicules de l'armée ont roulé au total 20 millions de kilomètres en moins que l'année précédente. Il faut dire que l'on était arrivé à une certaine surmotorisation des unités et surtout que trop souvent on en avait oublié de marcher. Il serait trop long d'énumérer toutes les courses inutiles qui ont été faites par le passé. Mais, il ne faut pas pour autant que les restrictions nuisent à l'instruction. Quand il s'agira d'atteindre une place de tir en quatre heures de marche, il est bien évident qu'il est nécessaire dans ce cas de recourir aux véhicules.

CENTRALE DE TRANSPORTS

La première mesure prise par le major Baumer pour pallier les inconvénients du contingentement, fut de mettre sur pied une centrale de transports. Chaque compagnie bénéficia de moins de véhicules, mais en revanche toute demande de véhicule supplémentaire pour une course spéciale était centralisée, de sorte que l'on put ainsi éviter bien des courses inutiles. Pour ce qui est des manœuvres, le parc à disposition ne suffisait pas à transporter le régiment si bien que l'appoint nécessaire fut fourni par les compagnies de transport auto I-2 et III-2. A noter, que le transport d'un régiment par le train n'entre en considération que s'il est moins cher que la route. Il ne fut pas retenu en l'occurence.

Au chapitre des nouveaux véhicules engagés, il faut citer l'introduction du « Pinzgauer » six essieux moteurs. Disposant de 12 places sur le pont et de deux dans la cabine, il est destiné aux compagnies DCA, antichars et aux compagnies lourdes. Beaucoup plus stable que le modèle quatre essieux moteurs, il s'est révélé excellent aussi bien dans le terrain que pour la tenue de route.

A une semaine de la fin du cours de répétition, on n'avait enregistré aucun incident. Curieusement, il faut attribuer cet état de fait aux conditions hivernales de la première semaine. Les chauffeurs surent immédiatement à quoi s'en tenir et firent preuve d'une grande prudence.

Le service de réparation connaît lui aussi une évolution technique semblable à celle du service transports. Ainsi, on note une nette diminution des réparations des véhicules à moteur. Cela tient à l'élimination progressive du matériel suranné et à la réduction des modèles de véhicules.

MEILLEURE ATTITUDE

Chaque année, les chauffeurs suivent un cours centralisé au début du cours de répétition. Cette année, ce cours s'est déroulé au parc automobiles de l'armée de Grolley. Il faut relever toute l'importance de ce cours, car c'est le seul moment où tous les chauffeurs sont réunis et reçoivent une instruction suivie. Fait significatif de ce cours l'attitude, des sous-officiers et des chauffeurs s'est nettement améliorée. La raison en est que le chauffeur est en fait un individualiste et qu'il est fréquemment détaché au sein de son unité. Or, le rapport Oswald a été indubitablement bénéfique pour les chauffeurs, car il leur accorde une plus grande responsabilité. C'est pour accentuer cette heureuse évolution que le major Baumer a remis cette année à chaque chauffeur des cartes d'instruction individuelle qu'il peut accomplir durant les inévitables heures d'attente, telles que les heures de tir de ses camarades. Il s'agit de réaliser une manœuvre ou un exercice technique durant un temps limité. A noter dans le même ordre d'idées, que tout nouveau véhicule est muni d'un livre d'instruction technique qui est très poussée.

Durant ce cours de répétition, une page se tourne pour le major Baumer. C'est en en effet, le dernier qu'il accomplit à la tête du service auto du régiment 8. Incorporé en 1957 à la compagnie antichars, passant ensuite à l'état-major du bataillon d'infanterie 8, il effectue son septième cours à l'état-major du régiment. Cela représente au total 14 cours et 17 ans au régiment. Désormais, le major Baumer sera chargé de problèmes de circulation à la division.

Le parc de véhicules de la compagnie antichars : d'ailleurs tout le bataillon d'infanterie 8 est fortement motorisé.

Le major Baumer, officier auto du régiment.

Un nouveau mode de transport de blessés

Le major Jean-Henri Dunant, médecin du régiment.

Il est un service relativement méconnu au sein du régiment. C'est le service sanitaire que dirige le major médecin Jean-Henri Dunant. Certes, disséminés dans les unités, les sanitaires semblent réaliser des exercices moins spectaculaires que d'autres services. Mais en fait, leur efficacité pour être moins visible n'en est pas moins bien réelle.

Preuve en fut le cours central sanitaire qui s'est déroulé un jour et demi à Saignelégier à la fin de la semaine passée. Ce cours permit à une trentaine de sanitaires de passer en revue toutes leurs connaissances et de les remettre en pratique. Durant tout un matin, ils purent ainsi s'exercer aux diverses techniques de la réanimation, aux piqûres intramusculaires et intraveineuses, aux méthodes de stérilisation, à la pose d'attelles et de pansements.

Un exercice dans le terrain, qui s'est déroulé place du Marché-concours, recelait un intérêt particulier. Il s'agissait du transport de blessés sur les véhicules « Haflinger », ces fameuses petites « guêpes » dont est équipée l'infanterie et qui ont la caractéristique de passer partout. Il s'agissait d'une «première», car ce n'est que depuis cette année que le transport des blessés est autorisé au moyen de ces véhicules. On peut dire d'emblée que l'exercice s'est révélé très positif. Se déplaçant au pas dans le terrain, les Haflinger peuvent transporter deux blessés, même sur les fortes côtes, tandis qu'un soldat sanitaire suit le convoi pour pratiquer la perfusion. Ce mode de transport est prévu pour déplacer un blessé jusqu'à la route la plus proche où l'attend l'ambulance, voire même au besoin jusqu'à l'hôpital de campagne.

Il est encore à relever que le service sanitaire du régiment 8 est hautement spécialisé, puisque non seulement les officiers sont médecins, mais que l'on compte plusieurs médecins parmi les sous-officiers et les soldats.

Le transport des blessés par « Haflinger » à Saignelégier : un exercice qui ne manqua pas d'être spectaculaire.

EN VRAC...

Dans les compagnies

Lors du cours de cadre des automobilistes au début du cours de répétition, le major Baumer avait organisé une patrouille de nuit : les résultats pour les premiers sont les suivants : 1. cps Alberti - cpl Beutler, cp rens 8 ; 2. cpl Wildhaber - cpl Beutler, cp efa 41 ; 3. cpl Marietta - cpl Steininger, cp EM rgt inf 8 ; 4. SGT Romanens - cpl Simonet, bat car 2 ; 5. CPL Jean-Mairet - motoc Apothéloz, cpl ach 8., etc.

Cp EM rgt inf 8 : A la compagnie EM du régiment un triathlon a été organisé avec les disciplines : 100 m., boulet et 1000 mètres ; résultats des trois premiers : 100 m. Piattini, Grandjean et Liechti. Boulet : Sorensen, Grandjean et Martin. 1000 m. Sigrist, Grandjean F. et Piattini J. Classement général : 1. Grandjean Francis, Piattini Jacques, Sorensen Niels, Sigrist Jean-Claude et Liechti Martin, etc.

Prochain cours de répétition

Le cours de répétition 1975 du régiment d'infanterie 8 aura lieu du 7 au 26 avril dans la magnifique région des Préalpes fribourgeoises. Dates à agender au plus vite.

Dernier concert de la fanfare

Ce soir la fanfare du régiment 8 donnera son dernier concert de gala dès 20 h. 15 à la Salle de musique du Temple du Bas à Neuchâtel. Sous la direction du Sergent-major Jacques Schaer l'ensemble interprétera une quinzaine de morceaux de son répertoire. Une occasion à ne pas manquer.

Bonne rentrée dans vos foyers

C'est donc demain samedi que le gros du régiment, après avoir rendu son matériel, quittera les lieux de stationnement pour rentrer à la maison après trois semaines de plein air. Malgré les conditions atmosphériques du début du cours de répétition, les cas enregistrés par les infirmeries ont été très peu nombreux.

Bonne fin de service

Le bataillon de fusiliers 19 qui a pris son drapeau lundi au Noirmont fera encore quinze jours de service dans le Jura sous les ordres du major Henrioud. Il sera licencié le samedi 7 décembre.

Abondant courrier

Nous avons reçu un abondant courrier à la suite de la parution de nos trois premières gazettes. Naturellement, un courageux anonyme nous a fait parvenir une page de la gazette recouvert de graffitis qualifiant l'un des textes de crétinisme au plus haut degré. C'est bien sûr du droit le plus strict de ce citoyen, mais nous aurions préféré qu'il argumente son propos de manière moins débile.

En revanche, nous remercions M. Jean-Pierre Bauer de sa longue missive dans laquelle il nous rappelle, comment il y a trente ans, la compagnie III-19 avait fraternisé avec les libérateurs de la ville de Delle. Par manque de place, nous avons dû renoncer à publier sa lettre, mais nous la versons à nos archives.

La gazette

La gazette du régiment d'infanterie 8 est indépendante de notre rédaction. Elle est réalisée par une équipe de journalistes, de rédacteurs et de photographes « sous les drapeaux » qui en assument la responsabilité.

Toute correspondance concernant ces pages spéciales « gris-vert » est à adresser à :

EM rgt inf 8
Service de presse

VISITE À LA POSTE DE CAMPAGNE

Le tri des lettres et colis.

Trait d'union entre le soldat et sa famille, la poste de campagne est aussi un précieux auxiliaire de l'entreprise des PTT. L'acheminement du courrier destiné aux militaires en service lui poserait de nombreux problèmes, particulièrement dans le domaine du tri et de la distribution. C'est pourquoi, toute correspondance adressée à un soldat est dirigée vers l'un des dix centres régionaux de traitement du courrier militaire. De là, en fonction de l'incorporation, il est expédié vers le centre le plus proche du stationnement. Prenons l'exemple d'un Genevois écrivant à un soldat incorporé au régiment 8. Sa lettre sera tout d'abord acheminée au centre régional de Lausanne. Le régiment 8 étant une unité de la division frontière 2, la lettre sera dirigée sur Bienne, centre où doit s'opérer l'échange avec la poste de campagne de la division frontière 2.

Stationnée à Péry, cette unité est essentiellement composée de facteurs, buralistes et fonctionnaires postaux. L'importance de son effectif est fonction de l'importance des troupes en service. Cette année, l'unité de poste de campagne qui, entre autres, dessert le régiment neuchâtelois est forte de 22 hommes. Elle est responsable de l'acheminement du courrier dans un secteur qui va de Delémont à Yverdon. Sa tâche est quelque peu compliquée par les restrictions de carburant et, pour assurer ses deux services journaliers, elle a dû avoir recours aux liaisons ferroviaires.

Si la distribution de Péry se fait au niveau du bataillon, le tri s'opère par compagnie. Ainsi l'ordonnance postale du bataillon n'a plus qu'à distribuer les sacs de courrier à ses camarades attribués aux compagnies. Cette manière d'opérer explique le fait que, même en manœuvres, le militaire reçoive régulièrement son quotidien et son courrier.

En moyenne, la poste de campagne prend en charge deux paquets par homme. Ainsi, au cours de ces trois semaines 6000 colis auront été distribués. Le volume du courrier est beaucoup plus important encore mais c'est peut-être l'acheminement des journaux qui tient la vedette. Quant aux télégrammes, au nombre de 50 cette année, il faut souvent beaucoup de ténacité pour qu'ils puissent être lus à leurs destinataires. Enfin, rappelons que les mouvements de fonds passent aussi par la poste de campagne. Le volume des transactions peut être important.

Merci à la population jurassienne

Le commandant du régiment d'infanterie 8, le colonel Max Lionel Hefti, adresse aux autorités et à la population jurassiennes ses vifs remerciements pour l'accueil chaleureux qu'elles ont réservé à la troupe. Il se félicite de l'excellent esprit qui a présidé aux relations entre civils et soldats.

Le rôle des aumôniers dans la troupe

Le régiment neuchâtelois, comme tous les régiments de notre armée, a ses aumôniers. Deux aumôniers incorporés par régiment. Ainsi le veut le règlement. En général, il y a un aumônier catholique et un aumônier protestant. Toutefois, dans les unités à forte majorité catholique, les deux ecclésiastiques incorporés sont des prêtres. Inversement, dans les unités à forte majorité protestante, les deux ecclésiastiques incorporés sont des pasteurs.

Le régiment neuchâtelois entre dans cette catégorie. Les aumôniers y sont répartis dans les quatre bataillons selon une attribution qui ne change pas d'une année à l'autre. Depuis six ans, le cap aum Perregaux exerce son ministère d'aumônier dans le bat car 2 et dans le bat fus 18. Depuis sept ans, le cap aum Jacot-Descombes exerce son ministère d'aumônier dans le bat inf 8 et dans le bat fus 19. Par ailleurs, un aumônier catholique non incorporé fonctionne régulièrement dans le régiment pour la minorité catholique. Depuis quatre ans, c'est au cap aum Roduit que cette tâche est dévolue. Il accompagne les aumôniers protestants dans les quatre bataillons.

Pendant le cours de cadre, ils préparent les cultes militaires du dimanche : outre la préparation proprement dite, ce travail comporte la prise de contact avec les pasteurs, organistes et sacristains des églises qui ont été choisies comme lieux de culte ou de messe. Ce choix est fait préalablement avant le cours en fonction de l'implantation géographique du régiment.

Pendant le cours de répétition, l'activité des aumôniers dans la troupe se développe sur deux plans principaux : d'une part ils ont un entretien d'une heure avec chaque compagnie, d'autre part ils visitent la troupe autant qu'ils le peuvent pendant les heures d'exercice et d'instruction.

Pour la quatrième année consécutive, l'entretien des aumôniers au régiment d'infanterie 8 s'appuiera pendans ce cours sur un montage sonore réalisé par le cap aum Jacot-Descombes. Thème proposé cette année : « Dieu ».

LE NOMBRE

En ce qui concerne la visite aux troupes, la difficulté pour les aumôniers est similaire à celle qu'ils rencontrent dans leur paroisse ordinaire : le nombre. Deux bataillons par aumônier, cela fait plus de 1000 personnes. En l'espace de trois semaines, on ne peut avoir la prétention de nouer un contact personnel avec chacun. Toutefois, les années de service aidant et au gré des rencontres, les aumôniers sont finalement assez bien connus et ceux qui désirent les voir le font savoir : lors de chaque cours, les aumôniers se déplacent en de nombreux endroits pour répondre à des demandes d'entrevue. Fréquemment ils retrouvent des paroissiens, tel ou tel dont ils ont célébré le mariage, baptisé l'enfant, ou avec qui ils ont été en contact en d'autres circonstances.

A cet égard, l'aumônerie militaire est un lieu où se trouve confirmée la situation d'armée défensive de milice : le peuple et l'armée ne sont pas deux choses différentes, ils ne font qu'un.

Capitaine aumônier
JACOT-DESCOMBES

PETITS POTINS...

● La réception du commandant de corps Lattion avait été minutieusement préparée. Terrain d'atterrissage balisé pour l'hélicoptère, deux photographes, l'équipe de presse au complet, un chauffeur, une ordonnance et un major qui avaient préparé l'information du commandant de corps durant une demi-heure dans les bosquets. Résultat, l'hélicoptère du visiteur s'est posé un kilomètre plus loin que prévu !

● **Les grenadiers s'ennuyaient durant les manœuvres. Elles étaient trop statiques pour eux. Un camion en a fait les frais. Trop pressé de forcer le barrage, le chauffeur vit son pare-brise soudainement obscurci par l'huile de lance-flamme et ses deux phares égratignés. Mieux vaut ne pas plaisanter avec les grenadiers.**

● Un officier de la compagnie antichars est friand de proverbes. Il aime surtout les remanier. En voici un de sa confection : « Un homme averti vaut mieux que rien ! ». A bon entendeur, salut !

● **L'officier renseignement de l'état-major du régiment est constamment sur les dents. Chargé de maintenir le secret, il est désespéré que la presse soit mieux informée que lui.**

● Un fourrier est passé maître dans la gestion. Quand il doit assurer la subsistance de vingt hommes, il commande pour cent et vice-versa. Se plaignant que la compagnie boude systématiquement le petit déjeuner, il fit inscrire à l'ordre du jour le but de la journée suivant : petit déjeuner. Le lendemain, affluence respectable pour le cacao, mais aussi désillusion générale, il n'y avait que des biscuits, militaires s'entend !

● **Les hommes d'une compagnie ont décerné trois étoiles d'or à leur sous-chef de cuisine pour sa délicieuse crème au chocolat dont le goût est parfaitement insipide et ressemble à de l'eau à s'y méprendre. Dans la foulée, les sous-officiers remettent également une fourchette d'or à leur ordonnance pour être parvenu, certes avec peine, à se servir tout seul à table.**

● Petit déjeuner de l'état-major durant les manœuvres. Un jeune lieutenant, fils de divisionnaire allume une cigarette. Effroi du médecin du régiment : « Comment, déjà à cette heure, pour un jeune officier plein de promesses. C'est pour le coup que vos étoiles vont s'envoler en fumée ! »

● **Emoi pour un aumônier. Son chauffeur lui avait fait le coup de la panne, naturellement devant un bistrot. Averti de la seule panne, le chef de service auto laissa tomber : « Qu'il s'en remette à son chef suprême ! »**

● Tout se passe en harmonie à la compagnie état-major 8 qui compte la fanfare dans ses rangs. Ainsi, le commandant de compagnie s'est mis à la trompette et l'officier médecin au trombone à coulisse.

● **Le service de presse remercie les commandants de compagnie qui l'ont invité à quelques-uns de ses exercices. En revanche, d'autres commandants n'ont pas donné signe de vie. Il paraît que l'année prochaine, cette lacune sera réparée. Le programme des menus de toutes les compagnies sera planifié et remis à la presse.**

● Les mots de passe des manœuvres étaient particulièrement difficiles. Au mot « Félix », il fallait répondre « le chat » et à « Tartine », il fallait dire « au beurre ». Aussitôt, un nouveau rébus a fait le tour du régiment. Le premier terme de ce mot de passe est « Tétine ». Réponse aux prochaines manœuvres, car c'est un secret.

Cours alpins d'été et d'hiver

Dans les activités hors service de la division il y a encore toute la gamme des cours alpins d'hiver et d'été qui réunissent chaque fois de nombreux spécialistes. Ils auront lieu en 1975 aux dates suivantes : 15-22 mars à La Lenk et 8-27 septembre probablement à Arolla. Malheureusement le manque de place ne nous permet pas de présenter en détail ces cours de répétitions alpins 1975. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès des commandants de compagnies, des officiers sports des bataillons, de l'officier sport alpin du régiment : le plt Marc-Aurèle Brodbeck, Patinoire 23, 2504 Bienne ou au bureau de la division frontière 2, case postale, 2013 Colombier.

Compagnie renseignement : par ondes et par fils

La compagnie renseignement n'est pas une compagnie d'espions, mais est chargée d'établir les liaisons entre les divers échelons de commandement du régiment.

Dans la guerre mécanisée, les communications ont pris une importance déterminante. De la rapidité de celles-ci dépend l'efficacité des décisions. C'est pourquoi l'équipement des troupes de transmissions se perfectionne d'année en année.

Commandée par le capitaine Humbert, la compagnie renseignement 8 dispose d'un matériel propre à établir des liaisons par fils ou par ondes. Si le téléphone est plus discret que la radio, il n'en demeure pas moins vulnérable et demande beaucoup de travail dans l'établissement des liaisons, spécialement dans un pays accidenté et à forte densité de construction. La technique vient pourtant au secours des constructeurs et l'on a vu l'apparition d'antennes paraboliques permettant le téléphone sans fils et de câbles coaxiaux permettant plusieurs conversations par le même fil. Ces améliorations n'ont cependant pas mis au chômage l'opérateur du central. Pendant les manœuvres, ce n'est pas moins de

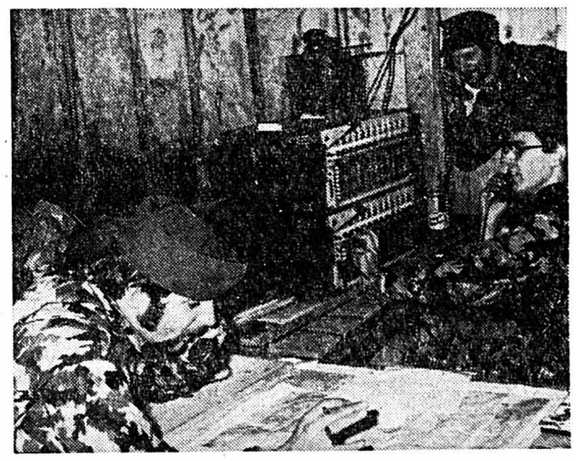

Dans la centrale téléphonique, on s'affaire à établir des liaisons

80 km. de fils qui ont été tirés pour établir une quinzaine de liaisons, dans un temps record.

Les liaisons radio, elles, sont plus aisées à établir, plus mobiles. Malheureusement, elles sont moins discrètes, repérables et facilement brouillables. C'est pourquoi elles ne sont utilisées qu'en cas de stricte nécessité.

Enfin, un nouveau mode de liaison a fait son apparition : le téléscripteur. Pour l'instant, ce mode de liaison n'est pas intégré aux compagnies renseignements. Pourtant, il présente des avantages certains. Le message est tapé en clair sur clavier, il passe dans une boîte qui le code et est transmis au destinataire.

Mais la technique n'est qu'un moyen mis à la disposition des hommes. L'efficacité dépend d'eux. Bien conduits, ils ont rempli leur mission.

Hôtel du Cerf
SAIGNELÉGIER, tél. (039) 51 18 36
Relais gastronomique et rôtisserie
Cuisine française
Salles pour sociétés, banquets et fêtes de familles
Se recommande :
B. Eggimann

HÔTEL - RESTAURANT
La Halte des Amis
LES ÉMIBOIS - Tél. 039/51 12 51
Sa cuisine renommée
Ses spécialités :
Truites aux fines herbes
Cuisses de grenouilles
Spécialités campagnardes
Famille Herzig

Rosso Antico SA
Apéritif - 6911 BARBENGO
Agence régionale :
Rue Baptiste-Savoye 53
2610 SAINT-IMIER
Tél. (039) 41 23 03/41 43 66

comina mobile sa
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION
Bureau technique
Tél. (038) 55 27 27 - 28
2024 SAINT-AUBIN / NE
Rue de la Gare 18

Presque toutes les montres suisses ont deux aiguilles, un cadran, une boîte, une marque. Et une âme «Ebauches S.A.»
Voici une ébauche
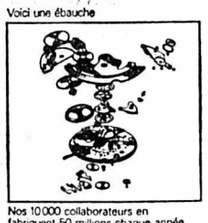
Nos 10 000 collaborateurs en fabriquent 50 millions chaque année, dans nos 23 centres de production.
70 montres suisses sur 100 donnent l'heure grâce à nous.

Hôtel Les Bugnenets
Tél. (038) 53 27 50 Famille Baumann
vous recommande ses spécialités :
Jambon à l'os chaud avec rösti — Crème « maison » — Assiettes de skieurs.

Fusées mécaniques pour projectiles d'artillerie
Outils de coupe en métal dur
Pointeuses horizontales optiques
Dixi S.A./Le Locle

Ce supplément paraît dans les deux quotidiens neuchâtelois.
Régie exclusive des annonces :
ANNONCES SUISSES S.A.
Delémont, Neuchâtel, Moutier
et succursales dans les principales villes de Suisse.

Nouvelle jeunesse pour la maison des Halles

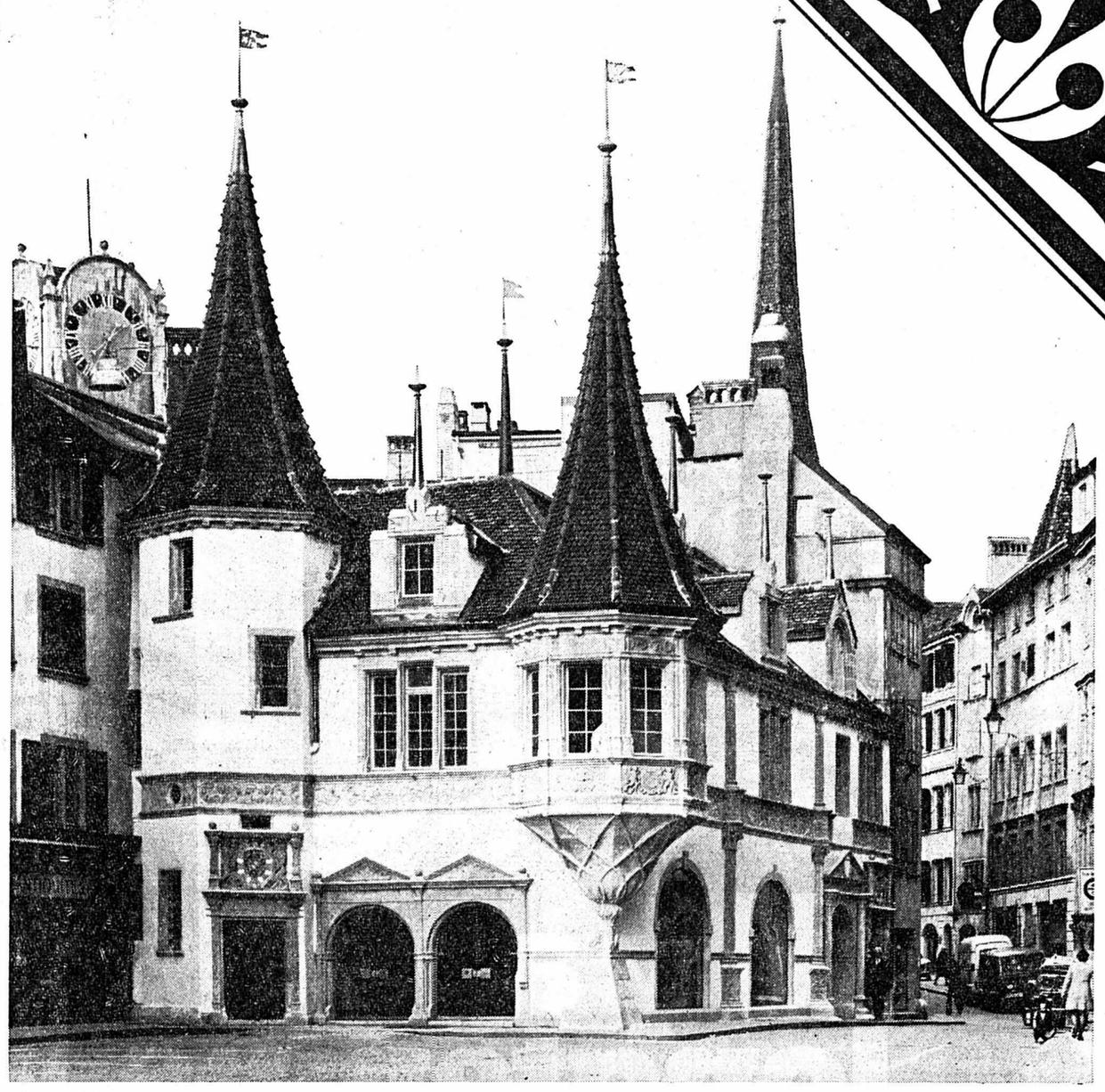

Entreprise en janvier 1973, grâce aux crédits accordés par le Conseil général, la transformation de la Maison des Halles, splendide témoin du XVIme siècle, arrive à son terme.
Avec les conseils éclairés d'experts fédéraux et cantonaux, l'édifice a été l'objet d'une rénovation complète et nombre d'améliorations bien nécessaires y ont été apportées. Rappelons qu'entre autres le programme comportait le déplacement de la poissonnerie et de la halle des ventes, qui toutes deux occupaient une place très importante au rez-de-chaussée de la maison.
Au moment où ils s'achèvent, nous nous plaisons à admirer le magnifique résultat des travaux qui ont eu pour effet de remettre en valeur un prestigieux édifice classé parmi les plus beaux de notre pays.
La vie reprend donc au sein de cette maison vouée dès lors, plus encore que par le passé, à la gastronomie.

ENTREPRISE A. TURUANI

Terrassement
Maçonnerie
Béton armé
Carrelages
Revêtements

Draizes 75
2006 **NEUCHÂTEL**
Tél. 31 63 22/23

therma

Pionnier de la cuisine
Une nouvelle réalisation
Restaurants des Halles, Neuchâtel
Projet général et fourniture des cuisines complètes et des meubles frigorifiques

THERMA-CUISINES PROFESSIONNELLES, 8952 Schlieren
THERMA-FROID 8057 Zurich

A. GROSS
Travaux de ferblanterie
Coq-d'Inde 24
2000 **NEUCHÂTEL** - Tél. 25 20 56

GINO MARTINETTI
Travaux de jointoyage, rhabillage et sablage des plafonds et de la pierre
COUVET-NEUCHÂTEL-ST-BLAISE
Tél. 63 15 84

MARBRERIES E. RUSCONI SA
Tous travaux en pierre de taille, marbres, granits et onyx pour:
bâtiment, cheminées, art funéraire, bibeloterie et pendulerie
Maladière 95 - Tél. 24 45 55
2000 **NEUCHATEL**

MICHEL RAPPO
Plâterie - Peinture - Spécialités de giclage
Nettoyage des tailles et pierres d'Hauterive
KENITEX
Le revêtement de façades dont l'application répond véritablement aux exigences de notre époque: rapidité de pose et durabilité garantie 10 ans
2035 **CORCELLES** Tél. 31 49 49

VESSAZ & FILS
Serrurerie - Constructions métalliques du bâtiment
Devantures et portes - Rampes et vitrages.
Rue Gabriel-Lory 8
2000 **NEUCHÂTEL** Tél. 25 26 93

CLIMATISATION
CHAUFFAGE

... vous devriez prendre contact avec Sulzer à Neuchâtel. Au sujet de tous les problèmes de chauffage et de climatisation. De l'étude au montage, Sulzer est votre seul partenaire. Vous n'avez à vous occuper ni de fournisseurs ni d'artisans: tout est assuré par nos soins. En votre qualité d'architecte ou d'entrepreneur, vous avez certains problèmes à résoudre: Quel système convient-il le mieux? (Sulzer conseille.) Comment l'installation doit-elle être conçue? (Sulzer projette.) Qui offre un montage sûr et consciencieux? (Sulzer construit.) Qu'en est-il du service après-vente? (Sulzer s'occupe de vous.) Vos problèmes nous intéressent. Demandez de plus amples informations. Adressez-vous au bureau neuchâtelois d'une entreprise de réputation mondiale. Consultez Sulzer à Neuchâtel.

SULZER

LIFT AG
8105 **REGENSDORF**
Tél. 01 840 52 52
Fourniture et pose des installations d'ascenseurs

Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
2000 **NEUCHÂTEL**
Grand-Rue 4
Tél. 25 17 12

FREDY ZWAHLEN
Entreprise de couverture
Rue Roc 2 - Tél. 25 15 63
2000 **NEUCHÂTEL**

F. BORNICCHIA & FILS
Plafonds suspendus
Fbg de l'Hôpital 48
2000 **NEUCHÂTEL** - 25 19 79

MASSEREY
Pose des tapis au Restaurant du premier étage
Portes-Rouges 131-133
2000 **NEUCHÂTEL**

AMOS FRÈRES
Toutes les installations sanitaires par nos soins. Eau - gaz-air comprimé
Tertre 22-26
2000 **NEUCHATEL**
Tél. 25 60 31

PREBANDIER SA
Les installations de chauffages centraux et de préparation d'eau chaude
Rue des Moulins 37 2000 **NEUCHÂTEL**
Tél. 24 27 22

LES GRANDS MAGASINS AUX ARMOURINS S.A.
ont réalisé dans leurs ateliers spécialisés tous les rideaux du restaurant des Halles. Monsieur Wenger, leur chef ensemblier-décorateur, a veillé tout spécialement à l'heureuse réussite de ce travail.

SOCIÉTÉ TECHNIQUE S.A.
Charpente, menuiserie - Fenêtres
M.-de-Nemours 12
2000 **NEUCHÂTEL** - Tél. 25 52 60

R. BIANCHI
Peinture papiers peints - Gypserie
Rue du Pommier 5
2000 **NEUCHÂTEL** Tél. 24 20 40

E+W. PETER
Construction de fours à pizza
Alte Hedingerstrasse 33
AFFOLTERN a.A.

SCHULTHESS
Automates de lavage et buanderies industrielles
AD. SCHULTHESS & CIE S.A.
Rte de Neuchâtel 7-9
2088 **CRESSIER**

CARLO MERCOLI
Installations de grills - rôtisserie
Cheminées d'intérieurs
Modernes - Rustiques
2525 **LE LANDERON**
Tél. (038) 51 14 09

ENTREPRISE MARCEL DEBELY
Plafonds PVC Barracuda plâterie peinture
Rue F.-Soguel 20a
CERNIER - Tél. 53 25 31

VITRERIE SCHLEPPY
Travaux de vitrerie
Rue des Charmettes 16
2000 **NEUCHÂTEL** - Tél. 25 21 68

Il y a longtemps que la montre n'est plus un objet de luxe

mais utile, beau, raffiné et à la portée de chacun.

Il faut reconnaître en effet qu'en 25 ans les choses ont bien changé. Les techniques de fabrication se sont perfectionnées, on a découvert de nouveaux métaux et le moyen de les travailler. La galvanoplastie a également fait des pas de géants.

En parallèle à cette évolution les objets ont changé d'aspect en prenant des allures plus simples mais d'autant plus belles. Le jeu de la concurrence aidant, la montre est devenue un objet utile, à la portée de toutes les bourses, mais encore plus raffiné.

Aujourd'hui, vous les jeunes, vous pouvez trouver plus facilement une montre à votre portée et à votre goût dans les vastes collections Omega et Tissot. En effet, ces deux marques n'ont cessé d'étendre leurs collections cherchant ainsi à satisfaire les plus larges besoins, tout en maintenant le haut niveau de leur esthétique. Actuellement, vous trouverez à votre mesure la plus belle montre qu'aurait pu souhaiter votre père et vous avez devant vous la perspective de pouvoir vous offrir plus tard, une montre encore plus belle, encore plus riche, votre deuxième ou troisième montre.

Consultez nos vitrines ou venez admirer tout à loisir nos collections Omega et Tissot. Vous vous convaincrez sans peine de nos affirmations.

De plus, vous constaterez que nous marchons avec notre temps.

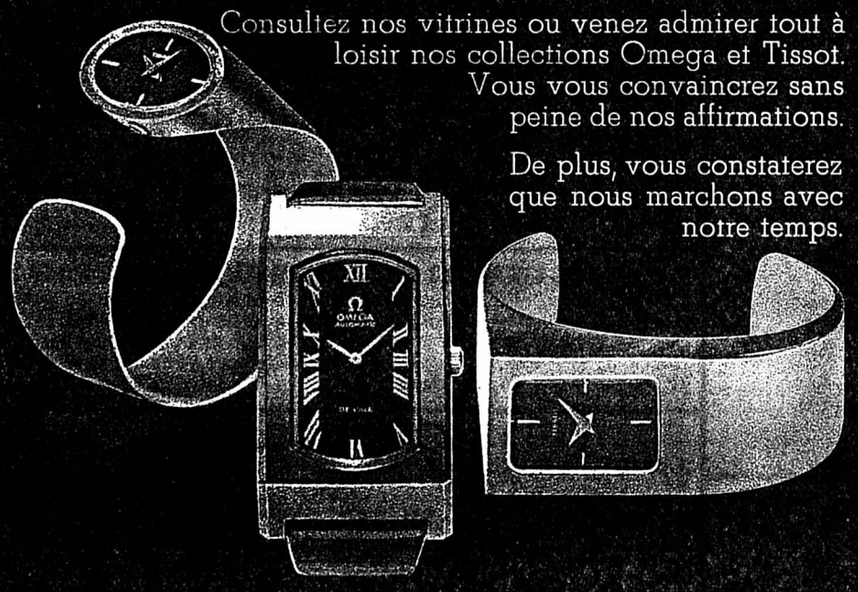

Sauvant

HORLOGER BIJOUTIER ORFÈVRE
Rue Saint-Honoré 3 Neuchâtel Tél. 25 22 81

discount berthoud

db

VINO DA PASTO — Fr. 1.80 le litre + verre

ROSÉ DE PROVENCE — Fr. 2.40 la bouteille de 7 dl

MÂCON appellation contrôlée 1973 — Fr. 3.– la bouteille de 7 dl

BEAUJOLAIS appellation contrôlée 1973 — Fr. 3.– la bouteille de 7 dl

PASTIS 51 -45° — Fr. 21.50 le litre

CORCELLES Rue de la Gare 7 — NEUCHÂTEL Portes-Rouges 46, Rue des Chavannes 23 — MORAT Bernstrasse 22 — LA CHAUX-DE-FONDS rue du Progrès 111a

Gonset

bien sûr!

La mode cet hiver préfère la laine et joue avec sa chaleur et sa douceur avec un brin de coquetterie. Sa prédilection va aux tons chaleureux de l'automne. Portez avec désinvolture ce bonnet souple, ayez le sûr instinct du chic et profitez de son mini-prix.
Bonnet, tricot mohair/acryl uni ou chiné, sans revers ou avec large revers, 9 coloris à choix **7.–**

profitez-vite!

7.–

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

football

Pourquoi Neuchâtel Xamax ne réussit-il pas à tenir ses promesses ?

LE POINT DE VUE DE LAV MANTULA

La baisse de régime de Neuchâtel Xamax, qui se traduit par des résultats en dents de scie, voire par une suite désespérante de défaites, suscite les commentaires les plus divers, tant dans les milieux proches du club que dans le grand public. Le fait est que les prestations des « rouge et noir » ne sont pas celles qu'on attendait généralement. Onze points acquis en treize rencontres reflètent mal, aux yeux du public, les possibilités d'une équipe qui, au vu de ses premiers matches, paraissait destinée à jouer un rôle dans la première moitié du classement.

L'ultime défaite, dimanche dernier à Vevey, et surtout la manière dont elle a été concédée (deux autobuts en trois minutes) n'a pas été pour mettre une note d'espoir dans l'atmosphère morose qui commence de s'installer. L'entraîneur est critiqué ; on le rend en bonne partie responsable de l'état des choses. Etant donné que le contrat qu'il a passé avec les dirigeants, contrat qui durera encore une saison et demie, en fait le maître absolu de l'équipe, il nous a paru bon de nous approcher de lui afin de connaître ses appréciations et les sentiments qu'a pu lui procurer ce premier tour de championnat. Ainsi donc s'exprime La Mantula :

— Tout d'abord, notre préparation a été sérieusement perturbée par le championnat d'été. Les joueurs ont dû prendre leurs vacances successivement. Aussi, ont-ils repris l'entraînement les uns après les autres. Nous n'avons donc pas pu préparer l'équipe en bloc et selon notre plan habituel. Cette contrariété a eu des suites plus importantes que prévu : au lieu de subir en même temps l'inévitable baisse de régime qu'on remarque dans toute équipe à un moment donné, les joueurs ont « lâché » les uns après les autres, rendant difficile l'application d'une « thérapeutique » efficace.

RÉSERVISTES BLESSÉS

— N'aurait-il pas alors fallu, de cas en cas, faire plus largement appel aux jeunes réservistes ?

— Ce n'était pas si simple. Nos meilleurs réservistes, notamment Nussbaum, Mundwiler, Decastel et Veya, étaient blessés en début de saison. Le premier mois de compétition a été pratiquement perdu pour eux. Pour acquérir un rythme propre à la ligue A, il leur fallait encore au moins un mois de préparation intensive en plus. Le réservoir de joueurs disponibles — capables de faire mieux ou en tout cas aussi bien que les titulaires — était donc, finalement, assez restreint.

— Si nous nous reportons au mois d'août nous nous souvenons vous avoir vu prendre un bon départ.

— Effectivement, le match de coupe de la ligue contre Sion, par exemple, puis les rencontres de championnat à Bâle et contre Chênois ont fait naître l'espoir d'un excellent comportement. Toutefois, dès la blessure de Guggisberg, notre équipe n'a plus « tourné » aussi bien. Muller a perdu la moitié de son efficacité avant de sombrer dans l'anonymat. Il a fallu appeler des demis de fortune : Richard, Claude, Rasevic et Guillaume, voire Chiandussi (au Letzground) se sont succédé au milieu du terrain. Neuchâtel Xamax, en l'absence de Guggisberg, manque de demis véritables. Cette carence est en grande partie responsable de la situation actuelle.

D'autres motifs sont également à relever : la difficulté des gardiens à s'imposer et celle, peut-être encore plus criarde, des attaquants à traduire en buts les occasions qu'ils se créent. Nos possibilités de marquer ne sont pas suffisamment exploitées. Il manque trop souvent le dernier coup de rein.

SATISFACTION

— La position actuelle (onzième rang avec 4 point d'avance sur l'avant-dernier) vous inspire-t-elle de sérieuses craintes ?

— Je dois dire que, compte tenu de tous les avatars et difficultés dont nous avont été victimes depuis le début du championnat, je suis satisfait d'avoir récolté onze points. Parce qu'il ne faut pas oublier, encore, que l'arrivée de nombreux nouveaux joueurs n'a pas facilité la cohésion, ni la mise en place d'un système de jeu qui utilise au maximum les qualités de chacun. Maintenant, si la situation est préoccupante, elle ne doit pas être considérée comme dangereuse. Le retour quasi certain de Guggisberg au second tour aura un effet bénéfique sur le comportement de toute l'équipe. Nous pourrons nous préparer ensemble dès le 20 janvier. Je suis sûr que la situation s'améliorera. La « poisse » ne peut pas toujours nous poursuivre. Je suis optimiste.

LE VER DANS LE FRUIT

— On vous reproche fréquemment de ne pas faire suffisamment confiance à de jeunes joueurs du cru. Que répondez-vous à cette accusation ?

— Cette polémique est comme un ver dans une pomme. Elle ronge le moral et finit par créer une mauvaise ambiance. Neuchâtel Xamax est le club de ligue A qui, ces dernières années, a fait appel au plus grand nombre de ses jeunes joueurs. Depuis la fusion, cinq de ces derniers ont déjà eu leur chance (Mantoan, Lecoultre, Rub, Guillaume, Decastel). Cela fait plus d'un par saison, en moyenne.

— Mais Rub et Lecoultre ne sont plus là...

— Ils sont partis volontairement, attirés par des propositions plus alléchantes, paraît-il.

En général, un club de ligue A qui peut « sortir » un junior en deux ans doit s'estimer plus que satisfait. Toutes les discussions et le brassage faits autour de ce problème me dégoûtent à un point tel qu'à la fin de mon contrat, j'abandonnerai le football. J'en ai assez ! Oui oui, je ne plaisante pas. Le poste d'entraîneur professionnel devient intenable.

IL FAUT COMPRENDRE

Ce que trop de gens ne comprennent pas, c'est que Neuchâtel Xamax est un club tout neuf en ligue A. Il doit encore faire ses preuves. Il ne peut pas encore prétendre, pour le moment, concurrencer les grands, les clubs faisant traditionnellement partie de l'élite. Le fait d'être arrivé en finale de la coupe ne prouve rien. En outre, les conditions d'entraînement ne sont pas des plus favorables, les joueurs étant des amateurs. Sans compter qu'à tout moment, la Commune nous interdit l'usage du terrain de la Maladière, cela en plein championnat.

Enfin, j'ai souvent remarqué que certains arbitres n'aiment pas Neuchâtel Xamax. D'aucuns semblent ne pas apprécier de le voir grandir. Contre Zurich et Vevey, nous avons été victimes de l'arbitrage. En plusieurs autres circonstances, l'arbitre nous a également été défavorable. Ce qui est dans nos cordes, c'est d'améliorer notre cohésion et notre rendement. Nous nous y emploierons fermement après le Nouvel-An. »

Propos recueillis par F. P.

INEFFICACE. — Après avoir ridiculisé le Chênois Bizzini au début de la saison, Muller (de dos) a perdu toute son efficacité. La blessure de Guggisberg est-elle vraiment seule en cause ? (Avipress-Baillod)

gymnastique

John Chevalier n'est plus

M. John Chevalier, qui fut président de l'Union romande de gymnastique et premier vice-président de la Société fédérale de gymnastique, vient de décéder à Genève, à l'âge de 74 ans. Ingénieur-mécanicien, le défunt, qui avait fait sa carrière aux Services industriels de Genève, était devenu chef d'exploitation de l'usine à gaz de Châtelaine (GE). Il était également très actif dans le domaine de la protection civile, sur les plans genevois, suisse et international. Il fut aussi chef du service technique du bataillon des sapeurs-pompiers de la ville de Genève.

Exerçant également le journalisme, le défunt collabora notamment à la rubrique de gymnastique de différents organes de presse de Suisse romande.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE DES SÉRIES INFÉRIEURES

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Saint-Blaise, « leader » intransigeant

Sur les onze rencontres fixées pour le week-end écoulé, sept ont finalement pu avoir lieu, ce qui n'est tout de même pas si mal si l'on se souvient que le ciel avait ouvert toutes ses vannes le samedi. Cela n'a pas pour autant incité M. Gruber, le préposé au calendrier, à poursuivre l'expérience, et on le comprend, car la plupart des terrains ont subi de sérieux dommages.

PERDRE UNE BATAILLE

Dans le groupe I, la « rencontre au sommet » entre Espagnol et Floria a tourné à l'avantage des visiteurs. Les Ibériques du chef-lieu ont ainsi essuyé leur première défaite de la saison, ce qui leur fait perdre le commandement au profit de leur vainqueur. Si le résultat est sans appel pour le vaincu, il ne compromet pas pour autant définitivement ses chances, loin de là. Perdre une bataille ne correspond pas forcément à perdre la guerre, d'autant plus que le nouveau chef de file devra encore rencontrer Le Locle II et Ticino dans le cadre du premier tour.

PARTAGE PROFITABLE

Les deux autres matches concernaient plus particulièrement l'autre extrémité du classement. Le derby qui opposait Châtelard et Gorgier n'a pas connu de vainqueur. Si ce partage permet à Gorgier de se hisser au quatrième rang, il constitue également une bonne opération pour la formation de Bevaix, qui compte maintenant trois points d'avance sur les derniers. Pour arriver à cette situation, Châtelard a également bénéficié de la victoire de Cortaillod aux dépens de Saint-Imier II. Les hommes de Jaccottet ont su profiter de la venue du dernier du classement sur les bords du lac pour fêter un succès particulièrement apprécié car, dans cette confrontation, les points avaient une double importance. Désormais, les vainqueurs possèdent une marge de sécurité de quatre points. De quoi passer un hiver tranquille.

NEUF POINTS D'AVANCE

Quatre rencontres ont eu lieu dans le groupe II. La plus intéressante était celle qui opposait Saint-Blaise à son hôte, Etoile. On comptait avec les Stelliens pour redonner quelque attrait à la course pour la première place : ils auraient dû battre le chef de file. Ce dernier, conscient, n'a laissé aucune chance à son visiteur (3-0). A tel point que l'équipe des Fourches possède désormais ... neuf points (théoriquement cinq) d'avance sur ses poursuivants. Il faudrait que le « leader », qui peut s'enorgueillir du titre de champion d'automne, connaisse une sérieuse baisse de régime lors de la reprise des hostilités pour que ses rivaux puissent croire à une possibilité de le rejoindre. D'autant plus qu'ils ne paraissent pas à l'abri de faux pas. On en a eu la preuve à Fleurier où l'équipe locale a dû concéder la moitié des points à son visiteur, Deportivo.

GUÈRE ENVIABLE

A l'autre bout du classement, la situation a sérieusement empiré pour l'Areuse. Bien que bénéficiant de l'avantage du terrain, l'équipe du Val-de-Travers n'a pas su trouver les arguments nécessaires pour obtenir une victoire qui lui aurait permis de céder la dernière place à son visiteur, Superga II. Pire même, elle a dû concéder la totalité de l'enjeu. Un résultat qui n'aura guère été apprécié d'Hauterive II, revenu battu des Geneveys-sur-Coffrane. Ce nouveau revers des réservistes des Vieilles Carrières les place dans une situation guère enviable puisque, rejoints par Superga II, ils ne comptent plus qu'un point d'avance sur l'avant-dernier.

Ca.

AUX ABOIS. — La défense d'Espagnol (en blanc) se tirera de cette mauvaise stuation. Néanmoins, elle devra concéder trois buts à Floria. (Avipress - Baillod)

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE

Mauvais tour du brouillard à Neuchâtel Xamax II

Vraiment, les conditions atmosphériques ne sont pas avec le préposé au calendrier de l'ACNF. Pour une fois, l'ordre des rencontres permettait aux équipes du Bas de jouer chez elles. Or, un seul match s'est déroulé sur les six fixés ! Seul le terrain de Serrières avait échappé aux inondations de samedi Certes, à Corcelles, le match avait commencé dans un brouillard tout juste pas trop épais. Mais, à un quart d'heure de la fin, l'arbitre décida l'interruption de la rencontre, alors que Neuchâtel Xamax II menait par 3-1. On comprend que les hommes d'Oberti n'aient pas été contents de cet arrêt !

Serrières aurait peut-être pu réaliser un point. Mais, ses attaquants ont manqué de lucidité devant la cage de Sirugue et Couvet a habilement profité du fait que la défense serriéroise s'était avancée pour sceller le sort du match. Couvet, revenant à un point de Superga, n'a cependant pas laissé une impression très favorable et il ne serait pas surprenant qu'il concède encore du terrain d'ici à la fin du championnat.

automobilisme

Coûts trop élevés et crise énergétique

Le championnat « Can-Am » est supprimé

Après neuf années d'existence, le championnat Canada - Amérique (Can-Am) réservé aux « monstres » de la course automobile, les prototypes atteignant plus de 8.000 cmc de cylindrée, a été supprimé. Il ne sera plus couru en 1975.

Cette décision a été prise, à New-York, à la suite des limitations imposées par la commission sportive internationale (C.S.I.) et des difficultés croissantes du sport automobile, consécutives à la crise énergétique.

SANS « PORSCHE »

La nouvelle réglementation, qui entrera en vigueur en 1975 pour les voitures de championnat « Can-Am » (groupe 7) — cylindrée limitée à trois litres avec moteurs construits à l'unité ou limitation à cinq litres pour moteurs utilisant des blocs de série — avait déjà poussé « Porsche » à retirer, en 1974, ses puissantes voitures à turbo-compresseurs.

La marque allemande avait dominé la « Can-Am » en 1972 et en 1973. Les promoteurs, touchés par la crise énergétique, ont, d'ailleurs, retiré partiellement leur appui financier en 1974 et seules cinq épreuves ont été courues contre neuf les années précédentes.

ÉNORMES PRIX

« Les coûts élevés ont tué la « Can-Am », a constaté Cameron Augetsinger, directeur exécutif du S.C.C.A., en annonçant la suppression du championnat canado-américain. En effet, la participation d'une voiture à cette série coûtait 60.000 dollars et la construction d'un nouveau modèle, le quadruple !

Courue pour la première fois en 1966, la « Can-Am » avait attiré de nombreux pilotes de formule un en raison de ses prix alléchants. Certaines épreuves étaient dotées de plus de 100.000 dollars de prix. Le Néo-Zélandais Denis Hulme avait empoché 162.202 dollars en remportant le championnat en 1970, trois ans après avoir été consacré champion du monde des conducteurs.

Cette année, les nouvelles « Shadow » ont dominé les autres bolides et gagné toutes les épreuves. Le Britannique Jackie Oliver s'est adjugé le titre.

La suppression de la « Can-Am » va sans doute accroître l'intérêt du championnat de formule 5000 en Amérique du Nord, le seul qui sera encore couru sur circuit. Les championnats de l'USAC (formule Indianapolis) et de la Nascar (voitures de série sans limitation de cylindrées) ont lieu sur des ovales. Sept épreuves de formule 5.000, monoplaces de 5 litres utilisant des blocs de série, plus petits et plus lent que les bolides de formule un, sont au calendrier 1975. Mais ce nombre d'épreuves sera sans doute augmenté.

Rallye de Grande-Bretagne

Victoire finale de T. Makinen

Le Finlandais Timo Makinen a remporté le rallye de Grande-Bretagne pour la deuxième année consécutive. Comme l'an dernier, il avait l'Anglais Henry Liddon comme coéquipier et il pilotait une Ford Escort 1600. Le « Finlandais volant » a devancé le Suédois Stig Blomqvist (Saab) et l'Italien Sandro Munari (Lancia Stratos) qui, longtemps deuxième, a dû finalement se contenter de la troisième place. Comme prévu, la coupe des dames est revenue à Pat Moss-Carlsson, sur Toyota.

1. Timo Makinen (Fin) Ford Escort 8 h 02'39" ; 2. Stig Blomqvist (Su) Saab 8 h 04'21" ; 3. Sandro Munari (It) Lancia Stratos 8 h11'55" ; 4. Bjorn Waldegaard (Su) Toyota 8 h 13'54" ; 5. Walter Rœhrl (RFA) Opel Ascona 8 h 15'52" ; 6. Per Inge Walfridsson (Su) Volvo 8 h 16'09" ; 7. Roger Clark (GB) Ford Escort 8 h 19'06" ; 8. Billy Coleman (EU) Ford Escort 8 h 20'29" ; 9. Chris Sclater (GB) Datsun 8 h 21'56" 10. Simo Lampinen (Fin) Lancia Beta 8 h 21'57".

L'« Ecurie des trois Chevrons » fête ses 20 ans

Le 4 mars 1955, sous la présidence de M. Hubert Patthey, vingt pilotes se réunissaient pour fonder l'« Ecurie des 3 Chevrons ».

Devant une centaine de personnes réunies pour la circonstance à Cressier, le président actuel, M. Maurice Scemama, a brossé une rétrospective des 20 années écoulées.

Plus de 500 victoires obtenues sur les côtes ou circuits d'Europe. De brillantes performances en rallyes, tels que ceux de Monte-Carlo ou de Genève. Une neuvième place au classement général des 24 heures du Mans en 1958, un titre de champion suisse, vinrent récompenser les efforts des pilotes de l'écurie neuchâteloise.

Neuf membres ont disparu au fil des ans et l'assemblée leur a adressé une pensée émue. Le diplôme de membre d'honneur a été décerné à MM. E. Mœll, H. Patthey, Ch. Renaud, M. Scemama, C. Stolz et M. et Mme R. Terreaux. Mlle D. Nussbaumer, dévouée secrétaire a pris possession avec le sourire d'une coupe bien méritée. S. Borel a reçu la coupe du président pour 1974 et U. Gunthart le challenge Robert Jenny.

Une soirée animée a suivi la partie officielle.

M.S.

GENÈVE - PALAIS DES EXPOSITIONS
DU 22 NOVEMBRE AU 1 DÉCEMBRE
3E SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS
VISITEZ LA PLUS IMPORTANTE EXPOSITION D'INVENTIONS AU MONDE (25 PAYS)
STANDS DE VENTE RESTAURANT INTERNATIONAL
SEMAINE: DE 13H.30 A 22H. - WEEK-ENDS DE 10H. A 19H.

tir

Les championnats suisses décentralisés

De l'or pour Alex Tschui et Kuno Bertschy

Les championnats suisses décentralisés ont réuni, cette année, 3383 concurrents, soit 304 de plus qu'en 1973. Doit-on ce succès aux championnats du monde de Thoune ? C'est possible.

On a vu, ici ou là, de véritables coups d'éclat. On a vu aussi plusieurs fois des tireurs romands aux premières loges. C'est ainsi, par exemple, que le Vaudois Eric Rochat, des Charbonnières (Vallée de Joux), s'est classé troisième au mousqueton à 300 m. avec 511 p. tandis que le Lausannois Erich Burgin prenait le 12me rang à l'arme libre de petit calibre en récompense d'un résultat de 566 p. contre 572 au vainqueur, le Lucernois et ancien champion du monde, Kurt Muller.

Au pistolet, le Fribourgeois Fred Michel, âgé de 60 ans, n'en est pas moins sixième à l'arme de match, compte tenu de ses 551 p., le Lausannois Louis Rossier étant septième au pistolet de gros calibre et le Biennois Emile Vionnet dixième, avec des totaux respectifs de 581 et 576 p. Ce même Rossier a obtenu une autre médaille d'or dans le tir à l'arme standard en alignant 564 p., qui lui valent le 6me rang. Le Loclois André Dubois le suit à un point, tout en occupant la 8me place du classement, précédant immédiatement le Lausannois Philippe Klay, crédité de 562 p. Autant dire que le tir au pistolet standard a l'air de convenir fort bien aux tireurs romands. C'est une découverte.

A 4 P. DU RECORD DU MONDE

Ce tir, introduit dans un passé très récent au nombre des disciplines internationales, a aussi permis au Biennois Alex Tschui de réaliser un très beau « carton » de 578 p. Il est (évidemment !) le seul, pour l'instant, à ce niveau et il possède une avance de 5 p. — c'est tout dire — sur son rival le plus direct, en l'occurrence le Zuricois Hans von Kaenel. Tschui s'est ainsi approché à 4 p. du record du monde, tout en ne perdant que 3 p. sur le champion du monde 1974, le premier-lieutenant soviétique Victor Torchine, équipé, du reste, d'une arme de fabrication suisse. Tschui, dont on connaît les qualités dans les feux de série surtout et les tirs rapides, peut s'enorgueillir de ce programme, non sans ajouter qu'il aurait fort bien fait dans le paysage de Thoune, par exemple.

Le junior fribourgeois Kuno Bertschy, de Tavel, a les mêmes raisons de se déclarer satisfait des championnats décentralisés. A la carabine standard, il a obtenu le résultat remarquable de 569 p., qui le met sur le même pied que Franz Lustenberger, de Horw. Le tireur lucernois a cependant battu le Fribourgeois au barrage de la dernière passe grâce à une série de 97 p. contre une de 91 p., à Bertschy. On a, là aussi, la preuve qu'il pouvait encore dépasser la limite des 570 points.

L.N.

boxe

Classements de la W.B.A.

Clay et Cervantes à l'honneur

Cassius Clay a été proclamé « boxeur du mois » par l'Association mondiale de la boxe (WBA) pour être le second pugiliste de l'histoire à avoir reconquis le titre mondial des poids lourds.

De son côté, le Colombien Antonio Cervantes a reçu une mention spéciale pour avoir défendu sa couronne des poids surlégers pour la huitième fois en deux ans.

Notre compatriote Fritz Chervet, après avoir été deux fois prétendant au titre mondial des poids mouche, figure maintenant au neuvième rang de la hiérarchie établie par l'Association mondiale. Voici les classements.

Poids lourds. — Champion : Cassius Clay. 1. George Foreman (EU) ; 2. Joe Frazier (EU) ; 3. Ron Lyle (EU) ; 4. Joe Bugner (GB).

Mi-lourds. — Champion : vacant. 1. Victor Galindes (Arg) ; 2. John Conteh (GB) ; 3. Len Hutchins (EU) ; 4. Chris Finnegan (GB). **Puis :** 9. Karl-Heinz Klein (Al).

Mi-moyens. — Champion : Carlos Monzon. 1. Rodrigo Valdes (Col) ; 2. Tony Licata (EU) ; 3. Kevin Finnegan (GB) ; 4. Gratien Tonna (Fr) ; 5. Jean-Claude Bouttier (Fr).

Surwelters. — Champion : Oscar Alvarado (EU). 1. Jae do Yuh (Corée) ; 2. Miguel Castellini (Arg) ; 3. José Duran (Esp).

Welters. — Champion : José Napoles (Mex). 1. Angel Espada (Porto-Rico) ; 2. Clyde Gray (Can) ; 3. Elisha O'Bed (Bahamas). **Puis :** 7. John Stracey (GB).

Surlégers. — Champion : Antonio Cervantes (Col). 1. Esteban de Jesus (Porto-Rico) ; 2. Hector Thompson (Aus) ; 3. Everaldo Azevedo (Arg).

Légers. — Champion : Roberto Duran (Pan). 1. Tury Pineda (EU) ; 2. Rudy Barro (Phil) ; 3. Ray Lampins (EU) ; 4. Ken Buchanan (GB).

Superplumes. — Champion : Ben Villaflor (Phil). 1. Hyuh Chai Kim (Corée) ; 2. Kuniaki Shibata (Jap) ; 3. Victor Echegaray (Arg).

Plumes. — Champion : Ruben Olivares (Mex). 1. Bobby Chacon (EU) ; 2. Alexis Arguello (Nic) ; 3. Leonel Hernandez (Ven).

Coqs. — Champion : Soo Hwan Hong (Corée). 1. Rafael Herrera (Mex) ; 2. Thanomjit Sukothai (Thaïl) ; 3. Henry Castillo (Ven).

Mouches. — Champion : Susumu Hanagata (Jap). 1. Alfonso Lopez (Pan); 2. Jorge Lujan (Pan) ; 3. Miguel Canto (Mex). **Puis :** 9. Fritz Chervet (S).

Nous avons une dent contre la vie chère

20 %

de rabais sur des milliers de robes de la collection hiver 1974/75. Sautez sur cette occasion unique de vous vêtir élégamment et à peu de frais.

AU LOUVRE *La Nouveauté* SA.

NEUCHÂTEL

PATRONS
« MARIE-CLAIRE »
en provenance directe de Paris
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

ELLE EST LÀ...
première
COMPOTE AUX RAVES
du pays, au prix normal, et tout ce qu'il faut pour la garnir et nos traditionnelles
PETITES LANGUES DE BŒUF
fraîches sans gorge et sans graisse

max Hofmann
T. 25 10 50 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 - NEUCHATEL

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil NOVALTEC
est à votre service
RADIO TÉLÉVISION
Parcs 54 Tél. 25 88 62

Attention !

J'entreprends tous travaux de
peinture
papiers peints
Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 33 23 62, le soir.

Une machine SINGER bras-libre avec zig-zag

Fr. 690.– seulement

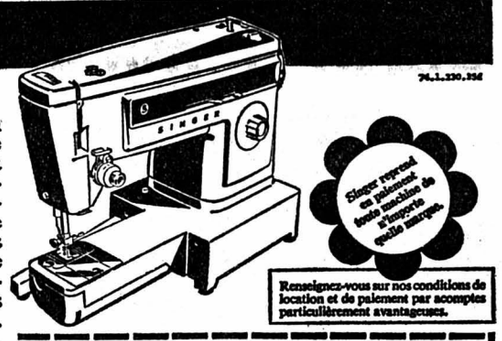

Cette robuste «bras-libre» en métal léger, d'une durée de vie au-dessus de la moyenne, peut vraiment tout: elle brode, raccommode, ourle, coud des boutonnières et des boutons, exécute de nombreux points décoratifs et applications par commande manuelle et vient à bout également des travaux de couture les plus compliqués, tels que p. ex. manches et jambes de pantalon. D'un maniement vraiment simple et aisé: canette transparente, enfilage d'un seul «coup», pratique pédale permettant de régler exactement la vitesse de couture, elle est en outre d'un beau design et de couleur attrayante.

SINGER
la machine à coudre la plus vendue dans le monde, une garantie de qualité, tradition et progrès.

Renseignez-vous sur nos conditions de location et de paiement par acomptes particulièrement avantageuses.

L. MONNIER
Centre Singer
11, rue du Seyon
NEUCHATEL
✆ 25 12 70

Occasion unique

Par suite du renouvellement de ses modèles, la **Maison Gobet, meubles** de style, rue du Vieux-Pont 1, à **BULLE,** met en vente, à des prix exceptionnellement bas, plusieurs ensembles tels que : salons - salles à manger - parois - chambres à coucher - pièces isolées, en styles Louis XV, XVI, XIII, rustique.

Tous renseignements **Tél. (029) 2 90 25.**

La bonne cuisine café du Théâtre

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

mouton retourné

R. Poffet, tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel.
Tél. 25 90 17.

J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petite annonce ?
C'est si simple, si pratique et si avantageux ! surtout dans

LA FEUILLE D'AVIS *FAN*

Machines à laver
Linge-vaisselle etc.
Tous nos modèles d'exposition et de démonstration des Arts Ménagers de Genève, légèrement griffés ou défraîchis, à céder à des prix très bas.
Grandes facilités de paiement
ALAM
Grand-Saint-Jean 20
1003 Lausanne. Tél. (021) 20 66 06
Neuchâtel. Tél. (038) 24 10 57.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité FAN

Poissons frais
du lac de Neuchâtel
recommandés cette semaine

PALÉES et FILETS

Filets de palées caprice

RECETTE : 650 g de filets, sel, poivre, citron, sauce Worcester, vin blanc, huile, beurre, farine, ½ banane par filet, persil, jus de rôti.

Laisser mariner 1 à 2 heures le poisson assaisonné dans le jus de citron, la sauce Worcester et un peu de vin. Passer ensuite dans la farine et faire dorer chaque côté dans un mélange beurre-huile pas trop chaud. Dans une autre poêle, faire revenir dans du beurre les bananes partagées dans le sens de la longueur. Dresser les filets sur un plat chauffé, disposer une demi-banane sur chacun, arroser d'un peu de citron et de 8 cuillerées à soupe de jus de rôti, ajouter du persil haché et répandre du beurre noisette par-dessus. Servir avec des pommes de terre nature.

Lehnherr frères
Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL
NEUCHATEL - Rue Fleury 7 Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi

Interdiscount informe: aujourd'hui au sujet de la relation prix-rendement.

Lorsqu'un père fier enregistre le premier babil de son gosse, que l'heureuse maman guette avec sa Super-8 le plus beau sourire de son bébé, que son frère aîné Jean sort son Instamatic et que seule tante Rosine manie encore une caméra antédiluvienne, alors nous aussi, chez Interdiscount, sommes un peu fiers.

Interdiscount a toujours défendu des prix favorables pour familles... et les rend accessibles à tous en Suisse entière: les prix avantageux, un vaste choix dans les secteurs photo, radio et Hi-Fi. En plus: nos conseils avisés, gratuits et appréciés.

Toutefois, l'amitié chez Interdiscount ne cesse pas au moment où vous quittez le magasin avec votre appareil stéréo, votre caméra ou quoi que ce soit que vous avez acheté à prix favorable. Car, il va de soi que votre ami et spécialiste s'occupe également de la garantie et du service! Et cela devrait au fond même persuader la chère tante Rosine!

Plus grand choix en photo, cinéma, radio, Hi-Fi, TV. Meilleure relation prix-rendement. Garantie ID sur tous les appareils. Propre organisation de service. Conseils par personnel compétent. Magasins Interdiscount à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Brugg, Bulach, Coire, Crans-Montana, Delémont, Fribourg, Genève, Jegenstorf, Kreuzlingen, Lausanne, Lucerne, Monthey, Neuchâtel, Romanel, Schaffhouse, Sion, Soleure, Spreitenbach, St-Gall, Uznach, Vevey, Winterthour, Yverdon, Zurich, ainsi que 44 concessionaires, offrant le choix complet d'Interdiscount dans tous les endroits importants en Suisse.

la plus grande chaîne de magasins spécialisés
ID Inter Discount *en photo, radio, Hi-Fi*
votre ami et spécialiste.

Chez votre ami et spécialiste, le rendement est écrit en grand, mais le prix en petit. Vous trouvez maintenant des preuves manifestes dans chaque magasin ID!

Preuve d'amitié

Frs 10.– de remise lors de l'achat de 3 cassettes enregistrées et 1 cassette vierge 23

Nom:
Prénom:
Profession: Rue:
NPA: Lieu:

Remplir et aller au prochain magasin ID.
Profitez vous aussi! (Valable dans tous les magasins ID)

NCK

football

Après la surprenante soirée du championnat d'Europe

Sifflets et quolibets pour l'Angleterre à Wembley !

QUOLIBETS ET SIFFLETS. — Tel fut le lot des Anglais Watson (au centre), Channon (8) et leurs coéquipiers après leur échec face aux Portugais. (Téléphoto AP)

Les surprises ont continué dans le tour préliminaire du championnat d'Europe ou les Britanniques ont connu mercredi une soirée particulièrement décevante avec le match nul concédé par l'Angleterre au Portugal et la défaite subie par l'Ecosse devant l'Espagne. Les 100.000 spectateurs qui s'étaient déplacés au Hampden Park de Glasgow s'attendaient à voir l'Ecosse ne faire qu'une bouchée de l'Espagne. Ils ont rapidement déchanté. Certes, les Espagnols ne se sont pas toujours défendus de façon très régulières (ils ont écopé au total de cinq avertissements). Il n'empêche que la vivacité et l'excellente organisation de leur défense ont posé des problèmes insolubles aux attaquants écossais. Dans le dernier quart d'heure, alors que les Espagnols menaient par 2-1 (ce qui devait être le « score » final), l'entraîneur Willie Ormond fit entrer Lorimer et Dalglish en remplacement de Deans et de Hutchinson. Cette double entrée ne changea rien à l'affaire.

SIFFLETS ET QUOLIBETS

A Wembley, c'est sous les sifflets et les quolibets de 85.000 spectateurs que l'équipe d'Angleterre a regagné les vestiaires. Les Portugais ont sans aucun doute fourni une meilleure performance d'ensemble que contre la Suisse. Ils n'en étaient pas moins largement à la portée des Anglais, dont les attaquants manquèrent spécialement d'imagination.

Le pays de Galles a finalement sauvé l'honneur. A Swansea, il ne s'est pas laissé surprendre par le Luxembourg, qui n'a pu que lui résister pendant une demi-heure. Quant à l'Eire, elle a démontré à Izmir, que la victoire qu'elle a remportée récemment sur l'URSS n'était pas le fait du hasard. Solide en défense, elle possède des attaquants très habiles en contre-attaque. Le déplacement de l'équipe suisse le 11 mai 1975 à Dublin ne sera cetainement pas beaucoup plus agréable que celui qu'elle va faire à Izmir.

RIDICULISÉ

Enfin, l'Allemagne de l'Ouest, victorieuse de la dernière édition du championnat d'Europe avant de remporter la coupe du monde, a concédé un match nul assez inattendu à la Grèce. La presse ouest-allemande de jeudi était unanime à reconnaître que la RFA avait très mal joué à Athènes et qu'elle avait passé très près d'une défaite retentissante.

Ainsi, « L'Express » de Bonn titrait en première page « Notre équipe s'est ridiculisée » et il ajoutait en pages intérieures « manque de personnalité, équipe sans avenir ». « Le résultat est flatteur pour les Allemands. Personne n'aurait eu quelque chose à redire si les Grecs avaient gagné » estimait plus loin l'envoyé spécial du journal avant d'ajouter que l'attaque allemande avait été totalement inexistante et qu'elle n'avait connu des bons moments que sur les montées offensives de Beckenbauer et de Kremers ».

LOGIQUE RESPECTÉE

Outre celui de Swansea, le seul résultat logique de la soirée a finalement été enregistré à Rotterdam où la Hollande, vice-championne du monde, a battu l'Italie. Heureusement pour les Hollandais, Johann Cruyff avait été libéré par le F.C. Barcelone. Les deux buts qu'il a marqués leur ont grandement facilité les choses, même s'ils firent preuve d'une suprématie territoriale très nette en deuxième mi-temps. Face à une équipe italienne rénovée à 50 pour cent, plus jeune mais guère plus offensive en définitive, que celle qui l'a précédée, les Bataves n'auraient certainement pas gagné sans Cruyff... et sans l'arbitre, le Soviétique Kasakov, qui « oublia » de siffler deux pénalties pour des fautes commises sur Boninsegna.

Les résultats de mercredi, ajoutés à ceux enregistrés il y a une semaine ou quinze jours, tendent à prouver qu'aucune équipe ne domine actuellement ses rivales en Europe. Il faut préciser cependant que les vedettes du « mondial 74 » n'ont pratiquement pas eu de vacances pour récupérer et cela pourrait expliquer les résultats en dents de scie de certains des participants au tour final.

● Le gardien Peter Shilton (20 sélections) a été transféré de Leicester City à Stoke City pour 2,2 millions de francs. C'est la plus forte somme jamais payée en Angleterre lors du transfert d'un gardien.

Indemnité de la FIFA au Chili ?

La FIFA payera la somme de 75.000 dollars à la Fédération chilienne en dédommagement du manque à gagner occasionné par le forfait de l'URSS lors du match retour des éliminatoires de la coupe du monde, a annoncé un dirigeant chilien, Juan Goni. Pour dédommager le Chili, la FIFA avait décidé d'organiser une rencontre Chili-URSS en Espagne dont le bénéfice aurait été à la Fédération chilienne. Mais une fois encore, les Soviétique s'étaient récusés, arguant qu'une telle rencontre ne présentait aucun intérêt, surtout jouée en Espagne.

Riposte des arbitres italiens

De plus en plus injuriés, quand ils ne sont molestés, les arbitres de football italiens ont décidé de riposter.

C'est ainsi qu'un spectateur qui, mécontent d'un coup franc sifflé à la dernière minute d'un match contre son équipe, avait craché sur l'arbitre, fait l'objet de poursuites judiciaires.

D'autre part, Edmondo Fabbri, entraîneur de l'équipe de Turin, a été suspendu pour deux mois, par le comité de discipline de la Fédération, pour avoir insulté un arbitre.

Huit joueurs ont été suspendus, à la suite d'incidents semblables, pour un, deux ou trois matches.

Le comité a fait savoir que les sanctions seraient aggravées si les arbitres continuaient d'être maltraités.

Sur le front des « sans grade » jurassiens

Deuxième ligue : Bévilard remonte la pente

Bévilard paraît bien décidé à quitter, à tout jamais, la région malsaine. Fasola et sa troupe ont cependant provoqué bien du souci à leurs amis. Un spectaculaire redressement en fin de match a retourné une situation qui semblait bien compromise. Ce succès confirme les intentions des Jurassiens qui ont maintenant en ligne de mire plus de la moitié des formations du groupe. Leur vaincu, Azzuri, en perte de vitesse, dégringole lui de plusieurs échelons. Une autre équipe romande a fêté une victoire bienvenue : Moutier. Il a enfin renoué avec le succès. Les deux unités conquises par les Prévôtois sont pleinement méritées, même si le résultat peut prêter à discussion. La « bande à Bernal » se place en meilleure compagnie dans le peloton principal.

Herzogenbuchsee conserve une petite chance d'inquiéter encore le chef de file Langenthal. Les néophytes ont profité du naufrage collectif de Longeau pour ramener deux unités de leur déplacement. Ils demeurent donc, avec Aurore, les uniques rivaux du champion d'automne qui tient ses viennent-ensuite à une distance respectable toutefois.

La seconde garniture delémontaine est partie confiante dimanche matin pour son rendez-vous biennois... L'équipe fanion faisant relâche, Delémont II comptait dans ses rangs Chèvre, remis de sa blessure, ainsi que Lang qui a rangé dans la naphtaline ses habits militaires. Ces apports n'ont malheureusement pas été suffisants pour capitaliser à Boujean 34. Le moral des jaune et noir en a pris un sérieux coup. Les plus pessimistes se remettent en mémoire les pénibles moments vécus la saison passée. Dimanche prochain, les responsables espèrent aligner Ory (de retour d'Angleterre) et Witschi à l'occasion du derby Delémont-Bévilard.

Troisième ligue

Groupe 7 : Le match au sommet de ce premier tour s'est joué au Noirmont. Les Tramelots, durant la période initiale, ont été constamment refoulés à l'intérieur de leur camp par des locaux déchaînés. Le gardien Vuilleumier, ainsi que Choffat — il sauva une fois sur la ligne fatidique — repoussèrent tous les assauts adverses.

Dépassés par les événements pendant 45 minutes, les Tramelots se ressaisirent après le thé. En fin de partie, ils flirtèrent même avec la victoire. Soyons justes : un succès de Tramelan eut été usurpé tant fut outrageuse auparavant la domination du FC Le Noirmont. Le partage de la galette entre les deux chefs de file fait le jeu de Courrendlin, vainqueurs des Genevez.

Schaffter et ses camarades occupent une excellente position d'attente à une encablure seulement du duo de tête. On notera, à la décharge des Francs-Montagnards, l'expulsion (60me) d'un des leurs, ce qui aida les locaux à préserver leur avantage.

Mis en difficulté en 1re mi-temps, Corban menaça sérieusement la cage des Brelottiers au cours du dernier tiers de la partie. L'unité conquise par les footballeurs du Val Terbi était attendue. Ceux-ci partagent, dorénavant, la lanterne rouge avec Courtételle II. Ces réservistes ont fait longtemps figure de triomphateurs lors du duel qui les a opposés à Vicques, un autre mal loti. Dans sn mauvais jour, le gardien local allait précipiter la défaite de son équipe...

Groupe 8 : Deux prétendants, Glovelier et Chevenez, en décousaient sur le terrain du premier nommé. Les Ajoulots n'ont pas su tirer profit de l'absence du gardien adverse Parrat transféré à l'hôpital à la suite d'un mauvais coup reçu au visage à l'entraînement. Chevenez résista près de 80 minutes aux attaques incessantes des locaux puis baissa pavillon.

Glovelier prend le pouvoir. Il s'installe d'autant plus confortablement au commandement que l'ex-chef de file Courtételle a subi un étrange échec sur son terrain face à Fontenais. Les équipiers de Balent n'étaient pas en veine dimanche : deux tirs sur les poteaux, un envoi sauvé sur la ligne adverse, un penalty raté ! Il y a là, on en conviendra, matière à découragement. Fontenais a habilement joué le « contre ». Les Ajoulots passent à la 4me place du classement.

Les équipes de ce groupe sont à la lutte dans un mouchoir. On s'en rend compte en constatant qu'une défaite aurait relégué Fontenais à l'antépénultième rang.

Deux formations vivent à l'écart depuis le début de la compétition. Bure frôla la catastrophe. Un point en neuf matches, c'est peu, trop peu, même pour qui souhaite remonter le courant. Porrentruy II n'est guère mieux loti. Les Bruntrutains continuent de pratiquer un beau football, malheureusement totalement improductif. Les sociétaires de Courtételle ne s'en plaignent pas. Cette stérilité des réservistes a fait leur bonheur. Le derby Courgenay-Alle n'a pas failli à la tradition. L'expulsion de l'arrière visiteur, M. Rebetez, a certainement causé la perte de son équipe.

SEELANDAIS AU CHOMAGE

Deux matches seulement se sont déroulés en ce qui concerne les groupes 5 et 6. Lamboing, contrairement au résultat qui nous avait été communiqué dimanche soir, a partagé les points avec Mâche. Pour USBB, la saison 74-75 est finie... au moins à ce qui touche ses ambitions ! La défaite enregistrée devant le chef de file Gruenstern le relègue définitivement dans l'anonymat du gros de la troupe. USBB mena pourtant au « score » pendant plus d'une heure de jeu...

LIET

actualité de
la grande encyclopédie Larousse

l'article à lire cette semaine :

(tome 5 de l'édition en 20 volumes, ou tome 14 de l'édition en 60 volumes)

CINÉMA

SOMMAIRE :
TECHNIQUE DU CINÉMA
L'INVENTION DU CINÉMA
LES PREMIERS GRANDS PRODUCTEURS
L'HISTOIRE, DE 1896 A NOS JOURS
L'INDUSTRIE DU CINÉMA
LES INSTITUTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS LE MONDE
PALMARÈS DU FESTIVAL DE CANNES
OSCARS D'HOLLYWOOD
PETIT VOCABULAIRE DU CINÉMA
PIONNIERS ET INVENTEURS

Lire également les articles :
Animation - Comédie musicale - Décorateurs de cinéma Documentaire - Expressionisme - Fantastique (cinéma) (A paraître : Musique de film - Nouvelle vague - Opérateurs de cinéma - Photographie - Scénaristes - Science-fiction Serial - Star - Western.)

EN CONSULTATION CHEZ VOTRE LIBRAIRE

BON

pour une documentation complète sur LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE. A renvoyer à Larousse (Suisse) 23, rue des Vollandes - 1211 Genève 6.

NOM : ..... PRÉNOMS : .....
PROFESSION : .....
ADRESSE : .....
CODE POST. : ..... LOC. : .....
.....

SPORTS dernière

FOOTBALL

● Ferencvaros, détenteur de la coupe de Hongrie, n'a pas réussi à passer le cap des seizièmes de finale de la compétition actuellement en cours. Il a été éliminé par Izzo Vasas, équipe de troisième division, qui s'est imposé aux pénalties. Après prolongations, le « score » était de 1-1.

● Championnat suisse de première ligue. Groupe oriental ; match en retard : Bruehl-Saint-Gall-Uzwil 0-1 (0-1).

● Le match de championnat suisse de ligue B La Chaux-de-Fonds - Mendrisiostar a été avancé à 14 h pour favoriser le retour de l'équipe tessinoise.

CYCLISME

● Une modification est intervenue dans la liste des partants des « six jours de Zurich », dont le départ sera donné le 25 novembre. L'Italien Giorgio Morbiato, qui devait faire équipe avec son compatriote Della Torre, a dû déclarer forfait. Il sera remplacé par le Belge Julien Stevens.

hockey sur glace

Large victoire de La Chaux-de-Fonds

Fleurier ne parut jamais ridicule

FLEURIER - LA CHAUX-DE-FONDS 0-8 (0-1 0-5 0-2)

MARQUEURS : Piller 19me ; Martel 23me ; Pelletier 24me et 29me ; Piller 39me ; Steudler 39me ; Turler 41me ; Steudler 51me.

FLEURIER : Eisenring ; Vincent, Reymond ; Girard, Grandjean ; Leuenberger, Rippstein, Courvoisier ; Jeannin, Kobler, Burkhard ; Emery, Fornoni, Frossard ; Righetti, Kneissler, P.-M. Grandjean. Entraîneur : Vincent.

LA CHAUX-DE-FONS : Brun ; Sgualdo, Cuénat ; Amez-Droz, E. Girard ; Piller, Turler, Steudler ; Gaillard, Martel, Pelletier ; Bader, Marti, J.-C. Girard. Entraîneur : Pelletier.

ARBITRES : MM. Keller et Fatton.

NOTES : Patinoire de Belle Roche. 300 spectateurs. Glace bonne. Temps idéal. Fleurier joue sans Tschanz (blessé) et Dominiconi (sélectionné avec l'équipe suisse junior). La Chaux-de-Fonds joue sans ses internationaux (Neininger frères, Dubois), Huguenin (blessé) et Furrer (service militaire). Pénalités : une fois deux minutes contre chaque équipe.

SANS COMPLEXE

Evoluant sans complexe, face à des adversaires de toute évidence plus forts, les Vallonniers ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ne concédèrent qu'aux meilleurs joueurs chaux-de-fonniers le soin de conrétiser la suprématie du club de division supérieure.

L'absence, de part et d'autre, de plusieurs élements sur lesquels reposent, habituellement, les assises de leur formation respective, Chaux-de-Fonnier et Fleurisans ont pourtnt fourni une prestation très révélatrice de leur forme actuelle.

D'un côté, les Neuchâtelois du haut, pénétrés d'automatismes et de schémas inamovibles, donnèrent une leçon d'efficacité tout en laissant aux spectateurs une impression de décontraction et même de désinvolture. En tête de ceux-ci, Turler et Piller à qui le métier et la profonde habitude du hockey-sur-glace donnent des possibilités d'expression sans borne, alors que, d'autre part, la paire Martel-Pelletier a eu l'habileté de saisir au moment propice l'occasion de creuser l'écart en faveur de leur couleur et donner ainsi au résultat des proportions à la mesure des forces en présence.

Contraints à plus d'efforts pour suivre leurs aînés, les jeunes Chaux-de-Fonnier, tels Steudler et Gaillard ont donné, tout au long de la rencontre, des échantillons probants de leurs possibilités.

RÉJOUISSANT

Quelques attaques, rondement menées à divers moment de la rencontre, ont permis aux Fleurisans de donner un aperçu réjouissant de l'amélioration de rendement obtenu par quelques modifications dans la composition des lignes au cours de ces deux semaines de trêve.

Bien qu'étant encore pratiquement sans préparation, Jeannin, par son retour, semble, déjà, avoir redonné à la ligne d'attaque dans laquelle il évolue un allant et un tranchant des plus prometteur. D'autre part, l'introduction de Rippstein en première ligne parait aussi être susceptible d'en améliorer l'efficacité.

Bien que largement battus, les Fleurisans n'ont jamais parus ridicules et le niveau de leur prestation est de bon augure pour la reprise du championnat mardi à Lausanne. J.-P. DEBROT

Sélection allemande

Après ceux de Udo Kiessling et de Walter Stadler, les Allemands de l'Ouest viennent d'enregistrer un troisième forfait pour les matches qu'ils disputeront vendredi et samedi contre la Suisse à Francfort et à Bad Nauheim : celui de l'attaquant Erich Kuehnhackl, victime d'une fracture de la machoire. L'entraîneur national Xaver Unsinn, a annoncé l'équipe suivante :

Gardiens : Schmengler (Cologne), Weisshaupt (Kaufbeuren) et Makatsch (Dusseldorf). — **Défenseurs :** Auhuber (Landshut), Schneitberger (Dusseldorf), Langner (Bad Neuheim), Berndaner (Riessersee), Kink (Dusseldorf-pour le match de Cologne) et Keller (Bad Nauheim-pour le match de Bad Nauhaim). — **Attaquants :** Schloder (Landshut), Kuhn (Fussen), Lorenz Funk, Anton Hofherr, Koepf, Hinterstocker (tous Berlin), Koeberle, Boos (Dusseldorf), Egger (Fussen), Wuensch (Landshut), Kadow et Knihs (Bad Neuheim).

Renfort à Serrières

L'attaquant Pellet, qui avait été prêté par le HC Serrières au HC Bienne pour la saison 74-75, va réintégrer son club d'origine. Il est possible qu'il joue déjà sous les couleurs serriéroises ce samedi, à Sion.

Equipe suisse : trois défections

Trois des joueurs retenus pour les matches internationaux contre l'Allemagne de l'Ouest ont été contraints de déclarer forfait au dernier moment : Fritz Wyss (Berne), et Rolf Tschiemer (Langnau) sont tous deux blessés alors que André Jorns est grippé. Ce dernier a été remplacé par Guy Croci-Torti (Villars).

ski

La saison « pro »

Les nouveaux et... Killy !

Le coup d'envoi de la sixième saison professionnelle de ski sera donné le 30 novembre à Aspen (Colorado). Avec le retour de Jean-Claude Killy, champion du monde professionnel en 1973 et le passage dans le camp de Bob Beattie des Français Jean-Noël Augert, Patrick Russel et Henri Duvillard, le « cirque blanc » des professionnels présentera un intérêt accru cette saison.

Killy aura non seulement à repousser les assauts de ses compatriotes pour reconquérir le titre mais aussi ceux du vétéran autrichien Hugo Nindl, champion sortant, de l'Italien Renzo Zandegiacomo, vice-champion du monde, des Américains Spider Sabich, ancien double champion du monde professionnel, Hank Kashiwa et du nouveau-venu Bob Cochran, d'un autre Français, Alain Penz et de l'Autrichien Harald Stuefer.

Quinze épreuves de slalom géant et spécial parallèles sont inscrites au calendrier du « Grand prix du ski professionnel » 1974-75. Le vainqueur au classement final aux points sera consacré champion du monde.

Un total de près de 500.000 dollars de prix, sensiblement le même que la saison dernière, récompensera les vainqueurs.

La plupart des compétitions auront lieu aux Etats-Unis. Les professionnels viendront en Europe, à Cervinia, pour la 15me, et dernière manche, les 5 et 6 avril 1975.

DUVILLARD. - Un des nouveaux ... (Photopress)

OFFRES D'EMPLOIS

CHANCE UNIQUE

pour personne active et dynamique de se créer une situation stable et bien rémunérée, comme

GÉRANT (E)

d'un magasin de nettoyage à sec, à Neuchâtel.

Possibilité de participation financière pour devenir copropriétaire. Capital à investir : environ 30.000 fr.

Réponses sous chiffres 41-900441, Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au 24 61 78.

On cherche

EMPLOYÉE DE MAISON

(Suissesse ou étrangère avec permis de travail)

pour famille avec 3 grands fils, à Binningen (Bâle).

Nous offrons un salaire élevé, temps libre réglé, belle chambre avec bain et W.-C., personnels, vie de famille assurée. Aides de ménage ainsi que femmes de ménage disponibles.

Renseignements par tél. (061) 76 22 33, interne 14.

Entreprise H. BACHMANN

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

ouvrier aide-couvreur

pour le début de l'année 1975 ;

MANŒUVRES

suisses ou étrangers avec permis A.

Ces postes nécessitent des déplacements dans toute la Suisse romande.

Si ces postes vous intéressent, veuillez prendre contact par téléphone au No 53 31 52.

Bureau de Neuchâtel (centre de la ville) cherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de langue maternelle française ayant de bonnes connaissances d'anglais au courant de tous les travaux de bureau, y compris la sténodactylographie.

Date d'entrée : janvier ou à convenir.

Veuillez adresser offres écrites à PS 3179 au bureau du journal ou téléphoner au (038) 25 75 30 pour une entrevue éventuelle.

Restaurant **LE BANNERET**
Neuchâtel

cherche pour entrée immédiate,

SOMMELIER (ÈRE)

Dimanche fermé.

Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 25 28 61.

La Maison Schinz cherche une jeune

vendeuse

à temps complet, sérieuse et dynamique, connaissant si possible quelque chose en porcelaine. Sera formée par la maison. Haut salaire pour personne capable.

Se présenter sur rendez-vous pris par téléphone 25 12 14.

ELECTRONA

Notre entreprise qui compte environ 450 collaborateurs, fabrique des accumulateurs, des pièces industrielles en matières plastiques, des appareils de télécommunication.

Nous désirons engager tout de suite ou pour une date à convenir, un

ingénieur technicien E.T.S.

orientation électromécanique ou électrique

en qualité de collaborateur interne, auprès de notre service de vente accumulateurs et redresseurs, et dont les tâches essentielles seront :

— établissement de projets et d'offres d'installations utilisant nos produits
— conseils à notre clientèle
— préparation et tenue à jour des dossiers techniques
— autres travaux ayant trait à cette activité.

Ce poste nécessite, à part de bonnes connaissances professionelles, d'être en mesure de s'exprimer oralement en français et en allemand.

C'est avec plaisir que nous discuterons, avec les personnes intéressées à une activité auprès de notre entreprise, de manière détaillée, des tâches se rapportant à ce poste.

Faire parvenir les offres, accompagnées des documents usuels, à :

ELECTRONA

ELECTRONA S.A.
2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 42 15 15, interne 401.

Nous garantissons une entière discrétion

CONFECTION POUR DAMES ET ENFANTS

Nous sommes en France, où nous possédons plusieurs fabriques, l'une des cinq plus grandes entreprises de la branche en Europe. Notre production, résolument moderne, jeune et féminine, satisfait l'ensemble des goûts de la clientèle. Nos collections sont présentes dans tous les canaux de la grande distribution où nous sommes introduits depuis des années.
Il en va de même en Suisse où nous traitons un chiffre d'affaires important, en majorité avec la grande distribution. En vue de la mise à la retraite de notre agent suisse, nous cherchons, pour notre division confection dames et enfants,

REPRÉSENTANT OU REPRÉSENTANTE

disposés à reprendre progressivement tout notre portefeuille en exclusivité et à le développer.

Voici le profil du représentant que nous désirons engager :
— Il a entre trente et quarante ans,
— l'expérience de la vente dans la branche est souhaitée, sinon ses qualités de vendeur et de négociateur sont de tout premier ordre,
— le poids de sa personnalité, son caractère posé, son entregent, sa présentation le rendent apte à tenir en main une clientèle exigeante et à devenir le responsable de tout notre marché suisse. Il a beaucoup d'initiative,
— de langue maternelle allemande ou française, il a une bonne connaissance de la seconde langue (orale et écrite),
— Il habite Zurich ou dans ses environs.

NOUS LUI OFFRONS :
1. Un engagement satisfaisant aux conditions légales suisses, c'est-à dire:
   — fixe + prime de fin d'année d'après les résultats,
   — remboursement des frais selon les normes usuelles,
   — frais de voiture payés,
   — prestations sociales légales
2. Un stage de formation à Paris, à notre siège administratif et en fabrique,
3. Le soutien de nos conseils et l'appui de nos services.

Engagement dès que possible.

Si vous vous intéressez à une situation d'avenir, adressez votre offre manuscrite, avec curriculum vitae, photo et références, à
FORM S.A., sélection, formation et conseils en marketing
Pierre Bideau, Dr ès sc. écon, case postale 193, 1211 Genève 17.
Tél. (022) 36 51 12, entre 08 et 10 h. DISCRÉTION ASSURÉE.

Nous cherchons, pour Pressing moderne, à Neuchâtel,

repasseuses

pour toute la journée ou à temps partiel.
Entrée immédiate.
Prière de téléphoner au (038) 24 61 78.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Hôtel Beauregard, Les Hauts-Geneveys, cherche une

sommelière

Tél. (038) 53 39 44.

ON CHERCHE

sommelier ou sommelière

connaissant les 2 services. Bon salaire. Congés réguliers.

Faire offres : restaurant de La Place, 2400 Le Locle.

Tél. (039) 31 24 54.

La maison Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

une employée de bureau à temps partiel

aimant les chiffres et connaissant la comptabilité. Travail varié. Se présenter au bureau ou téléphoner au 25 44 66.

Petit home pour personnes âgées engagerait

dame

(35 à 50 ans), ayant de bonnes références. Nourrie, logée.
Mme Bailleux, 2103 Brot-Dessous.
Tél. (038) 67 12 22.

VILLARD
FABRIQUE D'HORLOGERIE

engage

une employée de bureau

pour son département marché suisse.

Nous offrons :
place stable, travail varié de bureau (comprenant facturation, correspondance, téléphone).

Nous demandons :
une collaboratrice habile et consciencieuse, possédant quelques années de pratique et connaissant l'allemand.

Faire offres ou se présenter à Jean-Pierre Villard & Cie, av. Soguel 1a, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62.

POUR VOS PROBLEMES DE COMMUNICATION ASSA VOUS DONNE LES SOLUTIONS

ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
Société suisse de publicité
23 succursales et agences

A Neuchâtel : 2, Fbg du Lac
Tél. (038) 24 40 00

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire

qualifiée de langue maternelle française, avec de bonnes notions d'allemand, cherche place stable pour date à convenir.

Adresser offres écrites à BA 3145 au bureau du journal.

Cherchez-vous un directeur administratif ou secrétaire général ?

Je vous offre :

Expérience vaste et polyvalente dans industrie et organisation de service ; solide formation administrative et commerciale ; personnalité dynamique ; français, anglais, allemand ; 40 ans.

Ecrivez sous chiffres 87-75.109 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

C'est avec plaisir que j'attends votre lettre.

Deux jeunes filles cherchent places de

sommelières ou barmaids

à Neuchâtel ou aux environs, si possible dans le même établissement. Libre début janvier 1975.

Ecrire sous chiffres 14-24228 à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

JEUNE FEMME

diplôme de commerce, pratique, langues, cherche pour janvier 1975 emploi de secrétaire ou autre travail intéressant à mi-temps (matin).

D. Jallais, Coq-d'Inde 10, Neuchâtel.

Jeune fille ayant suivi un cours théorique de

perforatrice-vérificatrice

cherche emploi stable, de préférence dans une administration ou une banque.
Ecrire sous chiffres DG 3185 au bureau du journal.

Jeune homme, 23 ans, cherche place de

sommelier

Connaît les 2 services. Permis A. Nourri, logé.

Faire offres sous chiffres 14-120946 Publicitas, 2610 Saint-Imier.

Dem. à acheter

Je paie

de Fr. 50.— à Fr. 500.—

poupées anciennes, tête porcelaine. Achète également tous trains anciens et accessoires.
Tél. (024 71 17 49 - 71 17 45.

Nous cherchons des

ANCIENNES POUTRES

en bon état.

Répondre à la maison H. Bachmann, 2056 Dombresson.
Tél. (038) 53 31 52.

AVIS DIVERS

LE MONDE KUONI À VOTRE PORTE

Demandez expressément les prospectus Kuoni!

Voulez-vous échapper à l'hiver pour quelque temps? Venez avec nous! Quelques brèves heures de vol – et déjà le soleil bronzant et un doux climat agréable vous accueillent. Par exemple à:

Côte-d'Ivoire

Abidjan 8 jours Fr. 1850.-

Abidjan est une ville en expansion rapide qui séduit par son architecture hardie et son caractère généreux. Vous trouverez dans les environs nos hôtels confortables et des plages de sable blanc perle à perte de vue, mais aussi des lagunes tranquilles, des forêts vierges et de pittoresques villages de pêcheurs. Non seulement le temps chaud et ensoleillé mais encore le contact avec la population accueillante feront de votre séjour une expérience inoubliable.

Quelques autres buts de vacances où vous passerez de l'hiver à l'été:

Iles Canaries:	
Grande Canarie 8 jours	**dès Fr. 555.–**
Lanzarote 8 jours	**dès Fr. 595.–**
Ténériffe 8 jours	**dès Fr. 595.–**
Fuerteventura 8 jours	**dès Fr. 1199.–**
Madère 8 jours	**dès Fr. 655.–**
Dakar, Sénégal 9 jours	**dès Fr. 1295.–**
Agadir, Maroc 8 jours	**dès Fr. 855.–**
Tunisie 8 jours	**dès Fr. 555.–**

Croisières d'hiver

Vol direct par SAS pour la Barbade, où vous embarquez sur le CUNARD-ADVENTURER
Itinéraire: la Barbade–Ste-Lucie–Saint Thomas–San Juan–la Guaira–la Grenade–la Barbade **dès Fr. 4500.–**
MASSALIA: Voyages sur mer par ferry-boat de ligne moderne à Casablanca, Dakar, îles Canaries, départ de Genève **dès Fr. 1630.–**

Tour du monde:
QUEEN ELIZABETH 2 4.1.– 6.4.75 **dès env. Fr. 16 995.–**
KUNGSHOLM 17.1.–21.4.75 **dès env. Fr. 15 010.–**
ROYAL VIKING SEA 9.1.–12.4.75 **dès env. Fr. 19 985.–**
(vol de ligne Londres–Miami gratuit!)

Tour de l'Amérique du Sud:
ACHILLE LAURO 25.01.–21.03.75 **dès env. Fr. 8950.–**

Iles des Caraïbes/Amérique centrale
RENAISSANCE 6 voyages, janvier–mars 75 **dès Fr. 3805.–**
MERMOZ 8 voyages, décembre 74–mars 75 **dès Fr. 4945.–**
STELLA SOLARIS 6 voyages, déc. 74–mars 75 **dès Fr. 2410.–**

Croisières choisies de Noël/Nouvel An

La Barbade + Tobago 1974/75
Séduisantes vacances balnéaires; croisières de rêve à bord du CUNARD ADVENTURER vers les plus belles îles des Antilles.
Vacances balnéaires 16 jours
demi-pension, départ de Genève **dès Fr. 3785.–**

Afrique du Sud Rotunda Tours 1974/75
Vols avantageux par SOUTH AFRICAN AIRWAYS pour visites d'amis et voyages de découverte individuels, 17 jours, vols et hôtels inclus, départ de Genève **dès Fr. 2373.–**

J'aimerais en savoir plus!

Vos annonces m'ont mis l'eau à la bouche. C'est pourquoi je vous prie de m'envoyer gratuitement les prospectus Kuoni suivants:

☐ Continents lointains – voyages par avion
☐ Rendez-vous avec le soleil (Afrique du Nord et occidentale, Canaries)
☐ Voyages de fin d'année
☐ Vols City
☐ Vacances + voyages sur mesure
☐ Croisières d'hiver

157.426.40

Mon adresse:
Prénom, nom
Rue, No
NPA, localité

A envoyer à la filiale Kuoni la plus proche ou à votre agence de voyages.

KUONI

Pour de plus belles vacances

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 **Bienne 3**, Dufour 17/Collège, 22 14 22
Lausanne, Grand-Pont 2, 20 50 75, rue Haldimand 11, 20 24 11
Aarau, Arosa, Ascona, Baden, Bâle, Berne, Frauenfeld, Genève, Interlaken, Locarno, Lugano, Lucerne, Olten, Pfäffikon SZ, Regensdorf, Renens, Rorschach, St-Gall, Schlieren, Uster, Wetzikon, Wil, Yverdon, Zug, Zurich

---

Achat et vente de monnaies, médailles

Aux Grands Magasins Armourins S.A.

NEUCHATEL

samedi 23 novembre 1974, toute la journée

Je suis acheteur de pièces de monnaies ou médailles :

5 c. à 2 fr. de 1850 à 1910 ; 5 fr. 1850 à 1928 + 1952 et écus commémoratifs Croix-Rouge, Laupen, Défense nationale, Pro Patria, Constitution, Landi, etc,

ainsi que des médailles de tir, des batz, Kreuzer, doublons cantonaux de pièces de 20, 10 ou 100 fr. or, également de débuts de collections.

IMOBERDORF, case postale 96, 1012 Lausanne. Tél. (021) 28 26 20.
Je me rends à domicile ; paiement comptant.

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

À LOUER

A louer

machines à écrire, à calculer, à dicter

au jour, à la semaine, au mois, ou avec le système location-vente chez

REYMOND, fbg du Lac 11, Neuchâtel, Tél. 25 25 05.

Exposition vinicole internationale

du 14 novembre au 24 novembre 1974

à bord de bateaux dans le port de la ville de Bienne

Dégustation gaie et informative de plus de 500 crus différents de 65 régions vinicoles
Prix d'entrée frs 5.–

Onze pays exposants ● Jardin d'enfants ● Spectacle audio-visuel au sujet des pays exposant ● Cuisine soignée au restaurant de bateau

Exposition ouverte tous les jours de 15.00 à 22.30 h
samedi et dimanche de 13.00 à 22.30 h

Fourrures - Fourrures - Fourrures

BORNAND & CIE - Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons

vous propose en visons divers d'élevage et sauvages **en astrakan, ragondin, rat musqué, renard, etc.**

sa COLLECTION de
MANTEAUX - JAQUETTES - BOLEROS

Une grande partie de cette collection pourra être offerte aux prix de la saison dernière.

Fermé le lundi

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Chasse 1974

Nos bonnes spécialités

tendres et juteuses...

Râble de lièvre - Selle de chevreuil
Médaillon de chevreuil
Gigot de marcassin
Civet de lièvre, de chevreuil et de marcassin

LEHNHERR frères

le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHATEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

Pour Noël — un deux-roues

du magasin spécialisé avec cet insigne de garantie

SERVICE SFMK CSCM GARANTIE

Non seulement nous vendons - mais aussi nous réparons

A vendre ou à louer

pianos

neufs, à partir de

Fr. 45.—

location mensuelle
pianos à queue et orgues à prix avantageux.
G. Heutschi
tél. (031) 44 10 82.

Boucherie des Sablons

à côté du Discount Denner.
Ch. Storrer - Tél. 25 18 31.

Rôti de bœuf lardé

Fr. 20.- le kg.

---

discount berthoud

db

CORNETTES et SPAGHETTIS AUX ŒUFS	le pt 500 g	**1.50**
CAFÉ ONKO MOCCA 250 g moulu	(ind. 4.15) le pt	**2.90**
CAFÉ HAG 250 g grains	(ind. 3.75) le pt	**2.65**
NIVEA 200 ml	(ind. 5.40)	**3.40**
REXONA anti-transpirant 150 g	(ind. 7.50)	**4.40**
GLORIA laque 380 g	(ind. 8.35)	**4.90**

CORCELLES Rue de la Gare 7 — **NEUCHÂTEL** Portes-Rouges 23 — **MORAT** Bernstrasse 22 — **LA CHAUX-DE-FONDS** Rue du Progrès 111a

---

ZENIT

PRESTIGE DE LA TECHNIQUE D'U.R.S.S.

PERFECTION TECHNIQUE PRIX POPULAIRE

Réflex 24 x 36 équipé avec objectif HELIOS 44

299.- avec sac cuir

● 6 lentilles 1 : 2/58 mm vissant ⌀ 42 mm, normes internationales. ● Cellule incorporée 20 à 650 ASA. ● Retour automatique et instantané du miroir. ● Obturateur à rideaux. ● 6 vitesses jusqu'au 1/500e de seconde. ● Auto-déclencheur à retardement variable. ● Mise au point lumineuse et d'une extrême précision, sur dépoli grain fin. ● Synchronisation flash électronique et magnésique. ● Une gamme de 12 objectifs interchangeables vissant ⌀ 42 mm, standard international du 35 au 1000 mm.

ZENIT : Une technique complète qui allie la qualité à la fiabilité.

SERTI SA
PHOTO-OPTIQUE
RUE GOETZ-MONIN 24
1205 GENÈVE

BON Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part, votre brochure
Nom Prénom ____
Adresse complète ____

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **40 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

4 PNEUS NEIGE à carcasse radiale, 175 x 14, utilisés l'hiver. Tél. 24 00 83.

SOULIERS DE SKI Henke à boucles, modernes, No 38. 70 fr. ; souliers de ski Raichle, à boucles, No 35, 20 fr. Tél. 31 35 96.

TABLE, banc, 4 chaises rustiques, pour chalet. Tél. 25 38 39 , dès 18 heures.

TAPIS Boukhara usagé, 2 m 70 - 2 m, pour 300 fr. Tél. (038) 25 25 22.

TAPIS BERBERE, 200 x 300 cm, 400 fr. Tél. 33 34 49.

POUSSETTE Peg avec pousse-pousse bon état, 50 fr. ; 1 pousse-pousse Peg avec capote, état neuf, 75 fr. Tél. (038) 53 37 56.

POUSSETTE, porte-bébé, chaise berceuse. Tél. 31 76 90.

BASSIN EN ROC 150 x 80 cm, pour cause de transformation. A voir rue Pierre-Beau 2, 2015 Areuse, Mme Etienne de Montmollin, 2012 Auvernier Téléphone 31 21 59.

VAURIEN d'occasion. Tél. 25 96 21, à 19 heures.

SOULIERS DE SKI, No 39 et 41 ; manteau cuir gris, doublé chaud, col et manchettes fourrure. Tél. 25 68 25.

SKIS Blizzard super epoxi, 210 cm, fixation Look-Nevada, 300 fr. ; souliers Molitor, France, No 42, 200 fr. Tél. 25 53 04.

LUGE utilitaire, bois, 100 cm X 84. Tél. (038) 25 01 81.

HABITS GROSSESSE, taille 38-40, envol au choix ; grille-pain Esge, jamais utilisé. Tél. (037) 77 17 84.

BELLE POUSSETTE DE CHAMBRE: Tél. 24 76 14.

SOULIERS DE SKI Kastinger, à boucles, No 42, tél. (038) 57 12 07, dès 17 h 30.

HABIT MILITAIRE, 2 fauteuils, 1 fourneau à bois. Tél. 55 17 90.

YOUPALA, porte-bébé avec sac de couchage. Tél. 33 56 85.

CAUSE DOUBLE EMPLOI, manteau retourné, homme, parfait état. Tél. 41 13 00, heures repas.

JEUNNE SETTER IRLANDAIS, pour cause de départ. Bas prix. Téléphone (038) 45 10 41.

POUR DAMES : 2 manteaux, robes, pulls, taille 44-46. Tél. (038) 63 10 26, dès 19 h 30.

COURS D'ALLEMAND, disques et fascicules, correction devoirs possible. Tél. 63 28 73, heures des repas.

SUPERBES CHIOTS DALMATIENS pedigree, vaccinés, prix raisonnable. Chiots terre-neuve Landseer, à retenir. Tél. (037) 55 13 24.

POUSSETTE, 140 fr. ; siège auto avec roue de pousse-pousse, parc rond, 30 fr. ; chaise transformable, 60 fr. ; lit enfant métallique avec matelas, 200 fr. ; le tout 480 fr., parfait état. Tél 55 22 18.

POUSSETTE GARNIE, baby-relaxe, robe baptême. Tél. 31 76 40.

2 PNEUS NEIGE conventionnels pour Mini 850, 80 fr. Tél. 31 30 91.

VELOMOTEUR Maxi orange, lustre ancien, fer forgé, 3 branches ; 1 charrette en bois ancien. Tél. 46 11 85.

CHATONS SIAMOIS Seal Point, propres et affectueux. Tél. 25 13 64.

UNE COLLECTION de 28 rayons I et II, très bons, 2me choix, cote Z, 6500 fr., le tout 1300 fr. Tél. 31 74 91, heures des repas.

2 PNEUS NEIGE Morris 1000, état de neuf. Tél. 31 71 03, midi.

HOUSSE toute neuve, voiture Capri, Consul ou Taunus ; trousse à outils voiture, 4 enjoliveurs voiture Ford, grande horloge coucou, le tout à l'état de neuf. Prix à discuter. Tél. (038) 24 50 87, heures des repas.

UN LOT de 15.000 timbres suisses sur fragments, 80 % grand format + 2000 Pro Juventute, le tout 180 fr. Tél. 31 74 91, heures des repas.

1 SALLE A MANGER Henri II, bon état, 2 fauteuils, 1 petite table ronde. Tél. 41 26 73, après 18 heures.

TAILLES 40 ET 38 pour dames, belles robes ; frigo gaz. Tél. 24 00 34.

CALANDRE Miele 1 M1 comme neuve, 250 francs ; souliers de ski No 41-42, boucles plastique « Trappeur », 80 fr. ; fourneau à catelles, avec cavette, 100 fr. Tél. (038) 46 12 92.

100 KILOS belles de Boscop, non traitées, 1 fr. le kilo. Tél. 36 12 05.

POUR MONSIEUR, manteau d'hiver, complets tailles 50-52-54. Etat de neuf. Téléphone 31 60 20.

MANTEAU DE LOUP, état de neuf, taille 42-44. Tél. 46 10 58.

BEAUX CHIOTS dalmatiens. Tél. 36 12 77.

BUREAU STYLE Napoléon, 120-70, plus chaise, 450 fr. ; cuisinière à gaz Le Rêve, état de neuf, 200 fr. Tél. 25 30 01.

CHAMBRE A COUCHER, bon état, bas prix. Tél. 25 74 51.

POUR CAUSE DE DEPART, piano à queue, magnifique instrument, couleur acajou foncé Tél (038) 36 11 15 de 15 h 15 à 18 h 30

PLUSIEURS PAIRES DE SKIS neufs et occasions avec fixations de sécurité modernes. Tél. 31 60 55.

PATINS HOCKEY No 39, 50 fr. ; chaînes à neige 640-700 x 13, 50 fr. Tél. 25 89 31, matin.

SETTERS GORDONS, pedigree et vaccinés. Tél. (038) 53 39 83.

SKIS Rossignol, 1 m 75, fixations Salomon, bon état, prix à discuter ; skis Authier, 1 m 95, fixations sécurité, très bon état, 150 francs ; souliers ski Henke à boucles, No 40 ; patins 36, 37, 38 garçons ; pantalons ski fuseaux, enfants 10 à 14 ans, ainsi qu'anoraks, vestes, manteau de pluie, bon état, bas prix. Tél. 55 15 44, heures des repas.

3 ARMOIRES 2 portes, chambre à coucher, 4 armoires, chambre enfants, lit, couvre-lits, rideaux, meuble combiné, radio-bar, camping box, sacs de couchage, tapis 290-350, disques 78 tours, meubles cuisine. Téléphone 24 09 61, de 19-21 heures.

MAGNIFIQUE ARMOIRE Louis XV, 6 chaises. Neuchâtel, tél. 24 01 51.

SOULIERS SKI Humanic, plastique rouge, grandeur 8 ½, état neuf, 200 fr. Tél. 25 82 70, aux heures des repas.

BELLE MOQUETTE rouge, 3 x 3 m, état de neuf, pour cause de double emploi, 250 fr. Tél. 24 34 85.

Demandes à acheter

FUSILS MILITAIRES. Tél. 55 17 90.

PATINS HOCKEY, No 44-45. Tél. 33 27 34, après-midi.

MACHINE A ECRIRE, claviers suisse allemand. Tél. 33 28 52.

GRAVURES + images anciennes neuchâteloises. Tél. 42 32 26.

NOISETTES POINTUES DU PAYS, moyennes et grosses. Faire offre avec quantité et prix. Tél. (038) 42 38 67, midi et soir.

UN PIANO DROIT. Tél. 46 14 91.

MEUBLE COMBINE : commode-bibliothèque, largeur maximale 120 cm. Tél. 33 40 04.

A louer

IMMEDIATEMENT, petite chambre meublée indépendante, W.-C. + lavabo, à monsieur, 120 francs par mois. Tél. 25 38 09, heures repas.

SERRIERES, chambres 1-2 lits, bon marché, confort. Tél. 24 00 34.

APPARTEMENT de 2 pièces, tout confort, cuisine équipée, tapis tendus. Tél. 24 53 15, heures des repas.

FONTAINEMELON, dans maison tranquille, appartement 3 pièces remis à neuf ; loyer modéré ; date à convenir. Tél. (038) 53 20 50.

APPARTEMENTS 3½ et 4½ pièces + studio. Tél. 31 64 01, heures des repas.

STUDIO MEUBLE à Boudry, dans maison familiale, 1-2 personnes ; cuisine agencée, bains, place de parc, jardin. Tél. 46 12 58.

A SAINT-BLAISE, chambre, indépendante. Téléphone 33 17 45.

APPARTEMENT 3 pièces, chauffage central, pour le 1er décembre 1974. Tél. (038) 31 59 90.

CHAMBRE INDEPENDANTE non meublée, tout confort, à 2 minutes trolleybus 8, quartier tranquille, jardin. Téléphone 24 12 32.

BUREAU, 1 ou 2 pièces, total 28 m2, centre ville. Téléphone 24 02 28.

STUDIO NON MEUBLE, à Peseux, 300 fr. Charges comprises. Tél. 25 57 01 ; No 31 22 73, le soir.

IMMEDIATEMENT 3 pièces H.L.M. à couple ou personne avec un enfant au moins. Tél. 24 44 46.

JE DONNERAIS jolie chambre indépendante avec bains, à personne pouvant m'aider 6 heures par semaine au ménage. Tél. 25 50 74.

APPARTEMENT 2 ½ pièces, libre tout de suite. Tout confort, Tél. 42 35 59, l'après-midi après 13 heures.

IMMEDIATEMENT, studio, centre ville, quartier tranquille. Tél. 41 13 96, dès 19 heures.

SAINT-BLAISE, dans villa, chambre indépendante, meublée, douche. Tél. (038) 33 20 26.

SAINT-BLAISE, à la campagne, chambre indépendante, meublée, douche, situation tranquille. Tél. 33 11 48.

CHAMBRE INDEPENDANTE tout confort, à jeune fille. Téléphoner aux heures de repas au 31 63 52.

STUDIO meublé, chambre, cuisine, douche, 250 francs. Tél. 41 28 15.

URGENT. Cernier, 3 pièces tout confort, jardin, 370 fr., plus charges. Tél. (038) 31 33 22 ou, dès 19 h, No 53 32 14.

APPARTEMENT meublé 2 pièces, cuisine, salle de bains, charges comprises : 410 fr. Visite, Brévards 3, 17 heures.

LOCAL bureau, 65 m2, Marnière 35, Hauterive, industrie, dépôt, 340 fr. + charges. Tél. 31 44 74.

A COLOMBIER, petit studio meublé, pour fin décembre. Tél. 41 25 32.

BELLE CHAMBRE à 2 lits, bains. Tél. 25 97 22.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, loyer charges comprises : 155 fr. Pour visiter, s'adresser à Mme Rino Claudio, Gibraltar 20, Neuchâtel. Tél. (038) 24 40 68.

IMMEDIATEMENT, studio non meublé, quartier Maladière. Tél. 24 75 75, interne 567. 567.

CHAMBRE à jeune homme, prix modéré, Serrières. Tél. 24 65 08 ; après 19 h, 31 28 59.

JOLI STUDIO meublé, tout confort, à demoiselle sérieuse, 330 fr. par mois. A. Christen, Louis-Favre 6, Neuchâtel. Tél. 25 41 32, soir.

A BOLE, appartement 3 pièces, confort, immédiatement ou à convenir. Tél. 41 22 94, dès 18 h 30.

STUDIO MEUBLE, à monsieur seul, à Cormondrèche. Tél. 31 15 57.

A CRESSIER, CHAMBRE MEUBLEE avec douche, 150 fr. Tél. 47 15 66, l'après-midi.

APPARTEMENTS MEUBLES de 2 pièces, pour 1 ou 2 personnes, quartier Vauseyon, 450 fr. + charges. Tél. 33 35 25 le matin, ou 24 22 12 l'après-midi.

COLOMBIER, grand appartement 4 pièces, dès janvier ou pour date à convenir. Téléphone 41 34 13.

STUDIOS MEUBLES ; chambres meublées, centre ville. Tél. 33 45 50, le matin.

CHAMBRES tout confort. Tél. 24 01 51.

A CORCELLES, studios tout confort, 290 fr. charges comprises. Tél. 31 38 96, heures des repas.

APPARTEMENT 3 pièces + cuisine + salle de bains ; chauffage central, sans dépendances, 2me étage, près place Pury, 450 fr. + charges. Tél. 25 04 92.

2 CHAMBRES, confort, part à la cuisine, rue des Draizes. Tél. 31 38 38.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

POUR LE 24 MARS, jeune couple cherche 3 pièces avec jardin, région gare, éventuellement avec conciergerie. Tél. 42 37 74, dès 19 heures.

Offres d'emplois

MAMAN cherche dame pour garder bébé la journée, région Saint-Blaise ou hôpital Pourtalès. Tél. 33 38 86.

IMMEDIATEMENT, femme de ménage de toute confiance ayant l'habitude de tous les travaux. Horaire lundi, de 14 h à 17 h ; mercredi de 14 h à 17 h ; samedi de 8 h à 12 h. Tél. 24 20 21, pendant la journée. Téléphone 25 54 28 après 19 heures.

SOS Qui nous aidera ? Nous sommes 4 enfants entre 8 et 14 ans. Nous aimerions trouver une gentille dame qui désirerait s'occuper de nous et du ménage. Eventuellement chambre ou logement à disposition. Région Le Landeron. Adresser offres écrites à BE 3183 au bureau du journal.

PERSONNE DE CONFIANCE est demandée pour s'occuper d'une personne âgée, à Peseux. Tél. (038) 33 13 77.

Demandes d'emplois

JEUNE FILLE africaine garderait enfants 2 ou 4 fois par semaine, libre tout de suite. Tél. 24 79 09, dès 18 heures.

DAME, COUTUTIERE DE PROFESSION, cherche travail à mi-temps, région Peseux, Corcelles ou Neuchâtel-ouest. Téléphoner au 31 21 78.

MAMAN garderait enfant ou ferait travail à domicile. Tél. 25 93 51.

SECRETAIRE motorisée, connaissant bien allemand, anglais et italien, cherche travail à domicile. Tél. 33 11 63.

JEUNE DAME de langue maternelle française, possédant machine à écrire, prendrait travaux de dactylographie à domicile. Garantie d'un travail rapide et soigné, avec possibilité de le livrer. Faire offres écrites sous chiffres CF 3184 au bureau du journal.

ETUDIANT donne leçons calcul et arithmétique, école primaire, et mathématiques jusqu'en 2me secondaire. Tél. 31 58 02.

EMPLOYEE DE BUREAU cherche travail à domicile, comptabilité ou autres. Adresser offres à GH 3162 au bureau du journal.

JEUNE DAME suisse, cherche heures de ménage l'après-midi. Adresser offres écrites à CB 3146 au bureau du journal.

MONSIEUR CHERCHE TRAVAIL EN FABRIQUE, libre tout de suite. Tél. 42 35 59, l'après-midi après 13 heures.

DAME SUISSE cherche travail, le soir de préférence. Tél. 41 34 04.

Divers

ROBES DE MARIEE et accessoires en location chez Mme Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod, tél. 42 30 09.

La table de jeu.....

La table à écrire.....

La table à ouvrage.....

La table de travail.....

La table à bricolage combinaison comme sur la photo (Dessus de table 150 x 80 cm)

134.-

Prix à l'emporter :

Nouveau:

imbattable par son prix et sa qualité

La **table hobby** de Meubles Pfister

Une pour toutes — la table sans limites!
Il existe enfin une table robuste et solide que tout le monde dans la famille peut vraiment utiliser pour tout: pour les passe-temps, pour jouer, pour les travaux ménagers... un véritable enrichissement pour une plus belle organisation des loisirs.

L'idée — et sa réalisation.
Meubles Pfister lance la table hobby dans une exécution massive et soignée en bois brut ou en plastique blanc/rouge, à un prix extrêmement avantageux et dans une solide qualité suisse.

Profitez et combinez!
Le plaisir à la nouvelle table hobby commence dès l'achat. Le programme se compose, en effet, de 10 éléments différents, que vous pouvez combiner vous-même à votre gré, suivant l'utilisation voulue et la place disponible. Donc vraiment une «table sans limites».
Mettez-vous à combiner dès maintenant: les principaux éléments de la table hobby sont indiqués et décrits ci-contre. Pour voir et essayer: rendez-vous au magasin Meubles Pfister le plus proche!

Corps 38×60×68 cm 262.900 (brut) Prix à l'emporter 56.– 262.920 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 71.–

Corps 38×60×68 cm 262.901 (brut) Prix à l'emporter 79.– 262.921 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 98.–

Corps 38×60×68 cm 262.902 (brut) Prix à l'emporter 126.– 262.922 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 150.–

Corps 38×60×68 cm 262.903 (brut) Prix à l'emporter 75.– 262.923 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 92.–

Chevalet 58×68 cm (y compris traverse de liaison) 262.905 (brut) Prix à l'emporter 33.– 262.925 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 41.–

Etagère à chevalet 30×48×1,3 cm 262.904 (brut) Prix à l'emporter 13.– 262.924 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 15.–

Etagère 34,5×55,5×1,6 cm 262.909 (brut) Prix à l'emporter 9.– 262.929 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 11.–

Dessus de table 120×60×2,2 cm 262.906 (brut) Prix à l'emporter 19.– 262.926 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 26.–

Dessus de table 150×80×2,2 cm 262.907 (brut) Prix à l'emporter 32.– 262.927 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 45.–

Dessus de table 180×90×2,2 cm 262.908 (brut) Prix à l'emporter 38.– 262.928 (blanc/rouge) Prix à l'emporter 52.–

LE POINT DE RENCONTRE DES JEUNES

5/52

Pfister ameublements sa
amène de l'entrain à l'appartement

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-257914 **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62 ● LU à p. de 13.30 h ● JEUDI jusqu'à 21 h **Avry-Centre** AVRY près Fribourg ● LU 13.30-20 h ● MA-VE 9-20 h SA 8-17 h

dettes= ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

Café-Restaurant des Chavannes
CHEZ BEAUJOLAIS
Samedi soir dès 19 h
SOUPER TRIPES
Réserver sa table
J.-C. Gerber-Schmitt. Tél. (038) 25 23 83.

Restaurant BEAU-RIVAGE
Neuchâtel
Tél. 25 47 65

QUINZAINE DU PÉRIGORD

LA TERRINE DE FOIE DE CANARD
LES ANDOUILLETTES
LA MATELOTE D'ANGUILLES
LA FRICASSÉE D'ÉCREVISSES DU VIVIER
LE CASSOULET DE CASTELNAUDARY
LES TRIPES A LA PÉRIGOURDINE
LE SALMIS DE PALOMBES
LE LIÈVRE A LA ROYALE
FARCI DE FOIE GRAS ET DE TRUFFES

Réservez votre table

BLS

Avec le chemin de fer au
Marché aux oignons à Berne « Zibelemärit »

Lundi, 25 novembre 1974

Billets spéciaux, 2me classe, valables 1 jour

au départ de Neuchâtel Fr. 13.20 *

* Ce prix comprend une course d'aller et retour sur un parcours des transports publics de la ville de Berne.

Programmes aux guichets des gares !

BLS

Gratuit

Nous vous envoyons gratuitement et sans engagement de votre parte une cassette contenant des échantillons véritables de poils de lama ainsi que notre catalogue contenant nos nouveaux modèles en fibres naturelles.

Coupon gratuit * d'une valeur * de Fr. 10.—

Contre l'envoi de ce coupon, vous recevrez notre cassette contenant des échantillons de nos modèles avec le nouveau catalogue.

50-141

Nom, Prénom:
Rue/No.:
NPA/localité:

Adresser en lettres majuscules à: Peter Hahn SA Postfach, 8500 Frauenfeld

RIDEAUX

Confiez-nous la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions : splendide et grand choix de tissus modernes et de style.
Présentation à domicile de nos collections, le soir également. **GRATUITEMENT** nous prenons les mesures de vos chambres.
Toujours les plus bas prix. Adressez-vous à la Maison.

Benoit

Magasin : Maillefer 25 - Neuchâtel - Tél. 25 34 69

Nouvel arrivage — Importation directe

MANTEAUX AFGHANS AVEC CAPUCHON Fr. 245.—

MANTEAUX AFGHANS AVEC COL Fr. 195.—

VESTES AGNEAUX 3/4 POUR DAMES Fr. 445.—

Ouvert tous les après-midi

Portes-Rouges 149 Neuchâtel - Tél. 24 30 65

Si SHOP-IMPORT

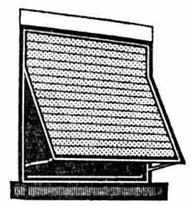

Voulez-vous renouveler, embellir et moderniser votre maison ?

VOTRE SPÉCIALISTE EN aluminium-rouleau et jalousie de lamelles pour construction ultérieure. Les volets sont en aluminium ou plastique (Hostalit Z), sans entretien.

10 ans de garantie.

WAREMA

Letzgus AG, 8260 Stein am Rhein, tél. (054) 8 94 04

Représentation :
H. SCHNEIDER jun.
Im Zelgli 12 J
2555 Schwadernau
Tél. (032) 53 20 77

Coupon Je m'intéresse
Nom :
Rue :
Ville :
Tél.

LE BEY MARCHÉ DE GROS

AV. DE GRANDSON 78 Tél. 24 15 15
YVERDON

BEAUJOLAIS AC le litre	3.40
MERLOT DEL VENETO la bout.	2.80
PUR MIEL DE FLEURS, étranger Langnese le bocal de 500 g	3.95
RIZ FESTIVAL, le paquet de 900 g	2.80
DEO W.-C. 2000, le duopack	2.45
DUSSA, régénérateur de tissus, bleu ou rose. le bidon de 5 litres + 100 points Silva	6.80
BRIQUET CRICKET, la pièce	1.80
BOMBE GLACÉE LUSSO, noisette, 5 dl.	2.10

POUR LES FÊTES :
SPLENDIDE CHOIX DE BOITES DE BISCUITS, CHOCOLATS, BOUGIES, CIGARES, VINS, SPIRITUEUX ET DÉCORATIONS DE FÊTES, AU PRIX MARCHÉ DE GROS.

A NOTRE BOUCHERIE : du 22 novembre au 14 décembre

Actions spéciales, **sur commande,**
tél. (024) 24 18 22

BŒUF DE FABRICATION CONGELÉ	le kg	8.40
QUARTIER DEVANT, DE BŒUF env. 60 à 80 kg	le kg	6.20
1/2 PORC, env. 35 à 40 kg	le kg	6.50
JAMBON FRAIS AVEC COUENNE env. 7 à 9 kg	le kg	7.90
ÉPAULE FRAÎCHE AVEC COUENNE env. 5 à 7 kg	le kg	6.90
LARD FRAIS NON SALÉ env. 2,5 à 3,5 kg	le kg	5.20
CARRÉ DE PORC ENTIER env. 7 à 9 kg	le kg	12.40

ENTRÉE LIBRE
GRAND PARKING

PEUGEOT 504
cabriolet, 1973, 11 CV, gris métallisé, intérieur simili, roues alu, 20.000 km.

GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE
NEUCHATEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

OCCASIONS
CRÉDIT ÉCHANGES

TOYOTA COUPÉ 1600 ST 1972, vert métallisé, 36.000 km.
RENAULT R 16 TL 1973, brun métallisé, 13.000 km.
DYANE 6 1970, bleue, 3000 fr.
MAZDA 616 1972, bleue 16.000 km avec garantie
CHEVROLET BEL AIR 1962, grise, 1800 fr.
DYANE 6 1972, beige
MAZDA 1500 1970, beige
TOYOTA 1200 BREAK 1973, rouge 8000 km, état de neuf.
2 CV-6 1974, beige, 25.000 km.
ALFA ROMEO 2000 1972, rouge, 46.000 km
MEHARI 1974, rouge, 15.000 km
OPEL KADETT 1200 1973, blanche, 21.000 km.
GS 1220 CLUB 1973, rouge, 25.000 km. Parfait état, avec garantie.
SIMCA 1000 1970, blanche, 40.000 km.
FIAT 124 S 1971, peinture neuve jaune, 50.000 km.
FORD 20 M TS 1968, peinture neuve couleur orange. Très soignée.
MERCEDES 280 S 1970, beige, boîte automatique. Très soignée.
TOYOTA 2000 1972, bronze, 38.000 km. Parfait état. Avec garantie.
CONSUL GT COUPÉ 1972, jaune, boîte automatique, 20.000 km. Parfait état, avec garantie.
OPEL 1900 S 1970, bleu métallisé, 55.000 km.
CONSUL L 1973, vert métallisé, 26.000 km. Parfait état, avec garantie.
SIMCA 1000, 1969, 60.000 km, verte.
CITROEN AMI 8 CLUB 1971, blanche. 40.000 km. Très soignée.
CITROEN DS 23 PALLAS, modèle 1973, gris métallisé, intérieur cuir, boîte mécanique 5 vitesses.

Gratuit: 2 CV neuve
Par tirage au sort le 20 décembre 1974

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

La prospérité est bruyante, la pauvreté est silencieuse.

Secours suisse d'hiver

HIVERNAGE
moteurs et bateaux, révision + service, transports de toutes marques.
MOTEURS HONDA
Thierry Kunzi
Tombet 28
2034 Peseux
Tél. (038) 24 10 24
31 72 50

A vendre
LANCIA BERLINE 1300
gris métallisé, modèle 1973, 5 places, 20.000 km. radio. Expertisée.
Tél. (037) 23 44 28.

A vendre, pour cause de décès,
CITROEN AMI 8
grise, 1971, non accidentée, 16.000 km garantis, taxes et assurances payées jusqu'à fin 1974, 4000 fr.
Tél. (038) 25 41 79 (de 13 h à 14 h).

Démolition de la Rincieure
achète tous véhicules hors d'usage
ainsi que fers et métaux rendus sur chantier.
Anker, Savagnier, tél. 53 26 76.
OUVERT SANS INTERRUPTION.

Je vends
GS Break
1015 Club, 40.000 km, couleur métallisée, service accompli, état et prix exceptionnels.
Tél. 25 09 61.

A vendre
Fiat 127
3 portes, moteur 1973. Expertisée.
Tél. 47 11 94.

On vend
BMW
peinture neuve, parfait état, expertisée, chaussée neuve, 6400 fr.
Tél. 33 38 86.

Occasion très soignée
Opel Commodore
1969, 81.000 km.
A. Currit, tél. 66 13 55.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
Citroën 400
décembre 1973, 7500 km, beige clair. Expertisée.
Tél. (038) 24 18 69, dès 19 heures.

A vendre, pour cause de départ,
Mercedes 190
modèle 1963 expertisée, 2300 fr.
Tél. 42 29 88.

A vendre pour cause de départ,
Lada 1200
modèle 1973, 4000 fr.
Tél. bureau 42 18 05:
Tél. privé 25 01 53 (de 19 h 30 à 21 h).

Occasions uniques
Datsun Cherry
1972, rouge, 59.000 km.
Fiat 124 Spécial T
1971, beige, 35.000 km. Expertisées, parfait état.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre, de particulier,
Audi 80
1973, 18.000 km, expertisée.
Garage Beau-Site, Cernier.
Tél. 53 23 36.

A vendre, pour cause de double emploi,
Peugeot 403
modèle 1963, expertisée, 81.000 km, couleur noire. Prix à discuter.
Tél. (024) 21 15 19, heures des repas.

OCCASIONS
2 CV 4
rouge, 1970
DYANE
rouge, 1970 ; beige, 1970
AUDI 100 LS
1972, jaune, 50.000 km
A 112
jaune, 1971
GS 1220 Club
bleue, 1974
EXPERTISÉES.
Garage de la Station
2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

PEUGEOT 504 TI
Superluxe, gris métallisé, 1973, 62.000 km.

PEUGEOT 504 TI
automatique, bleue, 1971, 31.000 km

PEUGEOT 304
toit ouvrant, blanche, 1971, 59.000 km.

ALFA ROMEO 1750
berline bleue, 1970, 70.000 km.

Garage du Château
M. Richard
Agence Peugeot - Alfa Romeo
2520 La Neuveville
Tél. (038) 51 21 90.

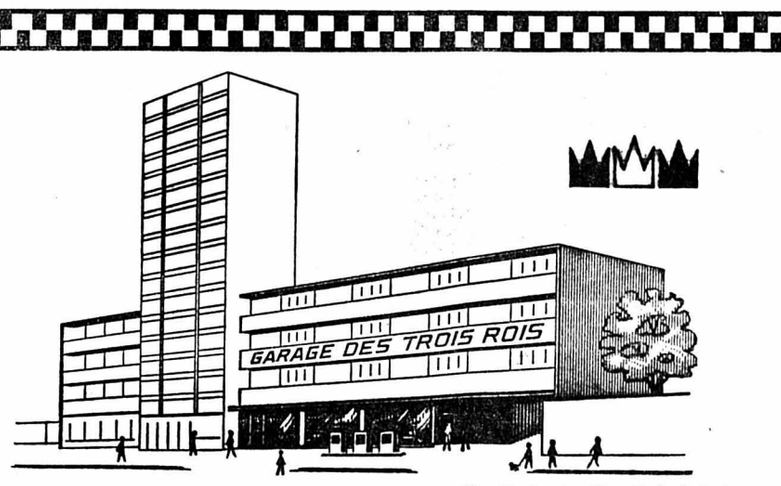

Pierre-à-Mazel 11 **OCCASIONS!!!**

AVIS IMPORTANT...
RABAIS jusqu'à Fr. 1000.—

Vous pouvez déjà profiter de nos prix d'hiver...
Achetez maintenant votre voiture d'occasion pour le printemps prochain.
Nous hivernerons votre nouveau véhicule **gratuitement** jusqu'à sa livraison.

20M XL 69 4 portes	**CORTINA Combi 1600** 1973	**15 M Coupé** 1969
CAPRI 2600 GT 1973	**CITROËN GS Club** 1972	**SIMCA 1000 L.S.** 1970
TAUNUS 2000 Coupé GXL 1971	**FIAT 124** 1972	**FULVIA Coupé** 1.3.
OPEL 1900 S	**TAUNUS 1600 L** 4 portes	**VW 1300** 1970
CONSUL 2300 GT 1973	**LANCIA 2000 Berl.** 1970	**SIMCA Rallye II** 1973
AUSTIN GT 1300 1972		**ALFA ROMEO 1600** Super

GARAGE DES TROIS ROIS J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81 — Neuchâtel (038) 25 83 01 — Le Locle (039) 31 24 31

GARAGE WASER NEUCHATEL

Mini 1971
35.000 km, expertisée, garantie 3 mois.
Prix : Fr. 4300.—.
Facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Nous vendons ces occasions très soignées:

RENAULT 4	1973	CITROEN 2 CV 4	1970
RENAULT 5 TL	1974	CITROEN 2 CV 4	1973
RENAULT 6 TL	1973	FORD TAUNUS 1600 L	1972
RENAULT 6 TL	1974	VW 1302 S	1972
RENAULT 12 TL	1973	OPEL KADETT	1969
RENAULT 12 BREAK	1974	SIMCA 1301	1971
RENAULT 16 TS	1970	SIMCA 1301	1972
RENAULT 16 TS	1971	SUNBEAM 1500 GT	1972
RENAULT ESTAFETTE		VW 1600 L	1967
PICK-UP	1973	TOYOTA BREAK	1971

Toutes ces voitures sont expertisées et avec garantie.
Prix avantageux, facilités de paiement.

Garage Sovac S. A.
BERNSTRASSE 12
3280 MORAT. Tél. (037) 71 36 88-89

OCCASIONS VOLVO

VOLVO 142 ST	1971	grise	65.575 km	Fr. 8.200.—
VOLVO 144 S	1969	blanche	97.250 km	Fr. 7.000.—
VOLVO 144 S	1969	grise	84.900 km	Fr. 7.500.—
VOLVO 144 S	1971	grise	77.300 km	Fr. 8.200.—
VOLVO 144 S	1971	grise	23.730 km	Fr. 11.900.—
VOLVO 144 S	1973	blanche	31.975 km	Fr. 12.800.—
VOLVO 144 S	1973	rouge	34.440 km	Fr. 12.900.—
VOLVO 144 S	1974	bleue	38.650 km	Fr. 13.500.—
VOLVO 144 E GL	1971	gold	51.070 km	Fr. 12.300.—

GARANTIE : 3 MOIS OU 5000 KM
GARAGES SCHENKER, agence VOLVO
2068 Hauterive Tél. (038) 33 13 45

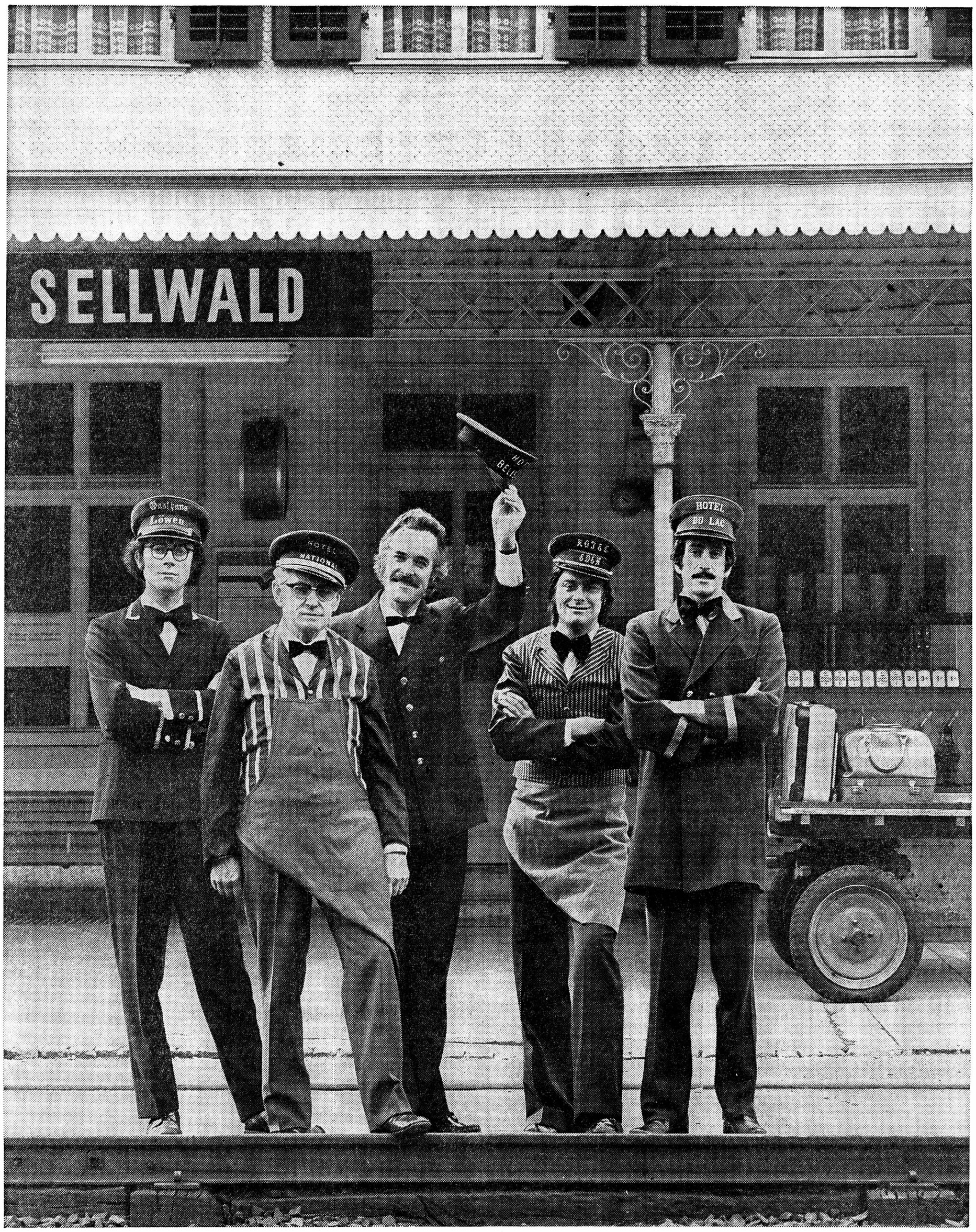

Bienvenue à la concurrence.

Chacun de nous se sent flatté lorsqu'il constate qu'on s'empresse autour de lui. Surtout quand on l'entoure de toutes parts, qu'il sent une certaine concurrence et que tous s'emploient à faire de leur mieux.

Il en va de même avec les compagnies d'assurances privées. Une saine concurrence fait que chaque compagnie prend un soin tout particulier de «ses» assurés et qu'elle cherche pour chacun d'eux la meilleure solution à ses problèmes personnels. Qu'il s'agisse de mesures de prévoyance ou de sécurité, d'affaires professionnelles ou familiales ou de projets d'avenir.

Les assurés seraient-ils l'objet d'une telle attention si les compagnies d'assurances privées n'existaient pas?

Votre compagnie d'assurances.

WIRZ 187.L4

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Evasions
18.30 (C) Avant-Première sportive
18.45 (C) La météo
18.50 (C) Le Manège enchanté
18.55 (C) Le pèlerinage
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Caméra-Sport
20.40 Le Retour d'Afrique
22.30 (C) Reflets
22.55 (C) Gary Bartz Ntu Troop
23.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV Scolaire
9.50 Reprise
10.30 Les routes
11.10 Reprise
17.30 L'heure des enfants
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Kassensturz
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Que Fait-il?
21.10 (C) Ici Berne
21.25 Ursula ou le vide de la vie
22.50 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi Trente
13.00 24 Heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
14.05 TV scolaire
16.15 TV scolaire
18.20 Au-Delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.17 Une minute les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 24 Heures sur la une
20.15 Les Fargeot
20.30 Les Shadok
20.35 Columbo
21.45 TV des autres
22.45 24 Heures dernière

FRANCE II

14.00 (N) R.T.S.
14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.15 (C) Série
19.00 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) L'Accusée
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Pirates du Rhône
22.15 (C) Italiques
(C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
19.00 (C) L'Ile aux enfants (56)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Jean Pinot
20.10 (C) Cuisine d'antan
20.35 (C) La Vie de Jean-Baptiste Poquelin dit «Molière»
22.30 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Situazioni e testimonianze
20.10 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Poi l'alcool prende l'uomo
21.50 (C) Medicina oggi
23.05 (C) Telegiornale
23.15 (C) Prossimamente

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, hits à gogo. 16.40, pour les enfants. 17.10, pour les jeunes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, le facteur. 21.50, le septième sens. 21.55, ici Bonn. 22.20, téléjournal, météo. 22.35, foxtrott. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

11 h, pour les petits. 16.30, initiation à la physique. 17 h, téléjournal. 17.10, pour les jeunes. 17.40, plaque tournante. 18.20, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, les rues de San-Francisco. 21.15, téléjournal. 21.30, la Finlande et la guerre. 23 h, vendredi-sports. 23.45, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 23 h, 23.55, informations. **6 h,** bonjour à tous, miroir-première. **7 h,** le journal du matin. **8.05,** revue de la presse romande. **8.15,** M.V. **9.05,** à votre service. **10.05,** histoires en couleur. **11.05,** spécial neige. **12 h,** le journal de midi, midi-mystère; Les aventures de Clarence. **12.25,** communiqués, météo. **12.30,** miroir-midi. **13 h,** la tartine. **14.05,** trait d'union. **15.05,** l'agenda culturel.

16.05, «L'ami Constant» (5). **16.15,** concert chez soi. **17.05,** en questions. **18 h,** le journal du soir, la revue de la presse suisse alémanique; le micro dans la vie. **19 h,** le miroir du monde. **20.30,** France-musique reçoit, La camerata vocale de Genève; duo Brigitte Buxtorf, flûte; Catherine Eisenhoffer, harpe, Guy Bovet, orgue. **23 h,** informations. **23.10,** club de nuit. **23.55,** miroir-dernière.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. **8.15,** les animaux et nous, les championnats suisses de cynologie toutes races. **9 h,** portrait sans paroles. **10.03,** panorama quotidien de la musique en Suisse romande. **10.15,** radioscolaire, L'économie c'est votre vie (2). **10.45,** université radiophonique internationale, Les jeunes et le travail (fin). **11 h,** de vive voix. **11.30,** du concert du vendredi à l'heure musicale. **11.55,** le disque des enfants. **12 h,** midi-musique. **14 h,** Musik am Nachmittag. **17 h,** musica di fine pomeriggio. **18 h,** au pays du blues et du gospel. **18.30,** rhythm'n pop. **19 h,** émission d'ensemble. **20 h,** informations. **20.10,** le magazine économique. **20.30,** la foi et la vie. **21 h,** aspects du sacré dans le monde moderne. **21.30,** face à la vie. **22.15,** fenêtre dans la nuit. **23 h,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. **6.05,** réveil en musique. **6.50,** méditation. **7.10,** auto-radio. **8.30,** tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. **9.30,** la robe bariolée de Dame Musique. **10.20,** radioscolaire. **11.05,** guide touristique sonore. **12.40,** rendez-vous de midi. **14 h,** magazine féminin. **14.30,** musique de Cole Porter. **15.05,** le médecin répond. **15.15,** le disque de l'auditeur malade.

16.05, concert pour le thé. **17 h,** jeunes musiciens. **17.30,** l'heure des enfants. **18.15,** agenda des manifestations. **19 h,** sport. **19.15,** actualités. **20 h,** Les chanteurs ambulants (2). **20.45,** Orchestre Max Greger. **21 h,** pour le 100me anniversaire de Rideamus. **21.50,** mélodies du Vieux Berlin. **22.20,** revue de presse. **22.30,** rapide de nuit.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

HOROSCOPE

Bonne matinée pour entreprendre des petites affaires, toutefois il ne faudra pas viser trop haut. Après midi et soirée placés sous le signe de la bienveillance.

NAISSANCES : *Les enfants de ce jour seront impulsifs, indépendants et agités.*

BÉLIER *(21-3 au 19-4)*
Santé : Faites une cure de jus de fruits. **Amour :** Vous allez connaître enfin le bonheur. **Affaires :** Prenez conseil auprès de personnes avisées.

TAUREAU *(20-4 au 20-5)*
Santé : Protégez votre gorge. **Amour :** Ne laissez pas la querelle éclater. **Affaires :** Voyez des gens influents.

GÉMEAUX *(21-5 au 21-6)*
Santé : Pratiquez un sport de façon régulière. **Amour :** Montrez-vous plus fidèle et moins volage. **Affaires :** Les démarches auront peu de chances d'aboutir.

CANCER *(22-6 au 22-7)*
Santé : Ne négligez pas les petits malaises. **Amour :** Il faut guérir votre jalousie excessive. **Affaires :** N'abusez pas de la patience de vos interlocuteurs.

LION *(23-7 au 23-8)*
Santé : Vous êtes beaucoup trop nerveux. **Amour :** Maîtrisez vos émotions. **Affaires :** Concentrez vos efforts sur le but fixé.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Santé : Prenez vos repas à heures régulières. **Amour :** Ne faites pas trop de promesses. **Affaires :** Contrôlez tout ce que vous signez.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Santé : Ne négligez pas de soigner un début d'eczéma. **Amour :** Certains cherchent à vous nuire. **Affaires :** Ne vous laissez pas abattre par un échec.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Santé : Prenez régulièrement votre tension. **Amour :** Ne vous laissez pas entraîner dans une intrigue. **Affaires :** Menez à bien les tâches confiées.

SAGITTAIRE *(23-11 au 21-12)*
Santé : Pour être en forme le matin: douchez-vous. **Amour :** Tournez-vous avec optimisme vers l'avenir. **Affaires :** Mesurez vos propos.

CAPRICORNE *(22-12 au 19-1)*
Santé : Consultez une esthéticienne. **Amour :** Ne vous mêlez pas des affaires des autres. **Affaires :** La chance sourit aux audacieux.

VERSEAU *(20-1 au 18-2)*
Santé : Essayez de dormir à plat, sans oreiller. **Amour :** Ne vous confinez pas dans la solitude. **Affaires :** Tenez vos affaires en ordre.

POISSONS *(19-2 au 20-3)*
Santé : Intestins fragiles, diminuez les épices. **Amour :** Tenez-vous en dehors des intrigues. **Affaires :** Excellentes idées à mettre en pratique.

MOTS CROISÉS

Problème N° 75

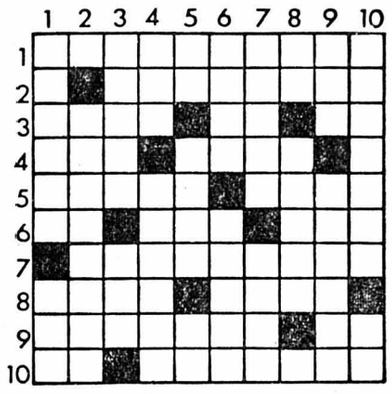

HORIZONTALEMENT

1. Désigne un corps aux membres innombrables. 2. Rendue salubre. 3. Prix. – Dans la gamme. – Pronom. 4. On le garde sans joie. – Non satisfait. 5. Elle draine la Tarentaise. – Soutien. 6. Pour une multiple exclusive. – Livre spirituel. – Femme d'Athamas. 7. Papilionacée. 8. Patron des forgerons. – L'Eternel. 9. Cigare havanais. – Cours agréable à suivre. 10. Sa suite est sans fin. – Vaincus.

VERTICALEMENT

1. Sujet. – Il est arrivé avant les autres. 2. Le colibri à coup sûr. 3. Vole en éclats. – Il intrigua astucieusement à la cour de Russie. 4. Où point le jour. – La grenouille, pour n'en citer qu'un. 5. Sur la Tille. – Creuse chez l'affamé. – Initiales du réalisateur des **Belles de nuit.** 6. Obligeante mise en garde. – Concourir. 7. Parmi vos proches. – Nom qui évoque la Joconde. 8. Période. – Bon pour le service. 9. S'inscrit en faux. – Dépourvu de queue. 10. Elle peut présager la rupture. – Pratiques locales.

Solution du N° 74

HORIZONTALEMENT : 1. Prometteur. 2. Séditions. 3. Ere. – Etal. 4. Aar. – Ut. – Age. 5. Si. – Clan. – En. 6. Silésie. 7. Cano. – Sapée. 8. Ondule. – Elu. 9. Ice. – Isoler. 10. Sexes. – Nées.

VERTICALEMENT : 1. Psoas. – Cois. 2. Ré. – Aisance. 3. Oder. – Index. 4. Mir. – Clou. 5. Eteule. – Lis. 6. Ti. – Tassés. 7. TOE. – Nia. – On. 8. Enta. – Epelé. 9. Usage. – Elée. 10. Lenteurs.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Emincé de veau au curry
Nouillettes
Salade pommée
Bananes frites

LE PLAT DU JOUR :

Bananes frites

6 bananes, 75 g de beurre, 30 g de sucre. Peler les bananes, les couper en deux dans le sens de la longueur. Mettre le beurre dans la poêle et y faire frire les bananes 2 à 3 m de chaque côté.
Dresser sur un compotier et saupoudrer de sucre. Servir très chaud.

Conseils pratiques

L'indispensable accessoire des frileuses, la bouillotte, se gardera chaude plus longtemps si vous prenez la précaution d'ajouter à l'eau bien chaude une cuillerée de sel fin.
Si vos couteaux coupent mal et que la pierre à fusil a disparu, voici un truc pour la remplacer. Retournez une assiette en porcelaine et frottez le tranchant du couteau sur la partie du fond, dont le rebord n'est pas verni. Vos couteaux seront aussi bien affûtés qu'avec une pierre.
Lorsque l'on fait cuire des tranches de foie, pour éviter les éclaboussures d'huile dans la cuisine, les éponger entre deux feuilles de papier blanc, puis les passer légèrement dans la farine avant de les cuire.
Si vous habitez la campagne, il ne faut pas manger d'œufs tout frais pondus. Certains organismes les digèrent mal. Attendez au moins une dizaine d'heures. Les œufs se conservent très bien quelques jours au réfrigérateur. N'oubliez pas que la coquille d'œuf est poreuse: ne mettez donc pas vos œufs à côté d'un hareng ou d'une boîte de camembert, ils pourraient prendre l'odeur. Quant à la couleur des œufs, elle n'a rien à voir avec la qualité. Elle dépend seulement de la race des poules.

Ses secrets de beauté

Catherine Deneuve a confié:
«Lorsque mon teint manque d'éclat, je dois faire attention. Pendant 15 jours, je me mets au régime et je supprime tous les mets lourds: les graisses, les sauces, les crèmes.
Le matin, je prends du thé; pour déjeuner, une grillade avec de la salade, un yogourt et des fruits; le soir un potage, deux œufs, de la salade, des fruits.
Tous les soirs, je me démaquille très soigneusement avec un lait pour bébé, puis je m'asperge d'eau minérale. Et pour terminer, je fais une pulvérisation, toujours à l'eau minérale.

La soupe à l'oignon

4 oignons, 2½ cuillerées à soupe d'huile, farine 1 l ½ d'eau, 100 g de gruyère râpé, 4 petites tranches de pain rôties. Coupez les oignons en fines rondelles et faites dorer dans l'huile chaude. Saupoudrez de farine, laissez prendre couleur puis, par petites quantités et en mélangeant, ajoutez l'eau froide. Amenez à ébullition puis diminuez la chaleur, couvrez et cuisez 15 minutes. Passez au mixer si vous désirez. Dans des bols pouvant aller au four, disposez les tranches de pain, la soupe puis le gruyère et faites gratiner 15 minutes au four.

Ne dites pas... Mais dites

On ne parle pas avec quelqu'un mais on parle à quelqu'un.
On ne vient pas de suite mais on vient tout de suite.
On ne s'en rappelle pas mais on s'en souvient.
On ne salue pas en disant: «Bonjour Messieurs dames» mais «Bonjour Madame, bonjour Monsieur».

A méditer

La porte la mieux fermée est celle que l'on peut laisser ouverte. Proverbe chinois

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Université : Faculté des lettres, auditoire C 47: 14 h 15, conférence de M. J. Leenhardt.
Temple du bas : Concert par la fanfare du régiment neuchâtelois infanterie 8.
Théâtre : 20 h 30, Les Branquignols de Robert Dhery.
Cité universitaire : 20 h 30, Conférence D. Grataloup.

EXPOSITIONS. – Musée des beaux-arts.
Musée d'art et d'histoire : Léon Perrin.
Musée d'ethnographie : Thaïlande.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Areuse.
Galerie des Amis des arts.
Salle de la Cité universitaire : Architecture multicoque. D. Grataloup.
Collège de la Promenade : Le livre français pour la jeunesse.
Centre culturel neuchâtelois : monotypes de D. Grataloup.
Lyceum-club : poupées anciennes.
Centre des loisirs : 5 artistes neuchâtelois.
Galerie Média : Art concret hollandais.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Studio : 15 h et 20 h 30, Les émigrants. 16 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, général Idi Amin Dada. 16 ans. 2me semaine. 23 h 15, Rapport sur la nuit de noces. 20 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Les seins de glace. 16 ans. 17 h 45, Le casse.
Palace : 20 h 30, Quartier des femmes. 18 ans.
Arcades : 20 h 30, L'exorciste. 18 ans.
Rex : 20 h 45, Les violons du bal.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar; Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office : Coopérative, Grand-Rue. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Denise Voïta, Lausanne, gravures et peintures.
Galerie Numaga II : Statuaire de la Nouvelle-Calédonie.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Peintures françaises des XVIIIe et XIXe siècles.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Le pont de la rivière Kwaï.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Police Connection 373.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Orange mécanique.

HAUTERIVE

Centre-Art : Bernard Moser, peintures.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Le pointer, grand seigneur de la chasse

Ce chien, svelte et musclé, à la robe bicolore, souvent blanc et jaune, blanc et orangé, aux membres fins, nerveux, au regard doux et intelligent, est sans doute le compagnon préféré des chasseurs.

Des thèses très variées ont été avancées pour expliquer ses origines, la plus plausible faisant de lui le descendant des braques espagnols importés en Grande-Bretagne au début du XVIIIe siècle, après la guerre de la Succession d'Espagne. En partant de ces chiens et en procédant à des croisements avec des braques français et italiens, certainement avec apport de fox-hound, les Anglais ont créé le pointer.

Beauté des allures, efficacité, instinct profond de la chasse sont les caractéristiques de ce chien. Tout bon chasseur doit avoir apprécié, au moins une fois, la battue élégante et parfaite du pointer. Il ne laisse aucun pouce de terrain inexploré, tous ses sens sont exacerbés, son approche est féline et rampante, son arrêt parfait (son nom provient du verbe anglais «to point», montrer, indiquer).

Ce chien merveilleux s'adapte à tous les terrains, mais il est particulièrement à son aise sur les larges espaces découverts, où il peut donner toute sa mesure. S'il se révèle bon chien de bois, et même d'eau, cela reste en dehors de sa vocation naturelle.

Il chasse le poil comme la plume, mène un train soutenu pendant plusieurs heures, et, grâce à son «nez» exceptionnel, dépiste le gibier mieux que tout autre. Comme il est couvert d'un pelage ras, il ne demande que des soins limités, et son instinct de chasseur est si développé que son dressage est des plus faciles.

A la maison, le pointer est un chien doux et obéissant, au caractère égal. Il est actuellement élevé sous tous les climats, et son label de qualité ne peut être contesté: c'est le roi des chiens d'arrêt.

(LAROUSSE)

DESTINS HORS SÉRIE — JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

TRISTE MARIAGE

RÉSUMÉ : A 16 ans, Rose Tascher de la Pagerie débarque de la Martinique et rencontre à Brest son fiancé, Alexandre de Beauharnais. On prend la route de Paris.

Rien de tel que dix jours de voyage en voiture pour faire connaissance! Rose ne se lasse pas d'admirer la parfaite distinction, le beau visage, l'esprit fin et spirituel de son fiancé. Elle craint de ne guère paraître à son avantage. Les traits tirés par la fatigue, elle est très éprouvée par le froid auquel elle n'est pas habituée et paralysée par la crainte de ne pas plaire à Alexandre. En vérité, le jeune homme est déçu: Rose est moins jolie qu'il ne l'imaginait. Néanmoins, il condescend à lui trouver un caractère honnête et doux.

Rose se mord les lèvres, baisse le nez et fait de prodigieux efforts pour se tenir comme une jeune fille de la bonne société. Sans doute n'aurait-elle aucun mal si Alexandre la traitait avec moins de froideur. Mais c'est en vain qu'elle attend de lui le moindre petit signe d'affection. Heureusement, la tante Renaudin est là pour engager Rose à ne se point formaliser et pour distraire son attention en lui montrant les toilettes, les bijoux et les dentelles qu'elle compte déposer dans sa corbeille de mariée.

M. de la Pagerie, sa fille et sa servante Euphémie s'installent en l'hôtel de Beauharnais, rue Thévenot. Pour Rose tout est sujet à émerveillement: les pièces richement meublées aux vastes dimensions, la vaisselle précieuse, la nombreuse domesticité. Les premiers jours elle passe son temps à s'ébaubir et à battre des mains. A tel point que son fiancé la rabroue: «Je vous en prie, ma chère, dominez-vous! Les laquais vont se demander d'où vous sortez!»

Le mariage est célébré le 13 décembre 1779 à Noisy-le-Grand où le marquis de Beauharnais possède une modeste propriété. La cérémonie ne réunit que la famille et quelques intimes. Il fait un froid sibérien. La pauvre petite créole grelotte. Non seulement elle a froid, mais elle est triste. Son père, malade, n'a pu quitter Paris. Euphémie, confidente et cameriste, n'a pas été admise à la cérémonie. Rose se sent terriblement seule au milieu de ces inconnus. Et celui qui lui semble encore le plus étranger est justement ce jeune mari auquel on vient de l'unir!

Demain : Vie conjugale

49 NOTRE FEUILLETON

Prélude et fugue

par Denise Noël

Elle grelottait dans ses vêtements mouillés, mais oubliait la sensation de froid et ne pensait qu'à partager avec son camarade la grande joie qui la soulevait.

– C'est merveilleux, Bruno. Sans toi...

Il l'interrompit avec rudesse.

– Ça va. Après tout, tu le regrettes, peut-être, ton Don Juan de pacotille.

La flamme qui illuminait Martine était bien trop ardente pour que la mauvaise humeur de Bruno en atténuât l'éclat.

– Explique-moi au moins par quel miracle tu m'as retrouvée, supplia-t-elle.

– Plus tard, répondit-il d'un ton bref.

Comme ils étaient obligés de hurler pour dominer le bruit du moteur et le fracas des vagues, elle jugea le moment mal choisi pour se justifier. Elle resta donc silencieuse, se recroquevillant sur la banquette, afin d'offrir le moins possible de prise au vent.

Aussitôt qu'ils eurent mis le pied sur le quai, Bruno entraîna Martine vers la voiture de Laurent, arrêtée en plein soleil. Il régnait à l'intérieur du véhicule une température de four dans laquelle la jeune fille s'épanouit d'aise.

Bruno tourna la clé de contact. Martine la retira. Comme il s'étonnait, elle le regarda, les yeux brillants de malice.

– J'ai tout de même besoin d'un minimum d'explications, dit-elle. Où allons-nous? A qui appartient cette voiture? Quel est le nom de l'archange barbu qui, tout à l'heure, a terrassé le dragon?

Il soupira et commença, résigné:

– J'admets que tu sois surprise...

– Surprise, moi? coupa-t-elle. Mais non. Au fond, je n'ai pas été étonnée de te voir apparaître. Je savais que tu viendrais.

Elle mit la main sur celle de son ami et continua avec un doux sourire:

– Depuis que je me suis réveillée, prisonnière dans ce maudit bateau, il ne s'est pas passé une seconde sans que je pense à toi et que je t'appelle de toute mon âme. Je me disais: «C'est impossible qu'il n'entende pas, qu'il ne comprenne pas, qu'il n'accoure pas vers moi.»

Bruno avait l'impression que l'air était devenu plus pur, plus vivifiant. Mais il refusait encore de s'en griser.

– Paul Mil ne te retenait pas prisonnière, n'est-ce pas? Alors pourquoi ne l'as-tu pas quitté?

– Je te raconterai plus tard les détails. Si je partais, d'après lui, c'était le scandale. J'ai eu peur pour mes parents. Je suis restée.

– Lorsque tu as su qu'il allait t'emmener hors de France, qu'as-tu pensé?

– Tu veux vraiment le savoir?

Elle avait peur, soudain, de s'être méprise sur les sentiments de Bruno.

«S'il se met à sourire avec des plis moqueurs autour des yeux, je sens que j'en mourrai.»

Il insistait.

– Je voudrais connaître ton état d'esprit quand tu as compris que le bateau allait partir. En dépit de ce que tu espérais, je n'étais pas là, alors...

Elle annonça en lui offrant la lumière de ses yeux d'ombre.

– Alors, je me disais: «Bruno ne saura jamais à quel point je l'aime.» Et cette pensée me faisait très mal.

Il sourit, mais il n'y avait nulle moquerie dans son regard. Rien que la tendresse d'un garçon profondément épris. Il attira doucement Martine contre lui. Elle appuya sa joue contre celle de Bruno et ils restèrent ainsi de longues minutes, le visage heureux, absorbés par leur félicité, certains maintenant que rien ni personne ne pourraient jamais les séparer.

x x x

L'ancien commissaire Damien se montra compréhensif. S'il n'approuva pas les méthodes employées par Bruno et Laurent pour neutraliser Paul Mil, il pensa que le résultat compensait le manquement à ses ordres. Grâce à Martine et à ses amis, une redoutable bande de faux monnayeurs allait prendre rapidement le chemin de la prison. Aussi s'abstint-il de blâmer les jeunes gens.

Ce fut lui, le premier, qui téléphona aux parents de Martine pour les rassurer. Il leur parla de Bruno avec habileté et en termes si élogieux que M. et Mme Garnier estimèrent qu'ils avaient jugé à la légère l'ami de leur fille. Ce forestier était, décidément, un garçon de valeur. Plus tard, il pourrait même faire un gendre très acceptable.

Pour les besoins d'une enquête que l'ancien commissaire sut faire mener avec le plus de discrétion possible, Martine resta l'hôte des Damien pendant quatre jours. Bruno, lui, habitait chez Laurent.

Le cinquième jour, dès l'aube, ils repartirent ensemble pour leur cher Morvan.

Ils arrivèrent au camp en fin d'après-midi. Malgré leur fatigue, sans attendre, ils montèrent rejoindre leurs camarades. Ceux-ci leur firent une véritable ovation.

L'équipe avait bien travaillé. Entièrement dégagée de son lierre et de ses broussailles, la chapelle apparaissait maintenant telle que ses bâtisseurs l'avaient voulue: un modeste sanctuaire. Un lieu de prière et de repos. L'arc roman de son porche, l'ogive aiguë de ses fenêtres, le feston de pierre qui courait sous son toit, en constituaient extérieurement le seul luxe. Le parvis avait été débarrassé des arbustes qui masquaient l'admirable panorama de monts boisés et de vertes vallées.

Jean-Luc prit la parole.

– Mes amis, écoutez-moi. Le retour de Bruno et de Martine nous comblant tous, que direz-vous si nous leur offrions un cadeau? Fidèles à la parole donnée à Bruno, nous nous sommes abstenus d'entrer dans la chapelle. Freinons encore pendant quelques instants notre impatience et laissons-les, tous les deux, pénétrer les premiers à l'intérieur. Qu'en dites-vous?

Un hourra salua ce discours.

Par les fenêtres, jaillissaient des flèches de soleil. Se tenant par la main, Bruno et Martine s'avancèrent avec précaution parmi les plâtras. Deux croisées d'ogives soutenaient la voûte. Des piliers en supportaient le poids. Au passage, les jeunes gens, émus, admirèrent la fine sculpture des chapiteaux.

Ils arrivèrent devant le mur de l'abside. Un mur nu, décrépit, sans la moindre trace de peinture.

Ils se regardèrent, déçus, mais la joie qui chantait dans leur cœur leur fit rapidement oublier cette déconvenue.

– Cette chapelle, murmura Martine, un jour, elle sera pour nous deux la porte du paradis.

Bruno prit la jeune fille dans ses bras. Elle leva vers lui son visage et avec ferveur, ils échangèrent leur premier baiser.

La lumière qui venait du porche projeta alors sur le mur leurs deux ombres réunies.

Ils revinrent lentement vers la sortie. En voyant leurs regards émerveillés, tous leurs amis crurent que Bruno et Martine venaient de découvrir, pour le moins, une fresque de Michel-Ange.

FIN

ÉDITIONS JULES TALLANDIER

5e Salon des Antiquaires Lausanne

Les grands antiquaires internationaux

pour la première fois en Suisse

Ce cinquième Salon groupera une soixantaine d'antiquaires de toute la Suisse et, pour la première fois, de prestigieux antiquaires internationaux.
La variété et la qualité des pièces exposées donneront à chacun l'occasion de découvrir l'objet recherché.
Les pièces exposées sont examinées par un collège d'experts.

8000 m² de surface d'exposition, sur deux étages, dans la halle principale du Palais de Beaulieu. Meubles et sièges dont certains estampillés des maîtres-ébénistes du XVIIIe. Tableaux de maîtres, estampes et gravures, dessins, tapis, tapisseries, armes, montres et pendules, miroirs, sculptures, argenterie, orfèvrerie, porcelaines et faïences, étains, bronzes, luminaires, bibelots divers, etc.

Heures d'ouverture: Chaque jour 14.30–22.00 h.
Samedis et dimanches 10.00–22.00 h.

Palais de Beaulieu
14-24 Nov. 1974

Prix d'entrée: 10.00-19.00 h.: Fr. 5.–, dès 19.00 h.: Fr. 3.–

Fondeurs

Notre expérience vous garantit une organisation impeccable aux courses suivantes :

1. **Marcialonga** Fr. 328.-
   70 km. 23/24 - 27 janvier — tout compris
2. **Vasa** Fr. 1460.-
   86 km. 25 février - 4 mars — tout compris
3. **Marathon de l'Engadine** Fr. 275.-
   7-10 mars — tout compris
4. **Tervahiihto** Fr. 1350.-
   75 km. 6 au 10 mars — tout compris

DEMANDEZ NOS PROGRAMMES

FAN
Nom :
Prénom :
Adresse :
No postal et ville :

Montreux-Voyages
43, avenue des Alpes,
1820 MONTREUX,
tél. (021) 62 41 21.

GALERIE DITESHEIM
Terreaux 5, Neuchâtel

Gérard de PALÉZIEUX

gravures et lavis

Vernissage le samedi 23 novembre 1974, dès 16 h, en présence de l'artiste.

Exposition jusqu'au 31 décembre 1974
Tél. (038) 24 57 00

Prêts immédiatement

remboursement par petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

GAGNEZ chaque jour votre NAPOLEON en OR
en jouant avec
BENEDICTINE
ECOUTEZ tous les matins EUROPE 1
BENEDICTINE
une bouteille qui vaut de l'OR
Importateur : TINA SA 1227 Carouge

DÉMÉNAGEMENTS

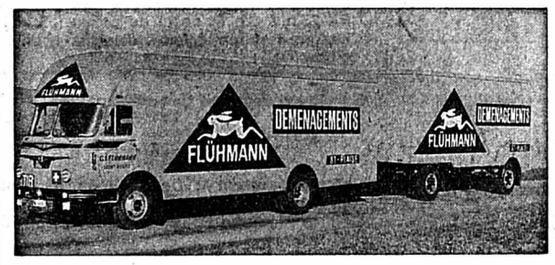

SUISSE ET ÉTRANGER
FLÜHMANN Saint-Blaise
Tél. (038) 33 17 20
Notre devise : RAPIDITÉ - SÉCURITÉ

RESTAURANT — ROTISSERIE
AU VIEUX VAPEUR

POISSONS

truites du vivier, moules, escalopes de saumon et coquilles Saint-Jacques.
Pour réserver votre table tél. (038) 24 34 00

CENTRE ART
12, chemin des Chasse-Peines - 2068 Hauterive
EXPOSITION DE PEINTURE

BERNARD MOSER

du 16 novembre au 1er décembre 1974
Mardi à jeudi : 16 à 19 heures
Vendredi et dimanche : 15 à 18 heures
Samedi : 15 à 18 heures et 20 à 22 heures

SUBITO

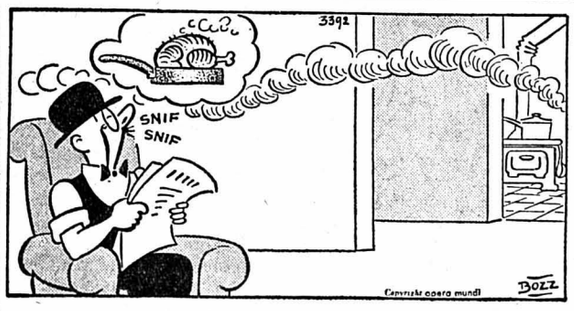

Bettmeralp

Plateau ensoleillé au glacier d'Aletsch
7 skilifts - Ecole suisse de ski (30 moniteurs) patinoire — ski de fond — promenades à skis — Promenades balisées — 3000 lits en hôtels et chalets

NOUVEAU TÉLÉPHÉRIQUE (cabine de 125 places) capacité 1200 personnes à l'heure
Semaines de ski en janvier dès **Fr. 409.—**, avec pension complète.— skilifts — ESS
Renseignements et prospectus : Office du Tourisme 3981 Bettmeralp
Tél. (028) 5 32 91
Direction téléphérique Betten-Bettmeralp tél. (028) 5 32 81 - 5 31 71.

Alt. 1938 m. **BETTMERALP**
Terrasse ensoleillée
Toujours satisfait à
HOTEL ALPFRIEDEN + GARNI SPORT
L'hôtel familial très connu — 100 lits — Réductions en janvier
Fam. Minnig. Tél. (028) 5 34 36.

HAUTE-NENDAZ
à 17 km de Sion
Saison d'hiver et d'été — Idéal pour le repos — Hôtels, chalets et appartements
1 télécabine — 6 skilifts — 1 télésiège — patinoire — Ecole suisse de ski et de ski de fond — piscines couvertes.
à 8 km **Super Nendaz** Hôtel — restaurant — piscine couverte — patinoire — 4 skilifts — liaison avec Verbier.
Prix forfaitaires 7 jours tout compris de Fr. 350.— à Fr. 460.—
Office du Tourisme
CH - 1961 HAUTE-NENDAZ
Tél. (027) 4 54 04.

FITNESS-KURORT BREITEN

Plaisirs sains en hiver !
Chez nous, vous ne faites pas que du ski...
- **natation dans la grande piscine couverte chauffée eau de mer (33 ° C)**
- Fitness à la salle de gymnastique, massage, sauna, solarium
- Ecole de promenades à skis, tous les jours ski de fond accompagné

HOTEL SALINA (accès direct au bain d'eau de mer) Tél. (028) 5 38 17
Location de chalets de vacances (bain d'eau de mer inclus) (028) 5 33 45.
KURORT BREITEN, 3983 Breiten-Mörel (Valais)

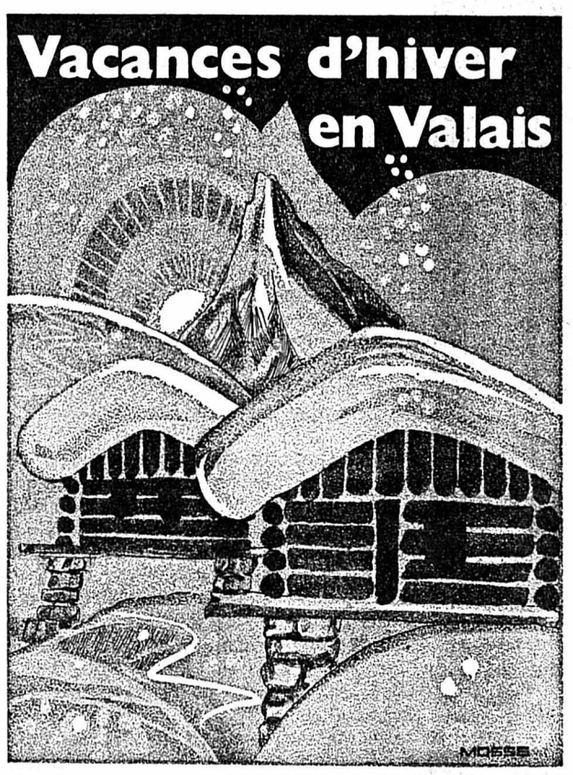

SAAS-FEE

1800 - 3000 m
La perle des Alpes
Semaines de ski en janvier pour toutes les bourses dès Fr. 119.—.
Tél. (028) 4 81 58.

Hôtels recommandés :

Hôtels	lits	Tél. (028)
Allalin	65	4 81 15-16
Alphubel	80	4 81 33
Dom	95	4 85 61
Elite	38	4 86 31-32
Grand Hôtel	100	4 81 07-08
Mischabel	54	4 81 18

Hôtel AVENIR
1923 Les Marécottes
Tél. (026) 8 14 61
10 km de Martigny accès par route et par train.
Pistes de ski jusqu'à 2300 m d'altitude.
Hôtel familial, pension complète par jour **Fr. 34.— à 39.—**
janvier et mars. Prix forfaitaire **avec abonnement** téléski : **7 jours Fr. 290.—** en pension complète.

ELDORADO
Aussi bien que chez soi à Crans-Montana
A deux pas des remontées mécaniques, de la patinoire et de l'S.S.S. Situation tranquille et ensoleillée, plein sud.
JANVIER + début MARS : prix spécialement avantageux
Fam. Fr. Bonvin. Tél. (027) 7 13 33.
3962 Montana.

SEMAINES BLANCHES VERBIER
Skiez bon marché
Skiez VERBIER en janvier
7 jours tout compris dès **Fr. 395.—**
y compris remontées mécaniques et Ecole suisse de ski.
Renseignements : Office du tourisme
CH 1936 VERBIER.
Tél. (026) 7 12 50 ou 7 16 85.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

RESA
recouvre rapidement et à peu de frais vos comptes impayés
RESA RECOUVREMENTS SA
16, rue de l'Hôpital
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 27 49

MINI BRITISH LEYLAND AVEC GARANTIE DOUBLEE

Mini 850
849 ccm, 33 ch, Fr. 6790.–

Mini 1000
998 ccm, 39 ch, Fr. 7390.–

Mini 1100 Clubman
1097 ccm, 45 ch, Fr. 7990.–

Mini 1100 Clubman Combi
1097 ccm, 45 ch, Fr. 8990.–

Mini 1275 GT
1274 ccm, 54 ch, Fr. 9390.–

Mini Innocenti Cooper 1300
1273 ccm, 65 ch, Fr. 11 450.–

Importateur: BRITISH LEYLAND SWITZERLAND, Herostrasse 7, 8048 Zurich

2/74/BLS f

Dimanche 24 novembre 1974 de 9 à 17 heures

GRANDE BOURSE AUX MONNAIES

Café Vaudois, place de la Riponne, Lausanne.

Entrée libre
Achat - Vente - Echange

GALERIE KARINE
NEUCHÂTEL

EXPOSITION

GOLIASCH – JUNGO

Vernissage en présence des artistes le samedi 23 novembre, dès 18 heures.

3, avenue de la Gare, 1er étage.

VISITEZ
L'EXPOSITION DE NOËL

Spécial-Salon

A cette occasion Leidi Meubles a réuni dans son magasin jusqu'au 21 décembre un panorama exceptionnel de mobiliers de classe et de qualité. Vous y découvrirez un grand choix de salons livrables encore avant les fêtes et de nombreux autres mobiliers à des prix très avantageux.

GAGNEZ L'UN DES 10 RÉVEILLONS À PARIS

de notre grande loterie gratuite. Tous les visiteurs de notre Exposition de Noël « Spécial-Salon » y participeront automatiquement et sans obligation d'achat. Chacun des 5 couples gagnants se verra offrir le voyage en train 1ère classe, le séjour en hôtel 4 étoiles et le dîner de réveillon au grand restaurant des Champs-Elysées, « La Pergola ». En tout, 4 jours de détente et de rêve dans la Ville Lumière.

PROFITEZ DE NOTRE COFFRET-CADEAU

Pour fêter Noël et Nouvel-An dans la joie et inaugurer votre nouveau mobilier (soit un salon ou une salle à manger ou une chambre à coucher), Leidi Meubles vous offre pour tout achat d'ici au 21 décembre, un magnifique coffret-cadeau contenant 2 bouteilles de champagne Veuve Clicquot.

Leidi Meubles, le spécialiste du vrai confort vous fait passer les fêtes de fin d'année en beauté.

Leidi meubles

Bevaix (NE)
Centre de l'habitation P
Accès par le restaurant-dancing « Chez Gégène »

Ouvert tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Mardi et jeudi jusqu'à 21 h. et samedi sans interruption jusqu'à 17 h.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE GALERIE ATELIER DE L'ECLUSE

44, rue de l'Ecluse
CH - 2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 24 70 13.

23 novembre
24 décembre 1974
SHAUN SMYTH

dès le 4 janvier 1975
JEUNES ANGLAIS I

Ouverture du mardi au samedi de 14 h 30 à 18 h.

HARTMANN + CO SA
succursale
NEUCHATEL
038/31 44 53

spécialiste pour
portes de garages
constr. métalliques
stores à rouleaux

service de réparation

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DU PAVILLON DE NEUCHATEL-SPORTS

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des porteurs de parts

Conformément aux statuts de la Société, les porteurs de parts sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au restaurant des Beaux-Arts, à Neuchâtel, le lundi 9 décembre 1974, à 17 h 30.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport d'activité
2. Présentation des comptes au 30 juin 1974
3. Rapport des vérificateurs des comptes
4. Discussion et adoption des rapports
5. Nominations statutaires
6. Divers.

Conformément aux statuts, le bilan et le compte d'exploitation ainsi que le rapport des vérificateurs seront déposés au siège de la société, Pierre-à-Mazel 10, à partir du 22 novembre 1974.

Le Conseil d'administration

100me ANNIVERSAIRE
SOCIÉTÉ CHORALE DE NEUCHÂTEL

Temple du bas, Neuchâtel - Dimanche 1er décembre 1974, à 15 heures

MESSE EN SI MINEUR
de J.-S. Bach

Solistes : **AGNES GIEBEL, soprano**
ORTRUN WENKEL, alto
HELMUT KRETSCHMAR, ténor
MORRIS MORGAN, basse
GEORGES-HENRI PANTILLON, organiste

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
(Direction : François PANTILLON

Location : HUG MUSIQUE S.A., vis-à-vis de la poste, à Neuchâtel (tél. 25 72 12).
Prix des places : Fr. 9.—, 12.—, 13.—, 16.—, 19.—, 22.— et 25.—.

Samedi 30 novembre 1974, à 20 h 30, répétition générale

---

coop

Demain samedi...

coop

Anniversaire du Centre Coop de Boudry

coop

Animation - Jeux - Concours

coop

Depuis 1972, le téléphone a plus que son mot à dire

Les paroles s'envolent, les écrits restent

Certes, Rank Xerox s'occupe de photocopieurs et de duplicateurs. Beaucoup même. Non seulement parce que nous avons de nombreux clients et de nombreux automates. (Et des deux, de tous petits et de très grands.) Mais aussi parce que nous expliquons toujours à nos clients la façon la plus judicieuse, la plus rationnelle et la plus variée d'utiliser ces automates. Et ce faisant, nous sommes confrontés sans cesse avec des problèmes nouveaux et des tâches nouvelles.

Il ne suffit plus de pouvoir affirmer que nos copies sont convoitées. Il ne suffit plus que nous ayons des automates capables de copier des livres et d'autres qui réduisent et d'autres encore qui copient automatiquement recto-verso.

Si vraiment nous voulons être aussi compétents que le prétend notre réputation, il nous faut dire aussi qu'il existe quelque chose permettant de trier et de plier et de perforer automatiquement. Afin qu'une secrétaire bien payée n'ait pas à faire un travail qui paie mal. Et il nous faudrait men tionner aussi un petit appareil qui vous permet de copier et d'adresser des lettres automati quement, en une seule opération. Et dire une bonne fois que nous ne nous bornons pas à la copie, mais que nous occupons de tout ce qui s'y rattache.

Parmi ce qui s'y rattache, il y a aussi le Télécopier. Ce qui fut inventé il y a 99 ans par un professeur pour sourds-muets – le téléphone – aujourd'hui vous pouvez le parfaire. Car nous lui avons appris à dessiner, à écrire, à calculer et à faire des plans.

Le Télécopier, c'est une petite chose plate de 55 × 34 × 12 cm, qui se place facilement là où se trouve aussi un téléphone. Désirez-vous transmettre quelque chose à un correspondant – téléphonez-lui et glissez la lettre, le dessin, le décompte, le plan ou le document dans votre Télécopier. Et à l'instant même, le Télécopier de votre correspondant se mettra à écrire, à dessiner, à calculer, à faire un plan et à documenter. Ce qui jusqu'à présent, avec les moyens traditionnels, prenait au moins une journée (ou plusieurs pour l'étranger) ne dure plus aujourd'hui que 5 minutes. Et si, jusqu'à présent, la réponse se faisait attendre au moins un jour (ou plusieurs, de l'étranger) vous la tenez aujourd'hui dans les 5 minutes qui suivent. Et rien ne se perdra jamais. Surtout pas de temps. Et vous y gagnerez toujours. Et pas seulement du temps.

Eh oui. Quand on a passé sa vie à répéter à tout le monde qu'avec la photocopie bien des choses vont plus vite, sont plus simples, plus commodes, plus claires et exemptes d'erreurs, alors on trouve qu'il est grand temps que le téléphone apprenne à copier, lui aussi. Pour que vous puissiez en tirer plus que des mots.

Bah, des gens qui boudent le progrès, il y en aura toujours. Exactement comme, il y a quelque cent ans, d'aucuns ne vou laient pas de téléphone.

Mais nous pensions qu'il fallait parler aujourd'hui de ce qui, un jour, sera tout à fait naturel, même pour les conservateurs. C'est chose faite.

Rank Xerox
tient à rendre hommage à
Alexander Graham Bell,
inventeur du téléphone. Professeur pour sourds-muets, il se consacra à la physiologie de la voix.
En 1876, il construisait au Canada le premier appareil, dont le principe n'a guère changé jusqu'à nos jours.

RANK XEROX

Rank Xerox et Xerox sont des marques déposées de Rank Xerox SA.

GRENDENE + LANZ

Informations de toute la Suisse

Le compositeur Frank Martin est mort

NAARDEN (Pays-Bas) (AP). — Le compositeur suisse Franck Martin est mort jeudi à Naarden (Pays-Bas) à l'âge de 84 ans. Le compositeur suisse est mort des suites d'une hémorragie cérébrale. Il avait été opéré lundi dans un hôpital de la ville.

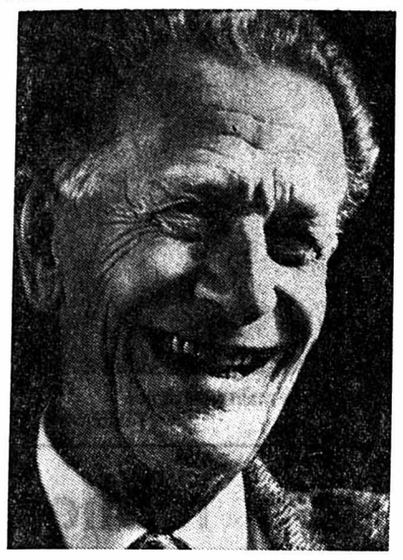

(Archives)

Franck Martin était l'un des plus grands compositeurs de notre temps et certainement, avec Arthur Honegger, le plus illustre des musiciens suisses. On lui doit une vingtaine de chefs-d'œuvre, dont beaucoup furent créés sous la direction d'Ernest Ansermet.

Né le 15 septembre 1890 à Genève, fils de pasteur, Franck Martin fit ses études classiques au collège Calvin, puis séjourna à Zurich, Rome et Paris, avant de regagner Genève, où il enseigna à l'institut Jaques-Dalcroze et au conservatoire, et fonda une société de musique de chambre et un technicum moderne de musique. Plus tard, il donna des cours au conservatoire de Cologne.

C'est peut-être son œuvre « Le vin herbé » (1941) qui consacra le renom mondial de Franck Martin. Ses compositions, de caractère essentiellement lyrique, sont aussi bien symphoniques que vocales. Parmi les principales, citons l'oratorio « Golgotha », l'opéra « La tempête », la « Petite symphonie concertante », les « Monologues de Jederman », « Les quatre éléments », Roméo et Juliette », les « Dithyrambes », l'oratoire biblique « In terra pax », l'opéra « Le mystère de la nativité », l'ouverture « Hommage à Mozart », les « Sonnets à Ronsard », le « Cornet de Rilke », « Monsieur de Pourceaugnac », « La nique à Satan », des études pour orchestre à cordes, des préludes pour piano, un concerto pour sept instruments à vent, un concerto pour clavecin, un concerto pour violon », ainsi qu'une œuvre pour le centenaire de la Croix-rouge.

Président de l'association des musiciens suisses de 1942 à 1946, Franck Martin avait reçu de nombreuses distinctions : le prix de la ville de Genève, le grand prix des arts de Westphalie-Rhénanie, la médaille Mozart, le prix des semaines musicales internationales de Paris. Il était docteur honoris causa des universités de Lausanne et de Genève.

En 1946, Franck Martin avait quitté Genève, avec sa femme, d'origine hollandaise, pour se retirer aux Pays-Bas, près de Naarden, dans la région d'Amsterdam.

Les autorités éthiopiennes veulent récupérer le trésor d'Hailé Sélassié déposé en Suisse

GENÈVE (AP). — Une délégation officielle éthiopienne doit sous peu se rendre en Suisse, à la recherche d'une fortune fabuleuse qui serait en sûreté dans des coffres bancaires suisses où elle aurait été déposée par l'empereur Hailé Sélassié.

HOSTILITÉ

Selon les estimations publiées, ce trésor se situerait entre 100 millions de dollars et plusieurs milliards de dollars. Les perspectives de succès de la mission semblent minces. De source officielle suisse, on a déjà fait savoir que le Conseil fédéral ne peut faire grand-chose en raison de la loi sur le secret bancaire qui assure une protection totale des clients, sauf quand il s'agit de délits.

Le problème a déjà tendu les relations entre les deux pays. Les journaux suisses font état d'une hostilité ouverte contre les diplomates et les hommes d'affaires suisses en Ethiopie à la suite d'une campagne de presse qui qualifie la Suisse de havre de « l'argent du crime ».

La junte militaire a affirmé qu'il y a des preuves que des bénéfices d'importantes entreprises appartenant à la famille impériale continuent d'être transférés en Suisse tandis que la sécheresse fait des dizaines de milliers de victimes en Ethiopie.

UNE LÉGENDE ?

Les dirigeants des banques commerciales suisses ont émis des doutes sur l'existence d'une telle fortune dans des comptes numérotés. « C'est une légende qui a été lancée par les nouveaux dirigeants d'Addis-Abeba », déclare M. Joerg Boller, porte-parole du Crédit suisse.

La commission des finances des Etats a taillé dans les dépenses

BERNE (ATS). — La commission des finances du Conseil des Etats a tenu séance mercredi et jeudi à Berne. Les délibérations ont principalement porté sur le budget de la Confédération pour 1975.

Le 12 novembre dernier, la commission avait déjà élaboré les directives qui devaient guider les sections dans leur examen. La situation actuelle est connue : elle est marquée par une tension des finances fédérales, par une diminution des recettes et par une augmentation des dépenses. Lors de la discussion d'entrée en matière, à laquelle assistait M. Chevallaz, conseiller fédéral, l'accent fut mis sur cette situation générale et sur les aspects de la trésorerie de la Confédération pour l'année prochaine. La commission des finances du Conseil national, tant en ce qui concerne les principes adoptés que sur les réductions de dépenses envisagées. Elle a pris connaissance du fait que le Conseil fédéral ne s'opposera pas aux mesures proposées quand bien même de grandes difficultés en résulteront.

La discussion de détail, à laquelle ont participé tous les chefs de département et le chancelier de la Confédération, pour les chapitres qui les concernaient, a permis d'opérer quelques abattements supplémentaires.

Par ailleurs, la commission a examiné le budget de l'entreprise des PTT pour 1975, de même que les messages relatifs aux crédits supplémentaires de la Confdération et des PTT pour 1974.

La commission a approuvé les propositions du Conseil fédéral et en recommandera l'adoption par le Conseil des Etats, sous réserve de quelques petites modifications. C'est ainsi que l'entreprise des PTT devrait également pouvoir disposer d'une réserve conjoncturelle si la situation de l'emploi venait à se dégrader et que les pouvoirs publics devaient par conséquent augmenter leurs commandes à l'industrie privée.

DEUX SUPPLÉMENTS

Cependant dans les deux suppléments du budget pour 1974, le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale d'approuver les 610,2 millions qui sont demandés. Les demandes de crédits de paiements faisant l'objet du second supplément s'élèvent à près de 4 % de l'ensemble des dépenses budgétées. Compte tenu du premier supplément, les crédits de paiement ouverts par le budget 1974 sont augmentés de 4,7 % par la voie des suppléments. Comparé au total des dépenses de 13 milliards et en considérant la spécification très poussée du compte, ce taux demeure dans des limites très acceptables, déclare le Conseil fédéral dans le message qu'il adresse aux chambres.

Débrayage des typographes genevois la semaine prochaine

GENÈVE (ATS). — Une assemblée extraordinaire du syndicat des typographes de Genève, a décidé jeudi, en fin de soirée, un débrayage, vendredi prochain, pour protester contre les licenciements dans les arts graphiques et réclamer la sécurité de l'emploi. Une assemblée réunissant les travailleurs de toutes les entreprises genevoises de la branche sera convoquée en fin de matinée. Le syndicat des typographes lancera un appel aux autres corps de métier de l'imprimerie pour qu'ils participent à ce mouvement, notamment aux relieurs et aux litographes, regroupés dans l'Union suisse des litographes (USL) et la fédération suisse des ouvriers relieurs et cartonneurs (FSORC).

VILLE DE NEUCHÂTEL

Sur un passage de sécurité

Il renverse une femme, tue son chien et prend la fuite

Hier, vers 17 h 50, l'ambulance de la ville qui transportait une blessée de Boudry aux Cadolles a vu, à la hauteur de la boucherie Martial Juvet, route de Neuchâtel à Peseux, une femme étendue sur la chaussée à côté d'un cadavre de chien. Les ambulanciers ont immédiatement pris soin de la blessée. Il s'agit de Mme Edmée Proserpi, âgée de 54 ans, domiciliée à Peseux. L'automobiliste qui l'a renversée et tué son chien, sur un passage de sécurité, a pris la fuite.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Ivresses... garanties !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin, assisté de Mme M. Steininger, qui remplissait les fonctions de greffier.

L.C., de Neuchâtel, était prévenu d'ivresse au volant. Le 24 août, alors qu'il se rendait de Cressier à Neuchâtel, il avait attiré l'attention de la police par les zigzags que son véhicule faisait. La prise de sang révéla un taux d'alcoolémie de plus de 2‰ ; comme c'est la troisième fois que ce genre d'aventure arrive à Louis Colomb, le tribunal l'a condamné à 15 jours d'emprisonnement sans sursis, à 200 fr. d'amende, et à 190 fr. de frais. La publication du jugement dans la Feuille officielle a, en outre, été ordonnée, aux frais du condamné.

LE 24 AOUT AUSSI...

C'est aussi le 24 août que C.G., de Préfargier, a commis les faits qu'on lui reprochait hier : il avait conduit un cyclomoteur alors qu'il était ivre et qu'il transportait un passager sur le porte-bagages. L'aventure s'était d'ailleurs fort mal terminée pour le prévenu, qui s'était fracturé une épaule en perdant la maîtrise de l'engin et en chutant sur la chaussée. Vu les antécédents de C.G., c'est une peine ferme que le tribunal a prononcée : 10 jours d'emprisonnement sans sursis et 175 fr. de frais.

ENCORE !

Après avoir bu quelques verres, M.L. de Marin, qui n'est pas novice en la matière, puisqu'il a déjà écopé de quatre condamnations pour ivresse au volant ou au guidon, avait pris la décision de rentrer à pied de Neuchâtel à son domicile. L'intention était bonne, mais en cours de route, M.L. se sentit soudain très fatigué, et il « emprunta » un vélo pour aller plus vite. La prise de sang décela une ivresse grave, et M.L., qui admet les faits, s'est vu condamner à 7 jours d'emprisonnement sans sursis, à 20 fr. d'amende et à 230 fr. de frais.

J.-P. M., de Bussigny, a été condamné, pour ivresse au volant, à cinq jours d'emprisonnement avec sursis, à 400 fr. d'amende et à 200 fr. de frais. Pour le même délit, A.T., de Neuchâtel, paiera 900 fr. d'amende et 210 fr. de frais. W.B. a été condamné, par défaut, à 150 fr. d'amende et 305 fr. de frais, pour ivresse au guidon.

DE LA CHANCE

P.L., de Neuchâtel, a eu plus de chance que les autres prévenus. Il lui était reproché d'avoir conduit sa voiture en état d'ivresse et d'en avoir perdu la maîtrise, provoquant ainsi un léger accrochage. Une expertise médicale ayant démontré qu'au moment de l'accident, le taux d'alcoolémie du prévenu n'avait pas encore dépassé la limite fatidique, et que P.L. aurait eu le temps de rentrer chez lui avant d'être ivre, le tribunal n'a condamné P.L. que pour perte de maîtrise, à 60 fr. d'amende et à une partie des frais de la cause, soit 200 fr.

R.S., de Cortaillod, qui avait perdu la maîtrise de son véhicule et endommagé un signal, a été condamné à 150 fr. d'amende et 45 fr. de frais. E.F., qui n'avait pas tenu sa droite, causant ainsi une collision, paiera 70 fr. d'amende et 75 fr. de frais.

IL VOULAIT TROP DE POISSONS

J.-D. A. paiera 20 fr. d'amende et autant de frais, car l'éclairage de la plaque arrière de son véhicule était défectueux. La dernière cause a vu la condamnation de E.R. Le prévenu avait pêché au large de Monruz avec une gambe comportant cinq hameçons alors que seuls trois sont autorisés. E.R. paiera 40 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

C.T.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Sept bombes explosent à Birmingham : dix-sept morts

BIRMINGHAM (Grande-Bretagne) (AP). — Sept bombes ont explosé jeudi soir en plein centre de Brimingham, deuxième ville de Grande-Bretagne. Des informations officieuses signalent que dix-sept personnes ont été tuées. Des dizaines d'autres auraient été blessées.

Les sept déflagrations se sont produites dans le principal centre commercial de la ville en l'espace d'une demi-heure. Deux bombes notamment ont explosé dans deux pubs situés à une cinquantaine de mètres l'un de l'autre.

Ces attentats ont, semble-t-il, été organisés pour coïncider avec les cérémonies à la mémoire de James McDaid, membre de l'armée républicaine irlandaise, qui avait été tué le 14 novembre dernier par l'explosion prématurée d'une bombe qu'il était en train de déposer à Coventry, cité voisine de Birmingham, devant un central téléphonique.

Une infirmière de l'hôpital de Birmingham a déclaré à la presse que 70 personnes au moins ont été admises dans la journée par la morgue de Coventry. Les militants de l'I.R.A. avaient l'intention de transférer le corps à Belfast pour l'y inhumer avec tous les honneurs militaires, mais l'avion dans lequel a été embarqué le cercueil, à l'aéroport de Birmingham, a reçu l'ordre de rester sur place pour une durée indéterminée.

Le Sinn Fein, organisation politique de l'I.R.A., avait initialement annoncé qu'une cérémonie allait être organisée au cours du transfert du cercueil de Coventry à Birmingham, mais il y a renoncé sous la pression de M. Jenkins, ministre britannique de l'intérieur, qu'il a averti que des funérailles publiques constitueraient « un affront à la patience soumise à dure épreuve d'un peuple qui souffre depuis longtemps. »

Des personnalités britanniques, qui ont refusé d'être nommées, ont déclaré qu'elles soupçonnent l'I.R.A. d'avoir organisé ces attentats pour protester contre la position prise par M. Jenkins à propos des funérailles de McDaid.

Les médecins de l'hôpital ont indiqué que de nombreuses victimes étaient « très gravement atteintes avec des blessures profondes ».

Des centaines de policiers ont été déployés sur les lieux des explosions.

Dernière minute

Dubai : avion britannique détourné

LONDRES (Reuter). — Un VC-10 des « British Airways » a été attaqué jeudi soir sur l'aéroport de l'émirat de Dubai par deux hommes armés qui l'ont détourné annonce un porte-parole à Londres de la compagnie britannique.

Les passagers et l'équipage quittaient l'appareil quand les deux hommes ont surgi. Il était alors 22 h 25 HEC. L'appareil, qui était arrivé à Dubai venant de Londres via Beyrouth et devait s'envoler pour Calcutta, Singapour et Brunei a décollé pour une destination inconnue.

ÉCONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Le dollar se reprend

Après la décision fédérale contraignant les capitaux étrangers introduits en Suisse, le marché des devises a immédiatement réagi. En suisse, les monnaies italienne, britannique, française et surtout américaine ont mis fin à leur avilissement et leurs cotations ont connu hier un vigoureux redressement. C'est ainsi que le dollar se retrouve à 2,76 francs suisses à Zurich après avoir atteint 2,60 au plus bas niveau historique touché en début de semaine. Il s'agit en fait d'une baisse de la demande de notre monnaie nationale de la part des possesseurs externes de liquidités, ces derniers étant psychologiquement frappés par les mesures prises à Berne ; c'était bien là le but initial recherché. La capacité d'exportation de nos produits et la solidité de notre franc y trouvent leur compte.

EN SUISSE, le marché des actions aussi changé de couleur. La longue série des journées noires qui ont fini par conduire les cotations à des positions les plus faibles atteintes au cours des dernières années cède la place a un optimisme partiel, sélectif. Les actions au porteur, recherchées surtout par les investisseurs étrangers, sont toutes en hausse : Juvena + 45, Réassurances + 50, Nestlé + 90, Ciba-Geigy + 70, Sandoz + 140. Le groupe des chimiques est le plus recherché et parmi celui-ci le titre d'I 10e d'Hoffman La Roche termine à 7050 avec une avance de 400 francs. Les titres d'assurances figurent parmi les moins traités hier. Ce marché mailleur nous incite à penser qu'il s'agit d'une réaction initiale qui ne saurait être assimilée à un démarrage d'une ascension de grande envolée.

PARIS confirme ses meilleures dispositions mais, là aussi, certains groupes de valeurs demeurent sur la réserve comme les automobiles et certaines chimiques.

MILAN poursuit son redressement tout au long des échanges, célébrant ainsi la mise en place du nouveau gouvernement italien qui, bien que minoritaire, pourrait trouver une majorité parlementaire dans la crainte d'une nouvelle crise ministérielle qui conduirait à une plus grande impasse encore.

FRANCFORT, tout comme Paris, est en général meilleur si l'on excepte aussi les sociétés du secteur de l'automobile.

LONDRES se désintéresse aux valeurs pétrolières, demeure réservé au comportement des mines d'or et affiche un ton souriant sur les actions britanniques.

NEW YORK nous paraît de plus en plus près d'un point bas d'où les titres de Wall Street pourront repartir ; la bonne tenue des obligations américaines en sont le prélude, encouragé par une compression des conditions de prêt.

E.D.B.

bulletin boursier

NEUCHATEL	20 nov.	21 nov.
Banque nationale	540.— d	540.— d
Crédit foncier neuchât.	570.— d	580.—
La Neuchâteloise ass.	310.—	310.— d
Gardy	80.— d	75.— d
Cortaillod	1600.—	1650.—
Cossonay	1350.—	1400.— d
Chaux et ciments	540.— d	540.— d
Dubied	360.— o	—.—
Dubied bon	260.— d	260.— d
Ciment Portland	1725.— d	1750.— d
Interfood port.	1950.— d	1950.— d
Interfood nom.	450.— d	450.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	470.— d	470.— d
Paillard port.	300.— d	275.— d
Paillard nom.	90.— d	90.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1000.—	1000.—
Crédit foncier vaudois	680.—	680.—
Ateliers constr. Vevey	360.— d	360.— d
Editions Rencontre	400.—	375.—
Rinsoz & Ormond	600.— d	600.— d
La Suisse-Vie ass.	2000.—	2000.—
Zyma	1000.— d	1050.—

GENÈVE		
Grand-Passage	235.—	240.—
Charmilles port.	660.—	660.—
Physique port.	141.—	141.—
Physique nom.	100.— d	90.—
Astra	0.25 d	0.25
Monte-Edison	2.70	2.55 d
Olivetti priv.	4.20	4.10 d
Fin. Paris Bas	62.—	65.— o
Alumettes B	61.— d	63.75 d
Elektrolux B	73.— d	75.—
S.K.F.B.	75.50	76.50

BALE		
Pirelli Internat.	135.—	134.—
Bâloise-Holding	225.—	225.—
Ciba-Geigy port.	1160.—	1225.—
Ciba-Geigy nom.	650.—	660.—
Ciba-Geigy bon	855.—	905.—
Sandoz port.	3810.—	3825.—
Sandoz nom.	1840.—	1875.—
Sandoz bon	2725.—	2750.—
Hoffmann-L.R. cap.	87500.—	90000.—
Hoffmann-L.R. jce	66250.—	70000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	6625.—	7000.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	355.—	355.— d
Swissair port.	370.—	380.— o
Union bques suisses	2395.—	2445.—
Société bque suisse	412.—	415.—
Crédit suisse	2050.—	2070.—
Bque hyp. com. port.	1300.—	1300.— d
Bque hyp. com. nom.	1175.— d	1175.— d
Banque pop. suisse	1375.—	1390.—
Bally port.	420.— d	410.— d
Bally nom.	375.—	375.— d
Elektro Watt	1610.—	1610.—
Holderbank port.	335.—	330.— d
Holderbank nom.	325.—	325.— d
Juvena port.	725.—	770.—
Juvena bon	47.—	48.—
Motor Colombus	980.—	980.—
Italo-Suisse	110.— d	112.— d
Réass. Zurich port.	2550.—	2600.—
Réass. Zurich nom.	1780.—	1790.—
Winterthour ass. port.	1400.— d	1380.—
Winterthour ass. nom.	925.—	910.—
Zurich ass. port	8000.—	7950.—
Zurich ass. nom	6000.—	5950.—
Brown Boveri port.	820.—	840.—
Saurer	800.—	780.— d
Fischer	470.—	450.—
Jelmoli	805.—	805.— d
Hero	2900.—	2975.—
Landis & Gyr	660.—	650.—
Nestlé port.	2160.—	2255.—
Nestlé nom.	1280.—	1280.—
Roco port.	2000.— o	2000.— o
Alu. Suisse port.	970.—	1020.—
Alu Suisse nom.	390.—	395.—
Sulzer nom.	2550.—	2525.— d
Sulzer bon	280.—	287.—
Von Roll	925.— o	900.—

ZURICH (act. étrang.)	20 nov.	21 nov.
Alcan	53.25	55.50
Am. Metal Climax	91.50 d	96.— d
Am. Tel & Tel.	120.—	120.—
Beatrice Foods	40.50 d	42.50
Burroughs	202.—	208.—
Canadian Pacific	35.50	37.—
Caterpilar Tractor	130.50	140.—
Chrysler	22.25	23.50
Coca Cola	135.—	136.—
Control Data	33.—	36.50
Corning Glass Works	85.50	—.—
C.P.C. Int.	81.— d	87.50
Dow Chemical	159.—	166.50
Du Pont	255.—	260.—
Eastman Kodak	177.50	184.—
EXXON	160.—	165.—
Ford Motor Co	80.50	85.—
General Electric	91.75	94.50
General Foods	48.50	52.—
General Motors	82.50	87.—
General Tel. & Elec.	46.—	47.—
Goodyear	36.— d	37.75
Honeywell	58.—	59.50
I.B.M.	456.—	475.—
International Nickel	57.50	58.— d
International Paper	100.50	103.50
Internat. Tel. & Tel.	40.—	42.—
Kennecott	94.50	101.50
Litton	9.—	9.50
Marcor	43.50	44.50
MMM	132.50	139.50
Mobil Oil	82.50 d	88.—
Monsanto	120.—	122.—
National Cash Register	43.50	45.—
National Distillers	36.50	39.—
Philip Morris	111.50	117.—
Phillips Petroleum	113.50	116.50
Procter & Gamble	210.—	220.—
Sperry Rand	—.—	70.50
Texaco	55.—	57.—
Union Carbide	106.—	111.—
Uniroyal	16.50	17.50
U.S. Steel	95.50	103.—
Warner-Lambert	63.—	75.—
Woolworth F.W.	28.50	—.—
Xerox	154.—	157.—
AKZO	37.50	41.—
Anglo Gold I	137.—	151.—
Anglo Americ.	14.75	15.50
Machines Bull	15.25	16.—
Italo-Argentina	146.—	154.—
De Beers I	10.25	10.50
General Shopping	317.— d	318.— d
Imperial Chemical Ind.	7.75	8.50
Péchiney-U.-K.	53.—	57.—
Philips	20.50	21.50
Royal Dutch	66.—	67.25
Sodec	15.75 d	16.—
Unilever	73.50	79.50
A.E.G.	56.50	60.—
B.A.S.F.	131.—	138.50
Degussa	226.—	237.—
Farben. Bayer	111.50	118.—
Hœchst. Farben.	123.—	131.—
Mannesmann	189.—	199.—
R.W.E.	111.— d	117.—
Siemens	209.—	221.—
Thyssen-Hütte	72.—	77.—
Volkswagen	75.50	80.—

FRANCFORT		
A.E.G.	54.70	54.50
B.A.S.F.	124.50	124.—
B.M.W.	129.50	130.—
Daimler	247.50	249.90
Deutsche Bank	259.—	260.80
Dresdner Bank	178.—	179.50
Farben. Bayer	105.30	105.30
Hœchst. Farben.	116.20	116.70
Karstadt	365.50	364.—
Kaufhof	191.—	194.—
Mannesmann	176.50	178.—
Siemens	197.70	198.50
Volkswagen	71.—	72.50

MILAN		
Assic. Generali	60200.—	60800.—
Fiat	1081.—	1099.—
Finsider	364.75	359.50
Italcementi	27300.—	27380.—
Monte Amiata	1210.—	1210.,—
Motta	2545.—	2545.—
Pirelli	823.—	840.—
Rinascente	125.—	125.—

AMSTERDAM		
Amrobank	57.40	58.20
AKZO	37.10	36.90
Amsterdam Rubber	243.50	251.—
Bols	73.—	73.—
Heineken	113.50	113.50
Hoogovens	55.—	54.60
K.L.M.	37.50	35.20
Robeco	137.70	137.50

TOKIO		
Canon	177.—	176.—
Citizen	210.—	207.—
Fuji Photo	270.—	268.—
Fujitsu	198.—	198.—
Hitachi	137.—	137.—
Honda	426.—	418.—
Kirin Brew.	236.—	235.—
Komatsu	230.—	229.—
Matsushita E. Ind.	361.—	361.—
Sony	1460.—	1470.—
Sumi Bank	338.—	338.—
Takeda	198.—	198.—
Tokyo Marine	430.—	426.—
Toyota	416.—	417.—

PARIS		
Air liquide	287.—	300.—
Aquitaine	405.50	414.—
Cim. Lafarge	139.50	142.90
Citroën	27.—	27.50
Fin. Paris Bas	109.50	114.—
Fr. des Pétroles	77.—	76.90
L'Oréal	584.—	610.—
Machines Bull	27.30	27.15
Michelin	578.—	598.—
Péchiney-U.-K.	100.10	90.—
Perrier	117.—	120.70
Peugeot	134.—	132.—
Rhône-Poulenc	108.—	110.—
Saint-Gobain	94.50	94.—

LONDRES		
Anglo American	217.—	235.—
Brit. & Am. Tobacco	164.—	158.—
Brit. Petroleum	230.—	228.—
De Beers	120.—	117.—
Electr. & Musical	70.—	69.—
Imperial Chemical Ind.	130.—	127.—
Imp. Tobacco	36.—	35.50
Rio Tinto	92.—	95.—
Shell Transp.	132.—	128.—
Western Hold.	18.75	20.50
Zambian anglo am.	110.—	111.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	31	31-1/8
Allumin. Americ.	28-3/4	29-1/2
Am. Smelting	16-1/4	16-3/8
Am. Tel & Tel.	45-5/8	42-5/8
Anaconda	15-7/8	15-7/8
Bœing	18-1/8	18-1/8
Bristol & Myers	45-3/8	46-5/8
Burroughs	74-3/8	78
Canadian Pacific	13-1/8	13-1/8
Caterp. Tractor	49-3/8	50-3/4
Chrysler	8-3/4	8-3/4
Coca-Cola	49-7/8	49-7/8
Colgate Palmolive	22-3/8	23-1/2
Control Data	12-3/4	12-5/8
C.P.C. int.	30-3/4	30-1/4
Dow Cheminal	59-3/8	60-3/8
Du Pont	94	92-1/4
Eastmann Kodak	66-1/4	66-3/8
Ford Motors	30-5/8	30-3/4
General Electric	33-3/4	34-1/4
General Foods	18-3/8	18-1/4
General Motors	31-1/4	30-7/8
Gilette	23-5/8	23
Goodyear	13-3/4	13-1/2
Gulf Oil	16-7/8	16-7/8
I.B.M.	168-1/2	171-1/2
Int. Nickel	21-1/2	21
Int. Paper	37	36-3/4
Int. Tel & Tel.	15-1/4	15-1/4
Kennecott	36-1/2	37-1/4
Litton	3-1/2	3-1/2
Merck	60-3/4	63-3/8
Monsanto	43-3/8	42-7/8
Minnesota Mining	50-1/2	52-7/8
Mobil Oil	31-1/2	32-1/2
National Cash	16-1/4	16-3/8
Panam	2-1/4	2-1/4
Penn Central	1-3/8	1-1/4
Philip Morris	42-7/8	44-5/8
Polaroïd	18-3/4	20-1/4
Procter Gamble	78-3/4	80-3/4
R.C.A.	10-1/2	10-1/2
Royal Dutch	24	24
Std Oil Calif	21-1/4	21-1/2
EXXON	59-7/8	58-7/8
Texaco	20-1/4	20-3/8
T.W.A.	6-3/8	6-1/4
Union Carbide	39-1/2	39-3/8
United Aircraft	28-3/4	28-1/4
U.S. Steel	37-1/8	37-3/4
Westingh. Elec.	8-7/8	9-1/4
Woolworth	10-3/8	10-1/8
Werox	56-3/4	55-5/8

Indice Dow Jones

industrielles	609.59	608.57
chemins de fer	143.41	144.23
services publics	65.99	66.50
volume	12.440.000	13.840.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

La bourse de New-York a offert une physionomie mitigée jeudi, et n'a pas eu de réactions extrêmes à l'action anti-trust du ministère de la justice contre l'American Telephone and Telegraph.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	6.40	6.90
U.S.A. (1 $)	2.78	2.93
Canada (1 $ can.)	2.80	2.95
Allemagne (100 DM)	111.—	116.—
Autriche (100 sch.)	15.50	16.—
Belgique (100 fr.)	7.30	7.80
Espagne (100 ptas)	4.70	5.10
France (100 fr.)	59.—	62.50
Danemark (100 cr. d.)	46.—	50.—
Hollande (100 fl.)	106.—	111.—
Italie (100 lit.)	—.39	—.42
Norvège (100 cr. n.)	48.—	53.—
Portugal (100 esc.)	10. —	11.20
Suède (100 cr s)	63.—	68.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	170.—	185.—
françaises (20 fr.)	167.—	182.—
anglaises (1 souv.	165.—	180.—
anglaises (1 souv. nouv.)	185.—	200.—
américaines (20 $)	810.—	880.—
Lingots (1 kg)	16.400.—	16.700.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis		
Canada		
Angleterre		
£/$		
Allemagne		
France étr.		
Belgique		
Hollande		
Italie est.		
Autriche		
Suède		
Danemark		
Norvège		
Portugal		
Espagne		
Japon		

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Syndicat suisse des marchands d'or
21.11.74 or classe tarifaire 254/168
22.11.74 argent base base 427

Le vote de l'ONU sur le problème palestinien attendu aujourd'hui

NATIONS UNIES (AP). — Au cours du débat de l'assemblée générale de l'ONU, alors que l'on approche d'un vote sur une résolution palestinienne, plusieurs pays ont défendu les droits d'Israël en tant que nation. Ce sont la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie, le Japon, le Canada, la Grèce, la Finlande, la Belgique et le Nigeria.

Mais la plupart ont aussi réclamé l'évacuation par les Israéliens des territoires arabes occupés en 1967 et l'Italie et la Grande-Bretagne ont apporté leur soutien aux efforts de M. Kissinger en vue de parvenir à une paix au Proche-Orient.

C'est aujourd'hui, pense-t-on, que l'assemblée sera appelée à se prononcer sur des textes encore en discussions entre Arabes et représentants du tiers monde favorables à l'OLP et délégués d'autres pays, dont les premiers souhaitent l'appui.

Bien que la France, la Grande-Bretagne et l'Italie fassent partie du Marché commun, on déclare, dans les milieux occidentaux, que les interventions des délégués européens ne reflètent pas une position commune des Neuf. Et l'on pense que les membres de la communauté pourraient s'abstenir lors du vote sur la résolution palestinienne, du moins si le texte définitif reste assez proche de la version en cours de discussion.

Le projet, mis en circulation par le bloc des pays non alignés, correspond, d'une façon générale, aux aspirations de Yasser Arafat, président de l'O.L.P., qui a réclamé la création d'un Etat palestinien séculier là où existe actuellement Israël.

M. Richard, délégué britannique, a déclaré qu'il fallait que les Palestiniens puissent exercer leurs droits politiques légitimes. Mais il a dit aussi qu'il fallait que cela se fasse sans porter atteinte au droit d'Israël, en tant qu'Etat, d'exister, dans la paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

La majorité des pays qui sont intervenus jusqu'à présent dans le débat ont, toutefois, soutenu la position de l'O.L.P. en faveur de l'auto-détermination et de son droit à créer un Etat palestinien. Comme le discours d'Arafat à la tribune de l'assemblée, le texte à l'étude ne souffle mot de l'avenir d'Israël. Il parle simplement du droit des Palestiniens de récupérer la terre perdue en 1948 et en 1967.

Un porte-parole de l'O.L.P. a déclaré que l'organisation était disposée à se montrer « accommodante à l'égard de ses amis européens, si cela peut se faire sans porter atteinte à certaines positions fondamentales ».

PREMIÈRE MESURE

La décision définitive condamnant Israël, adoptée mercredi par l'UNESCO, a été accueillie avec regret et amertume à Jérusalem, tant au ministère des affaires étrangères qu'à celui de l'éducation et de la culture.

Le ministre de l'éducation, M. Yadlin, a déclaré que l'UNESCO « s'est en fait condamnée elle-même, et a cessé, par cette décision d'être un organisme d'éducation et de culture ».

Le seul objet de satisfaction relevé dans les milieux politiques de Jérusalem, est que tous les délégués occidentaux, dont la France, ont voté contre la résolution.

Sur le plan matériel, le vote de l'UNESCO privera Israël d'une aide financière de 24.000 dollars, qui devait être attribuée au cours des deux années à venir comme contribution à l'éducation, la culture et la science.

Mais sur le plan politique, les observateurs considèrent cette décision comme la première d'une série de votes visant à saper le rôle d'Israël dans toutes les institutions de l'ONU.

Pendant les obsèques des victimes du coup de main palestinien (Téléphoto AP)

Ces fameux essais nucléaires

MOSCOU (Reuter). — Après deux mois de négociations, Américains et Soviétiques n'ont pu définir un accord sur les procédures de contrôle des essais nucléaires souterrains à fins pacifiques et les discussions ont été remises au mois de janvier prochain, apprend-on de source informée à Moscou.

Un tel accord devait compléter celui conclu lors de la visite de l'ancien président Nixon à Moscou en juillet dernier portant sur la limitation des essais nucléaires souterrains et devant entrer en vigueur en 1976.

Invoquant les risques d'espionnage, les Soviétiques avaient jusqu'alors refusé la présence sur leur sol d'observateurs neutres pour procéder à des vérifications au moment des essais. Le secrétaire d'Etat Kissinger avait déclaré l'été dernier qu'un accord sur les essais à des fins pacifiques devait également prévoir des informations préalables sur le lieu et la date de l'essai.

Les Américains ont proposé de fixer un quota annuel d'explosions pacifiques assorties d'informations détaillées avant et après chaque essai. L'accord soviéto-américain de 1974 sur les explosions souterraines fixe à 150 kilotonnes la puissance de chaque engin. Il devrait être appliqué à partir de mars 1976.

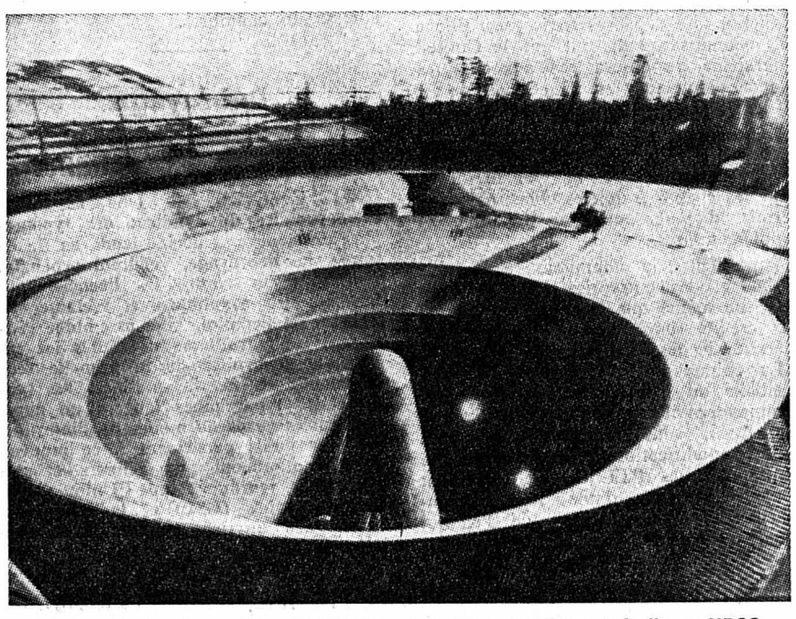

L'atome à des fins moins rassurantes. Sillon d'un missile antimissile en URSS (Téléphoto AP)

La TV italienne ouvre son ciel

AOSTE (AFP). — Les italiens du Nord pourront à nouveau, et légalement, recevoir les programmes de télévision diffusés par les chaînes étrangères, notamment françaises et suisses.

La victoire de ceux qui avaient « au nom de la liberté d'expression » ou de considérations techniques et économiques engagé la bataille pour la réception des programmes étrangers, est consacrée par la signature d'un accord entre le ministre italien des postes, le président de l'assemblée régionale du val d'Aoste et un représentant de la télévision d'Etat, la R.A.I.

Le 7 juin dernier M. Togni, le ministre des poste, avait signé un décret interdisant sur le sol italien les 8000 relais privés de télévision qui permettaient aux télespectateurs du nord de recevoir les émissions étrangères.

Si le protocole signé remet cette fois complètement en question la décision prise en juin par M. Togni, celui-ci remporte tout de même une victoire : les relais ne seront plus privés mais installés par la R.A.I. pour faire échec aux spéculateurs. Cela permettra à la télévision italienne de contrôler sur son « terrain » les émissions produites par les télévisions voisines.

Ford parti... Tanaka rend son tablier

TOKIO (Reuter). — Dès le départ du président Ford de Tokio jeudi matin pour Kyoto, l'ancienne capitale impériale japonaise, le bruit a recommencé à circuler que le premier ministre nippon, M. Tanaka, allait donner prochainement sa démission.

« Tanaka décide de démissionner : ce sera annoncé sans doute lundi ou mardi », écrit le quotidien « Asahi ».

Jeudi, lors d'une conférence de presse, le premier secrétaire du cabinet japonais, M. Takeshita, a confirmé de manière indirecte les intentions de démission du premier ministre nippon. Il a déclaré, en outre, aux journalistes que la date d'une session extraordinaire du parlement devrait être fixée dans les jours qui viennent.

Le parti libéral-démocrate au pouvoir a failli être battu aux élections à la Chambre haute du parlement au mois de juillet. Depuis, les pressions s'exercent de façon croissante autour de M. Tanaka.

Le mois dernier, un magazine conservateur, « Bungei-Shunju », publiait un article fournissant des détails sur des transactions financières publiques et privées attribuées au premier ministre.

Depuis cet article, la campagne de l'opposition contre le gouvernement s'est intensifiée.

M. Tanaka a nié ces accusations au cours d'une conférence de presse télévisée, le 11 novembre, et a promis d'apporter une réfutation, point par point, afin de démontrer qu'il n'avait rien fait d'illégal.

Mais il n'a pas encore tenu sa promesse de réfuter les accusations portées contre lui et, d'après certains journaux, il ne penserait plus que son rapport soit suffisant pour dissiper les doutes et les soupçons.

Manifestation contre l'ambassade américaine à Séoul où M. Ford arrive aujourd'hui (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Pétro-dollars

Quand Fayçal fait ses comptes, il a tout lieu d'être satisfait. Ses bénéfices sont passés de 4 milliards de dollars en 1972 à 24 milliards cette année. Le pétrole se vend bien. Quand le shah a terminé ses additions, il constate que ses affaires ne vont pas mal non plus. Ses revenus pétroliers végétaient, voici 2 ans, à 4 misérables petits milliards de dollars. Maintenant, le shah est vraiment empereur, avec des revenus s'élevant à 19 milliards de dollars. La progression vaut pour les autres producteurs arabes. Une question se pose : que peuvent-ils faire de cet argent ? Il est angoissant d'être riche.

Mais, les dollars ne font pas forcément le bonheur. Ainsi, Fayçal verse de fortes sommes pour payer une armée de gardes du corps venus des Etats-Unis. Car Fayçal a peur d'être assassiné. Mais, les gardes du corps craignant, eux aussi, pour leur vie, le souverain a dû engager une nouvelle équipe chargée de veiller sur la sécurité de ceux qui étaient pourtant censés le protéger. Vendre du pétrole, ce n'est pas toujours drôle. Le roi a bien décidé de consacrer 70 milliards de dollars pour moderniser son pays. Mais cela manque de sel.

L'émir du Koweït est plus heureux. Lui, n'a pas hésité à faire des choix. Il a pris des intérêts chez Cardin en France, dans la restauration aux Etats-Unis et dans l'hôtellerie outre-Manche. Placements de tout repos. C'est réconfortant, au moment où, en raison de la crise, des experts réunis à Chicago ont pu dire que, pour tout Américain gagnant 25.000 dollars par an « le style de vie était désormais f... ». A Atlanta, les ménagères ont constaté que les prix des denrées de première nécessité avaient doublé en une semaine. L'émir du Koweït ne connaît pas ces difficultés, il vient de signer un chèque de 246 millions de dollars pour s'assurer le contrôle de l'une des plus importantes compagnies d'assurances d'outre-Manche.

Il est vrai que Fayçal, recevant l'autre jour le secrétaire américain au Trésor, lui a confié avoir l'intention d'investir 20 milliards de dollars dans l'économie américaine. Mais, halte au chantage. Il y a des moyens de barrer la route aux pétro-dollars. La Norvège et l'Allemagne fédérale ne mangent pas de ce pain-là. Bravo ! Que fait la Norvège avec son pétrole de la mer du Nord ? Va-t-elle regarder vers l'Amérique, la Grande-Bretagne, vers l'Europe, qui pourraient l'aider ? Absolument pas. Il n'y aura pas un émir dans l'industrie norvégienne. Il y aura Moscou. C'est un avantage. Le gouvernement norvégien vient de passer avec l'URSS un accord qui, sur le plan des structures, du matériel et de la technique, mettra l'industrie pétrolière norvégienne entre les mains des Soviétiques.

Les Russes ont déjà vendu pour 260 millions de dollars de matériel aux Norvégiens qui auront bientôt des superpétroliers de fabrication soviétique. Dans le même esprit, la « Vega » de Dusseldorf et la « Gelgenberg » d'Essen viennent de se lier à l'URSS afin que Bonn ne soit plus à la dévotion des gens de l'OPEP. Brejnev doit bien rire sur le chemin de Vladivostok. Encore deux nouvelles : la politique pétrolière arabe a coûté cette année 75 milliards supplémentaires aux pays industrialisés. Les experts estimaient que les bénéfices des pétroliers arabes seraient de 200 milliards de dollars en 1980. Ceux de la Banque mondiale pensent que d'ici à 1985, les producteurs auront retiré pour 1000 milliards de dollars de l'exploitation des puits.

Tout cela n'a pas empêché la semaine dernière le shah d'Iran d'avancer 1 milliard 200 millions de dollars à l'Angleterre pour permettre à Wilson de boucler sa fin de mois. Et de mettre de côté un viatique de 9 milliards de dollars, pour des amis en difficulté. La première bénéficiaire devant être la France...

L. GRANGER

Après la catastrophe de Nairobi

NAIROBI (AP). — Le capitaine Werner Utter, chef pilote de la Lufthansa, a exclu jeudi un sabotage ou l'aspiration d'oiseaux par les réacteurs comme causes de l'accident du Boeing 747, qui a coûté la vie à 59 personnes.

Il a déclaré que l'enquête, menée à la fois par les Allemands, les Kenyans et les Américains, s'efforcera d'établir pourquoi l'avion n'a pas pris de hauteur, après avoir décollé de Nairobi à destination de Johannesbourg.

« Si nous l'expliquons, nous aurons résolu le problème », a-t-il dit, au cours d'une conférence de presse.

Il a refusé de commenter les informations d'après lesquelles le Boeing aurait connu une défaillance des réacteurs et se serait mis à vibrer.

Le chef-pilote de la Lufthansa a refusé de préciser pourquoi il excluait un sabotage. Certains experts, cependant estiment en effet qu'il est douteux qu'un acte de sabotage ait été commis si peu de temps après le décollage.

Le capitaine Utter a également souligné que le Boeing 747 était capable de décoller avec deux de ses quatre réacteurs arrêtés et qu'il était invraisemblable que des oiseaux aient pu stopper trois ou quatre réacteurs et, ce faisant, empêcher le décollage.

Il ne pense pas, non plus, que l'accident soit en rapport avec un problème de déformation dans les réacteurs, que les 747 ont connu il y a quelques années.

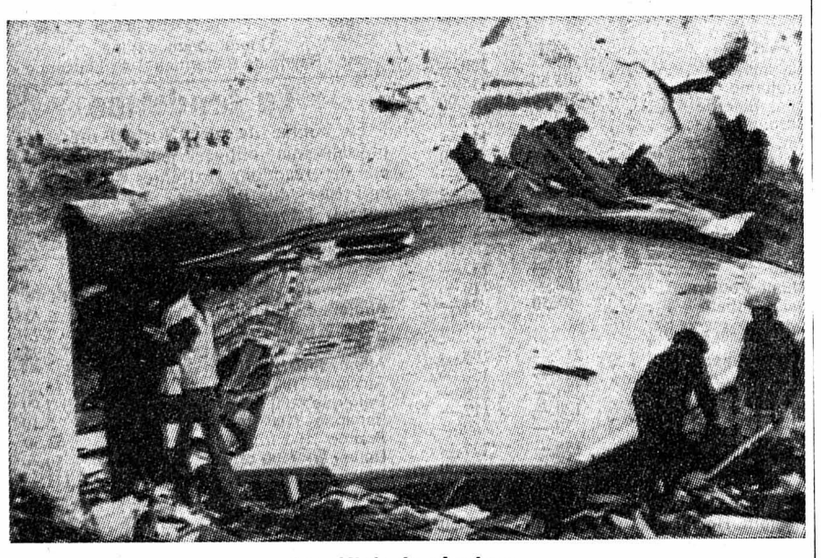

Les débris du « jumbo » (Téléphoto AP)

Le torchon brûle dans la gauche française

PARIS (AFP). — Les dirigeants communistes français attendent avec un vif intérêt non dépourvu d'inquiétude les décisions que prendra samedi le comité directeur du parti socialiste au sujet de la polémique entre ces deux formations.

Déjà certains commentaires de presse laissent envisager une aggravation de la tension entre les signataires du programme commun de la gauche.

Les communistes, pour leur part, rappellent leurs positions, à savoir : le parti socialiste doit répondre avec précision aux questions posées en vue de clarifier les bases sur lesquelles repose l'union de la gauche.

Pour M. Marchais et ses amis, la gauche ne peut aller dans l'immédiat au pouvoir qu'à la suite d'élections qui lui donneraient la majorité et ce, afin d'appliquer le programme commun de la gauche, tout le programme commun. Dans leur esprit, une telle éventualité est exclue sous la présidence de M. Giscard d'Estaing qui se refuserait évidemment à cautionner une telle politique.

Craignant toujours une solution de compromis du parti socialiste avec la majorité actuelle, le parti communiste tient à ce que ses partenaires s'expliquent sans ambiguïté sur leur stratégie.

D'autre part, les dirigeants communistes récusent les commentaires de presse faisant état de tendances au sein de leur formation qui opposeraient M. Marchais, secrétaire général à M. Leroy, secrétaire du comité central et nouveau directeur de « L'Humanité », en ajoutant non sans quelque fierté que de vives discussions ont eu lieu au cours de la préparation du congrès extraordinaire de Vitry à la fin octobre et ce à tous les échelons du parti.

Pastilles et pilules

MELBOURNE (Reteur). — Par suite d'une erreur de manipulation survenue dans une fabrique de produits pharmaceutiques de Melbourne, des pastilles édulcorantes n'ont pas été placées à l'endroit voulu dans des emballages de pilules contraceptives. L'erreur a été découverte alors que des milliers de paquets avaient déjà été livrés aux pharmacies.

Au ministère de la santé, on s'attend à un véritable « boom » des naissances dans les neuf prochains mois, attendu que les pilules en question sont fort appréciées par les Australiennes.

Les pastilles édulcorantes, qui d'ordinaire figurent à la dernière semaine du cycle menstruel, ont été placées par erreur dans les sept premiers jours. Elles se distinguent toutefois des pilules contraceptives par leur couleur. Il est difficile de prévoir pour l'instant les conséquences juridiques que pourra avoir cette erreur vraisemblablement lourde de conséquences.

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Trois morts en Ulster

BELFAST (AP). — Trois hommes, dont un policier, ont été tués en Irlande du Nord dans des attentats. Cela porte à 1121 le nombre des victimes connues des incidents depuis cinq ans. Les deux civils étaient des catholiques.

Paris : la loi sur l'avortement

PARIS (AP). — Par 22 voix contre 11 et deux abstentions, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté, après amendements, le projet de loi sur l'interruption volontaire de la grossesse.

M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, a regretté dans une déclaration remise à la presse que la constitution ne permette pas d'organiser un référendum sur un problème aussi important.

Le socialisme en Finlande ?

HELSINKI (Reuter). — Helsinki a démenti les informations publiées par un journal suédois selon lequel Moscou cherche à instaurer le socialisme en Finlande.

Le parti communiste détient 37 sièges au Parlement finlandais. Le gouvernement est une coalition de centre-gauche, et le journal avait affirmé détenir des documents montrant que l'ambassadeur d'URSS à Helsinki, jouait un rôle-clé dans des efforts pour assurer la socialisation du pays.

Milan : trois arrestations

MILAN (AP). — La police a arrêté deux hommes et une femme à Milan, à la suite de l'enlèvement de M. Lucchini, 22 ans, fils d'un riche industriel de Brescia, qui a été libéré mercredi après, dit-on, versement d'une rançon de cinq à six milliards de lires.

La police a également annoncé qu'elle pensait avoir découvert la cachette où M. Lucchini a été détenu pendant quatre jours, à Vicence, près de Venise.

Voyage de Brejnev en Irak

MOSCOU (AFP). — M. Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, fera dans la seconde moitié de janvier 1975, une « visite officielle d'amitié » en Irak, répondant à l'invitation du président Bakr et de la direction du parti baas, annonce la « Pravda ».

Une allocution de Giscard d'Estaing

PARIS (Reuter). — Le président Giscard d'Estaing consacrera mardi prochain une allocution télévisée à la situation économique et sociale en France, annonce l'Elysée.

Le chômage outre-Manche

LONDRES (AFP). — Le chômage a encore augmenté en Grande-Bretagne au cours des dernières semaines, le nombre des sans-emplois officiellement secourus ayant atteint 653.256 à la mi-novembre. (2,8 % de la population active), soit 9841 de plus qu'un mois auparavant.

AMÉRIQUE

Le déficit du budget américain

WASHINGTON (AFP). — M. Wimon, secrétaire américain au Trésor, a déclaré que le budget sera en déficit de huit à dix milliards de dollars en 1975.

C'est la première fois qu'un représentant officiel de l'administration fait publiquement état d'un déficit de cette importance.

PROCHE-ORIENT

Vers un nouveau gouvernement en Jordanie

AMMAN (AP). — Le gouvernement jordanien du premier ministre, M. Rifai a démissionné et un nouveau gouvernement, qui reflétera l'acceptation par le roi Hussein de la responsabilité palestinienne en Cisjordanie, devait être annoncé en principe samedi.

Le nouveau gouvernement donnera la majorité aux personnalités de Transjordanie, alors que les Cisjordaniens étaient fortement représentés dans les gouvernements depuis 1967.

Par ailleurs, 54 nouveaux détenus palestiniens ont été libérés sur ordre du roi, ce qui porte à 171 le nombre des Palestiniens libérés depuis une semaine.

Un coup de fil suffit et notre
service traiteur
est à votre entière disposition pour réaliser tous vos désirs : cocktails, réceptions, lunches ou dîners d'affaires, repas de noces, etc.
Notre personnel aimable et stylé se fera un plaisir de choyer vos hôtes.
Un coup de fil suffit !
Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53
Buffet de la Gare Neuchâtel

Nixon savait

WASHINGTON (AP). — Plus de 16 mois avant de démissionner, l'ancien président Nixon avait été averti par ses plus proches collaborateurs qu'il pourrait être mis en accusation, selon l'enregistrement d'une conversation diffusée jeudi au procès du Watergate.

Le 25 avril 1973, Ehrilchman, conseiller, informait en effet M. Nixon que le témoignage de John Dean, conseiller juridique de la présidence, pourrait facilement amener le Congrès à voter une résolution de mise en accusation.

« Je pense qu'il est tout à fait concevable que si Dean est totalement hors de contrôle et que si l'affaire n'est pas conduite adroitement, vous pourriez avoir une résolution de mise en accusation au Sénat » disait Ehrlichman à M. Nixon, qui répondit : « C'est exact ».